



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

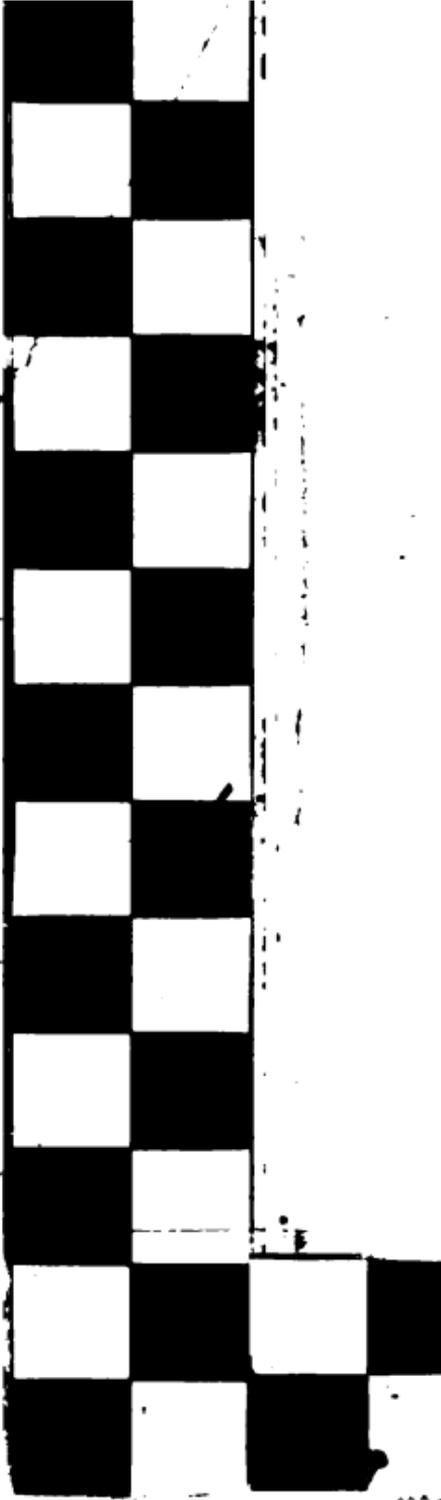
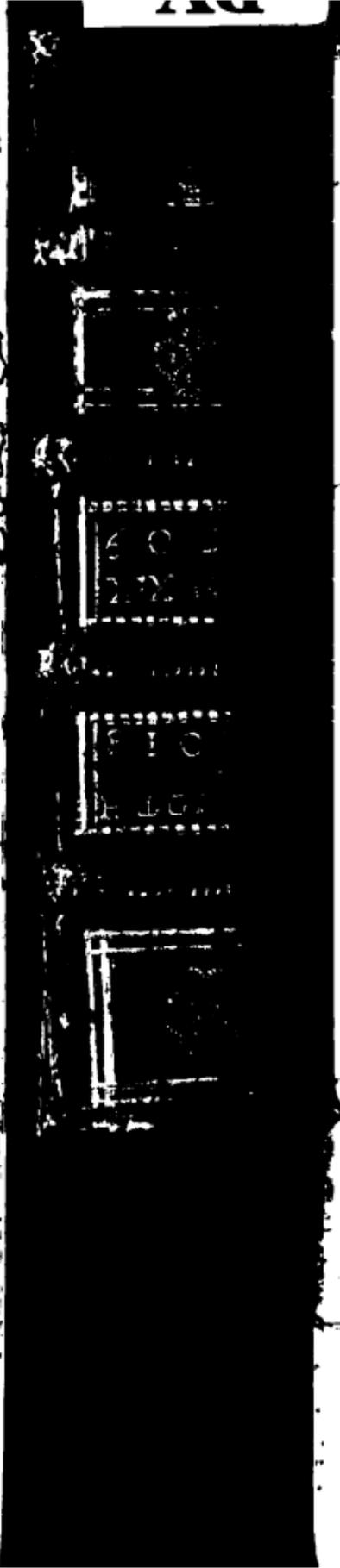
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

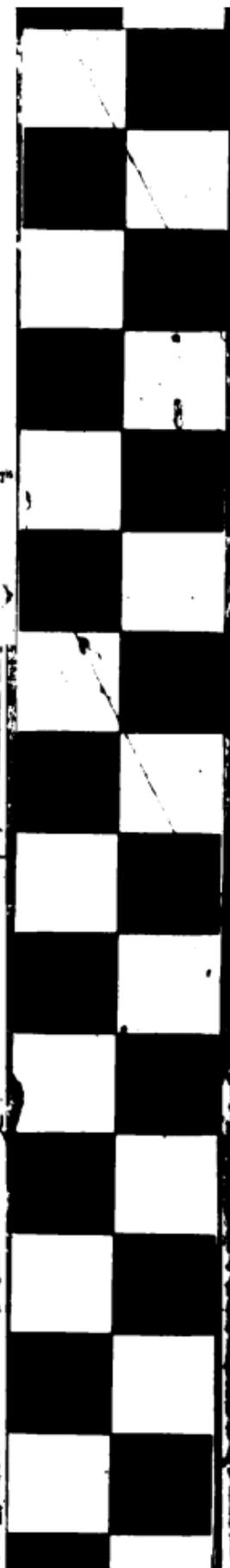
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

py

THE
LIBRARY
OF THE
CITY OF
TORONTO
100
ST. PATRICK ST.
TORONTO
ON. M5S 1A5
CANADA







U.S.A.





▼ J.Y. 20/2/13

~~AA-46~~

BIBLIOTHEQUE
CHOISIE,

POUR SERVIR DE SUITE.

A LA
BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE M D C C I X.

T O M E X I X.



A AMSTERDAM,
Chez HENRI SCHELTE

M. D C C X.

AVERTISSEMENT.

CE Volume de la *Bibliothèque Choisie* étoit destiné à faire le premier de l'an MDCCX. mais le Libraire ayant dessein de partager autrement cet Ouvrage, ce fera le troisiéme de l'an MDCCIX. Deformais on donnera, sous les trois mois, un Tome de douze feuilles, dont on fera deux Volumes par an. La Première partie du Tome XX. paroîtra donc, avec l'aide de Dieu, vers la fin du mois de Mars prochain. Si je n'avois pas été obligé de mettre dans celui-ci une Apologie, contre Mr. *Burman*, j'aurois parlé de divers livres que j'ai reçus d'Italie, d'Angleterre, & d'Allemagne, que j'ai été obligé de renvoyer à une autre fois. J'aurois aussi parlé des *Restes de l'Ancienne Rome*, qui paroîtront en peu de semaines en Latin & en François, en trois volumes *in folio*. Ce sera par où je commencerai le Tome suivant.



INDICE

*Des Livres dont il est parlé dans
le XIX. Tome.*

- I. **C**ontinuation de l'Histoire du
Comte de CLARENDON. p. 1.
- II. Grammaire Française du P. BUF-
FIER. 133
- III. TITE LIVE avec les supplémens
de JEAN FREINSEMIUS & de pe-
tites notes par J. LE CLERC. 165
- IV. Les ÉPITRES d'ISAAC CASAU-
BON, avec celles de son fils & ses
opuscules. 207
- V. Les Oeuvres des PHILOSTRATES
publiées par GOTFRID OLEARIUS.
241
- VI. ARISTOPHANE publié par Mr.
KUSTER. 263
- VII. Les Fragmens de MENANDRE &
de PHILEMON, publiez par J. LE
CLERC. 283
- VIII. GER. NOODT de forma emen-
dandi doli mali. 317
- IX. CORN. van BYNKERSHOEK Ob-
servations Juris Romani. 322.
- X. Mis-

I N D I C E

- | | |
|---|-----|
| X. <i>Miscellanea Decisionum</i> ST. RAN- CHINI. | 348 |
| XI. PETRONE <i>publié par</i> P. BUR- MAN. | 361 |
| XII. <i>Lettre de</i> l'ENTHOUSIASME. | 427 |
| XIII. <i>Dialogues intitulez</i> LES MO- RALISTES. | 431 |
| XIV. <i>Lettre sur l'usage de la</i> RAIL- LERIE. | 436 |
| XV. <i>Oeuvres du</i> P. VAVASSEUR. | 438 |
| XVI. <i>Traité du</i> JEU , <i>par</i> J. BAR- BEYRAC. | 445 |

BIBLIOTHEQUE CHOISIE,

ARTICLE I.

*Suite de l'Extrait de l'Histoire de la
Rebellion d'Angleterre &c. par
EDOUARD Comte de CLAR-
RENDON, Grand Chancelier
d'Angleterre, sous Charles II.*



NOUS avons donné, au commencement du Tome XVIII. un abrégé des VIII. premiers Livres de l'Histoire de Mylord Clarendon; & les événemens suivans sont trop remarquables, pour en demeurer là. Nous allons donc en donner la suite, en aussi peu de mots qu'il sera possible.

IX. L'AUTEUR* entre en matière, avec quelque peine, parce qu'il voyoit en commençant qu'il seroit obligé, en faisant l'histoire de

Tome XIX. A 1645,

* Liv. IX. p. 625. & suiv.

2 BIBLIOTHEQUE

1645, de parler mal de ceux-là même, qui étoient du Parti du Roi, & qui lui fouhaitoient du bien ; à moins que de vouloir manquer au devoir d'un bon Historien. Il est certain que *Charles I.* fut extrêmement mal conseillé & mal servi, & qu'un grand nombre de ceux, qui lui étoient attachez, cherchoient encore plus leurs avantages, que les siens, qu'ils sacrifioient à leurs intérêts particuliers. Il avouë même qu'on ne peut entrer en aucun détail de cette Histoire, quoi que nécessaire pour se faire entendre, sans donner lieu de douter de la prudence & de la fermeté du Roi lui même ; comme s'il avoit manqué de l'une pour prévoir les malheurs, qui lui arriverent, & de l'autre pour les prévenir. Néanmoins nôtre Chancelier se trouvant engagé dans cet Ouvrage, qu'il avoit entrepris par l'ordre même du Roi, ne crut pas devoir, pour cela, abandonner son entreprise. Il proteste qu'il ne dit que la Verité, & qu'il n'a eu aucun démêlé avec ceux, dont il est obligé de dire du mal ; & à l'égard du Roi, il dit que, sans vouloir l'excuser de certaines foiblesses, auxquelles il pou-

pouvoit être sujet , il ne laisse pas d'avoir été non seulement un Prince pieux & vertueux , mais encore d'avoir eu beaucoup de lumieres & de jugement. Ses plus grands malheurs, selon nôtre Historien, vinrent de sa modestie & de la défiance qu'il avoit de lui même ; qui lui faisoit croire que des gens, qui lui étoient très-inferieurs, jugeoient mieux des choses que lui , & l'engageoit à suivre les sentimens de ceux, qu'il croyoit lui être fideles, plutôt que les siens propres.

On peut ajoûter à cela, que son Parti ne prit pas assez de soin, pour rassurer le peuple, contre la peur des conséquences, qu'on tiroit de ce qu'on appelle en Angleterre, *les prérogatives royales*, dont on s'imaginoit que naissoit le pouvoir absolu. On croyoit encore que ceux qui avoient paru dans le Parti du Parlement, avec quelque distinction, ne seroient jamais en sûreté, si le Roi pouvoit recouvrer son autorité. Personne ne doutoit que si ce Prince avoit le dessus, par une victoire, il ne fût aussi absolu, qu'aucun des Monarques voisins. Ce sont là les causes de l'obstination du Parlement.

4 BIBLIOTHEQUE

LA Chambre des Communes ayant passé l'Acte du *Renoncement à soi même*, dont j'ai déjà * parlé, il fut porté à la Chambre Haute; qui le passa aussi, sans beaucoup d'opposition; selon la maxime de ce tems-là, qu'il étoit de dangeureuse conséquence de s'opposer aux résolutions de la Chambre des Communes. Par là les Comtes d'*Essex*, de *Manchester*, & de *Denbigh*, le Chevalier *Waller*, le Major Général *Massy* & *Cromwel* lui même furent obligez de se disposer à se démettre de leurs Charges, car c'étoit-là le renoncement à soi même, dont il s'agissoit. Le Chevalier *Thomas Fairfax* fut nommé Général, même avant que le Comte d'*Essex* eût rendu sa patente. Il le fit peu de tems après, & les autres Officiers de même; excepté *Cromwel*, qui se fit donner un ordre, avant cela, d'aller promptement secourir *Taunton*. Les autres s'étant démis, il se fit rappeler; pour assister au Parlement; & le nouveau Général, qui devoit faire la revue de l'armée & pourvoir aux places vacantes, pria le Parlement de lui vouloir laisser le Lieutenant Général

* Tom. XVIII. p. 142.

neral *Cromwel*, pour profiter de ses avis , dans le choix des Officiers. On lui accorda cela , sans peine ; & peu de jours après il demanda encore qu'on permit au Lieutenant Général de faire cette campagne , ce qu'il obtint aussi. Ainsi *Cromwel* garda son emploi , & même sous le nom de *Fairfax* il nomma des Officiers, que personne ne connoissoit que lui, & se rendit maître de l'Armée, comme la suite le fit voir.

Quoi que ces changemens eussent emporté beaucoup de tems , le Parti du Roi n'en profita pas. Ceux de l'Ouëst d'Angleterre, chez qui le Prince de Galles étoit, se brouillèrent entre eux, & manquerent aux promesses , qu'ils lui avoient faites. Les Commandans des troupes royales s'aquiterent aussi très-mal de leur devoir , comme on le verra dans l'Auteur ; qui entre en un assez grand détail de ce qui s'y passa , parce qu'il y étoit présent.

Cependant le Roi résolut , selon le sentiment du Prince *Robert* , de marcher vers le Nord, pendant que *Fairfax* étoit occupé à régler sa nouvelle armée ; pour y attaquer les

6 BIBLIOTHEQUE

Ecossois , dans la Comté d'York , avant qu'il se fût joint à eux , & pour faire lever le siege de Chester , en passant. L'armée du Roi s'étant mise en marche fit quelques petites conquêtes en chemin faisant, & de plus lever le siege de Chester , par le bruit de sa marche. Mais *Fairfax* s'avança cependant vers Oxford & se rendit aussi maître de quelques postes. Le Roi de son côté prit Leicefter , par assaut , où l'armée commit beaucoup de desordres. Il pouvoit néanmoins s'y arrêter , en attendant des troupes , qui devoient lui venir de l'Ouest. Mais on lui fit accroire que *Fairfax* pressoit extrêmement Oxford , quoi qu'il ne s'en fût pas approché , à la portée du Canon , & on le lui décrivit moins fort qu'il n'étoit. Le Roi voulut aller délivrer Oxford , & ensuite il eut quelque envie d'attaquer le Général du Parlement , sur ces faux avis. Il changea encore de sentiment , mais enfin étant à *Harborough* le 23 de Juin 1645. on eut avis que *Fairfax* étoit à six mille de là , & l'on résolut brusquement de l'attendre & de hasarder un combat. C'est à quoi les troupes Royales étoient presque
 tou-

jours disposées, sans trop examiner les circonstances. Dès le lendemain matin, l'armée marcha à l'Ennemi, jusqu'à un mille, au midi de *Harborough*. Elle consistoit seulement en trois mille trois-cents fantassins, & quatre mille chevaux. Elle fit alte en cet endroit, où elle se trouvoit sur un terrain assez avantageux, & attendit là l'ennemi, jusqu'à huit heures du matin. Comme il ne paroissoit point, on envoya à la découverte. Ceux qui y allerent rapportèrent qu'ils n'avoient vu personne, & on crut, dans l'armée, que l'ennemi s'étoit retiré. Là-dessus le Prince *Robert*, qui commandoit la Cavalerie de l'aîle droite, se mit à la tête d'un détachement, pour le poursuivre. Mais à peine eut-il fait un mille, qu'il eut avis que l'Ennemi marchoit à lui, & son avant-garde parut peu de tems après. Le Prince crut néanmoins qu'il se retiroit; il s'avança pour le découvrir plus distinctement, & envoya dire en même tems qu'il souhaitoit que l'armée marchât à lui. Celui qu'il envoyoit dit qu'il souhaitoit qu'elle se hâtât, & ainsi l'armée s'avançant à grands pas perdit l'avantage du terrain, où

elle étoit rangée en très-bon ordre. Elle n'eut pas marché fort loin, qu'elle vit la Cavalerie ennemie, sur les hauteurs de *Naseby*, où elle se plaça avantageusement, en attendant l'armée Royale, qui venoit dans la plaine, à sa vuë. L'impatience du Prince *Robert*, qui le rendoit incapable d'ordre & de réflexion, fit qu'il marcha droit à l'Ennemi, avant que l'armée Royale fût rangée & l'artillerie arrivée. Il renversa d'abord ce qui se trouva devant lui & se rendit maître de six pieces de canon, qu'il garda quelque tems. Le Lord *Astley* s'avança aussi pour attaquer l'infanterie du même côté, qu'il mit en desordre, quoi que postée sur une colline. A l'aile gauche, le Chevalier *Langdale*, qui commandoit la Cavalerie, se trouva aux mains avec *Cromwel*, qui avoit pour lui l'avantage du terrain & du nombre. La Cavalerie Royale se mit néanmoins à monter la colline, que l'ennemi avoit occupée; mais elle fut attaquée des deux côtez par celle de l'Ennemi, avant que d'avoir pû gagner le haut, & ce fut avec tant de vigueur, qu'elle plia & fut mise en fuite. Pendant que quatre Escadrons la suivoient en

bon

C H O I S I E. 9

bon ordre , pour l'empêcher de se rallier , le reste de la Cavalerie de *Cromwel* attaqua l'Infanterie Royale, qui avoit jusque-là conservé son avantage ; quoi que le Prince *Robert* l'eût laissée seule, pour poursuivre la Cavalerie de l'aîle gauche, qu'il avoit rompue. Le corps de reserve de l'armée Royale, qui consistoit dans les gardes du Roi, à la tête desquelles il étoit, auroit pu charger la Cavalerie ennemie , qui poursuivoit celle de l'aîle gauche, & il étoit sur le point de le faire ; lors que le Comte de *Carnewarth*, qui étoit à côté du Roi, mettant la main sur la bride de son Cheval, lui demanda, en jurant en Ecoissois, s'il vouloit s'aller faire tuer en un moment ; ce qui fit que le Roi fit tourner son Cheval, & que tout le corps de Cavalerie, qu'il commandoit, crut qu'on avoit ordonné de faire demi tour à droite, & se tourna de ce côté-là, où il se mit à courir, comme s'il fuyoit l'Ennemi. Néanmoins ce corps fit alte, par ordre du Roi, peu de tems après ; & le Prince *Robert* revint de la poursuite de la Cavallerie de l'aîle gauche de l'Ennemi, avec celle qu'il commandoit. On la voulut alors engager à charger

la Cavalerie de *Cromwel*; mais sous prétexte qu'elle avoit fait son devoir, de son côté, on ne put jamais l'y obliger. On remarqua que depuis que *Fairfax* & *Cromwel* commandoient l'armée, leurs troupes rompues apprirent à se rallier en attendant de nouveaux ordres, & à retourner à la charge, ce qu'elles ne faisoient point auparavant; au lieu que les Troupes du Roi ne vouloient aller qu'une fois à la charge, dans un jour, & ne se rallioient point, quoi qu'on pût faire, pour les remener au combat. C'est ce qui fit que le Roi abandonna à *Fairfax* le champ de bataille, toute son Infanterie, son Canon & son bagage; où l'on trouva des papiers secrets & des lettres qu'il avoit écrites à la Reine, ou reçues d'elle, dont le Parlement * fit un mauvais usage contre lui, en les publiant. Le Roi se retira avec le débris de ses Troupes, à *Hereford*; où il s'imaginoit de pouvoir former une nouvelle armée, quoi que ce Comté & le voisinage eût été ruiné par ses propres troupes; au lieu de se retirer à l'Ouëst

* On les a fait rimprimer à Londres en 1699, à la fin du 3 Tom. des Mémoires de Ludlow.

l'Ouëst du Royaume , où il avoit une armée toute formée & bien disposée à le défendre. Le Prince *Robert* se retira , de son côté, à *Bristol*.

On peut voir par-là, que de la manière , dont le Roi se conduisoit , & dont il étoit ou gouverné , ou obéi par ses Officiers ; il n'y avoit guere d'apparence qu'il réussît. Des batailles données , par hazard , sans aucun concert entre les Généraux , sans ordre , sans reconnoître l'Ennemi , comme il falloit , & sans se rallier quand on étoit rompu , ne pouvoient guere être que malheureuses.

Cependant on verra , dans nôtre Auteur, les brouilleries, qu'il y avoit parmi ceux du Parti du Roi ; dont chacun cherchoit ses propres interêts, dans l'Ouëst d'Angleterre. Au commencement de Juillet , l'armée de *Fairfax* s'avança dans la Province de Sommerfet, où elle enleva d'abord un Quartier de celle du Général *Goring* , & la mit en suite entierement en déroute ; par la négligence de celui , qui la commandoit , plus propre à commander un Parti , qu'une armée. Il eut le tems de se rafraichir à *Barnstable* , où il se retira sans être

pourfuivi, & où il auroit pû rétablir fon armée; mais il s'amufa lui même à faire la débauche, & lui permit toutes fortes de licences, de forte qu'enfin elle fe trouva réduite prefque à rien. Le Chevalier *Richard Greenvil* ne fe conduifoit pas mieux, & la divifion augmentoit tous les jours, entre les Officiers; fans que le Prince de Galles & fon Confeil puffent ni les appaifer, ni les conduire. Tout cela fervoit à alier les peuples, & à rendre odieux le Roi lui même; comme s'il n'avoit pas eu plus de vertu, que ceux qui le fervoient. Il étoit facile au Parlement de perfuader au Peuple, que fi jamais le Roi, environné de femblables gens, venoit à avoir le deffus, par les armes, l'Angleterre feroit regardée comme un pais de conquête, & perdrait tous fes Privileges.

Quelques uns de ceux du Parti Royal s'appercevant que les chofes alloient trop mal pour eux, penferent en ce tems-là à la paix; & le Prince *Robert* lui même, qui avoit plus de bravoure, que de prudence, fut du fentiment qu'il la falloit faire. Il en écrivit au Duc de *Richemond*, mais le Roi ayant vû cette Lettre,
lui

lui défendit d'y penser ; * parce que dans l'état , où les choses étoient alors , il ne pouvoit esperer qu'une paix honteuse , & qu'il se croyoit obligé , en honneur & en conscience , de ne demander pas moins , que ce qu'il avoit fait demander à *Uxbridge* , & de refuser ce que le Parlement y avoit demandé , quoi qu'il lui en dût coûter. Il écrivit aussi à son fils le Prince de Galles , que dès qu'il se verroit en danger , il eût à se retirer en France ; pour y vivre sous la conduite de la Reine sa Mere , excepté en ce qui concernoit la Religion. Cette Lettre est dattée du 15 d'Août 1645. Sur la fin de Septembre , le Prince *Robert* rendit au Parlement la ville de *Bristol* , qui étoit de la dernière importance & qui , comme on croyoit , auroit pû soutenir un siege de trois , ou quatre mois. Quelques ouvrages , que l'on avoit faits au dehors , avoient été pris l'épée à la main , & avec beaucoup de facilité , ce qui fit tourner la tête à ce Prince. Ce fut un coup fatal au Parti du Roi , & depuis ses troupes furent défaites de tous côtez , comme on le verra dans l'Auteur ;

A 7

car

* - Pag. 678.

car je ne puis pas entrer dans ce détail. Le Roi écrivit * à son neveu une lettre, qui marque en même tems son indignation & sa moderation; dans laquelle il lui ordonnoit d'aller chercher fortune, au delà de la mer. Si l'on s'en peut fier à nôtre Historien, il auroit été plus avantageux, pour le Roi, de n'employer point ses neveux, qui contribuèrent plus que personne à gâter ses affaires, par imprudence, & pour avoir voulu agir trop à leur fantaisie; sans se soucier de prendre le conseil de ceux, qui en savoient plus qu'eux, & sans se mettre en peine des suites.

Le Roi après avoir fait diverses pertes & plusieurs marches, sans savoir trop ce qu'il devoit faire, trouva à propos d'envoyer quelques troupes en Ecosse, au secours du Marquis de *Montrose*; qui étoit le Chef du Parti Royal en ce pais-là, & qui avoit été défait depuis peu, par *David Lesley*. Le Roi déclara le Lord *Digby* Général de ce secours, sans en avoir parlé en son Conseil. Ce Seigneur s'étoit comme rendu maître de l'esprit du Roi, quoi

* *Pag. 694.*

quoi que très-peu propre à lui donner conseil, en des affaires si dangereuses & si difficiles, ni à commander une armée. S'étant mis à la tête de quinze cents Chevaux, avec le Chevalier *Langdale*, qui devoit commander sous lui, & quelque Noblesse Ecoſſoïſe, il marcha droit à *Doncaſter*. Il y apprit qu'il y avoit environ mille hommes de nouvelles levées, pour le Parlement, dans le voiſinage; & il y accourut ſi promptement qu'il eut le bonheur de les diſſiper, & de leur faire mettre les armes bas. Il continua enſuite ſa marche & comme il fut arrivé à *Sherborne*, petite ville du voiſinage, il ſ'y arrêta, pour ſ'y rafraichir. Là il fut averti que quelques Eſcadrons de Cavalerie, ſous le Colonel *Copley*, venoient à lui. Le Lord *Digby* fit ſonner à l'inſtant le boute-ſelle & marcha droit à l'Ennemi, qu'il attaqua bruſquement à la tête de ceux, qui ſe trouverent prêts, ſans attendre le reſté de ſa Cavalerie. Il rompit d'abord quelques Eſcadrons, qui prirent la fuite, par la ville de *Sherborne*, où la Cavalerie Royale, qui y étoit reſtée pour ſ'y rafraichir, ne les eut pas plu-

plûtôt vus, qu'elle crut que son Général avoit été mis en déroute, par *Copley* & se mit aussi à s'enfuir à toute bride. Cela donna lieu à un Escadron de *Copley*, qui n'avoit pas été rompu de charger *Digby*, & ce qu'il avoit avec lui, & de lui donner la chasse jusqu'à *Skipton*. Il y perdit son bagage & ses papiers, dont quelques uns, publiez par le Parlement, donnerent matiere à bien des discours. Cependant ayant rassemblé une bonne partie de ses troupes à *Skipton*, il marcha, au travers des Provinces de Cumberland & de Westmorland, jusqu'à *Dumfree* en Ecosse, sans aucun accident fâcheux. Mais n'y ayant pû apprendre aucunes nouvelles de *Montrose*, & craignant de tomber dans l'armée Ecossoise, qui étoit sur la frontiere, il dit à son monde de se retirer, comme il pourroit. Pour lui, il s'embarqua, avec quelques Officiers, pour l'île de Man & de-là il se retira en Irlande. C'est ainsi que finit le Généralat du Lord *Digby*, qui, comme le dit nôtre Auteur, ne laissoit pas de s'applaudir d'avoir porté son dessein si loin, quoi qu'il n'eût pas réüssi. Il attribuoit à des accidens, dont il ne pouvoit pas ré-

pon-

pondre , les mauvais succès , & les bons à son courage & à sa conduite. Ainsi il trouvoit le moyen de ne se reprocher jamais rien ; mais le mal est que les affaires de son Maître en souffroient.

Le Roi après la perte de la bataille de *Naseby* , se retira de lieu en lieu , & enfin se rendit au mois de Novembre à Oxford ; où il eut le tems de se reposer un peu , & de prendre conseil de divers Seigneurs , qu'il y avoit laissez.

L'AN MDCXLVI. en Fevrier, *Fairfax* défit entierement l'armée du Lord *Hopton* , postée à *Torrington* , dans le Comté de Devon , & cette victoire le rendit dans peu maître de l'Ouëst de l'Angleterre. Le Prince de Galles , qui s'étoit allé promener au Château de *Pendennis* , pour hâter quelques ouvrages , qu'il y faisoit faire , ne s'y crut pas en sureté & se retira sur le milieu du mois de Mars dans l'île de Silly ; où il demeura , jusqu'à ce qu'on eût vû où il pourroit être plus en sureté. Peu de tems après , le Duc d'*Hamilton* , qui avoit été prisonnier dans ce Château & transferé ensuite en celui du *Mont* , fut délivré ; lors que ce Château se rendit au Parlement. Le

Le Roi n'oublia rien alors, pour tâcher de venir à un traité de paix, où il vouloit se trouver en personne, & tâcha même de détacher les Indépendans, qui étoient alors très-puissans, des Presbyteriens; mais tout fut inutile. Les Ecoffois, sollicités par la France & par la Reine, paroissoient disposez à prendre le parti du Roi, à condition qu'il établît le gouvernement Presbyterien en Angleterre; mais le Roi déclara qu'il ne pouvoit consentir à cela, en conscience.

Enfin le Roi ayant ordonné au Lord *Astley* de le venir joindre, avec quelques troupes, pour se mettre en campagne, sans aucun dessein particulier; ce Seigneur fut surpris par les troupes du Parlement, qui le défièrent le 11. d'Avril, comme il étoit en marche, & il fut fait prisonnier. Après cela, le Roi fut entierement hors d'état de se soutenir, ni de rassembler aucunes autres troupes.

X. LE Chevalier * *Dudley Wyatt*, avoit été envoyé par le Lord *Fermyn* qui étoit en France, pour assurer le Prince de Galles, que le Cardinal *Mazarin* avoit promis d'envoyer, en moins de six semaines, cinq mille hom-

* *Liv. X. p. 1. Vol. III. P. 1.*

hommes d'infanterie en Cornouaille. Le Prince les attendit inutilement , jusqu'à son départ pour *Silly*, où il arriva le 14 de Mars, & où il demeura jusqu'au 26 d'Avril , sans en apprendre aucune nouvelle. La vérité est, que le Cardinal n'avoit donné aucun ordre là-dessus , & qu'il avoit seulement dit en général que le Marquis de *Ruvigny* seroit propre à commander les troupes , que l'on pourroit envoyer au secours du Roi d'Angleterre. Ce Lord *Fermyn* , si l'on en croit nôtre Auteur , étoit un homme credule, & en grande faveur auprès de la Reine d'Angleterre, dont il conduisoit néanmoins fort mal les affaires.

Fairfax envoya un trompette au Prince de Galles à *Silly*, pour le sommer de se rendre au Parlement, & le lendemain on vit une flotte de vingt-sept vaisseaux autour de cette Ile; qui auroient pû s'en rendre maîtres, si une violente tempête, qui s'éleva & dura deux jours, ne l'avoit dissipée. Là-dessus le Prince pensa à partir de là, pour aller à *Gersey*, & fit voir aux Seigneurs de son Conseil une Lettre * que le Roi lui avoit écrite,

après

* *Pag.* 3.

après la bataille de *Naseby*, où il lui disoit, que s'il arrivoit que les Rebelles le fissent prisonnier (lui Charles I.) il lui défendoit sur peine d'être privé de sa bénédiction de faire aucun traité avec eux, qui ne fût pas honorable, & sûr pour sa personne, ou qui dérogeât à l'autorité Royale; parce que plus il témoigneroit de confiance, plus son pere seroit en sûreté. Il parut, par l'événement, qu'il se trompoit en toutes manieres; & il est surprenant qu'il pût s'imaginer de pouvoir faire un traité avantageux, après avoir fait tant de pertes, & avoir vû l'éloignement, où ses ennemis étoient de traiter avec lui.

Le Prince se rendit le 27. d'Avril à *Gersey*, & dès lors la Reine fit tout ce qu'elle put, pour le faire aller en France. Son Conseil s'y opposa, mais enfin la Reine l'emporta, comme on le verra. Il reçut à *Gersey* une lettre du Roi, qui lui recommandoit, entre autres choses, d'être constant dans sa Religion, & lui défendoit d'écouter *les superstitions Romaines*, (c'est ainsi qu'il parloit) parce que s'il ne le faisoit, il confirmeroit les calomnies, que l'on répandoit en Angleterre, contre son Pere.

Mais

Mais Charles n'eut pas beaucoup d'égard, pour ce dernier avis.

Le Lord *Digby* alla trouver ce Prince, quelque tems après à *Gersey* & entreprit de lui persuader d'aller en Irlande; où tout étoit, disoit-il, disposé à le bien recevoir, & où il y avoit une armée de dix-mille hommes, prête à passer en Angleterre. Comme il vit que le Prince de Galles n'étoit nullement disposé à aller en Irlande, sans le consentement du Roi, & de la Reine; il se mit dans la tête de le persuader à la Reine elle même. Il alla à Paris pour cela, où la Reine goûta ce qu'il disoit, touchant la priere, que l'on pourroit faire au Roi de France d'envoyer du secours en Irlande. Mais elle ne voulut pas consentir à y envoyer son fils, qu'elle souhaitoit d'avoir auprès d'elle. Il négocia aussi avec le Cardinal *Mazarin*, qui étant informé de son foible, le reçut très-bien & qui lui fit de grandes promesses. Mais il jugeoit qu'il falloit que le Prince de Galles allât demeurer en France, après quoi l'on enverroit en Angleterre un Ambassadeur au Roi & au Parlement, pour les accommoder, ou pour déclarer la guerre au Parle-

22 BIBLIOTHEQUE
lement, au nom du Roi de France.
Il ajouta que la Reine d'Angleterre
nommeroit cet Ambassadeur, à qui
Mylord *Digby* donneroit les instruc-
tions, qu'il jugeroit à propos, de
concert avec cette Princesse; & que
si sa négociation ne réussissoit pas,
on leveroit promptement une armée
assez forte, pour y mettre le Prin-
ce de Galles à la tête, afin qu'il
allât délivrer le Roi son Pere.

Digby se laissa gagner par les beaux
discours du Cardinal, qui ne fit au-
tre chose que lui faire toucher six
mille pistoles, comme pour envoyer
en Irlande; mais *Digby* en avoit assez
besoin, pour s'équiper lui même.
Il retourna à *Gersey*, pour persua-
der au Prince de Galles de se retirer
incessamment en France & raconta à
ceux qui étoient avec lui, entre les-
quels étoit l'Auteur de cette histoire,
ce que le Cardinal avoit promis;
mais il ne put gagner nôtre Auteur,
comme on le verra dans l'Origina-
l.

Cependant le Roi avoit négocié
avec les Ecoissois, par le moyen d'un
nommé *Montrevel*, qui prenoit le
titre de *Résident de sa Majesté très-
Chrétienne en Ecosse*. Ceux qui com-
man-

mandoient l'armée Ecoſſoïſe lui promirent de bouche de traiter le Roi, comme leur Souverain, s'il vouloit ſe remettre entre leurs mains; & *Montrevel* le promit, avec le conſentement des Généraux Ecoſſoïſes & ſur leur parole, au Roi, par un écrit ſigné de ſa main le 11. d'Avril. 1646. & comme au nom du Roi & de la Reine de France; au lieu qu'il auroit fallu que ce fuſſent les Ecoſſoïſes, qui l'euffent promis eux mêmes, & qui euſſent ſigné leurs promeſſes.

Cependant le Roi ne ſâchant plus de quel côté ſe tourner, partit ſur cette promeſſe, avec deux perſonnes ſeulement, & ſe rendit, quelques jours après, dans l'armée Ecoſſoïſe, qui aſſiégeoit *Newark*, où le Général, & les Commiſſaires parurent extrêmement ſurpris, de voir le Roi; qu'ils ne croyoient peut-être pas capable de ſe remettre entre leurs mains, ſur la parole de *Montrevel*, ſans avoir d'aſſurance par écrit des Ecoſſoïſes eux mêmes. Ils en envoyèrent d'abord avertir le Parlement d'Angleterre, qui fut auſſi embarrasſé, ſur ce qu'il avoit à faire; mais qui étant raſſuré, par les Commiſſaires Ecoſſoïſes, qui étoient à Londres, écrivit à l'armée

24 BIBLIOTHEQUE
mée Ecoffoise d'attendre ses ordres & de garder bien le Roi, en attendant. Ils le traitoient assez respectueusement, mais ils affectoient d'ailleurs de ne dépendre nullement de lui, dans leur conduite. Le Roi craignant que *Fairfax*, qui assiegeoit Oxford, ne vînt joindre l'armée Ecoffoise & ne se rendît maître de sa personne, donna ordre au Lord *Bellasis* de rendre *Newwark* aux Ecoffois; ce qui ayant été exécuté, il se retira à *New-castle* avec l'armée.

„ C'étoit l'usage alors, dit nôtre
„ Auteur, que les premières nouvelles des événemens extraordinaires se publioient dans les Chaires;
„ & l'on pouvoit juger par-là de ce qui se feroit dans le Parlement, ou dans le Conseil d'Etat. Le premier Sermon, qui fut prêché devant le Roi, dès que l'armée Ecoffoise marcha vers *Newcastle*, fut sur 2. Sam. XIX, 41, 42, 43. où il y a la contestation, qui s'éleva entre la Tribu de Juda & les autres, sur ce que celle de Juda ramena David, sans les attendre. Le malheur est que ni les Ecoffois, ni les Anglois ne pensoient nullement au rétablissement du
du

du Roi. Quoi que le Prédicateur dît que les Ecoſſois avoient deſſein de retenir leur Roi & d'y demeurer attachez ; on empêcha que *Montrevel* ne le vît, on ſe moqua des plaintes qu'il fit qu'on lui manquoit de parole , & on dit à *Jean Ashburnham* , qui étoit venu avec le Roi, de ſe retirer ; ce qui fit que l'un & l'autre s'en allerent en France.

Peu de tems après , le Prince de Galles ſe laiffa perſuader par les Lords *Fermyn* & *Digby* d'aller en France , malgré les autres Seigneurs de ſon Conſeil ; qui s'y oppoſerent en vain, & qui crurent que dès lors la com-
miſſion , qu'ils avoient de l'accompagner, pour lui ſervir de Conſeil, étoit finie.

Le Parlement d'Angleterre ayant demandé le Roi aux Ecoſſois , le Conſeil d'Ecoſſe le refuſa d'abord , avec aſſez de courage ; mais on ne laiſſoit pas de tenir le Roi , comme priſonnier , & l'on exigea même de lui , qu'il ordonnât au Marquis de *Montroſe* de poſer les armes, ce qu'il fit. Peu de tems après il ordonna la même choſe à ceux , qui tenoient Oxford pour lui, & à quelques autres garniſons , qui ſe rendirent par ſon

ordre , les unes après les autres. Ainsi le Roi se trouva entièrement desarmé & à la discretion de ses Sujets; sans avoir néanmoins gagné leur affection , par cette espee de confiance. Les Ecoissois employèrent toutes sortes de moyens , pour persuader au Roi de détruire l'ordre Episcopal en Angleterre; & l'on croit que s'il l'avoit voulu faire, ils se seroient déclaréz tout de bon pour lui, & qu'il auroit même trouvé un parti qui lui auroit été favorable dans le Parlement d'Angleterre. Mais il ne voulut jamais racheter son rétablissement à ce prix-là, & il disputa même fortement contre les Ministres Presbyteriens, sur cette matiere. Notre Auteur dit de plus qu'il convainquit l'un des principaux , nommé *Alexandre Henderson*, qui étoit entré dans toutes leurs intrigues , & qui mourut bientôt après de chagrin. En effet il n'y avoit point de bonnes raisons de détruire l'ordre Episcopal, là où les Evêques recevoient la Réformation; & il y en avoit plusieurs très-fortes de ne pas s'éloigner de l'ancienne maniere du gouvernement Ecclesiastique , pour introduire le Presbyteranisme.

Pen-

Pendant ce tems-là , le Président *de Bellievre*, Ambassadeur de France, étoit arrivé à Londres, où au lieu de parler vigoureusement au Parlement, comme le Cardinal l'avoit promis au Lord *Digby*, il lui faisoit sa cour, & fréquentoit avec soin les principaux du Parti Presbyterien & les Commissaires d'Ecosse ; qui lui firent entendre que si le Roi ne consentoit pas à la destruction de l'Episcopat, & à l'alienation des terres, qui appartenoient aux Eglises Cathedrales, comme le Parlement le trouveroit à propos, on ne pouvoit rien faire pour lui. L'Ambassadeur le proposa au Roi, & la Reine même l'en fit presser ; mais le Roi rejetta tout ce qu'on lui disoit, avec indignation. Il est étonnant qu'étant dans cette disposition, il se fût mis entre les mains de gens, qui ne pouvoient pas manquer de s'en choquer, & de le regarder comme un ennemi irréconciliable. Il esperoit apparemment de venir à bout, par sa constance, de l'entêtement de ses Sujets, qu'il ne connoissoit pas assez. Autrement il auroit mieux valu sortir d'Angleterre, que de s'y exposer, comme il faisoit.

Ainsi Mr. de *Bellievre* ne put rien faire en Angleterre, pour le Roi. Le Prince de Galles, qui étoit allé en France, fut assez mal reçu à Paris, quoi que l'on eût paru souhaiter, qu'il y allât. Notre Historien croit que le Cardinal *Mazarin* l'y attira, pour faire plaisir au Parlement, & aux Officiers de l'Armée, qu'il craignoit; parce que le Prince leur donneroit moins d'ombrage, étant en France, qu'ailleurs, & qu'il jetta dès lors les fondemens de la bonne correspondance, qu'il entretint depuis avec *Cromwel*. C'étoit pour cela qu'on avoit très-peu d'égard en France pour ce Prince, pour l'entretien duquel on ne fit qu'augmenter un peu la pension de la Reine sa mere.

Le Chancelier ne peut pardonner cela à la France; mais je ne sai si un Prince de France, qui, dans un semblable cas, se seroit retiré en Angleterre, y auroit été beaucoup mieux reçu. Les François étant Catholiques Romains, n'avoient pas plus de respect pour les Evêques d'Angleterre, qu'ils regardoient comme *hérétiques*, selon leurs principes; que pour les Presbyteriens, qui ne leur étoient pas plus odieux, pour quelques de-
grez

grez d'hérésie de plus. Dans cette disposition , ils se moquoient de la constance du Roi , & ils ne croyoient pas devoir s'engager dans une guerre, pour faire seulement que le gouvernement d'un pais hérétique fût Episcopal ; car enfin il leur sembloit que c'étoit là tout l'obstacle , que le Roi mettoit lui même à son rétablissement. D'ailleurs , selon les maximes ordinaires de la Politique , les divisions , qui sont parmi les Voisins , passent pour être avantageuses aux États Voisins , pourvu qu'ils ne s'en mêlent point. Je doute fort qu'un Roi d'Angleterre, ou ses Ministres, s'attirassent beaucoup d'honneur, en ce pais-là ; en tâchant de rétablir la paix en France , si elle étoit divisée de la même maniere. La Reine *Elizabeth* ne s'empressa jamais beaucoup , à mettre la paix dans les Pais-bas , & personne ne la blâma pour cela ; que les Espagnols , qui y avoient intérêt , & qui néanmoins en usèrent de même à son égard , en Irlande. Nôtre Chancelier auroit donc pû faire grace en cela au Cardinal *Mazarin* , & n'exiger pas de lui une générosité ; que l'on n'exige ordinairement d'aucun Ministre , ni d'aucun Prince.

Le Parlement d'Angleterre fit des propositions de paix au Roi, qui contenoient la destruction de la Hierarchie Episcopale & des concessions defavantageuses à l'autorité des Rois. Le Chancelier d'Ecoffe les appuya très-fortement, & parla au Roi en termes très-durs. Mais le Roi fut inflexible, quoi qu'il n'eût aucune esperance de secours, qui eût au moins quelque vrai-semblance.

Le Parlement d'Angleterre demanda de nouveau que les Ecoffois lui livrassent la personne du Roi, avec promesse de le bien traiter; & les Ecoffois parurent s'en choquer. Il y eut quelques paroles assez dures, des deux côtez; mais deux cents mille Livres Sterling payées aux Ecoffois, les appaierent; & ils livrerent leur Roi, au mois de Janvier de l'an 1647. On le conduisit de *New-castle* à *Holmby*, dans la Comté de *Northampton*, avec une bonne garde, & des Commissaires, pour veiller sur tout ce qui se passoit. Ils le traitoient avec assez de respect & lui laissoient assez de liberté; excepté qu'ils ne lui permettoient pas d'avoir auprès de lui des gens, en qui il pût se fier, & qu'ils lui donnoient des Mi-
ni-

nistres Presbyteriens, au lieu de les Chapelains Ordinaires. Aussi ne voulut-il pas assister à leurs dévotions. Il se contenta de lire lui même, dans sa Chambre, son livre des *Communes Prières*.

La guerre étant finie de la sorte, les Chefs des Presbyteriens penserent à diminuer l'armée, que le Parlement entretenoit; en cassant quelques troupes & en envoyant quelques autres en Irlande. * Mais l'Armée, étoit pleine de Fanatiques, qui n'approuvoient nullement le Gouvernement Presbyterien, déjà établi, & qui ne pouvoient souffrir que le Parlement, qui ne s'étoit élevé, que par leur moyen, au degré d'autorité qu'il avoit, les congédiât quand il le trouveroit à propos. Elle ne goûtoit point un projet, qui l'auroit entièrement soumise à la discretion des Presbyteriens, de qui elle n'avoit pas sujet de s'attendre à rien de favorable. *Cromwel*, qui y avoit un très-grand pouvoir, échauffoit sous main les esprits de ces gens-là contre le Parlement. Lui & ses Officiers prêchoient & prioient publiquement, devant leurs Compagnies, & n'em-

B 4

ployoient.

* *Pag. 42.*

ployoient dans leur armée ; que peu
 ou point de Chapelains ; excepté ceux
 qui faisoient de violentes invectives
 contre le Presbyteranisme , comme
 plus tyrannique que l'Episcopat. Le
 commun des Soldats , aussi bien que
 les Officiers , ne se contentoit pas de
 prêcher dans l'armée ; mais montoit
 encore en Chaire , dans toutes les
 Eglises , où il se trouvoit , & prêchoit
 au peuple , qui devenoit inspiré com-
 me eux , sans en excepter même les
 femmes. „ Cela causoit , dit l'Au-
 „ teur , autant de disputes & de des-
 „ ordre dans les sentimens de la Re-
 „ ligion , qu'il y en avoit dans le
 „ Gouvernement Civil. On ne souf-
 „ froit pas qu'on fît querelle à per-
 „ sonne , pour aucun sentiment de
 „ Religion , publié de bouche , ou
 „ par écrit , quelque profane , héré-
 „ tique , ou plein de blasphemes
 „ qu'il fût ; ce qui étoit , disoit-on ,
 „ *contraindre l'esprit*. On ne parloit
 „ alors , que de la liberté de conf-
 „ science , & c'étoit la matiere sur la-
 „ quelle on disputoit le plus ; pen-
 „ dant que le Parti Presbyterien pro-
 „ cedoit avec autant d'aigreur contre
 „ les autres Sectes , comme enne-
 „ mies de toute pieté , que contre le
 „ Parti

„ Parti des Prélats. Comme les
 „ Presbyteriens étoient les plus forts,
 „ dans les deux Chambres du Parle-
 „ ment ; ils croyoient de pouvoir ré-
 „ former l'Armée , & de la mettre sur
 „ un autre pied.

Le Fanatisme , qui regnoit alors en Angleterre , & qui regne encore parmi les Quakers , sembloit tirer sa premiere origine d'une opinion , qui y étoit commune , en ce tems-là. C'est que le S. Esprit fait tout ce que nous paroiffons faire de bon , & qu'il ne fait qu'employer nôtre esprit & nos organes , que comme de simples instrumens. Dans cette supposition , dès qu'on croit avoir dit , ou fait quelque chose de bon , on se regarde comme une espece de Prophete ; & même quand on croit que ce qu'on veut dire ou faire est bon , on s' imagine d'être inspiré & autorisé de Dieu par-là , à faire & à dire tout ce qu'on trouve à propos. Dès lors on considere ceux qui s'opposent à ces prétendues inspirations , comme des profanes & des impies ; & si le temperament de ceux , qui ont de semblables pensées , se trouve porté à la mélancholie , & accompagné d'une imagination un peu forte ; ils se trompent

premierement eux mêmes, & ensuite ils jouënt si bien le personnage d'inspirez, que la multitude s'y laisse prendre. Après quoi des gens sans conscience & sans Religion les imitent, pour parvenir à leurs fins, sous prétexte de Religion. Si on étoit bien persuadé que nous sommes les auteurs de nos actions, & qu'elles ne sont bonnes qu'autant qu'elles sont conformes au Bon-sens & aux Loix de l'Evangile, selon lesquelles il faut que nous en puissions rendre compte à tout le monde; on étudieroit avec plus de soin ces Loix, on les observeroit mieux, & on ne s'imagineroit pas ridiculement d'être Prophete, quand on est insensé. On n'entreprendroit pas, de faire passer tout ce que l'on regarde comme bon, pour des lumieres divines, auxquelles tout le monde doit se soumettre. Les fourberies, sous le manteau de la Religion, deviendroient infiniment plus rares & cesseroient enfin tout à fait.

La liberté de Religion, qui est dans le fonds un principe du Christianisme, ne consiste pas à pouvoir débiter des rêveries, comme inspirées; c'est là une liberté d'extravaguer, & non d'obeir à l'Evangile. Elle consiste à n'être obli-
gé

gé d'obeir à aucunes Lois, comme nécessaires au Salut, qu'à celles de Jesus-Christ. Si sous prétexte d'empêcher le Fanatisme, on fait, en matieres de Religion, des Lois autres, que celles de Jesus-Christ, & qu'on les soutienne par la force; on autorise tout ce qui accommode ceux, qui ont la force en main, sans avoir d'égard au Vrai & au Faux. Les Mahometans ont droit de faire ce qu'ils font, en soutenant leurs sentimens, par la violence, sans souffrir qu'on s'y oppose par des raisons. Les Chinois & tous les autres Idolatres ont sujet d'en faire autant, chez eux. En un mot, les sentimens du plus fort seront les meilleurs, par tout; & la Religion deviendra une cabale d'Etat, telle que la décrivent les Libertins & les Athées.

Pour moi, j'avouë que je suis persuadé que la liberté de raisonner, & de rechercher la Verité, en matieres de Religion, par des voies conformes au Bon-sens, bien loin de causer des desordres, apporteroit par tout la Vérité & la Paix : qui ne sont bannies de tant de lieux, que parce que l'on employe l'Autorité & la Violence, pour soutenir des choses incompatibles

36 BIBLIOTHEQUE
bles avec les lumieres de la Raison
& de la Révelation , que l'on ne
pourra jamais éteindre parmi les hom-
mes. C'est ce contraste perpetuel de
l'Autorité & de la Force , avec la
Raison & la Révelation , qui est la
cause des disputes ; qui ne finiront
que lors que le Fanatisme & la Ty-
rannie ne seront plus parmi les Chré-
tiens. Peutêtre finiroient elles en-
core, si les Chrétiens devenoient par
tout, comme ils sont en Moscovie ;
mais il vaut , ce me semble, infiniment
mieux que nous soyons divi-
sez, que si nous devenions tous bê-
tes.

Le Fanatisme des Presbyteriens &
des Indépendans, du tems de *Crom-
wel*, soit qu'il fût de bonne foi, ou
seulement feint, ne venoit que de ce
qu'on ne vouloit pas raisonner en
matieres de Religion, ni s'appliquer
aux voies raisonnables pour parvenir
à la connoissance du sens de la Réve-
lation Divine; sous prétexte des ins-
pirations, dont on se flattoit, ou
que l'on faisoit semblant d'avoir. La
violence, que l'on vouloit employer,
pour soutenir un Fanatisme, contre
un autre, étoit injuste en elle même
& propre à faire soulever l'Armée,
con-

contre une autorité usurpée de juger souverainement des sentimens que chacun doit avoir ; & à laquelle les Presbyteriens n'avoient pas plus de droit, que les Indépendans.

Dès que le Bon-sens & l'étude raisonnable de l'Ecriture Sainte rentrerent en Angleterre, le calme s'y rétablit , avec l'ancien Gouvernement ; & il s'y conservera , tant que l'on suivra les mêmes maximes, sans qu'il soit besoin d'aucune violence. Pour revenir à nôtre Auteur , il remarque que la mort du Comte d'*Essex*, qui arriva en ce tems-là, servit beaucoup à augmenter l'autorité de *Cromwel*, qui étoit Chef de l'armée, quoi que *Fairfax* eût le titre de Général. Il avoit peu de credit, que le Comte d'*Essex* avoit dans le Parlement ; quoi qu'il n'eût pas beaucoup d'estime pour sa personne , dont nôtre Historien donne un assez mauvais caractère.

Ce fut alors que l'Armée , pour s'opposer, avec plus de facilité, aux résolutions du Parlement , & pour contrebalancer son autorité, établit un Conseil général de ses Officiers, qui répondoit à la Chambre des

Seigneurs, & une autre Assemblée composée de Caporaux & de Sergens, ou tout au plus d'Enseignes; à qui on donna le nom d'*Agitateurs*, qui furent comme la Chambre des Communes.

CES gens-là* s'assemblerent, pour prévenir le dessein que le Parlement avoit de licentier l'Armée, & convinrent entre eux „ de ne point se
 „ séparer , qu'ils ne fussent payez
 „ de tous leurs Arrerages , & que
 „ l'on n'eût pourvu à la liberté de
 „ conscience ; qui étoit , disoient-
 „ ils, le sujet de la guerre & pour
 „ lequel quantité de leurs amis a-
 „ voient perdu la vie, & eux mê-
 „ me répandu une grande partie de
 „ leur sang. Ils ne prétendoient
 „ pas que le Parlement les regardât
 „ comme une troupe de *Fanissaires*,
 „ levez pour se battre pour lui, en ver-
 „ tu de la paye qu'ils en recevoient;
 „ mais qu'ils avoient pris volontaire-
 „ ment les armes, pour défendre la li-
 „ berté de la Nation, dont ils faisoient
 „ une partie. Pour cela, ils étoient
 „ résolus de ne point poser les armes,
 „ que le Parlement n'eût pourvu à
 „ tous les griefs de la Nation. Ils se
 „ plai-

* En 1647.

plaignoient aussi de ce qu'on avoit mis en prison , quelques soldats , qui ne devoient être justiciables , que du Conseil de guerre. Ils mirent ensuite tout cela , sur le papier , en forme de Déclaration faite au nom de l'Armée , & la firent présenter à la Chambre des Communes , par trois , ou quatre d'entre eux. L'Armée publia encore une défense de ses procédures qu'elle adressa à son Général ; qui écrivit une lettre à un membre du Parlement , où il se plaignoit de ce que cette Assemblée recevoit des requêtes faites dans Londres , & dans d'autres Comtez du Royaume , contre l'Armée , & qu'elle trouvoit mauvais que les Officiers lui en présentassent de semblables.

Le Parlement , choqué de cette conduite de l'Armée , fit une résolution , par laquelle il fut ordonné que tout soldat , qui refuseroit d'aller en Irlande , seroit cassé. Là dessus l'Armée se mutina & demanda à être payée des Arrerages , qui lui étoient dûs ; & on ne put l'appaiser , qu'en faisant rayer des Journaux des deux Chambres, la résolution, dont je viens de parler. Le
Par-

Parlement nomma aussi des Commissaires , pour traiter avec les Commissaires de l'Armée ; ce qui l'égalait en quelque sorte avec le Parlement , & fit que *Fairfax* prit des manières plus hautaines. Pour *Cromwel* , qui étoit l'homme du monde le plus dissimulé , il faisoit alors semblant d'être fort irrité contre l'Armée & même d'en avoir peur ; jusqu'à pleurer amèrement des malheurs , qui pouvoient arriver , par ces brouilleries à la Nation Angloise. Cependant on savoit très-bien que les Officiers & les Agitateurs les plus mutins étoient dans ses intérêts.

Quelques uns des principaux Membres de la Chambre des Communes résolurent entre eux , de faire en sorte qu'on l'envoyât à la Tour ; lorsqu'il se rendroit à la Chambre , où il ne manquoit point d'aller. * Mais *Cromwel* en ayant été averti pensa à se retirer à l'Armée , quoi qu'il se plaignît de ce qu'il n'y avoit aucune autorité. Comme on l'attendoit à tous momens à la Chambre , on apprit qu'il étoit parti à l'aube du jour , avec un seul valet , pour aller à un lieu , où il avoit donné rendez-vous

* C'étoit le 13 de Juin 1647.

à quelques régimens de Cavalerie. Il écrivit de là une lettre à la Chambre , par laquelle il lui témoignoît qu'il s'y étoit rendu subitement; parce qu'il croyoit pouvoir ramener les esprits des Soldats , & qu'il leur conseilloit de renvoyer le Général & les autres Officiers , qui étoient du Parlement , à leurs quartiers , afin de donner un rendez-vous général à l'Armée , pour l'appaiser tout à fait.

Le même matin , que *Cromwel* quitta Londres , un certain *Cornet Joyce* , qui avoit été Tailleur , & qui étoit l'un des *Agitateurs* de l'Armée , se rendit à *Holmby* , où étoit le Roi. *Joyce* étoit à la tête de cinquante chevaux, & y arriva à la pointe du jour; & sans que personne de la Garde à pied & à Cheval , qui étoit là , s'y opposât , il alla , avec deux ou trois de ses Camarades , droit à la Chambre du Roi , où il heurta à la porte , & dit qu'il avoit à lui parler. Le Roi se leva & ordonna qu'on ouvrît la porte , n'étant qu'à demi habillé , de peur qu'on ne la rompît. *Joyce* & ses Camarades entrèrent le chapeau bas & le pistolet à la main , & *Joyce* dit au Roi , *qu'il falloit qu'il vînt avec lui*. Le Roi ayant demandé où ?
il

il répondit , à l'Armée. Et où est l'Armée? dit le Roi. Nous vous menerons où elle est , répondit-il. Le Roi demanda de plus , par quelle autorité ils venoient ; & Joyce , en montrant son pistolet , répondit , par celle-ci , & pria Sa Majesté de se faire promptement habiller, parce qu'il étoit nécessaire qu'il se hâtât. Les autres soldats ne dirent rien , & Joyce d'ailleurs ne maltraita pas le Roi. Ce Prince dit , qu'il ne pouvoit pas quitter ce lieu là , sans le communiquer aux Commissaires du Parlement, entre les mains de qui il avoit été remis, & ordonna qu'on les appellât. Les Commissaires , aussi surpris que le Roi, vinrent & demanderent à Joyce , s'il avoit des ordres du Parlement ? Non , dit-il. En avez vous donc du Général? repartirent ils. Non, dit Joyce. Et par quelle autorité venez vous donc ? reprirent les Commissaires. Par celle-ci , répondit-il, en levant son pistolet. Ils dirent qu'ils en écrivoient donc au Parlement , pour savoir sa volonté , & Joyce replica qu'ils le pouvoient faire , mais qu'il falloit que le Roi vînt tout à l'heure avec lui. Il l'emmena ensuite à Newmarket, à plus

de

de vint milles de-là ; & ce ne fut pas sans qu'on fût en peine pour la personne du Roi , parce que ces cinquante chevaux avoient été détachés de divers corps , & que *Joyce* n'étoit point leur Officier.

Le Parlement , qui s'étoit flatté que l'armée lui obeiroit constamment , se trouva fort embarrassé , quand il apprit ces nouvelles , & il fut encore plus en peine , quand il entendit dire que l'Armée marchoit pour s'approcher de Londres. Il fut résolu qu'il s'assembleroit le lendemain , qui étoit un Dimanche & que l'on mettroit sous les armes toute la milice de la ville , pour garder les lignes , que l'on avoit faites autrefois contre le Parti Royal. On envoya aussi ordre à l'Armée de n'avancer pas plus près que de vint cinq milles de Londres , & de rendre le Roi aux Commissaires , qui en avoient eu la garde ; mais on reçut pour réponse du Général que l'Armée s'étoit déjà avancée , jusqu'à *S. Albans* , avant que l'ordre du Parlement arrivât , & que pour le Roi , on ne manqueroit pas d'avoir soin de sa personne.

On traita en effet le Roi mieux qu'au-

qu'auparavant, on lui permit d'avoir quatre de ses anciens Chappelains, on ne fit aucun mal à ceux qui avoient été de son Parti, & l'Armée fit une requête au Parlement, pour le prier d'avoir soin des droits du Roi. Cependant l'Armée & le Parlement se brouillerent toujours plus, comme on le verra dans l'Auteur, & le Parlement perdit peu à peu toute son autorité. La ville de Londres, qui l'avoit soutenu, fut aussi obligée de se soumettre à l'approche de l'Armée, qui vint jusqu'aux bruyeres de *Honslow*, forte de vingt mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, avec un train d'artillerie & tout le reste qui a accoutumé d'accompagner une armée de cette sorte. Le Roi fut aussi conduit à Hamptoncourt, où il fut aussi bien traité, qu'il avoit accoutumé de l'être, dans les meilleurs tems. Les Orateurs des deux Chambres, le Comte de *Manchester*, & *Lenthall*, se retirerent alors du Parlement à l'Armée, sous prétexte que les tumultes de la ville de Londres ne permettoient pas que l'on y pût demeurer en liberté; mais, comme croit nôtre Auteur, pour avoir part

au

au Traité, qu'ils croyoient que les Officiers de l'armée alloient faire.

Le Général les conduisit lui même , avec quelques autres membres du Parlement , à leurs Chambres, & l'Armée étant passée au travers de la ville de Londres , prit ses quartiers tout autour ; & même on plaça quelques Regimens, dans la Ville, comme pour servir de garde au Parlement , mais dans le fonds pour être maître de tous les deux.

Le Roi étoit cependant traité, avec respect à Hamptoncourt , où *Cromwel* lui même alloit souvent & s'entretenoit plus long-tems avec Sa Majesté, qu'il n'avoit accoûtumé auparavant. On lui permettoit d'y faire venir trois de ses enfans , les Ducs d'*York*, & de *Glocester* & la Princesse *Elizabeth*, qui étoient alors entre les mains du Parlement. Il avertit un jour le Duc d'*York*, qui n'avoit que quatorze ans , que s'il voyoit que l'armée commençât à l'empêcher de le venir voir, & à en user plus mal, il tâchât de se retirer en Hollande. Il défendit aussi à la Princesse *Elizabeth*, qui avoit un an ou deux, moins que le Duc, de se marier, sans le consentement de la Reine sa mere & du Priu-

Prince son frere , & lui ordonna de leur obeir ; sinon qu'il ne vouloit pas qu'elle obeît à la Reine , en matieres de Religion. Le Roi exhorta aussi le jeune Duc de *Gloucester* , qui n'avoit que sept ans , à demeurer ferme dans la Religion , & à respecter ses freres , qui devoient tous deux passer avant lui , à l'égard de la Couronne. On verra le détail de ces remontrances dans l'Auteur.

On permettoit alors au Roi de voir ses anciens serviteurs & le Lord *Capel* , qui étoit venu de *Gersey* , eut le moyen de l'instruire de tout ce qui s'y étoit passé. Le Roi écrivit en suite au Chancelier de l'Echiquier une lettre pleine d'amitié & lui envoya des mémoires de ce qui s'étoit passé , depuis qu'il avoit laissé Sa Majesté à *Oxford* , & les plus importans événemens des années 1644 & 1645. dont le Roi avoit fait faire une Relation , qu'il corrigea de sa propre main.

Peu de tems après , l'Armée ayant réduit le Parlement à ne vouloir que ce qu'elle trouvoit à propos , les Officiers commencerent à se rendre plus rarement à *Hamptoncourt* , & l'on ne regarda plus d'aussi bon œuil les ser-

serviteurs du Roi , entre lesquels étoient *Berkley & Asbburnham* ; qui aiderent ensuite le Roi à se retirer de là , mais qui le firent entrer , par imprudence , dans une autre prison , beaucoup plus fâcheuse.

En ce tems-là , il s'éleva un nouveau parti dans l'armée , qu'on nomma les *Levellers* ; comme qui diroit, les *égaliseurs* ; parce que ces gens prétendoient mettre toutes les conditions * au niveau , & parloient fort mal du Parlement , des Seigneurs & des Officiers mêmes de l'Armée. L'Auteur ne sait, si ce fut là un effet de l'esprit artificieux de *Cromwel*, qui vouloit abattre ceux qui étoient au dessus de lui , pour s'élever ensuite sur leurs ruines ; ou si ce fut une sorte de Fanatisme d'alors. Quoiqu'il en soit , ces gens-là incommoderent *Cromwel* dans la suite , & furent cause qu'on redoubla la garde du Roi.

On avertit ce Prince qu'il devoit penser à se sauver , avant qu'il fût plus resserré ; car on lui permettoit encore de prendre l'air , comme il le trouvoit à propos. Le Roi suivit cet avis

* Level signifie en Anglois un niveau, comme libella en Latin.

avis le 21. de Novembre 1647. accompagné du *Chevalier Jean Berkley*, de *Jean Asbburnham* & d'un nommé *Legg*. Il laissa deux lettres sur sa table, écrites de sa main, dont l'une s'adressoit au Parlement & l'autre au Général de l'Armée. Le Roi disoit dans ces lettres, qu'il ne s'étoit retiré, que de peur d'être assassiné, par quelques personnes mal-intentionnées, & qu'il demeureroit caché jusqu'à ce que le Parlement eût pris des mesures propres, à procurer la paix & le bonheur du Royaume.

Asbburnham, qui conduisoit toute cette affaire mena le Roi dans *Hampshire* près de la mer, & le Roi lui ayant demandé où étoit le vaisseau? les autres en conclurent, que le Roi avoit dessein de s'embarquer. *Asbburnham* s'en alla alors, je ne sai où, & revint ensuite, sans aucune nouvelles du vaisseau. Ils trouverent à propos de se retirer à *Tichfield*, maison du Comte de *Southampton*, où ils furent bien reçus de la mere du Comte, qui y étoit seule, avec quelque peu de domestiques. En consultant là de ce qu'ils feroient, *Asbburnham* parla d'aller à l'île de *Wight*, où un Colonel nommé *Hammond*,
neveu

neveu du célèbre Théologien de ce nom, commandoit, pour le Parlement. *Asburnham* & *Berkley*, qui ne connoissoient que très-peu cet homme, & qui sembloient être pleins d'un esprit d'étourdissement, furent à l'île de *Wight*; & sans qu'il leur eût donné aucune parole positive, ils l'amenerent au Roi, qui s'aperçut bien qu'il étoit perdu. *Asburnham* offrit là dessus de tuer *Hammond*, mais le Roi, qui n'étoit pas un homme propre à trouver des expédiens, ne voulut pas, & se remit entre ses mains. *Hammond* le conduisit dans l'île & le logea dans le Château de *Carisbrooke*, d'où il ne sortit, que pour être conduit à la mort. Ce Colonel dépendoit entierement de *Cromwel*, qui lui avoit fait épouser une fille du fameux *Jean Hamlden*.

La conduite d'*Asburnham* & de *Berkley* pourroit passer pour une trahison, s'ils n'avoient pas toujours été attachez au Parti Royal, comme l'Auteur le remarque. On pourroit voir ce qu'il dit pour les justifier; mais on ne les peut pas regarder, comme des gens, qui aient eu la moindre prudence, en une occasion si délicate. Ce fut le malheur de

Tome XIX. C Char-

Charles I. de n'avoir autour de lui, que des gens sans conduite, & dont il n'étoit pas en état de redresser les fautes.

Dès que l'on fut que le Roi s'étoit sauvé, le parti de l'Armée dans le Parlement en fut extrêmement en peine; mais deux jours après *Cromwel* ayant reçu des nouvelles de *Hammond*, qui lui promettoit de garder le Roi, en toute sûreté, il les communiqua à la Chambre des Communes, qui se calma. *Cromwel* eut aussi de la peine à arrêter le cours d'une sédition, que les *Levellers* avoient excitée dans l'armée, & il eut besoin de toute son adresse & de tout son courage, pour faire rentrer ces gens-là dans leur devoir.

Le Parlement voulut alors obliger le Roi de signer quatre Actes. Dans le premier, il avouoit qu'il avoit fait la guerre au Parlement, & se rendoit coupable de tout le sang, qui avoit été répandu; par le second il détruisoit entièrement le Gouvernement Episcopal, & accordoit les terres, qui appartenoient aux Eglises, pour en faire ce qu'on trouveroit à propos; par le troisième, il laissoit la Milice entre les mains

main du Parlement; & par le quatrième, il remettoit tous ceux, qui l'avoient servi, à la discretion de cette même assemblée. Lors que les Députés du Parlement d'Angleterre eurent lû ces Actes devant le Roi, les Commissaires d'Ecosse, qui étoient venus avec eux, protesterent contre, au nom de tout le Royaume d'Ecosse. Le Roi au lieu de répondre, en peu de mots, aux Actes présentés par le Parlement, donna aux Députés les raisons pour lesquelles il n'y pouvoit pas consentir, & demanda d'entrer lui même en négociation à Londres, ou en tel autre endroit, que l'on voudroit. Là dessus *Hammond* resserra le Roi plus qu'auparavant, sur quoi il se fit une émotion dans l'île de Wight, en faveur du Roi; mais qui fut apaisée, par la mort de celui qui l'avoit causée.

Le Parlement ayant reçu la réponse du Roi, elle fut lue publiquement, & tout le monde commença à se déchainer contre ce Prince; qui à la verité ne pensoit pas qu'il étoit prisonnier, & à la discretion de ses ennemis. Aussi *Cromwel*, après l'avoir accusé de n'agir pas de bonne foi, & de traiter secrètement avec les E-

cossois , opina-t-il qu'on ne devoit plus s'adresser à lui , pour signer aucun Acte ; & cet avis passa dans le Parlement , après quelque opposition.

Peu de jours après l'évasion du Roi , il s'étoit tenu une assemblée des Officiers de l'Armée ; auxquels *Cromwel* se fioit , & par lesquels il portoit l'Armée & le Parlement à faire tout ce qu'il souhaitoit. Après des jeunes & des prières , faites dans le Conseil même , par *Cromwel* & par *Ireton* , il fut résolu qu'on feroit un procès criminel au Roi. Un nommé *Watson* en avertit promptement ce Prince , mais il n'en voulut rien croire. Quoi qu'il crût qu'on pourroit l'assassiner , il ne pouvoit se persuader qu'on voulût lui faire un procès en forme , à la vuë de tout le peuple. C'étoit en effet une entreprise très-imprudente , selon les règles de la bonne Politique , qui demande que l'on ne rende pas plus odieux , par les circonstances , ce qui ne l'est déjà que trop , par soi même.

AU commencement de 1648. le Parlement fit une Déclaration , où après avoir mis au long ce que l'on avoit reproché au Roi pendant tout son regne , il disoit qu'il n'auroit plus

plus recours à lui, pour aucun Acte. *Jean Mainard*, Jurisconsulte & membre de l'Assemblée, s'y opposa ouvertement, & dit que le Parlement se dissolvoit lui même par-là; parce que, selon les Loix, il n'avoit d'autorité, que conjointement avec le Roi. Le peuple chargé d'ailleurs de quantité de droits, s'écria aussi fort contre cette Déclaration; mais le Parti de *Cromwel* ne laissa pas de gouverner absolument, & le Roi se trouva dans le mépris & comme oublié, à l'égard des Anglois.

Pour les Ecoffois, ils avoient fait un traité avec lui, signé le 6 de Janvier 1648. dans l'île de Wight, d'un côté par le Roi, & de l'autre par le Comte de *Lowden* Chancelier d'Ecosse. le Comte de *Lantherdale*, & le Comte de *Lanrick*. On lira le traité dans l'Auteur, qui juge avec raison que c'étoit une chose impraticable, & que le Roi avoit promis aux Ecoffois plus qu'il ne pouvoit tenir. On y verra aussi les fautes, que faisoient les Presbyteriens des deux Royaumes, & au contraire la bonne conduite des Indépendans, selon les regles de la Politique de *Machiavel*; * que l'Au-

teur cite avec quelque éloge, & qui remarque que, quand on se propose une fin illicite, il ne faut pas faire scrupule d'employer de mauvais moyens, pour y parvenir. Nôtre Chancelier montre que les Presbyteriens firent quantité de choses incompatibles avec la fin, qu'ils se propofoient.

Dans le Parlement, personne n'avoit du credit que les Indépendans, qui avoient tous les Emplois avantageux, dont on éloignoit avec soin les Presbyteriens déclarez. „ * Les „ combats de la Chaire étoient plus „ violens que jamais, car les Presbyteriens n'avoient nullement perdu le courage de ce côté-là; parce „ qu'ils étoient les plus forts dans la „ ville de Londres, malgré l'émulation des Indépendans. Ces derniers étoient plus favans, dit „ l'Auteur, & raisonnoient mieux; „ & quoi que leurs assemblées ne fussent pas si nombreuses à l'égard du „ petit peuple, ils étoient suivis des „ plus riches habitans de Londres, & d'autres personnes de condition „ plus relevée. — La liberté de conscience étoit devenue, dit l'Auteur, „ *la grande-Charte*. Ceux qui étoient „ inf-

* Pag. 115.

„ inspirez prêchoient & prioient en
 „ quel tems & en quel lieu qu'il leur
 „ plaisoit. *Cromwel* lui même étoit
 „ un grand prédicateur, & la plupart des
 „ Officiers de l'Armée, & même plu-
 „ sieurs soldats faisoient paroître en
 „ cette occasion leurs talens.

Cependant l'Auteur dit , que le Prince de Galles étoit fort mal à son aise ; parce qu'il dépendoit en quelque façon de la Reine sa Mere, qui faisoit recevoir l'argent destiné pour l'entretien de son fils , & le lui faisoit donner par Mylord *Fermyn* ; qui aimant lui même à être dans l'abondance , ne donnoit que le moins qu'il pouvoit. Ainsi le Prince ne dispo- soit presque de rien & ne pouvoit pas secourir de la moindre somme les Anglois , qui se retiroient à Paris, ni leur faire rien obtenir du Roi de France ; de sorte qu'ils ne s'y arrê- toient pas.

XI. * D A N S l'état violent , où étoient alors les trois Royaumes d'Angleterre , d'Ecosse & d'Irlande , l'Auteur croit que la plupart du Peuple souhaitoit le rétablissement de l'ancien Gouvernement ; sous lequel ils n'avoient jamais tant souffert, que

sous l'autorité d'un Parlement qui dépendoit absolument de l'Armée. Aussi se fit-il plusieurs tentatives cette année là, pour rétablir les affaires du Roi; mais aucune ne réussit, comme on le verra dans l'Auteur, qui les décrit en détail.

Peu de tems après, le Colonel *Bamfield* trouva moyen de faire échapper le Duc d'York, & de se retirer avec lui en Hollande. La Reine d'Angleterre appella alors l'Auteur, par ordre du Roi, auprès de son fils à Paris; mais la Lettre étant arrivée trop tard, il ne put le joindre qu'en Hollande, où il étoit allé, sur la nouvelle qu'il avoit eüe, qu'une partie de la flotte s'étoit déclarée, pour le Roi. Elle se rendit ensuite en Hollande & le Prince de Galles y alla & en fut bien reçu. Cette flotte ayant été pourvue de quelques provisions, qui y manquoient, prit le Prince & fit voile pour les Dunes, & de là dans la riviere de Londres; où elle demeura quelque tems à l'encre, en attendant quelque changement favorable aux affaires du Roi.

Cependant * les Ecoissois avoient pris

* *Pag. 144. & suiv.*

pris les armes , sous le commandement du Duc d'*Hamilton* , & pour leur faciliter l'entrée en Angleterre , les Chevaliers *Langdale* & *Musgrave* s'étoient saisis de *Berwick* & de *Carlisle*. Dans la Comté de Kent , quantité de Gentils-hommes s'étoient aussi déclarez pour le Roi & avoient choisi le Comte de *Norwich* pour leur Général. Tout cela sembloit devoir faire trembler le Parlement & l'Armée ; mais ces entreprises furent si mal conduites , qu'elles coûtèrent la vie à quelques uns des principaux Chefs , & que le parti opposé au Roi , quoi que divisé , en devint plus formidable.

Fairfax marcha contre ceux , qui avoient pris les armes , dans la Comté de Kent. Il en batit & dissipa une bonne partie ; & l'autre qui s'étoit sauvée à *Colchester* , dans la Comté d'*Essex* , y fut assiegée , & réduite enfin à se rendre à discretion. La flotte du Prince de Galles ne put rien faire dans la Tamise , & fut obligée de s'en retourner en Hollande , dans le dessein d'aller soutenir les Ecoissois , qui entrèrent en Angleterre sur le milieu de Juillet. *Cromwel* leur étoit allé au devant , à dessein de leur li-

58. BIBLIOTHEQUE

vrer bataille, le plutôt qu'il pourroit, sans se mettre en peine de leur nombre. Le Chevalier *Langdale*, qui marchoit devant le Duc d'*Hamilton*, avec quatre mille Fantassins Anglois & sept ou huit cents Chevaux de la même nation, en donna avis au Duc, & le pria de faire enforte que l'armée Ecoissoise ne s'écartât nullement; mais marchât plus serrée, qu'elle ne faisoit. Pour lui, il faisoit son compte d'attendre l'ennemi, & de se retirer en arriere, quand il en seroit tems. Il continua à donner le même avis, les jours suivans, quoi qu'il eût été averti que *Cromwel* n'étoit pas si fort qu'eux. Cependant le Duc ne le voulut pas croire, jusqu'à ce que *Langdale* fut obligé de se retirer devant *Cromwel*; en escarmouchant ehaudement, pendant six heures. Comme l'armée Ecoissoise marchoit sans ordre, le Duc ne trouva pas assez de monde ensemble, pour aller à l'ennemi; ce qui le fit résoudre de se retirer à *Wiggon*, dans la Province de *Lancaster*, où il croyoit trouver quelques Regimens. Auparavant il étoit convenu de se saisir d'un passage, pour favoriser la retraite de *Langdale*; mais il ne le fit point, & ce

der-

dernier fut mis en déroute ; après quoi, les Ecoſſois ne penſerent qu'à s'enfuir. *Lambert*, qui commandoit la Cavalerie de *Cromwel*, les ſuivit de ſi près, qu'il faisoit des prisonniers à tous momens, ſur leur arriere garde. Enfin il atteignit le Duc à *Uxeter*, avec les principaux Officiers, qui furent faits prisonniers avec lui. *Langdale* fut auſſi pris quelque tems après, mais il trouva le moyen de s'échapper. Nôtre Historien remarque, que l'armée de *Cromwel* n'étoit que le tiers de ce qu'auroit été l'armée Ecoſſoiſe, ſi elle avoit été toute rasſemblée. Il décrit l'état du Prince de Galles à la Haie, & les brouilleries, qu'il y avoit à ſa Cour & ſur la flotte, entre les Officiers ; mais je ne m'y arrêterai pas. Le Parlement d'Ecoſſe invitoit auſſi le Prince à ſe rendre en ce pais-là & faisoit de grandes proteſtations de fidelité ; mais la nouvelle de la défaite du Duc & *Hamilton* étant venue en Hollande, le Prince ne crut pas y devoir aller, quelque inſtance que lui en fît le Comte de *Lautberdale*, qui étoit venu exprès pour l'y inviter.

Berwick & *Carlisle* furent bien-tôt après rendues au Parlement, &

Cromwel s'avança jufqu'à Edimbourg, où il fut bien reçu par le Marquis d'*Argyle*; dont le parti fe trouva maître de l'Écoffe, par la destruction de celui du Duc d'*Hamilton*. Le Parlement de ce Royaume condamna alors la prife d'armes en faveur du Roi, qu'il avoit auparavant réfolve & ordonnée.

Il fe fit encore un autre foulevement en Angleterre, fous le Comte de *Holland* & le Duc de *Buckingham*; mais ils furent bientôt après défaits & le Comte de *Holland* fut fait prifonnier. Colcheſter ayant été obligé de fe rendre à diſcretion, *Fairfax* fit paſſer par les armes les Chevaliers, *Lucas* & *l'Ifle*, par le Conſeil d'*Ire- zon*, homme barbare & farouche. On n'avoit pas jufqu'alors fait mourir les prifonniers de guerre; mais il ſemble que les Indépendants, qui regardoient les Officiers des troupes royales, comme des ennemis irréconciliables, les vouloient faire perir, pour intimider les autres.

Les Presbyteriens de Londres demanderent, par une requête, en ce tems-ci, que l'on traitât avec le Roi lui même; & le Parlement y ayant conſenti, il envoya des Députés au
Roi

Roi, au commencement d'Août 1648. Le Roi accepta volontiers cette ouverture, & demanda quelques uns de ses serviteurs, pour consulter avec eux. Le Parlement, craignant les insolences de l'Armée, pensa à traiter incessamment. Pour cela il revoca la résolution prise de ne plus s'adresser au Roi, pour aucun Acte, & donna la liberté à ce Prince d'avoir auprès de lui ceux qu'il voudroit. *Newport*, dans l'île de *Wight*, devoit être le lieu, dans lequel on traiteroit.

Nôtre Auteur joint à cela * la manière dont le Château de *Pontfret*, qui tenoit pour le Roi, fut pris; mais quoi que ce soit une histoire digne d'être lue, je ne puis pas m'y arrêter; non plus qu'à ce qu'il dit de l'état auquel le Prince de Galles étoit à la Haie, & des desordres de la flotte. Il paroît par-là que ceux, qui étoient autour du Prince, étoient des gens sans ordre, & qu'il n'étoit pas lui même en état de rien redresser. Les affaires d'Irlande n'alloient pas mieux, & elles allerent encore plus mal, dès que *Cromwel* eut le tems d'y mettre ordre. Le Prince *Robert* entreprit de

commander la flotte, & fit voile pour l'Irlande au mois de Décembre. Il prit en chemin, divers vaisseaux marchands des Anglois, & arriva heureusement à *Kinsale*; mais la fin de son expedition ne fut pas plus avantageuse au Parti Royal, que celles qu'il avoit faites par terre.

Le Traité de l'île de Wight commença le 28 de Septembre. Les Députés du Parlement, vouloient 1. que le Roi révoquât toutes les déclarations, qu'il avoit faites contre leur Parti, & qu'il fût dit que le Parlement avoit été contraint de prendre les armes pour sa juste défense: 2. que le gouvernement Presbyterien fût établi en Angleterre: 3. que la Milice fût mise entre les mains de gens dépendans du Parlement: 4. que la paix, que le Roi avoit faite en Irlande, fut déclarée nulle. Ils devoient proposer d'autres choses dans la suite, & ne passer à l'examen d'aucun chef, que les premiers n'eussent été accordez.

Le Roi se défendoit du mieux qu'il pouvoit, comme s'il avoit esperé de se voir rétabli à des conditions tolerables, malgré l'Armée; & le Parlement négocioit, comme s'il avoit été en son pouvoir de tenir, ce dont il

COU-

convenoit, malgré les Indépendans. Mais ils se tromperent également & ne firent que perdre la peine, qu'ils s'étoient donnée, dans cette négociation. Elle continua jusqu'en Décembre; mais l'Armée s'étant enfin déclarée, sur le changement qu'elle vouloit faire dans le Gouvernement, tout ce qui avoit été fait devint inutile. L'Armée prit ses quartiers autour de Westminster, * & le parti de Cromwel fit arrêter les membres du Parlement qui lui étoient opposez, & résoudre tout ce qu'il voulut. Le Parlement avoit jugé auparavant que l'on pouvoit continuer à négotier avec le Roi, sur les réponses qu'il avoit faites aux articles; mais il fut résolu par la plupart des membres qui n'avoient pas été arrêtez, que les autres, qui avoient été absens en cette délibération, n'entreroient plus dans le Parlement. Ces derniers protestèrent en vain de la violence, qui leur avoit été faite, par un Écrit public; ceux qui étoient restez dans les deux Chambres déclarèrent cette protestation fausse, scandaleuse & séditieuse.

* Pag. 218. & suiv. Voyez aussi Edmond Ludlow dans ses Mémoires T. I. pag. 270.

tieuse , & firent défense de l'imprimer , de la vendre & de la lire.

En suite ils parlerent de regler la forme du Gouvernement, avant quoi néanmoins on résolut de punir les auteurs des troubles , & de commencer par le Chef.

Dès la fin de l'année 1648. il y eut des Commissaires nommez, pour dresser une accusation de haute trahison contre le Roi ; & cette accusation ayant été dressée & formée de tout ce que l'on avoit reproché au Roi, elle fut agréée par la Chambre des Communes. Elle l'envoya ensuite à la Chambre des Seigneurs, où il n'y avoit que très-peu de gens, que l'on croyoit devoir concourir sans peine avec l'autre Chambre, qui avoit depuis longtems toute l'autorité en main. Cependant la Chambre des Seigneurs rejetta cette accusation, & s'ajourna à huit jours ; dans la pensée , que l'on trouveroit cependant quelque expedient , pour parer le coup. Mais elle se trompa, la Chambre des Communes continua à agir seule, & quand les Seigneurs crurent revenir à leur Chambre, ils la trouverent fermée avec des barres de fers & de grosses ferrures, de sorte qu'ils n'y purent plus rentrer.

On

On établit ensuite une Chambre de Justice composée de Gentilhommes de la Campagne, de quelques Magistrats & Habitans de Londres, & de quelques Officiers de l'Armée. Un Jurisconsulte nommé *Jean Bradshaw* fut élu Président de cette Chambre, qu'on nomma *la Haute Court de Justice*. Elle envoya querir le Roi, qui fut transféré au Château de *Hurst*, & remis au Colonel *Harrison*, qui le mena à Windsor & de là à *S. James*. Comme le Roi témoignoit, en chemin, d'avoir peur qu'on ne l'assassinât, *Harrison* (qui fut en suite un de ses Juges) lui dit ouvertement que le Parlement avoit trop d'honneur, pour faire une action si lâche, & que s'il faisoit quelque chose contre lui, ce seroit par la voie de la justice & à la vuë de tout le monde. C'est ce que le Roi ne pouvoit s'imaginer, que l'on osât; mais l'événement fit voir qu'il se trompoit.

En effet les Officiers de l'Armée se trouvoient, depuis longtems, fort partagez, sur la maniere, dont on devoit traiter le Roi. Les uns vouloient qu'on le déposât; les autres qu'on le fît perir par le poison, ou par le fer; les autres enfin qu'on lui fît

fit son procès publiquement, ce qui seroit, comme ils disoient, plus honorable & qui apprendroit à tous les Rois, qu'on leur peut faire rendre compte de leur conduite. Ce dernier sentiment l'emporta, contre l'attente de bien des gens; & à parler politiquement, c'étoit le parti le plus odieux, & le plus propre à irriter le peuple contre l'Armée, & ses Généraux; car enfin il n'y a point de Tragedie plus touchante & plus propre à émouvoir les esprits, que de voir un Roi, plus malheureux que coupable, perir sur un Echaffaut; pendant que des gens de néant, & des fourbes qui, pour en venir là, avoient violé les Loix les plus fondamentales du Royaume, prenoient sa place. Il est étonnant que *Cromwel*, qui étoit un homme si pénétrant, ne s'apperçût pas de cette faute.

NÔTRE Historien * ne rapporte le procès de Roi qu'en abrégé, depuis la première fois qu'il comparût à Westminster, devant la Haute Court, ce qui fut le 10. de Janvier 1649. Toutes les procédures de ce procès, sans exemple, ont été imprimées plusieurs fois en Anglois & en Latin,

&

* *Pag. 252. & suiv.*

& il seroit inutile de s'y arrêter. On les trouvera toutes entières, dans un petit livre Anglois imprimé en 1681. à Londres, & intitulé, *Guerres d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande &c.* Le Roi fut executé le 20. de Janvier, ou le 30 stile ancien.

L'Historien donne son caractère, en peu de mots & louë sa justice, sa misericorde, sa dévotion, sa chasteté, son courage, sa modestie, sa temperance & les autres vertus.

* Pour ne pas parler de ce que l'on doit aux Rois, ce qui est une matière qui demanderoit de grandes discussions ; personne ne peut disconvenir qu'en une guerre civile, comme étoit celle du Roi & du Parlement, on ne doive traiter les Prisonniers, avec moderation & éviter les extrémitez ; parce qu'il y a toujours du tort des deux côtez. Ceux, qui tenoient le Parti du Parlement, se choquoient de ce qu'on les appelloit *rebelles* & se feroient encore bien plus choquez, si le Roi avoit été vainqueur & qu'il en eût fait perir les principaux, par la main du bourreau. Cependant ils en userent de même envers lui & en-

* *Remarques de l'Auteur de la B.C.*

vers ceux, qui avoient pris les armes, depuis peu, pour son service. Rien ne fait mieux paroître l'injustice & la violence des hommes, que cette maniere de rétorsion; qui les fait convenir, malgré qu'ils en aient, qu'ils ont fait aux autres ce qu'ils ne voudroient pas qu'on leur eût fait.

Tout ce qu'on peut dire, en faveur du *long Parlement* (c'est ainsi qu'on nomma depuis cette Assemblée) se réduit à ceci; c'est que le procès criminel, que l'on fit au Roi Charles I. & l'exécution de ce Prince, ne furent pas les suites d'une résolution du Parlement, mais seulement de la faction de *Cromwel* & des Indépendans de l'Armée; puis qu'outre qu'il n'y avoit en ce tems-là aucune Chambre des Seigneurs, quantité de Membres des Communes en avoient été exclus, par la violence des Fanatiques. Ainsi on ne peut pas attribuer la mort du Roi à toute l'Assemblée; & encore moins à la Nation Angloise, qui étoit opprimée par l'Armée. C'est ce que disoient les Presbyteriens, en ce tems-là, pour se disculper dans l'esprit des Nations Voisines,

scan-

scandalizées de l'excès auquel on en étoit venu en Angleterre. Mais les Presbyteriens ne pouvoient pas disconvenir, que l'envie de détruire l'Episcopat ne leur eût fait faire la guerre au Roi & à ceux de la Nation, qui souvenoient son Parti; & qu'ils ne fussent tombez, par une imprudence inexcusable & par manque de courage, entre les mains de leur propre Armée, à laquelle ils ne purent plus s'opposer.

Pour *Cromwel* & ceux de son Parti, il semble qu'ils étoient divisez en deux factions; dont l'une s'étoit mis dans la tête de réduire l'Angleterre en forme de République; dans laquelle le Parlement, ou l'Assemblée, qui tiendroit sa place, feroit observer les Lois, sans qu'on parlât davantage d'un Roi: & dont l'autre cherchoit à s'emparer du Gouvernement, de quelque maniere que ce fût, sans se soucier des Lois, ni de la liberté. *Edmond Ludlow* & d'autres, dont il parle dans ses *Mémoires*, semblent avoir été dans le premier Parti, & *Cromwel* étoit Chef du second & aspirait lui même à la Monarchie, comme il parut dans la suite. Ces deux dernières factions fu-

furent, à proprement parler, causes de la mort du Roi. Elles prétendoient, comme il paroît par les Ecrits de *Jean Milton* & d'*Edmond Ludlow*, que ce Prince *en ayant appelé à l'épée*, comme ils parloient, il s'étoit par là soumis aux suites de la guerre & à la volonté du vainqueur. Mais on ne pourroit parler ainsi, que d'une guerre entre deux Nations, dont l'une auroit vaincu l'autre; & encore on ne pourroit pas pardonner à celle, qui n'auroit pas usé avec moderation de la victoire. La rigueur étoit infiniment plus blâmable, en cette occasion, où dans le fonds une très-petite partie de la Nation Angloise renversoit entierement les Lois, opprimoit par la force le plus grand nombre, & ne pouvoit par consequent pas agir en son nom. On ne peut pas douter qu'un Parlement libre, où les formalitez ordinaires auroient été observées, où ceux, qui avoient droit d'y être, se seroient trouvez, & où tout se seroit fait à la pluralité des suffrages, selon les Lois; on ne pouvoit pas, dis-je, douter qu'un Parlement de cette sorte n'eût conservé l'ancien Gouvernement. Mais peu de gens, qui s'étoient rendu maîtres,

par

par la force , décidèrent de tout & prirent injustement le nom de Parlement.

Quand il y auroit eu de grands abus commis, dans l'ancien Gouvernement , ce que je ne rechercherai pas ici ; ce n'étoit pas à peu de gens armez à le changer à leur fantaisie , & à en établir un autre ; mais à tout le corps du peuple , disant librement ce qu'il penseroit, ou à ses *représentatifs*, autorisez pour cela , à y remédier. Dans une-chose de cette conséquence, pour agir avec quelque apparence de justice , il auroit fallu faire comme les Romains faisoient, quand il s'agissoit de faire une nouvelle Loi. C'est qu'il auroit fallu publier les chefs, sur lesquels on vouloit savoir les sentimens de la Nation , lui donner du tems pour y penser , & permettre , pendant ce tems-là, à chacun d'en dire son sentiment par écrit, ou de vive voix ; après quoi on auroit pû recueillir les suffrages en châce Comté , & voir à quoi la pluralité se seroit réduite. Il n'y a qu'un résultat semblable , qu'on puisse appeler véritablement le consentement d'une Nation ; & un semblable résultat auroit,

selon

selon toutes les apparences , été favorable au Roi, en Angleterre ; & s'il ne l'avoit pas été , ç'auroit été alors à toute la Nation , qu'il auroit fallu s'en prendre.

Mais *Cromwel* ne détruisit un Gouvernement, qu'il nommoit *tyrannique*, que pour en établir un autre, par la pure force, auquel ce nom étoit dû, avec plus de raison qu'à aucun autre; parce qu'il étoit appuyé sur la seule violence , & nullement sur le consentement de la Nation Angloise. Elle n'y avoit aucune part , & l'on ne peut pas dire, qu'elle l'autorisât, par son obeissance, qui étoit visiblement forcée. Il y eut même beaucoup de gens, qui s'y opposerent ouvertement, & à qui il en coûta la vie, comme on le verra dans nôtre Auteur.

Pour reprendre la suite de sa narration , après cette digression , que les Lecteurs nous pardonneront , à cause de l'importance du sujet ; la faction des Indépendans fit faire une Proclamation , par laquelle il étoit défendu de reconnoître *Charles Stuart* , dit communément le *Prince de Galles* , ni qui que ce fût d'autre, pour Roi d'Angleterre d'Ecosse & d'Ir-

d'Irlande ; sous peine d'être puni comme traître. Comme ils craignoient d'être traversez , par la Chambre des Seigneurs , il fut résolu que l'on ne s'adresseroit plus à la Chambre des Pairs , & qu'on n'en recevroit plus aucune adresse , parce qu'elle étoit inutile & dangereuse. Elle fut ensuite cassée par un Acte , & les Pairs déclarez déchus du Privilege de n'être point arrêtez. Toute la faveur qu'on leur fit, ce fut de permettre qu'ils fussent Députez dans la Chambre des Communes , par les Comtez & les Bourgs d'Angleterre. Ensuite on déclara que l'*Office de la Royauté* (c'est comme on parloit) ou le pouvoir Royal, en une seule personne, n'étoit point nécessaire à la Nation, mais au contraire à charge , dangereux & contraire à la liberté ; de sorte qu'on l'abolit entièrement , par un Acte exprès. Auparavant on avoit tout sélé avec un grand seau , semblable à celui du Roi ; mais alors on fit un seau, où d'un côté il y avoit les armes d'Angleterre & d'Irlande , avec ces mots : *le grand seau d'Angleterre* , & de l'autre côté la Chambre des Commune séant en Parlement , avec

cette legende : *la premiere année de la liberté rétablie par la grace de Dieu en 1648.* Les Commissaires , qui gardoient ce Seau furent nommez , *les Conservateurs des libertez d'Angleterre.*

Après avoir décrit * les commencemens de la nouvelle République, qui ne demeura pas longtems en cet état, nôtre Auteur se plaint amèrement de l'insensibilité des Rois de l'Europe en cette occasion; où ils auroient dû, selon lui, tous témoigner une extrême indignation contre ceux qui avoient fait mourir le Roi Charles I. & entreprendre d'en tirer vengeance. Il censure fortement le Cardinal *Mazarin* , qui adoroit, dit-il, la conduite de *Cromwel* , & qui avoit recherché son amitié, de la maniere la plus lâche. Il querelle aussi le Roi d'Espagne , de ce que *D. Alonzo de Cardinas* , qu'il avoit envoyé au Roi, avoit ensuite recherché la faveur du Parlement. L'un & l'autre, & l'Archiduc *Leopola* , ne sont pas mieux traités , pour avoir acheté quelques meubles ou quelques peintures de Charles I. Ils aiderent selon lui, par-là *Cromwel* à pousser ses desseins

am-

* Pag. 263.

ambitieux ; en lui faisant remettre de grosses sommes d'argent, pour ce qu'ils avoient acheté de lui, sans en rendre quoi que ce soit à *Charles II.* lors qu'il fut rétabli. Je ne sai néanmoins, si *Charles II.* en eût usé autrement qu'eux, dans un semblable cas. Il y auroit bien des choses à dire là-dessus, si l'on vouloit traiter cette matière à fonds.

Ceux qui composoient la Chambre des Communes s'apperçurent bien tôt qu'ils étoient en trop petit nombre, pour conserver long-tems l'autorité qu'ils avoient prise. Ils firent donc une Déclaration, par laquelle ils ordonnerent que ceux d'entre les membres exclus, qui voudroient rentrer dans la Chambre, y pourroient revenir ; à condition qu'ils approuveroient par leur sousscription tout ce qui s'étoit passé, pendant leur absence. Ainsi divers membres rentrèrent dans la Chambre, dont ils aimèrent mieux approuver la conduite que d'en être entièrement exclus. Elle fit en suite un serment nouveau, qu'elle appella *Engagement* ; par lequel tous ceux qui avoient quelque emploi s'engageoient à être fideles au Gouvernement, sans Roi & sans Cham-

bre de Pairs. Par-là ils exclurent des emplois, non seulement ceux du Parti Royal, mais encore plusieurs Presbyteriens, qui jugeoient l'*Engagement* incompatible avec le *Covenant*.

On établit bien-tôt après une nouvelle Chambre de Justice, pour faire le procès au Duc d'*Hamilton*, au Comte de *Holland*, au Comte de *Norwich*, au Lord *Capel* & au Chevalier *Jean Owen*, qui furent tous cinq condamnés à mort; pour avoir porté les armes pour le Roi. On verra le détail de leur procès & de leur mort, dans l'Auteur. Il dit que l'on peut dire de ce tems-là, ce que *Tacite* avoit dit de celui de *Domitien*, que comme les Anciens avoient vû ce qu'il y avoit de plus extrême dans la liberté; on avoit vû alors ce qu'il y avoit de plus excessif, dans l'esclavage: *Sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset: ita nos quid in servitute*. Il ajoute encore une application de quelques autres paroles du même Historien, qui dit d'un tems, qui, selon nôtre Chancelier, n'étoit pas à tous égards si mauvais, que la disposition des esprits fut telle, que peu de gens osèrent fai-

faire une très-méchante action, que plusieurs souhaitoient & que tous souffrirent: *is habitus animorum fuit, ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.*

On ne sauroit nier que le nouveau Gouvernement ne fût très-absolu, & qu'il ne se fût établi par de sanglantes exécutions; mais si le Parti Royal eût eu les mêmes avantages, je ne sai si la Liberté y auroit beaucoup gagné. Ce n'est pas au moins la coutume des Rois vainqueurs, d'avoir beaucoup d'égard aux privilèges des peuples vaincus, ni de se faire un scrupule d'établir un gouvernement arbitraire.

XII. LE * Livre douzième contient les événemens de l'année 1649. à la commencer au 25 de Mars, jusqu'à semblable jour de la suivante, selon la maniere de compter Angloise. Il décrit d'abord l'état où le nouveau Roi Charles II. se trouvoit alors à la Haie, & la surprise, où l'on fut d'y apprendre la mort du Roi. Les Etats Généraux, & ceux de la Province de Hollande firent des complimens de condoléance à Charles II. dans lesquels le

D 3

Chau-

* Liv. XII. p. 275.

Chancelier ne trouvoit pas qu'ils s'emportassent assez contre les Juges du Roi. Il ne laissa pas de leur coûter une rude guerre, peu de tems après, pour avoir favorisé son Parti; & je ne croi pas que Charles II. en eût voulu faire autant en faveur de la République, si un tyran eût accablé les Loix & la liberté de cet Etat; qui ne sont pas moins légitimes dans les Provinces Unies, que le Gouvernement Monarchique l'est en Angleterre.

Pendant ce tems-là, l'Ecosse proclama Charles II. pour son Roi; à condition qu'il se conduiroit bien & qu'il observeroit le *Covenant*, après quoi ils lui envoyerent des Commissaires, pour l'inviter à aller en ce pais-là. L'Auteur nous apprend que dès que les Ecossois virent que l'on avoit nommé en Angleterre une Cour de Justice, pour faire le procès au Roi, ils avoient envoyé des Députés, pour protester contre toutes ces procédures extraordinaires; mais les Anglois s'en moquerent, & il paroissoit que le Marquis d'Argyle, qui gouvernoit tout en Ecosse, ne faisoit faire cela, que pour satisfaire la Nation Ecossoise, irritée contre les Indépendans. On

On verra dans la suite divers autres faits, auxquels je ne puis pas m'arrêter, & comment l'Auteur las des broüilleries perpetuelles de la Cour du nouveau Roi, consentit à aller en Ambassade en Espagne, avec le Lord *Cottingham* (Catholique caché qui demeura ensuite en Espagne, & y mourut) où ils n'avancerent rien. On verra encore l'état de l'Irlande, où *Cromwel* alla, comme *Seigneur Lieutenant*; & celui d'Ecosse, où le Marquis de *Montrose* fut exécuté, pour y avoir voulu de nouveau exciter la guerre, contre ceux qui s'opposoient eux intérêts du Roi. Auparavant, il avoit fait des actions extraordinaires avec très-peu de troupes; dont il parut une Histoire Latine en Hollande en 1647. intitulée, *I. G. de rebus gestis auspiciis sereniss. & potentiss. Caroli Dei gratiâ Magnæ Britannia, Franciæ & Hiberniæ Regis &c. sub imperio illustriss. Jacobi, Marchionis Montisrosarum &c. Supremi Scotiæ Gubernatoris, anno 1644. & duobus sequentibus præclarè gestis, Commentarius. Interprete A. S.* Nôtre Historien donne la suite de ce qui arriva au Marquis de *Montrose* jusqu'à sa

mort. Il fut condamné à être pendu à Edimbourg le 20. de Mai 1650. Cet arrêt fut executé, & on lui attacha au cou le livre, dont je viens de parler. *J. Wichard*, Docteur en Théologie, en étoit l'Auteur, & il avoit été traduit par quelcun, qui ne savoit que fort médiocrement le Latin. Mais les choses ont fait lire ce livre, & le font encore chercher. Un Gentilhomme Ecoffois, homme de mérite, m'en a fait présent depuis peu.

Je ne m'arrêterai pas à ce que notre Historien raconte du Roi *Charles II.* & du dessein qu'il avoit d'aller en Ecoffe, non plus qu'aux autres choses de moindre conséquence, qu'on verra dans l'Original.

XIII. LE * Roi *Charles II.* s'étant résolu en 1650 à prendre le *Covenant* d'Ecoffe, pour n'être plus hors de ses Royaumes, s'embarqua pour ce pais-là & y aborda à un port, qui n'est pas éloigné de *Sterling*. Avant que d'avoir mis pied à terre, on l'obligea de signer cet Acte, & le Marquis d'*Argyle* reçut ce Prince avec beaucoup de respect, au moins en apparence; mais deux jours après, on l'obligea d'éloigner de lui tous les

An-

* *Lib. XIII. pag. 365.*

Anglois, qui l'avoient accompagné, excepté le Duc de *Buckingham*. Ils furent contraints de se retirer à la Campagne, chez quelques personnes de qualité, sans oser venir à la Cour. On mit autour du Roi des domestiques affidez, & divers Ministres Presbyteriens étoient presque toujours avec lui, comme pour l'instruire dans la Religion. Il étoit obligé d'assister constamment à leurs longues prieres, & d'observer le Dimanche, aussi rigoureusement que les Juifs observoient le Sabbat. On le censuroit fortement, s'il sourioit seulement ce jour-là, ou s'il faisoit quelques gestes, qui n'étoient pas au goût des dévots; pendant que les Sermons, qu'il entendoit, n'étoient que des invectives, contre la conduite de son Pere, l'idolatrie de sa Mere, & sa propre malignité. Quand ces gens-là auroient eu autant de raison, qu'ils avoient de tort, cette conduite étoit propre à dégoûter entierement ce Prince; qui d'ailleurs n'étoit nullement porté à la dévotion, & qui aimoit trop ses plaisirs, pour s'accommoder d'une si dure contrainte.

Il étoit autrement assez bien traité, par le Marquis d'*Argyle*; mais il ne

se méloit de rien, de ce qui regardoit le Gouvernement. Ses Ambassadeurs en Espagne, qui étoient, comme je l'ai dit, l'Auteur de cette Histoire, & le Lord *Cottington*, qui avoient été méprisez, jusqu'à ce tems-là, par les Espagnols, en furent regardez de meilleur œuil ; parce qu'il sembloit que le Roi ayant toute l'Ecosse & une bonne partie de l'Irlande pour lui, il pourroit être bien-tôt rétabli. Cependant il arriva que la République d'Angleterre envoya un Agent en Espagne nommé *Ascham*, qui alarma les Ambassadeurs du Roi. Mais quelques Officiers Anglois, qui étoient au service de l'Espagne, les en délivrerent bien-tôt en l'assassinant chez lui. Cette affaire leur causa néanmoins beaucoup de chagrin, quoiqu'ils protestassent qu'ils n'y avoient aucune part. La même chose étoit arrivée l'année précédente à la Haye, où un certain *Doreslaar*, que l'Auteur *appelle, *Doryslaus*, Agent du Parlement, avoit été assassiné par quelques Ecossois. Je ne m'y suis pas arrêté, comme je ne m'arrête pas à l'accident arrivé à Madrid, de peur d'être trop long. Tout cela n'étoit nul-

* Voyez pag. 293.

nullement propre à avancer les affaires du Roi , qui n'étoit pas en état de se faire craindre, comme le Parlement; dont la France & l'Espagne recherchoient à l'envi l'alliance & l'amitié.

Après l'arrivée du Roi en Ecosse, le Parlement rappella *Cromwel* d'Irlande, où il laissa *Ireton*, comme son Député. Cet homme répondit à la confiance, que *Cromwel*, son Beau-pere, avoit en lui; comme on le peut voir dans les mémoires de *Ludlow*, qui lui donne de grandes loüanges. Comme le Parlement d'Angleterre avoit résolu d'envoyer une armée en Ecosse, *Fairfax* se démit de son Généralat, & *Cromwel* fut mis en sa place. Les Ecossois leverent aussi une armée, pour lui opposer, où ils ne mirent aucun des Officiers, qui avoient servi sous le Duc d'*Hamilton*, mais seulement des gens affectionnez au Gouvernement Ecclesiastique d'Ecosse, quoi que peu propres à commander. L'armée étoit conduite, par des Commissaires Politiques & Ecclesiastiques, & ces derniers avoient toute l'autorité. Ils prêchoient également contre les vices de la Cour, & contre la Tyrannie de *Cromwel*,

& promettoient la victoire à l'Armée, aussi positivement, que si Dieu la leur eût révélée. Le Roi eût souhaité de la commander ; mais tout ce qu'il put obtenir d'eux fut de la voir. Il n'y eut pas même été trois, ou quatre heures, qu'ils s'aperçurent que les soldats se plaisoient à le regarder ; ce qui fit que le jour suivant, ils l'en éloignerent.

Cromwel entra en Ecosse, au mois de Juillet, mais il trouva l'armée Ecossoise si bien postée, & les passages si bien gardez, que d'abord il ne put rien faire. Le pais étoit d'ailleurs si ruiné, derrière lui, qu'il n'en put tirer aucuns vivres, & que son armée ne subsistoit que de ceux, qui lui venoient d'Angleterre par mer.

* Le mois de Septembre étant venu, il ne pouvoit plus s'attendre à être pourvu régulièrement de ce côté-là ; de sorte que, soit qu'il voulût se retirer en Angleterre, soit qu'il eût dessein de faire sortir l'armée Ecossoise du poste avantageux, où elle étoit, il décampa, comme pour marcher en Angleterre. L'armée Ecossoise avertie de sa marche, le suivit toute la nuit. *Cromwel* l'ayant
su,

* *Pag.* 376.

sû , fit faire halte, près de *Dunbar*; de sorte que l'armée d'Ecosse se trouva au matin si proche de la sienne, que les Ecoissois ne purent pas éviter le combat. Ils se posterent néanmoins si avantageusement, sur le penchant d'une colline, qu'ils crurent que *Cromwel* ne les oseroit pas attaquer. Mais il ne délibéra point, s'il les feroit charger. Leur Cavalerie ne put pas seulement soutenir le premier choc, & fut poursuivie, par la Cavalerie Angloise, de si près, qu'il en perit un grand nombre. L'Infanterie étoit conduite principalement par leurs Ministres, qui la prêchoient, comme dit l'Auteur, & lui promettoient la victoire, jusqu'à ce que les Anglois l'attaquassent; de sorte qu'il y en eut même quelques uns, qui furent tuez dans cette fonction. *Cromwel* y trouva très-peu de résistance, & en fit néanmoins une si grande boucherie, qu'il laissa six ou sept mille morts sur la place. Les Ministres, qui ne furent pas tuez, en cet endroit, & qui se sauverent par la vitesse de leurs chevaux, se trouverent si blesez à la tête & même au visage, qu'on crut que les soldats de *Cromwel* l'avoient fait à dessein. Ceux qui n'en

moururent pas , furent marquez , pour toute leur vie. Tout le Canon, & le bagage fut perdu. L'armée victorieuse marcha droit à *Edimbourg*, où elle trouva de quoi se rafraichir.

Ce qu'il y eut de particulier, c'est que le Roi * crut gagner, par cette défaite; parce qu'il regardoit, comme ses ennemis, ceux qui avoient été tuez , & qu'après la défaite de l'armée , les Écossais avoient plus d'égard pour lui, & moins pour le Marquis d'*Argyle* qu'auparavant. On peut voir par-là, que la liaison, qui paroissoit être, entre le Roi & les Écossais, ne pouvoit pas durer fort long-tems; puis que dans le fonds, ils étoient réciproquement mécontents.

CETTE victoire de *Cromwel* se répandit bien-tôt par toute l'Europe, & cela fut cause que *D. Louis de Haro*, dit, de la part du Roi d'Espagne, aux Ambassadeurs du Roi Charles II. de se retirer de ce pais-là , sur la fin du mois de Janvier 1651. Notre Auteur en sortit en effet, mais le Lord *Cottington* , qui étoit Catholique , y demeura comme particulier.

* Pag. 379.

eulier, & mourut quelque tems après à Vailladolid. Pour le Chancelier il alla à Paris, où il rendit compte à la Reine d'Angleterre de son Ambassade, qui ne servit de rien. On verra dans l'Original les caracteres de *D. Louis* & du Lord *Cottington*, & diverses particularitez de la Cour d'Espagne, plus propres à entrer dans des Mémoires, que dans une Histoire Générale. Telles sont encore plusieurs particularitez, * touchant le Duc d'*York*, auxquelles je ne m'arrête pas.

On leva une nouvelle armée dans le Nord de l'Ecosse, dont le Roi fut déclaré Général, & ensuite couronné Roi d'Ecosse. Cependant le Marquis d'*Argyle* conservoit toujours son autorité & le Roi, pour le ménager, feignit de vouloir épouser une de ses filles. L'affaire fut portée si loin, que l'on envoya à Paris, pour demander le consentement de la Reine; qui la retarda, parce qu'elle ne témoigna que de la froideur pour cela. Ensuite la victoire de *Cromwel*, & la retraite du Roi en France rompirent entièrement ce dessein.

Da-

* Pag. 388, & suiv.

David Lesley fut déclaré Lieutenant Général , & *Middleton* eut le commandement de la Cavalerie. L'armée parut assez forte, assez bien fournie de tout, & même supérieure, en nombre, à celle de l'ennemi. Elle ne fit pas néanmoins peur à *Cromwel*, mais il ne put l'engager à un combat ; parce qu'il y avoit une grande riviere entre deux, dont les Écossais gardoient les passages avec soin. Ils avoient encore un très-grand avantage, en ce qu'ils avoient des vivres en abondance, & qui ne leur pouvoient pas manquer ; au lieu que *Cromwel* n'en pouvoit avoir, que pour peu de tems. Les armées demeurèrent en cet état, les mois de Juin & de Juillet, sans qu'il se passât rien de considerable. Sur la fin de Juillet, par la lâcheté, ou par la trahison du Major Général *Brown*, *Lambert* gagna un passage, par le moyen duquel l'armée de *Cromwel* alla camper derriere celle du Roi. Il ne put néanmoins pas attirer l'armée royale au combat, parce que la même riviere se trouvoit encore entre deux ; mais il pouvoit avoir abondance de vivres, & les couper en peu de tems à l'ennemi.

Cet-

Cette situation fit résoudre le Roi, par l'avis de tout son Conseil, à marcher droit en Angleterre, avec son armée, pour tâcher de la faire déclarer pour lui. Les chemins, qui étoient entre les deux armées, étoient de telle nature, qu'il n'étoit pas possible que *Cromwel* atteignît le Roi, de quelques jours, & les Comtez Septentrionales d'Angleterre avoient toujours paru affectionnées au Parti Royal; de sorte que l'armée, en y arrivant, pourroit beaucoup se grossir. Il n'y eut que le Marquis d'*Argyle*, qui s'opposât à ce dessein & qui se retirât chez lui. Quoique *Cromwel* eût de bons espions, cette résolution fut d'abord si secrète & exécutée en suite avec tant de promptitude, que le Roi avoit fait une journée de chemin, avant que *Cromwel* en fût averti. Il fut très-embarrassé, quand il aprit cette nouvelle, parce qu'il ne pouvoit quitter l'Ecosse, avec toute son armée, sans la perdre; ni séparer ses troupes, sans s'exposer. D'ailleurs il craignoit la consternation, qui pourroit être dans le Parlement, si l'on apprenoit en Angleterre, que le Roi dégagé de l'armée de *Cromwel* y venoit; outre qu'il y avoit du

du danger que les troupes royales ne s'augmentassent considérablement, si le Roi pouvoit avoir quelque tems, pour s'arrêter en un lieu.

Néanmoins il se résolut promptement d'envoyer un Courrier au Parlement, pour lui dire, qu'il atteindroit l'ennemi, avant qu'il pût faire aucun mal, & pour donner ordre aux Milices de certaines Comtez de se tenir prêtes. Ensuite il envoya *Lambert*, avec sa Cavalerie, pour retarder la marche de l'armée du Roi, autant qu'il lui seroit possible, sans s'engager, à moins qu'il n'eût un avantage visible. Pour ne pas abandonner l'Ecosse, il y laissa le Major Général *Monk*, pour garder Edimbourg & le port de *Lieth*, avec quelques troupes d'Infanterie & de Cavalerie.

Après avoir donné ces ordres, & en avoir vû executer une partie, *Cromwel* partit trois jours après le Roi, qui s'étoit avancé autant qu'il avoit pû, & qui avoit envoyé devant lui le Colonel *Massey*, fameux par la défense de Gloucester, & fort estimé des Presbyteriens, pour les engager à se déclarer pour le Roi. Ce fut alors que les Ministres Ecoissois de l'armée
roya-

royale envoyèrent à *Massey* une déclaration, comme conforme à la volonté du Roi & de l'armée; par laquelle il étoit défendu de recevoir parmi ses troupes ceux qui refuseroient de souscrire au *Covenant*. Le Roi défendit de la publier, lors qu'il en fut averti, & ordonna à *Massey* de recevoir également tout le monde; mais l'affaire avoit déjà fait trop de bruit.

Cependant *Lambert* arriva & attaqua quelques troupes de l'Arrière-garde, qui se retirèrent au gros de l'armée. En suite le Roi envoya contre lui toute sa Cavalerie, qui le fit retirer à son tour, selon l'ordre qu'il en avoit. Dans ce tems-là, toute l'armée étant rangée en bataille, *Lesley* ayant paru triste au Roi, le Roi lui en demanda la raison, puis qu'il étoit à la tête d'une si belle armée, & ce qu'il lui en sembloit. *Lesley* répondit qu'il étoit mélancolique, parce qu'il savoit bien que cette armée, quelque belle qu'elle parût, ne voudroit pas combattre. Le Roi crut que c'étoit un effet de l'humeur chagrine de cet homme, & n'en dit rien à personne; mais l'événement fit voir que *Lesley* connoissoit mieux l'armée que

que le Roi. Ce Prince marcha à *Worcester*, où il fut proclamé Roi d'Angleterre. Il y avoit de la division entre les Officiers de l'armée, aussi bien qu'entre les Courtisans, & *Lesley* parut avoir le courage abatu & étoit embarrassé dans les ordres qu'il donnoit & qu'il changeoit à tous momens. On ne fit aucune disposition pour défendre la ville, ni pour se retrancher, lors qu'on aprit que *Cromwel* étoit à une demi-journée, avec des forces de beaucoup superieures à celles du Roi; parce qu'il avoit tiré toutes les Milices des Comtez voisines, qu'il avoit jointes à son armée. Aussi marchoit-il droit au Roi, & sans s'amuser à faire des dispositions pour l'attaque de la place, le 13. de Septembre, il fit attaquer de tous côtez l'armée royale, qu'il mit en déroute en très-peu de tems; de sorte que le Roi, qui étoit entré dans la ville, pour se rafraichir, après avoir été à cheval toute la nuit, eut à peine le tems de remonter sur son cheval qui étoit prêt devant la porte, pour sortir de la ville; lors qu'il vit sa cavalerie en desordre, sans qu'il la pût obliger de retourner au combat. Il se trouva néanmoins quatre mille che-

chevaux avec *David Lesley*, sur le soir, qui suivirent le Roi dans sa fuite. Avec un corps, comme celui-là, on auroit pû se retirer en Ecosse; mais le desordre & la peur avoient si fort troublé ces troupes, & leurs Officiers, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient. Aussi le Roi, qui n'avoit point d'experience de la guerre, ni la fermeté, qu'il falloit pour se tirer d'un si mauvais pas, ne pensa qu'à s'enfuir comme il pourroit. Il échappa d'une maniere surprenante, comme on le pourra voir, dans l'Auteur, * qui l'avoit oui dire au Roi lui même, qui arriva à Roüen, au mois de Novembre. *Lesley* & *Massey* furent pris, & les autres principaux Officiers subirent le même sort.

On trouvera dans le même livre que l'Auteur, qui s'étoit retiré à Anvers, fut appelé par le Roi à Paris, quoi que le Roi n'y fût pas fort à son aise. On y verra aussi les brouilleries, qu'il y avoit entre ses serviteurs, aussi bien qu'entre ceux du Duc d'*Tork*, l'état de l'Irlande, & d'autres particularitez, auxquelles je ne puis pas m'arrêter.

A U

* *Pag. 413. & suiv.*

AU commencement * de l'année 1652. le Parlement fit tout ce qu'il put, pour engager les Etats Généraux des Provinces Unies à former un seul corps, avec la République d'Angleterre. Mais les Etats jugerent sagement que c'étoit une chose impraticable ; car quoi qu'il soit visiblement de l'interêt de ces deux Puissances d'être étroitement unies, & qu'elles le puissent être facilement ; comme l'Experience le leur a appris, depuis vint ans ; l'éloignement, & la différence des mœurs, des coùtumes & des opinions ne permettront jamais qu'elles forment un seul & même corps. *Cromwel* & son Parti qui apprehendoient que quelque jour les Etats Généraux n'aidassent le Roi, vouloit les en détourner, par cette alliance ; mais comme ils virent qu'ils n'en pouvoient pas venir à bout, ils penserent à diminuer le commerce des Hollandois, en faisant une Loi, qui défend aux Vaisseaux étrangers d'apporter aucune marchandise en Angleterre, excepté celles qui sont du provenu du país d'où sont les Vaisseaux. Quoi que cette Loi fût contre tous les Etrangers, elle regardoit

* *Pag. 457 & suiv.*

doit les Hollandois en particulier; parce qu'ils n'ont que très-peu de marchandises de leur crû. L'Ambassadeur des Provinces Unies s'en plaignit, mais le Parlement ne voulut rien relâcher. On équipa là-dessus en Hollande une flotte plus forte qu'à l'ordinaire, dans la pensée, que la nouvelle République d'Angleterre ne voudroit pas entreprendre une guerre étrangere, vû le nombre des mécontents, qui étoient en cette Ile. Les Anglois de leur côté ne s'émurent point pour cela, parce qu'ils ne crurent pas que les États Generaux voulussent faire la guerre à l'Angleterre sans la déclarer; ce qui fit qu'ils ne mirent d'autres Vaisseaux en mer, que ceux qui gardoient ordinairement les côtes.

C'est ce que dit nôtre Historien, mais il oublie diverses hostilités considerables, que les Anglois firent alors aux Hollandois, & que l'on pourra voir dans la vie de *Michel de Ruiter* Liv. I. pag. 15. de l'Édition Française. Mylord *Clarendon* raconte un peu confusément cette guerre, & fait paroître un peu de passion contre les États Généraux; parce qu'ils n'avoient pas voulu entrer

trer en guerre avec le Parlement, en faveur de Charles I, ni de son fils. On verra en comparant cette histoire avec celle de *Gerard Brand*, de la vie de *Ruiter*, que nôtre Auteur n'a pas été tout à fait bien instruit, & qu'il aime mieux favoriser le parti du long Parlement & de *Cromwel*, que de juger équitablement de la conduite des Etats Généraux. *Ludlow* ne se plaint pas moins d'eux, de sorte qu'ils eurent le malheur de ne plaire à aucun des Partis; mais cela étoit préférable à ce que l'un, ou l'autre demandoit d'eux.

XIV. L'AN-1653. *Cromwel*, comme nôtre Historien nous l'apprend, commença à se brouiller de nouveau * avec son Parlement. Il établit de nouveau un Conseil d'Officiers, qui par des Requêtes, & ensuite par des Rémontrances se mêlerent de censurer la conduite du Parlement, en tout ce qui avoit du rapport à l'Armée. Il demanda d'abord d'être payé des Arrerages qui étoient dûs aux Officiers & aux Soldats, de peur qu'ils ne fussent obligez de prendre des quartiers à discretion, chez les sujets de l'Etat, qui payoient déjà
tant

* *Liv. XIV. p. 475.*

tant de contributions & tant de taxes, que l'on étoit bien assuré, que si les deniers, qui en provenoient, étoient bien ménagés, il y auroit suffisamment de quoi payer tous les fraix de la guerre & du Gouvernement. Le Parlement répondit avec hauteur, & donna lieu à l'Armée de lui représenter que les membres de cete Assemblée devoient se souvenir du nombre des années, pendant lesquelles ils avoient gouverné; & qu'encore qu'ils eussent fait de grandes choses, c'étoit néanmoins faire un très-grand tort à toute la Nation, que de l'exclurre de l'avantage de servir sa patrie, en retenant le gouvernement entre leurs mains. C'est pourquoi les Officiers de l'Armée les prioient d'établir un Conseil, pour gouverner l'Etat, dans l'intervalle qu'il y auroit entre la dissolution de ce Parlement & la convocation d'un autre, & de se dissoudre ensuite eux mêmes; ce qui seroit l'action la plus populaire qu'ils pussent faire. Ces demandes ayant été présentées par quelques Officiers & appuyées par d'autres, qui étoient membres de la Chambre, on crut qu'elles méritoient d'être examinées.

La Chambre jugea, après cet examen, que la République d'Angleterre n'étoit pas encore assez affermie, pour dissoudre le Parlement, & que la guerre, que l'on avoit avec les Etats Généraux, demandoit aussi qu'il subsistât encore quelque tems.

Cromwel comprit par-là, que les membres du Parlement ne se déféroient pas volontiers de l'autorité, dont ils jouissoient depuis si long-tems, & avant qu'ils pussent faire aucun Acte là-dessus, il se rendit au mois d'Avril, dans la Chambre, avec les Officiers, qui en étoient, * & dit aux autres qu'il étoit venu-là, pour mettre fin à leur autorité, dont ils avoient si mal usé, que le salut de la Nation demandoit que ce Parlement fût dissout; à quoi il les exhortoit de se soumettre, sans plus de contestation. A l'instant il entra un Officier, dans la Chambre, avec quelque nombre de mousquetaires, qui demeurèrent là jusqu'à ce que tous les membres en fussent sortis.

Après

* On peut voir une plus ample description de ceci; dans les Memoires de *Ludlow* Tom. 2. p. 456. & suiv.

Après cela, *Cromwel* publia une déclaration, pour rendre compte de sa conduite, & pour s'attirer la faveur du peuple. Ensuite il choisit lui-même, avec le Conseil des Officiers, * une autre Chambre composée de plus de cent personnes; dont quelques unes étoient de condition, mais la plupart des gens de néant, qui n'étoient connus que par leurs Prières & leurs Prêches. Il les assembla le 14 de Juillet & leur fit un long discours plein de passages de l'Écriture, qu'il finit par des avis sur le soin qu'on devoit prendre de ménager les consciences délicates des Chrétiens, de quelque sentiment qu'ils fussent. En ce dernier article, que notre Chancelier lui reproche souvent, il n'avoit assurément pas tort; & pourvu que les personnes conscientieuses ne fassent rien, qui soit contre les Lois civiles, ni contre la Société, on ne peut pas trouver mauvais qu'on les ménage; sans établir en même tems l'Inquisition. Il semble que notre Auteur n'avoit pas assez mûrement examiné cette matière.

Le discours de *Cromwel* étant fini,

E 2

il

* Pag. 481.

il donna à son Parlement un Acte en Parchemin ; par lequel , il lui donnoit l'autorité suprême, jusqu'au 3. de Novembre 1654. Mais le 22. de Décembre de 1653. sur la proposition d'un des Membres, il remit son autorité à celui qui la lui avoit donnée, & qui la reprit à l'instant.

Ce fut alors que les Officiers se firent Capitaine Général de toutes les Troupes, en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, & qu'ils lui donnerent le titre de *Lord Protecteur de la République d'Angleterre d'Ecosse, & d'Irlande & des terres qui en dépendent.* Ils lui donnerent aussi un Conseil de vingt-un Conseillers, pour l'assister dans le Gouvernement.

Il fut installé solennellement en cet emploi le 26. de Décembre dans la salle de Westminster. On lut un Acte dans lequel étoient contenues les conditions, auxquelles il gouverneroit ; ce qu'il jura, en mettant sa main sur la Bible. Un Heraut le proclama en suite Protecteur, dans la Cour de Westminster.

Nôtre Auteur n'oublie pas après cela de rapporter la guerre, que l'on fit par mer contre les Provinces Unies, & parle d'un combat dont il donne tout
l'a-

l'avantage aux Amiraux de *Cromwel*; savoir *Blake*, *Monk* & *Dean*; mais il paroît par * l'Auteur Hollandois, que l'on a déjà cité, que la perte des Anglois ne laissa pas d'être considérable, & que nôtre Historien n'écrivoit ceci, que sur sa mémoire. C'est ce qui fait qu'il n'est pas exact, & qu'il ne met presque point de date.

Cromwel † s'étant ainsi rendu formidable au dedans & au dehors, il contraignit les Portugais de lui envoyer un Ambassadeur pour traiter de la paix avec lui en 1654. & lui faire excuse de ce qu'ils avoient reçu la flotte du Prince *Robert*. dans leurs ports, car elle avoit été obligée d'abandonner l'Irlande. Comme *Cromwel* n'avoit pas été l'Auteur de la guerre contre les Provinces Unies, & qu'il avoit autre chose à faire, elle ne dura pas long-tems. Dans le fonds, il n'étoit de l'intérêt ni de l'Angleterre, ni de la Hollande de faire la guerre entre elles.

L'Auteur † représente *Cromwel* donnant la Loi aux États Généraux, & les obligeant de s'engager à ne

E 3

soul-

* Gerard Brand, Vie de *Ruyter* Liv. II. † Pag. 490. † Pag. 489.

souffrir aucun ennemi de la République d'Angleterre, dans les terres de leur dépendance; à rendre l'île de *Polwey*, usurpée sur les Anglois du tems du Roi Jaques, à la Compagnie Angloise; à payer une bonne somme d'argent, pour réparation de ce qui s'étoit passé à *Amboina*, il y avoit plusieurs années, ce qu'ils n'avoient jamais voulu accorder aux deux derniers Rois; & enfin à exclurre le Prince d'Orange des charges de Stadhouder, de Capitaine Général & d'Amiral, de peur que quelque jour il n'aidât Charles II. à se rétablir. Il prétend que ceux qui avoient le plus de pouvoir en Hollande favorisoient *Cromwel*. On ne peut pas disconvenir qu'il n'y eût des gens alors en Hollande, qui souhaitoient l'exclusion du Prince d'Orange, parce qu'ils craignoient qu'il n'attentât sur la liberté, comme son Pere avoit fait peu de temps avant sa mort; en assiegeant Amsterdam, & en envoyant prisonniers à Louvestein des gens, sur lesquels il n'avoit aucune juridiction. Ils pouvoient craindre que *Charles II.* n'aidât le jeune Prince d'Orange, son neveu, à en faire autant, après que ce Monarque seroit rétabli. Mais

au

au reste ils n'étoient point pour *Cromwel*, & il leur étoit autant permis de souhaiter d'être délivré de ce qui pouvoit nuire à la liberté de leur République; qu'à nôtre Auteur de souhaiter ce qui pouvoit servir au rétablissement de *Charles II.*

*Cromwel** étant en repos au dehors, fit établir une *Haute Cour de Justice*, contre ceux, qui favoriseroient les intérêts du Roi, & cette Chambre fit perir plusieurs personnes, comme on le verra dans l'Auteur. Il rapporte aussi comment, il fit mourir *D. Pantaleon Sa*, frere de l'Ambassadeur de Portugal, pour un meurtre commis de guette-à-pends.

Le tems auquel le Parlement, qu'il avoit appelé, devoit être dissout, approchant; il en appella un autre pour le 13. de Septembre, dont il permit que les Comtez. & les Bourgs, élussent les membres, à condition qu'ils n'éliroient personne qui eût porté les armes pour le parti du Roi, ni même les fils de ces gens-là. Il diminua aussi le nombre des Bourgs, qui les devoient élire. Il fit ensuite un discours, dans la Chambre Peinte, à ces nouveaux membres, où il leur

* *Pag. 491.*

dia entre autres choses, qu'ils ne devoient pas toucher aux Loix fondamentales du présent Gouvernement; comme étoit celle-ci, que la République devoit être gouvernée par une seule personne, sous le nom de *Protecteur*, conjointement avec le Parlement. Outre cela, il mit des Soldats, à la porte de la Chambre, avec ordre de n'y laisser entrer personne, qui ne signât qu'il seroit fidèle au Gouvernement, tel qu'il étoit établi. Plusieurs des membres élus l'ayant refusé, furent exclus; & cependant ceux, qui furent admis, rejetterent les propositions qu'il y fit faire, pour l'affermissement de son autorité.

LE Protecteur les laissant néanmoins assembler jusqu'au 2. de Février 1655. auquel il trouva, à propos de dissoudre ce Parlement. Il lui fit en même tems des reproches, & dit qu'il sauroit bien gouverner l'Etat, sans le secours de cette Assemblée. Comme il s'étoit servi de l'esprit Républicain de quantité d'Anglois, pour détruire le Gouvernement Royal: ce même esprit se trouva ensuite opposé à ses propres desseins, lors qu'il voulut agir en Roi; & ceux qui n'a-

voient

voient pas pû souffrir la domination royale, souffroient encore avec plus de peine la sienne. C'est de quoi l'on trouvera * des exemples remarquables, dans l'Auteur.

Cependant l'état du Roi, qui étoit en France, ne devenoit pas meilleur. On craignoit par tout le Protecteur, presque autant que s'il y avoit fait descente, avec une armée. Bientôt après le Cardinal *Mazarin* fit un traité avec lui, & le Roi commença à connoître qu'il seroit obligé de sortir de France, où on ne le voyoit plus de bon œil. Il avoit encore de la peine à tenir en paix ceux, qui étoient attachés à son Parti, & qui l'avoient suivi en France. Notre Historien lui-même eut de la peine à se défendre, contre la Reine d'Angleterre, & contre les pratiques de quelques Anglois, qui ne voyoient qu'avec chagrin la confiance, que le Roi avoit en lui.

Il raconte une conversation † remarquable que le Roi eut à Paris avec le Cardinal de *Reus*, qui lui demanda s'il n'avoit point eu recours au Pape, qui étoit *Innocent X.* pour avoir de lui quelque secours d'argent.

E † Le

* Pag. 499. † *Ibid.* 511. & suiv.

Le Roi répondit que non, & que le Cardinal pouvoit mieux juger que lui, si le Pape voudroit faire quelque chose en sa faveur. Le Cardinal qui crut que le Roi vouloit dire que la Religion, qu'il professoit, étoit un obstacle trop grand à cela, pour s'adresser à Rome, & pour en avoir quelque chose, replica qu'il ne vouloit pas parler de la Religion du Roi, & lui dit, avec beaucoup de franchise, que quoi qu'en qualité de Cardinal il souhaitât sa conversion; néanmoins si le Roi changeoit de Religion il ne rentreroit jamais dans ses Royaumes. Cependant il lui conseilla de s'adresser au Pape & aux autres Princes d'Italie, & pour cela lui demanda certains éclaircissemens, que le Roi ne put pas lui donner sur le champ, mais qu'il lui promit de lui envoyer dans un billet. Il le fit, & par malheur le *Cardinal de Retz*, fut pris & envoyé à la Bastille, avec ce billet, dans sa poche, qui fut remis à la Reine de France. Cette Princesse le montra à celle d'Angleterre, & elles rirent ensemble de quelques fautes, que le Roi avoit faites contre la langue Françoisé; après quoi, *Henriette Marie* le rendit à son fils,

en

en lui reprochant le peu de confiance qu'il avoit en elle, puis qu'il ne lui avoit rien dit de cette affaire.

Le Prince *Robert*, qui étoit allé en Amérique avec sa flotte, lors qu'il fut obligé de quitter le Portugal, revint alors en France, avec quatre ou cinq vaisseaux; après en avoir perdu un, en ce País-là, avec son frere *Maurice*, qui étoit dessus. Il avoit piraté sur les Espagnols; mais le Roi ne put tirer aucun avantage de son expedition, comme on le verra dans nôtre Historien, & n'eut pas sujet d'être satisfait d'ailleurs de son Cousin, qui se retira en suite en Allemagne.

Le Roi pensa aussi à y aller lui même, & le Cardinal l'ayant appris lui fit payer exactement tous les arerages de la pension que la France lui donnoit. Il quitta Paris, au commencement de Juin, en 1654. & s'en alla à *Spa*, où la Princesse d'Orange sa sœur s'étoit aussi rendue. Il alla de là à *Aix la Chappelle* & delà à Cologne, où il fixa sa demeure. Comme il étoit-là, il apprit du *Duc de Newbourg*, que le Pape étant mort, le Cardinal *Chigi* lui

lui avoit succédé, sous le nom d'*Alexandre VII*. Ce Duc s'adressa à lui, du consentement du Roi, pour en avoir quelque secours en argent; mais nôtre Historien nous apprend, que le Pape ne trouva pas à propos d'employer le patrimoine de l'Eglise, pour un *Héretique*. S'il ne se passa que cela, entre le Pape & *Charles II*. il faut avouer que la réponse du Pape, quoi qu'en dise nôtre Chancelier, étoit plus sensée, que la demande du Roi; qui s'exposoit étrangement, en demandant le secours au Pape; pour ne pas dire que c'étoit une bassesse impardonna- ble à un Prince, qui auroit été véritablement Protestant. Mais il y a apparence que nôtre Chancelier n'a pas tout fait, & que l'on fit entendre à Rome, que le Roi avoit de meilleurs sentimens pour l'Eglise Romaine, qu'il ne paroïsoit. Autrement le moyen de demander au Pape du secours, pour un Héretique obstiné? Mais en ce pais-là, on veut tout, ou rien, & une conversion cachée n'est d'aucun mérite, si l'on ne s'engage à faire à l'avenir ce que le S. Siege, comme on y parle, trouvera à propos. C'est ce que

que l'on a vû depuis, par l'exemple du Successeur de *Charles II.*

On trouvera, dans ce même livre, beaucoup de particularitez touchant la famille de *Charles I.* les intrigues qu'il y avoit parmi les domestiques de *Charles I.* & quelques entreprises malheureuses, que le Parti Royal fit en Angleterre contre *Cromwel*, qui devint par ce moyen plus formidable, que jamais. Le Roi jugea par-là qu'il valloit mieux que ceux, qui le favorisoient, demeurassent en repos, en attendant un meilleur tems, que de s'exposer à une destruction totale.

XV. PENDANT * que ce Prince demeura à Cologne, où il fut plus de deux ans, négligé de presque tous les Princes de l'Europe; *Cromwel* gouverna, avec plus d'autorité que jamais, les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, comme on le verra dans ce livre, qui contient ce qui se passa depuis l'an 1655. jusqu'à sa mort.

Au printemps de cette année, *Cromwel* mit deux flottes en mer, l'une sous *Blake*, pour la Méditerranée, pour reprimer les insolences des Pirates d'Alger & de Tunis; & l'autre

* Lib. XV. pag. 573.

sous *Pen*, en Amerique, avec ordre d'aller d'abord aux Barbades, où elle devoit prendre des troupes de terre pour faire descente dans l'île nommée *Hispaniola*, ou *S. Domingue*. Cette descente ne réussit point, pour n'avoir pas été faite selon les ordres de *Cromwel*; mais les troupes s'étant rembarquées se saisirent heureusement de l'île de la *Jamaïque*, où elles laisserent une bonne garnison, après quoi la flotte s'en retourna en Angleterre. *Cromwel* irrité contre *Pen* & contre *Venables*, qui avoit commandé les troupes de débarquement, les fit mettre en prison à leur retour, & ne leur put pardonner d'avoir si mal executé ses ordres. Cependant il envoya incessamment un renfort en *Jamaïque*, & résolut de faire de cet endroit là une guerre perpetuelle aux Espagnols. *Blake* s'acquitta infiniment mieux de sa commission. Il contraignit les Algeriens à accepter la paix, & brula les vaisseaux de ceux de Tunis, dans leur propres ports.

Cromwel envoya aussi *Lokhart* en France, pour conclurre entierement le traité, qu'il avoit commencé avec cette couronne. Il s'obligea, entre
au-

autres choses , à envoyer six mille hommes au Pais-Bas , qui seroient commandez par leurs propres Officiers , qui ne recevroient les ordres, que de Mr. de *Turenne* , Général de l'armée Françoisé ; pour attaquer *Dunkerke* & le fort de *Mardik* ; à condition que ces deux places étant prises , seroient remises à l'Angleterre. *Cromwel* étant allié de cette sorte avec la France , le Roi Charles II. s'allia avec l'Espagne , dont l'Alliance néanmoins ne lui servit de rien , comme on le verra dans l'Auteur. A cause de cette Alliance , il quitta *Cologne* & alla résider à *Bruges*.

LE Protecteur * fut inquieté l'année 1656. par les mécontentemens de l'Armée , où il savoit qu'il y avoit quantité d'Officiers & de Soldats , qui avoient de la peine à souffrir son gouvernement trop absolu ; & il craignoit que ces gens ne se joignissent à ceux d'entre la Noblesse & le Peuple , qui étoient pour le Roi. Pour tenir tout le Royaume d'Angleterre en bride, il fit une élection de douze Majors Généraux , entre lesquels il partagea le gouvernement

* *Pag. 585.*

ment de toute l'Angleterre ; en leur donnant un très-grand pouvoir, non seulement sur les Milices, mais encore sur les droits, qu'il faisoit lever pour les besoins de l'État.

Cet Été-là *Blake* & *Montaignu* prirent le Contre-Amiral & un autre vaisseaux de la Flotte Espagnole de l'Amérique, & firent perir le Vice-Amiral ; ce qui causa une grande perte aux Espagnols, & beaucoup d'avantage à *Cromwel*, qui fit conduire en pompe l'argent, qu'on avoit pris, à la Tour, pour en faire battre de la monnoie.

Cette même année *Cromwel* appela un Parlement pour le 27. de Septembre, dans lequel il n'admit personne, que ceux, qui vouluvent signer qu'ils ne feroient rien, qui fût préjudiciable au Gouvernement établi, sous un Protecteur. Presque tous signerent, quoi que quelques uns le fissent pour être mieux en état de lui nuire. Ce Parlement fit d'abord un Acte de rénonciation à Charles Stuart & à toute sa Maison, & divers autres, qui étoient très-favorables au Protecteur, qui les confirma comme les Rois avoient fait auparavant. Il fit ensuite proposer

fer * s'il ne seroit pas mieux de lui donner les droits & la dignité de Roi; après quoi il pourroit voir de quelle maniere il seroit à propos de contenter tous les Parris, & de gouverner les mécontents. Cette proposition fut assez bien reçue, & l'on remarqua que bien des gens, qui vouloient du bien au Roi, étoient disposez à donner ce titre à Cromwel; dans la pensée que cela pourroit servir à rétablir le véritable, dès que l'on auroit découvert l'ambition du Protecteur. Mais les autres craignirent que l'Usurpateur ne s'établît tout à fait par là, pour des raisons que l'Auteur rapporte; & outre cela les Officiers de l'Armée, comme Lambert & les parens même de Cromwel, s'y opposerent ouvertement, dans la pensée de lui succéder dans l'autorité qu'il avoit, s'il venoit à mourir.

Cependant la plupart de la Chambre trouva à propos de nommer des Commissaires, pour en parler avec Son Altesse (car on le nommoit ainsi) & tâcher de l'y faire consentir. Il écouta ces Commissaires, avec attention &

* Page 589. & suiv. Voyez aussi les Mémoires de Ludlow Tom. 2. pag. 582. & suiv. dans l'Ed. Angloise.

& demanda du tems pour penser à leur proposition , après quoi il leur feroit savoir ce qu'il auroit résolu. Quoi qu'il eût grande envie d'accepter ce titre & qu'il n'eût pas extrêmement peur des Officiers; il craignit d'offenser ses plus proches , comme son Beau-frere *Desborough* & d'autres , qui protestèrent qu'ils l'abandonneroient, s'il devenoit Roi. D'ailleurs on dit qu'un Officier de marque, en un éclaircissement qu'il eut avec lui là-dessus, lui dit résolument que s'il acceptoit ce titre , il le tueroit ; & on lui rapporta qu'un nombre de gens s'étoient engagez , par serment, à le tuer en un certain nombre d'heures , après qu'il l'auroit pris. On ajoûte qu'il se souvint d'un songe, qu'il avoit eu depuis le commencement des troubles , avant qu'il fût dans un poste, qui lui pût faire espérer rien de semblable, où il lui fut dit *qu'il seroit le plus puissant de toute l'Angleterre & fort près du Roi*; d'où il conclut qu'il n'étoit pas destiné à être Roi. Après une grande agitation d'esprit, que l'on remarquoit facilement sur son visage & dans sa contenance , quelque grand maître qu'il fût dans l'art de dissimuler, le

cou-

courage lui manqua , & après quelques jours d'inquietude , il renvoya querir les Commissaires du Parlement, pour leur répondre, sur leur proposition. Comme il étoit extrêmement déconcerté, & agité d'une étrange maniere , il leur parla en un langage peu lié & interrompu , & après avoir dit diverses choses de Dieu & de la Providence, il déclara *qu'il ne pouvoit pas , en bonne conscience, accepter le Gouvernement, avec le titre de Roi.* Ensuite le Parlement fit un autre Acte concernant le Gouvernement, qu'il nomma en Anglois *an humble Petition and Advice* , ou humble demande & avis; dans lequel non seulement il augmenta à plusieurs égards l'autorité, que *Cromwel* avoit eüe jusqu'alors, mais encore la lui donnoit pour sa vie & lui permettoit d'en disposer, par son Testament, en nommant devant un certain nombre de témoins son successeur; sans que néanmoins aucun autre Protecteur pût avoir un semblable pouvoir. Cet Acte étant fait, & le Parlement lui ayant demandé audience pour cela , il le lui présenta le 5. de Juin 1657. dans *la Maison de festin*, & le fit lire tout haut , par son Orateur.

Dès

Dès que cela fut fait, *Cromwel* étant prié d'accepter, ce qu'on lui offroit, se tut pendant quelque tems, regarda de tous côtez, comme un homme embarrassé, & enfin parla de la pesanteur du fardeau, dont il s'alloit charger ; qu'il ne pourroit soutenir que par le secours de Dieu & avec l'aide du Parlement. Il ne fut pas néanmoins content de cela, il voulut que le 6 de Juillet on l'installât, avec des cérémonies & une pompe, qui ne furent pas moindres que celles du couronnement d'un Roi.

Pour jouir de sa grandeur plus tranquillement, & mettre ordre à loisir à ses affaires domestiques, il congédia son Parlement, jusqu'au 30. de Janvier de l'année suivante. Il fit cependant venir à la Cour son fils *Richard*, qui avoit vécu jusqu'alors dans un village, du bien que sa femme lui avoit apporté, en mariage, le fit Conseiller Privé, & Chancelier de l'Université d'Oxford. Il envoya aussi son fils *Henri*, pour commander en Irlande. Outre cela il maria les deux filles, qui lui restoient, l'une au petit fils du Comte de *Warwik*, qui avoit été engagé, dès le commencement, dans les broüilleries,

ties , & l'autre au Vicomte de *Fal-*
conbridge, dont la famille avoit tou-
jours été dans le Parti du Roi.

Si *Cromwel* affermit son autorité dans les Royaumes d'Angleterre, d'Escoffe & d'Irlande , il ne l'augmenta pas moins au dehors; puis qu'il obligea les François d'assiéger cette même année le fort de *Mardik*, & de le remettre, selon le traité qu'il avoit fait avec eux, entre les mains de *Rainold*, Commandant de six mille Anglois, qu'il avoit envoyez en Flandre. *Blake* brula aussi la flote des Gallions dans un port des Canaries, quoi que défendue de toute l'artillerie de la côte, & se retira sans perte. Il mourut à la verité en revenant, & ce fut une perte pour *Cromwel*, car c'étoit un des plus braves hommes de mer d'Angleterre, & des plus attachés à la République.

AU commencement de l'année 1658. le Parlement s'étant assemblé le 30. de Janvier, on vit de nouveau une Chambre des Seigneurs, que l'on nommoit *l'autre Chambre*, qui étoit remplie d'Officiers de l'Armée, & d'autres personnes en qui *Cromwel* prenoit de la confiance. Il se rendit dans cette Chambre, y fit venir cel-
le

le des Communes , selon l'ancien usage des Rois , & les harangua , comme ils avoient accoûtumé. Il traita ceux de l'autre Chambre de *Lords* , & les Députés des Communes de *Chevaliers* , *Citoyens* & *Bourgeois* , selon l'ancien stile. Mais d'abord que la Chambre des Communes fut retournée , dans le lieu où elle s'assemble , elle se fit lire le IV. Article de l'*humble Requête & Avis* , par lequel il étoit porté que les membres élus légitimement ne pourroient pas être exclus , sans le consentement de la Chambre ; en vertu de quoi on rappella tous ceux , qui en avoient été exclus , pour n'avoir pas voulu jurer qu'ils seroient fideles au Gouvernement du Protecteur. Ainsi il y en rentra plus de cent , qui étoient ennemis de *Cromwel*. En suite on revoca en doute les droits de la Chambre Haute , & même si le Protecteur avoit le pouvoir de faire des Pairs du Royaume. *Cromwel* se rendit là-dessus au Parlement , dit que ceux , qu'il avoit nommé *Lords* , demeureroient tels , & exhorta avec un ton de maître , la Chambre des Communes à travailler pour le bien de la Nation & non à faire des divisions dans la République.

que. Comme il vit qu'il n'avançoit rien, il se résolut à dissoudre ce Parlement, ce qu'il fit le 14. de Fevrier. En suite il cassa *Lambert*, qui s'opposoit perpetuellement à sa grandeur & cet homme perdit en un moment tout son credit, & diminua fort l'autorité des Majors Généraux.

Dans ce tems-là, le * Roi *Charles II.* s'étant uni aux Espagnols, refusa la pension, qu'on lui envoyoit de France, & le Cardinal fit dire au Duc d'York qu'il pouvoit quitter le service de France. Nôtre Chancellier nous apprend encore diverses particularitez de quelques Officiers Anglois & Irlandois, qui étoient en Flandres; mais je ne m'y arrêterai pas.

Au tems † de Noël nôtre Auteur reçut le grand seau d'Angleterre & la Charge de Grand Chancelier du Royaume, dont il s'aquita depuis avec beaucoup d'habileté. Il nous donne ici diverses circonstances d'une entreprise pour le Roi, qui ne réussit pas, & une déclaration des Anabaptistes, en faveur du même Prince, que l'on verra dans l'Original.

L'Eté.

* *Pag.* 607. & *suiv.* † *Ibid.* 615.

L'Été de l'an 1658. *Dunkerke* fut assiégé par Mr. de *Turenne*, par ordre du Roi de France. D. *Juan d'Autriche*, le Prince de *Condé*, & le Marquis de *Caracene* essayerent de le secourir, mais ils furent repoussés. La ville capitula le 24 de Juin, & fut remise à *Lokhart*, que *Cromwel* en fit Gouverneur. C'étoit une place de la dernière conséquence, pour l'Angleterre & pour la Hollande, aussi bien que pour la France, & pour les Pays-Bas, comme on l'a vu depuis; & il faut que le Cardinal mit l'amitié de *Cromwel* à un très-haut pris, pour l'acheter si cherement. Mais si l'on fut alors étonné de cela, on ne le fut pas moins quatre ans après, lors qu'on vit que *Charles II.* la vendit * à la France, pour cinq millions de livres, peu de tems après son rétablissement; sans se mettre en peine des suites, qui ont été très-fâcheuses. On a accusé, comme je l'ai dit dans le Tome XVIII. au commencement de cet Extrait, notre Chancelier d'avoir conseillé au Roi *Charles II.* de vendre cette place à la Fran-

* Voyez l'*Histoire des Démêlez de la Cour de Rome &c.* par Mr. *Regnier Desmarais*, p. 191.

France. On vit, par cette conduite, que l'Usurpateur avoit eu des vuës bien plus sures, que l'héritier légitime de la Grande Bretagne, & qu'il se faisoit tout autrement respecter des Voisins.

Dans le milieu de ces prosperitez, le Protecteur parut beaucoup plus inquiet & plus chagrin, qu'auparavant. Il étoit de plus difficile accès, sortoit peu, & se trouvoit embarrassé, quand il voyoit un visage inconnu dans la Chambre où il étoit. Quand il vouloit aller à Hamptoncourt, qui étoit le seul lieu où il allât se délasser, il ne le disoit que quand il étoit en Carrosse; il se faisoit toujours bien accompagner, & revenoit encore souvent par un autre chemin. Il couchoit rarement deux nuits, dans une même chambre. Il en avoit plusieurs, où il y avoit des lits prêts, & dont il avoit seul la Clef. C'est ainsi qu'il se gardoit d'un mal, qui ne lui devoit point arriver.

La mort du Comte de *Warwick* son Ami, & sur tout celle de sa fille *Claypole*, dans laquelle il avoit une grande confiance, lui causerent beaucoup de chagrin. Il eut aussi celui de s'appercevoir, que son gendre *Fal-*

Cambridge le haïſſoit & ſouhaitoit ſa ruine. Le plaifir, qu'il avoit auparavant dans ſa famille, diminuoit tous les jours, & au mois d'Août, il prit la fièvre tierce. On crut d'abord que ce n'étoit rien, & qu'il guériroit en allant à Hamptoncourt; mais comme on vit qu'elle devenoit plus forte, on le fit rapporter à Whitehall, où les Médecins commencerent à le trouver en danger. Cependant, dit nôtre Auteur, les Fanatiques qui étoient toujours autour de lui, & qui diſoient à Dieu, dans leurs Prières, les grandes choſes, qu'il avoit faites pour lui, & combien il étoit encore néceſſaire pour ſon ſervice, déclaroient, comme de la part de Dieu, qu'il en guériroit. Lui même ne crut être en danger, que lors qu'il ſe ſentit tout à fait épuifé. Alors il déclara qu'il laiſſoit pour ſucceſſeur ſon fils ainé *Richard*, & mourut le 13. de Septembre, ſtile nouveau; jour auquel il lui étoit arrivé de grands bonheurs & auquel il avoit remporté deux de ſes plus ſignalées victoires. On remarqua que ce jour-là il arriva un furieux Ouragan, qui fit un très-grand ravage, non ſeulement ſur les côtes d'Angleterre, mais en-

encore en Flandres & en France. A raisonner à la maniere * des anciens Druides de la Grande Bretagne, on diroit que c'étoit une marque qu'un Heros mouroit ce jour-là; mais au lieu de m'arrêter à ces sortes de choses, je mettrai ici le caractère de *Cromwel*, tel qu'il se trouve dans notre Auteur.

„ *Cromwel*, dit-il, étoit un de ces
 „ hommes, que leurs ennemis même
 „ ne peuvent pas blâmer, sans
 „ leur donner des loüanges: *quos vi-*
 „ *tuperare ne inimici quidem possunt,*
 „ *nisi ut simul laudent.* Il n'auroit
 „ pas pû faire la moitié du mal, qu'il
 „ fit; sans avoir beaucoup de cou-
 „ rage, d'activité & de jugement. Il
 „ faut qu'il eût un talent admirable
 „ à connoître les hommes, & une
 „ grande adresse à les employer à ce
 „ à quoi ils étoient propres; puis que
 „ d'un particulier d'une obscure nais-
 „ sance (quoi qu'il fût d'ailleurs d'u-
 „ ne honête famille) sans bien &
 „ sans alliances, il fut s'élever au
 „ degré auquel il parvint, & con-
 „ cilier des esprits & des intérêts
 „ tout differens, en sorte qu'ils conf-
 „ piraient à faire réussir ses desseins,

F 2

• Voyez Plutarque Tom. 2. p. 419.

„ à leur propre ruine. Peu à peu il
 „ s'avança assez, pour pouvoir met-
 „ tre hors du maniment des affaires
 „ ceux, par le moyen desquels il
 „ étoit monté si haut, dans le tems
 „ auquel ils projettoient de démolir
 „ leur propre bâtiment. On peut
 „ dire de lui, avec raison, ce qui
 „ a été dit de *Cinna*, qu'il a eu la
 „ hardiesse de former des desseins,
 „ qu'aucun homme de bien n'au-
 „ roit osé concevoir; & qu'il est
 „ venu à bout de choses, qui n'ont
 „ pû être executées, que par un
 „ homme d'une bravoure extraordi-
 „ naire: *ausum eum, quæ nemo au-*
 „ *deret bonus, perfecisse, quæ à nul-*
 „ *lo, nisi fortissimo, perfici possent.* Il
 „ est sans doute que personne n'a
 „ fait paroître plus de méchanceté
 „ dans ses desseins, ni ne les a exe-
 „ cutez avec plus de malice, & n'a
 „ eu dans le fonds plus de mépris
 „ pour la Religion & pour la Ver-
 „ tu; mais sa malice fut soutenue
 „ d'un grand génie, d'une pruden-
 „ ce admirable, d'une pénétration
 „ très-rare, & d'une résolution tout
 „ à fait magnanime.

„ Au commencement qu'il parut
 „ dans le Parlement, il ne sembloit

„ avoir

„ avoir aucune grace, ni aucun or-
 „ nement dans son discours, ni rien
 „ qui pût lui gagner l'affection de
 „ ceux qui le voyoient; mais à me-
 „ sure qu'il s'avança, ses talens se
 „ déveloperent, comme s'il les avoit
 „ cachez, faute d'occasions où il pût
 „ les employer. Quand il s'agit de
 „ faire le personnage d'un homme du
 „ premier ordre, il le fit, sans com-
 „ mettre rien d'indécent, quoi qu'il
 „ n'y fût pas accoutumé.

„ Dès qu'il eut été fait Protecteur
 „ par l'*humble Requête & Avis*, il ne
 „ consultoit qu'avec peu de gens des
 „ choses les plus importantes, ni ne
 „ communiquoit les entreprises, aux-
 „ quelles il étoit résolu, qu'à ceux
 „ qui devoient avoir la principale
 „ part dans leur execution; sans leur
 „ en parler même, sinon lors qu'il
 „ étoit tout à fait nécessaire. Il ne se
 „ résolvoit pas trop vite, mais on ne
 „ pouvoit pas le dissuader de ce qu'il
 „ vouloit faire. Il ne souffroit pas
 „ que l'on contredît son autorité, &
 „ il se faisoit obeir par force, à ceux
 „ qui ne vouloient pas plier d'eux
 „ mêmes.

Nôtre Auteur en donne quelques
 exemples, dans des choses qui con-

cernoient la Justice, & continuë ain-
 si : „ C'est par-là qu'il soûmit un
 „ esprit (*il parle de la disposition de*
 „ *ceux , qui se défendoient par les*
 „ *privileges & par les Loix*) qui a
 „ souvent fait bien de la peine aux
 „ Souverains, & qu'il rendit la Cour
 „ de Westminster aussi souple & aussi
 „ obeissante, qu'aucun des quartiers
 „ de son Armée. En toute autre
 „ chose , qui ne regardoit pas son
 „ autorité, il paroissoit avoir beau-
 „ coup de respect pour les Loix &
 „ intervenoit rarement dans les Pro-
 „ cès. Comme il traitoit avec in-
 „ dignation & avec fierté, ceux qui
 „ ne vouloient pas lui obeir, & qui
 „ osoient attaquer sa grandeur : il
 „ étoit généreux, civil & bien fai-
 „ sant envers ceux qui s'accommo-
 „ doient, à ce qu'il vouloit, & qui
 „ recherchoient sa protection.

„ Réduire trois nations, de qui il
 „ étoit mortellement haï, à obeir
 „ à tous ses ordres, & les tenir
 „ dans le respect & dans la crain-
 „ te, par le moyen d'une armée,
 „ qui ne l'aimoit pas & qui souhai-
 „ toit même sa ruine ; ne pouvoit
 „ être que l'effet d'une habileté tou-
 „ te extraordinaire. Mais sa gran-
 „ deur.

„ leur, dans les trois Royaumes, n'é-
 „ toit qu'une ombre de la gloire,
 „ qu'il avoit aquisé au dehors. Il
 „ étoit difficile de savoir de qui il
 „ étoit plus craint, de la France,
 „ de l'Espagne ou des Pais-Bas; où
 „ il donnoit à son amitié tel prix,
 „ qu'il lui plaisoit. Comme ces
 „ Puissances sacrifioient toutes leur
 „ honneur & leur interêt à son bon-
 „ plaisir; elles lui auroient accordé
 „ tout ce qu'il leur auroit deman-
 „ dé. L'Auteur montre cela par
 deux exemples, dont l'un est la per-
 secution contre les Réformez des
 vallées du Piemont, qu'il fit cesser;
 & l'autre une sédition qu'il y avoit
 eu dans Nîmes, & dans laquelle
 les Réformez avoient beaucoup eu
 de part, mais dont il empêcha qu'on
 ne fît aucune recherche. Néanmoins
 ce qu'il dit ici, de la souplesse des
 Voisins, est un peu outré. Il est
 pourtant vrai que *Cromwel* se faisoit
 craindre du Cardinal *Mazarin*. L'af-
 faire de *Dunkerke* n'en est pas une
 petite marque, & nôtre Auteur a-
 joute qu'un jour que Madame la
 Maréchale de *Turenne* étoit allé voir
 ce Cardinal, comme en sortant de
 chez lui elle le prioit, selon sa coût-

tume, de continuer à être favorable aux Eglises Réformées; il lui repondit qu'il ne favoit comment se conduire, en cela, parce que s'il portoit le Roi à les maltraiter, *Cromwel* le menaçoit de se joindre aux Espagnols: & que s'il leur faisoit quelque faveur, on le traitoit à Rome d'Héretique.

„ Pour achever, dit nôtre Historien,
 „ le portrait de *Cromwel*, ce n'étoit
 „ pas un homme assez sanguinaire,
 „ pour suivre la méthode de *Machia-*
 „ *vel*; qui dit que, si l'on chan-
 „ ge le Gouvernement, il faut faire
 „ perir tous les chefs du parti opposé,
 „ & extirper même leurs familles.
 „ On a rapporté, comme une chose
 „ assurée, que plus d'une fois il y
 „ eut des gens, qui proposerent,
 „ dans le conseil des Officiers, de
 „ faire un massacre général de tout
 „ le Parti Royal, pour assurer le nou-
 „ veau Gouvernement; mais que
 „ *Cromwel* ne voulut jamais y con-
 „ sentir, * peut-être parce qu'il mé-
 „ prisoit trop ses ennemis. En un
 „ mot, comme il étoit coupable de
 „ plusieurs crimes damnables; il avoit
 „ aussi des qualitez, qui ont rendu la
 „ mé-

* Ou plutôt parce qu'il trouvoit la chose trop difficile & trop odieuse.

„ mémoire de plusieurs grands hom-
 „ mes célèbre dans tous les siècles,
 „ & on peut le regarder comme un
 „ homme aussi brave, que méchant.

C'est là le Portrait, que nôtre Historien fait de *Cromwel*, que l'on peut s'assurer être tiré d'après nature; non seulement en le comparant avec les actions de cet Usurpateur, mais encore avec ce qu'en dit *Edmond Ludlow*, l'un des Juges de *Charles I.* & Indépendant de distinction, dans ses *Mémoires*. Comme il étoit d'abord dans le même parti, que *Cromwel*, & qu'il l'avoit fréquenté particulièrement, & observé avec soin sa conduite, ce qu'il en dit paroît digne de foi. Mais quoi qu'il en soit de l'ambition de *Cromwel*, & des crimes, qu'il commit pour la satisfaire; la Providence, qui tire le bien du mal, a peut-être conservé par là, contre le dessein du Protecteur, une grande partie de la liberté dont l'Angleterre a joui depuis. Si *Charles I.*, ou son fils avoient fini la guerre par des victoires aussi signalées & aussi complectes, que celles que *Cromwel* gagna; ils n'auroient pas manqué de gens, qui les auroient portez à abolir tous les Privileges, qui

qui avoient été l'occasion de la guerre ; & ce n'est pas une chose, dont les Princes aient accoutumé de faire scrupule. Nôtre Auteur lui même ne se déclare nulle part assez fortement, contre le Gouvernement arbitraire, & censure plutôt les fautes, que la Cour de *Charles I.* commit contre la prudence; que les projets que quelques uns de ses Conseillers pouvoient avoir faits, de le rendre maître absolu. C'est là néanmoins le peché, le plus mortel, que puissent commettre les Princes, que de vouloir être au dessus des Lois, & n'avoir de règle de leurs desirs qu'eux mêmes. Ce qu'on peut appeller *la Religion d'un Souverain* consiste proprement dans l'observation des Privileges & des Lois, dans le soin de rendre ses peuples heureux, & à garder une justice exacte avec les Etats voisins. J'avouë qu'il faut qu'il observe encore les devoirs, qui lui sont imposés, en commun avec tous les Chrétiens ; mais celui de qui les Souverains mêmes dépendent, demande qu'ils observent sur tout les devoirs, qui leur sont particuliers. Comme un Sujet ne sera pas sauvé, parce qu'il auroit eu les vertus

d'un

d'un bon Prince, si la Providence l'avoit mis sur le Trône: aucun Prince ne jouira du salut éternel, pour avoir eu les vertus d'un Sujet, s'il n'y a joint la Religion d'un Prince.

XVI. ENFIN le XVI. & dernier livre contient le court regne de *Richard Cromwel*, qui fut proclamé successeur de son Pere, mais qui ne fut pas conserver ce poste; les brouilleries du Parlement, qu'il convoca au mois de Fevrier 1659. sa déposition, les desordres des Officiers & sur tout des parens de *Cromwel* & de *Lambert*; les artifices du Général *Monk*, qui fut cause du retour du Roi, qu'il procura en feignant d'être dans le parti contraire; de sorte que par son moyen le Roi *Charles II.* fut reçu & logé à *White-ball*, le 9. de Juin, pour jouir d'une Couronne, qu'il avoit été en très-grand danger de perdre pour toujours.

Cet Extrait est déjà trop long, pour faire l'abregé de ce dernier livre, dont les Lecteurs chercheront, s'il leur plaît, le contenu dans l'Original. Au reste, quoi que l'on ait marqué que l'on auroit souhaité que

l'Auteur de cette Histoire eût observé certaines choses, qu'il semble avoir négligées; on doit néanmoins tomber d'accord que c'étoit un très-habile homme, qu'il a découvert mille veritez très-importantes, qui sans lui auroient été ignorées de la Posterité; & qu'il n'a point dissimulé les fautes commises par le Parti, auquel il étoit attaché, ni diminué la gloire des grandes actions d'*Olivier Cromwel*; quoi qu'il eût, avec raison, très-mauvaise opinion de ses Vertus Morales. Ce fut cet Usurpateur, qui apprit le premier au siècle passé à la Grande Bretagne, à se faire respecter par ses Voisins; car depuis *Elizabeth*, elle n'avoit pas sù faire usage de ses forces. Rien n'a pû effacer depuis la gloire de *Cromwel*, que le Regne d'une autre Princesse, qui est également admirée au dedans, & au dehors de ses Royaumes; & qui fait voir ce que la Grande Bretagne, sous un Gouvernement légitime, peut contribuer au bien de toute l'Europe; sans que les habitans des trois Royaumes puissent se plaindre de la maniere, dont ils sont gouvernez.

A R.

ARTICLE II.

GRAMMAIRE FRANÇOISE, *sur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus clairs & la pratique plus aisée; contenant divers traitez sur la nature de la Grammaire en général, sur l'usage, sur la beauté des Langues & sur la maniere de les aprendre, sur le stile, sur l'orthographe, sur les accens, sur la longueur des syllabes Françoises, sur la ponctuation &c. Par le Pere BUFFIER de la Compagnie de Jesus. A Paris 1709. in 12. pagg. 478. & se trouve à Amsterdam, chez Henri Schelte.*

IL ne s'est * peutêtre jamais fait d'ouvrage sur la Grammaire, qui contint plus de choses, en un moindre volume, ni qui convînt à plus de fortes de personnes, que celui-ci. D'un côté on y trouve des réflexions toutes neuves, essentielles pour faire connoître à fond la nature de la

F 7

Gram-

* *Extrait envoyé à l'Auteur de la B. C.*

Grammaire en général, & de la Grammaire Françoisé en particulier. D'un autre côté, ceux, qui sont le moins avancez dans l'étude de la Langue Françoisé, verront ici les principes & les regles les plus sures, pour en aquerir la connoissance, avec exactitude, & en aussi peu de temps que le permet une étude de cette sorte, qui veut toujours être secondée de l'usage & de la pratique.

Pour donner une idée juste de ces principes, par raport à la pratique, il ne faut que considerer les deux endroits de la Grammaire Françoisé, qui ont toujours fait le plus de peine à réduire en regles. Ces deux endroits sont les articles des noms & la conjugaison des verbes. Le premier de ces deux points est si difficile, que les Grammairiens François, ou n'entreprennent point de l'expliquer; ou en augmentent la difficulté par une quantité d'observations, qui acablent plutôt l'esprit, qu'elles ne le soulagent. Aussi un homme très-distingué par son esprit & par son emploi, qui demeure en France depuis vingt cinq ans, * & qui a appris le François par principes

* *M. de Krenstrom envoyé de S. M. Suédoise.*

eipes & par usage, étant interrogé comment il falloit se prendre pour donner aux Etrangers une idée juste de la difference des articles *défini* & *indéfini*, dans les noms François; la meilleure maniere, répondit-il, c'est de ne point l'entreprendre, puis qu'il est impossible, ajoûta-t-il, d'aquerir cette connoissance, autrement que par un usage très-long. Cependant cette difficulté se trouve réduite, dans la Grammaire du Pere *Buffier*, à une règle également simple & intelligible, savoir, que l'article défini se met avec les noms pris dans un sens défini; c'est à dire, avec les noms qui désignent ou un *objet particulier*, ou *toute une même espece d'objets*. Au contraire l'article indéfini se met avec les noms, où l'on ne désigne aucun sens défini; c'est à dire, ni un objet particulier ni toute une espece particulière d'objets. C'est ce qu'on peut voir dans les noms François, où se trouvent les particules *le, du, au, la, de la*, les &c. & les autres qui forment l'article défini. Ainsi quand on dit *le maître du ciel*, ou *les faux Dieux*, on met l'article défini *le*, devant *maître*; parce que *le maître du ciel* désigne ici un objet particulier.

lier qui est *Dieu* ; l'article *les* se met devant, *faux Dieux*, parce que *les faux Dieux* marquent ici toute une espece d'objets, savoir, celle *des faux Dieux*. Les exemples, qu'apporte l'Auteur, font entrer aisément dans l'esprit de cette regle. En effet il ne s'y trouve qu'une exception, ou deux ; de sorte que la Langue Françoise qui, du côté des articles, paroïssoit d'une bizarrerie si incomprehensible, à ceux qui ne l'avoient jamais bien pénétrée, se trouve exactement d'acord avec les regles de la Metaphysique la plus juste.

Le second endroit, qui a été jusqu'ici des plus embarrassants dans la Grammaire Françoise, c'est la Conjugaison des Verbes. Il se trouve par la méthode du P. *Buffier* réduit à des observations si précises, qu'elles n'occupent que trois ou quatre pages ; au lieu qu'elles en occupent sept ou huit fois davantage dans d'autres Grammaires. Ainsi de toutes les Langues, qui conjuguent leurs verbes, il n'en est point qui de ce côté là soit plus aisée à apprendre que la Langue Françoise, pourvu qu'on suive la méthode de ce livre. On y propose d'abord une table d'une douzaine de
li-

lignes , qui met sous les yeux par quels changemens les deux Participes, le Present & le Prétérit, se forment de l'Infinitif ; puis en une page on raporte la formation des autres temps; de sorte qu'il ne reste plus à former, que les différentes personnes du singulier & du pluriel de chaque temps. Les trois personnes du pluriel sont marquées dans une petite table de six lignes, & les personnes du pluriel en deux ou trois regles, que voici, par lesquelles on pourra juger de la facilité des autres. 1°. Si la première d'un temps finit par une *s* ou un *x* la seconde, est semblable à la première, & la troisième prend un *t* au lieu de l'*s* ou de l'*x* comme *je dis, tu dis, il dit : je ferois, tu ferois, il feroit : je veux, tu veux, il veut* &c.

2°. Si la première personne ne finit point par une *s* ou un *x*, la seconde prend une *s* & la troisième est semblable à la première ; *j'aime, tu aimes, il aime*, que *je dise, que tu dises*, qu'*il dise* &c.

3°. Si la première personne finit en *ai* la seconde change *i* en *s* & la troisième supprime l'*i* : *je portai, tu portas, il porta ; je dirai, tu diras, il dira.*

Ces

Ces trois regles (à une légère exception près) s'étendent à tous les temps, à tous les modes, à toutes les conjugaisons des verbes & même des irreguliers. Il est assez surprenant que depuis tant d'années, qu'on travaille à faire des Grammaires Françoises, en faveur de toutes les nations de l'Europe qui veulent savoir cette Langue, on ait attendu jusqu'à présent à imaginer des regles si simples, & si aisées.

Il y a plusieurs autres endroits, où cette Grammaire propose des regles également simples & nouvelles. Elles sont communément mélangées de réflexions instructives, ou curieuses; qui servent à fixer davantage l'imagination sur le fond des regles. Quelques uns penseront peut-être, que pour les personnes, qui n'ont nulle teinture du François, il seroit encore plus commode de ne leur proposer que les simples regles, sans d'autres réflexions & même sans les exceptions trop recherchées. Aussi l'Auteur insinue-t-il, dans sa préface, que c'est pour prévenir l'inconvenient, dont on se pourroit plaindre ici, qu'il a marqué les regles plus difficiles, que doit omettre un commençant, en les fai-
sant.

font imprimer avec des lettres Itali-
ques, ou avec des guillemets à cô-
té.

Un autre avantage particulier de
la pratique des verbes, telle qu'elle
est dans cette Grammaire, c'est d'a-
voir abrégé les Modes des verbes.
Le P. *Buffier* n'admet que l'Indica-
tif qui a cinq temps, & le subjonctif,
qui en a deux. Ainsi dans tout un ver-
be, il n'y que sept temps par cette
méthode; au lieu qu'il y en a près de
trente, dans les Grammaires ordinai-
res.

Il est vrai qu'ici les sept temps
simples font sept autres temps com-
posés; mais ceux-ci, par rapport à
leur formation, ne font que la ré-
pétition des précédens tirez des
verbes auxiliaires, joints au Partici-
pe du verbe; & par rapport à leur
signification, ce ne font que des
préterits, qui participent en quelque
chose à la signification des temps sim-
ples. L'Auteur marque distincte-
ment les divers emplois de ces temps,
pagg. 122. 123. Il apporte pag. 71.
& suivantes des raisons pourquoi il
retranche l'embarras de tous les au-
tres Modes, & donne à cette occa-
sion une idée précise du Mode sub-
jonctif.

jonctif, ou conjonctif. On dit communément qu'un verbe, au subjonctif, est celui qui dans sa signification dépend d'un autre verbe, dont il est précédé; comme, *croyez vous que je veuille*: car *je veuille*, dépend ici de *croyez vous*. Mais il est évident que cette idée du subjonctif Grammatical est defectueuse, car si je dis *croyez vous que je veux*; le verbe *je veux*, qui est ici à l'indicatif, dépend autant du verbe précédent, que le verbe *je veuille*, qui est au subjonctif; d'où notre Auteur conclut que le subjonctif grammatical ne consiste que dans une différence de détermination arbitraire, qu'exige l'usage en certaines occasions, plutôt qu'en d'autres; & comme il n'y a en François, que deux de ces différentes terminaisons, par rapport au point dont il s'agit; il n'admet aussi que deux temps au subjonctif; ce qui paroît aussi bien fondé dans la spéculation, que commode dans la pratique. Il y a une infinité d'autres points, où le P. *Buffier* facilite & abrége l'étude de la Grammaire pratique; mais pour former l'esprit par l'étude de la Grammaire, il commence son ouvrage par établir des principes certains.

I. IL montre d'abord combien l'art & les termes de la Grammaire ont été embrouillez jusqu'ici ; de sorte que les choses les plus simples n'ont été définies qu'avec embarras : comme quand l'illustre *Ger. Jean Vossius* après s'être plaint que le *Pronom* avoit toujours été mal défini , prononce , de son côté , que le *pronom* est ce qui en premier lieu se rapporte au nom & ce qui en second lieu signifie quelque chose. La définition n'est pas plus claire , que la chose définie , ni que les définitions qu'il a réfutées.

L'Auteur démêle en suite une question agitée souvent , si la Grammaire doit regler l'usage d'une Langue , ou si cet usage doit regler la Grammaire. Selon tous ceux , qui ont écrit jusqu'ici de la Grammaire Françoisé , il paroît que la Grammaire & l'usage sont très-souvent deux choses opposées ; mais l'opposition disparoît , par les réflexions , que fait le P. *Buffier*. La Grammaire , dit il , n'est que pour enseigner une Langue telle qu'elle est établie ; une Langue est donc nécessairement avant la Grammaire , qui l'enseigne ; puis qu'il seroit ridicule de vouloir en-

enseigner ce qui n'existeroit pas déjà. Ainsi la Grammaire change & doit changer, non seulement par rapport à diverses Langues, mais encore par rapport à une même Langue qui change en differens temps. La Grammaire Françoisë, qui enseignoit, il y a cent ans, qu'il falloit dire *la navire*, avec l'article féminin; enseigne & doit enseigner présentement qu'il faut dire *le navire*, avec l'article masculin.

L'Auteur parle ensuite de l'usage, qui se divise en usage constant & en usage partagé. Il compare le premier à une mode suivie universellement; & le second à deux modes contraires, dont l'une est suivie par les uns & l'autre par les autres. Ensuite il ramasse brièvement les maximes, qui ont paru les plus judicieuses aux personnes consommées dans la science des Langues, pour apprendre quelque Langue que ce soit & le François en particulier, aussi promptement qu'il est possible. Il finit cette section, par une digression sur la beauté des Langues. Il remarque qu'il ne peut gueres s'y trouver de perfections réelles, que l'abondance, la netteté & la vivacité;

&

& que les autres perfections ne sont qu'arbitraires.

Les parties de la Grammaire sont exposées ici d'une manière, qui donne encore à cet art un jour nouveau & facile. Le P. *Buffier* réduit à trois classes tous les mots d'une Langue, qui sont l'objet de la Grammaire; 1^o. le nom. 2^o. le verbe. 3^o. le modificatif; à quoi il dit qu'on peut en ajoûter une quatrième, qui supplée à quelques unes de ces trois. Voici, selon l'Auteur, le fondement de cette division.

Dans tout ce qu'on dit, il y a toujours un sujet dont on parle, pour en affirmer quelque chose; comme quand on dit *Dieu existe, l'idole n'entend pas*, les mots *Dieu* & *idole* sont ici le sujet dont on parle; pour affirmer de *Dieu* qu'il existe, & de *l'idole* qu'elle n'entend pas. Le mot qui exprime le sujet dont on peut parler, c'est un *nom*; le mot qui exprime ce qu'on affirme du sujet, c'est un *verbe*; ainsi *Dieu* est un nom, & *existe* est un verbe. Le nom & le verbe sont essentiels à toute Langue & sont susceptibles de diverses circonstances, qui s'expriment par des mots, que l'Auteur réduit

duit sous le genre de *modificatifs*. Ils comprennent ce que les Grammaires ordinaires appellent *Adverbe*, *préposition*, & *conjonction*, qui ne sont que diverses sortes de *modificatifs*. Si je dis le *zèle agit*, voilà un nom & un verbe sans *modificatifs*; mais si je dis le *zèle sans prudence agit véritablement*, voilà le nom & le verbe chacun avec leur *modificatif*. Un *modificatif*, qui ne demande point à sa suite un autre mot pour exprimer la modification, s'appelle *adverbe*, comme, *véritablement* & un *modificatif*, qui demande à sa suite un nom ou un verbe pour exprimer la modification, s'appelle *préposition*, comme *sur*. De plus un *modificatif* qui joint ensemble, ou deux noms, ou deux phrases, s'appelle *Conjonction*.

Tous les autres termes de la Grammaire sont ici définis de la même sorte, par le détail, où l'on entre de tout ce qui a rapport aux *noms*, aux *verbes* & aux *modificatifs*; mais une chose des plus importantes en matière de Grammaire, c'est ce que l'Auteur expose, en montrant que toutes les parties d'un discours ne sont enchainées les unes avec les autres, que pour modifier & particu-

lari-

larifier la signification du nom & du verbe, qui sont les seules parties essentielles du discours.

Ainsi quand on dit : *un homme qui étourdit les gens qu'il rencontre, par de frivoles discours, a coûtume de causer beaucoup d'ennui à tout le monde*; en cette phrase, *un homme* est particularisé & modifié par *qui étourdit*, & *qui étourdit* l'est, par *les gens* &c. de même le verbe *a coûtume* est particularisé par *de causer*; & *de causer* l'est par *beaucoup d'ennui* &c.

Il est donc vrai, reprend l'Auteur, que les parties de cette phrase ne sont que pour modifier le nom & le verbe. En effet, si l'on choisit certain nom & certain verbe qui expriment par eux mêmes leurs modificatifs, toute cette longue phrase pourra s'exprimer en deux mots, tels à peu près que ceux-ci : *un babillard ennue*.

II. CE que l'Auteur ajoûte, pour expliquer la nature du stile & de l'orthographe, n'est pas moins curieux, ni moins vrai. Il remarque d'abord que *Mr. de Vaugelas* a confondu le stile avec la syntaxe, mettant la pureté du stile à éviter *tout solecisme & tout barbarisme*. Cependant le *Pere Buffier* raporte des exemples de phra-

ses, où il n'y a ni solecisme, ni barbarisme, & dont néanmoins le stile est mauvais. De là il conclut que le stile suppose la Syntaxe ; c'est à dire, la justesse des regimes & des terminaisons de chaque mot : mais le stile exige de plus que les mots soient arangez entre eux, dans le goût de la Langue, que l'on parle ; & cet arangement se diversifie selon les diverses occasions, qui sont infinies. Pour le réduire en regles, il faudroit des détails plus longs à apprendre, que l'usage même de cet arangement.

Au reste les Grammairiens confondent encore ordinairement deux choses très-essentielles, disant sans distinction, avec Mr. de Furetiere, que le stile se diversifie, suivant les Auteurs & les matieres. Selon le P. Buffier, il y a deux sortes de stile, l'un *grammatical*, qui appartient à la Grammaire, l'autre *personnel*, qui est particulier à la personne qui écrit. Celui-ci change toujours, car c'est alors l'imagination, qui agit differemment, selon son caractère different & selon la differente nature des ouvrages ; de là le stile poetique, le stile oratoire, le stile simple, le stile familier. Mais bien loin que le stile grammatical puisse

puisse être ainsi varié, dans les divers mots, d'une même phrase; il n'y a souvent qu'une seule manière de les énoncer, dans le goût de la Langue. Ainsi le stile Grammatical est invariable en François, dans la phrase suivante, *la mort est une loi que tous les hommes doivent subir.*

L'Auteur propose des principes sur l'orthographe propres à éclaircir cette matière, & à terminer beaucoup de disputes, qui s'élevent entre diverses nations, ou même entre divers Ecrivains François. Il établit d'abord que c'est uniquement à l'usage de regler l'orthographe, comme les autres parties d'une Langue, sans quoi on ne s'énonceroit point par écrit, comme on est convenu de s'énoncer, parmi une certaine quantité d'hommes; & par conséquent ils ne connoïtroient rien aux caractères, ou aux emplois des caractères qui leur seroient nouveaux. D'ailleurs comme les caractères de Lettres signifient tout ce que veut l'usage & rien autre chose (le rapport qui est entre certaines figures de Lettres & certains sons étant purement arbitraire): dès qu'on employe les caractères de Lettres, établis par l'usage, on écrit

toujours comme on parle. Mais, ajoute l'Auteur, bien que, par la raison précédente, on ne puisse reprocher à aucune Nation de n'écrire point, comme elle parle ; on peut dire que certaines Nations ont, dans leur Langue, une orthographe beaucoup plus bizarre & plus épineuse que d'autres ; car si une Langue avoit précisément autant de caractères divers dans l'écriture, que de sons divers dans la prononciation, & que le même caractère exprimât toujours le même son ; ce seroit l'orthographe la plus aisée & la plus naturelle qu'on pût imaginer. Au contraire plus une Langue s'éloigne de cette pratique, plus son orthographe est bizarre & difficile. Ainsi la Langue Italienne a une orthographe aisée, & la Langue Françoisé une orthographe difficile : puis qu'une même figure de Lettre désigne en celle-ci, jusqu'à 5 ou 6 divers sons ; & qu'au contraire un même son y est désigné jusqu'en sept ou huit manières, toutes différentes ; comme on le voit dans ces mots *procès*, *arrêt* ou *arrest*, *plait*, *plaie* ou *playe*, *disoient*, *valets*, *essaie*, *essaient*, qui ont tous le même son final ; c'est à dire, celui d'un *é* ouvert.

Pour

Pour ôter cette difficulté, quelques Auteurs ont voulu réformer l'orthographe & l'ont rendue plus facile en divers mots: mais d'autres Ecrivains demeurant attachés à l'ancien usage, la difficulté a augmenté pour les Etrangers; puis qu'il s'est fait une sorte de schisme sur l'orthographe, & qu'il faut savoir les deux pratiques; l'une & l'autre étant suivies par d'habiles Ecrivains; avec cette seule différence, que la nouvelle semble un peu plus répandue, & qu'elle s'établit de jour en jour. Le P. Buffier rapporte ensuite les fondemens de chacune de ces deux orthographe, sans prendre parti. Car bien qu'il use de la nouvelle, en faveur des étrangers, il déclare que toutes les deux sont bonnes, puis qu'elles sont toutes deux en usage; il rejette néanmoins une orthographe trop nouvelle, par laquelle on écrit *évidamant* pour *évidemment*: les *jeus* pour les *jeux*, &c. Bien que cette orthographe en soi fût commode, dit l'Auteur, il ne faut pas l'admettre, puis qu'elle n'est point en usage. Il fait sur cela une comparaison sensible; de même, dit-il, qu'un homme de condition en

France ne devoit pas porter dans les rues un habit singulier, qu'il auroit fait faire à son gré, au lieu d'un habit ordinaire, encore que le sien fût plus commode, que celui qui est autorisé par l'usage; il ne faut pas orthographier d'une manière, que personne ne suit.

Les divers fondemens de l'ancienne & de la nouvelle orthographe, en France, se tirent l'un des avantages de l'étymologie, l'autre de la facilité & de la commodité. Or comme une Langue est pour tout le monde, & que l'étymologie n'est que pour les savans; quand l'usage autorise également deux orthographes, il semble que le parti de la commodité universelle doit l'emporter sur le parti de l'étymologie; d'autant plus que l'ancienne orthographe Françoisise contredit aussi bien l'étymologie, que la nouvelle orthographe; témoin les mots *eslire*, *personne*, *obmettre* &c. qui n'ont point d'*s*, ni deux *n*, ni de *b* dans les mots Latins *eligo*, *persona*, *omitto*, d'où ils sont dérivez.

L'Auteur après avoir fait des réflexions aussi naturelles, sur la prononciation, éclaircit divers termes équivoques, qui jettent souvent de la

la confusion dans cette matiere. Il trouve qu'il faut y distinguer avec soin 1. l'idée de chacune de ces lettres ou caracteres; 2. l'idée de chacun des sons; 3. l'idée du raport purement arbitraire, que châque nation a mis entre certains sons & certains caracteres. Pour donner une idée exacte des sons de la Langue Françoise, il fait une table de plusieurs colonnes, qui sera d'un très-grand usage, pour les Etrangers. Il réduit les sons differens de la langue Françoise au nombre de 33. Dans la premiere colonne, il les désigne, chacun en particulier. Dans la seconde, il raporte un mot François, dans lequel se rencontre ce son, & il marque un caractere particulier pour la lettre qui désigne ce son. Dans la 3. colonne, il met les mots Allemands, où se rencontre le même son, dans la langue Allemande, dans la 4. les mots Anglois, dans la 5. les mots Italiens, & dans la 6. les mots Espagnols. Quand on saura une de ces quatre Langues on aura bientôt, par le moyen de cette table, la vraie idée des sons de la Langue Françoise.

III. IL nous reste à parler de la troisieme partie, qui renferme divers

traitez particuliers : le premier est sur le stile, & c'est, comme dit l'Auteur, dans la Préface, le précis d'un traité complet. On en jugera par ce que nous allons indiquer.

L'Auteur observe cinq qualités principales, dans le stile. 1. La clarté, 2. la facilité, 3. la vivacité, 4. le nombre, 5. la douceur.

La clarté est la plus essentielle, puis qu'on ne parle, que pour être entendu. On peche contre la clarté, en usant d'une expression, ou qui ne forme aucun sens, ou qui forme plus d'un sens, ou qui ne forme qu'un sens, mais d'une manière embarrassée. Il apporte des exemples de ces trois défauts. On tombe souvent dans le premier, pour vouloir être trop concis, & c'est ce qu'on reproche à *Corneille Tacite*; ou bien, parce que, sans être concis, on joint des termes avec d'autres termes, auxquels ils ne conviennent point. Ainsi un Ecrivain François a dit, *les images qu'on sert comme pleines de vertu*; pour dire *des images qu'on honore, comme si elles avoient en soi beaucoup de vertu &c.*

Le second défaut, contre la netteté, est beaucoup plus commun; c'est l'ambiguïté, ou l'équivoque, qui

qu'il se rencontre toutes les fois qu'un mot petit se rapporter à un autre mot & former deux sens. Les ambiguïtez les plus communes en François sont celles que produisent les pronoms *qui, que &c. son, sa, ses*: comme, *il faut imiter l'obeissance du Sauveur qui a commencé sa vie &c.* à quoi se rapporte *qui*? Est-ce à l'obeissance, ou à *Sauveur*? De même, *le Prince ayant perdu son Général abandonna son armée à son conseil*: *son conseil* peut se rapporter à *Prince*, à *Général*, à *armée*. Il faut éviter, avec soin, ces ambiguïtez, changeant le tour des expressions, ou du moins faisant en sorte que la force du sens ôte l'équivoque: comme, *Alexandre ayant vaincu Darius s'empara de ses Etats*: *ses* pourroit se rapporter grammaticalement à *Alexandre* & à *Darius*; mais le mot *s'empara* ne peut laisser croire qu'il s'agisse des Etats d'Alexandre, puis qu'on ne s'empare point de ce qui est à soi. L'Auteur semble regretter que, dans le siècle passé, la Langue Françoisë ait perdu le terme *icelui*, qui ôtoit l'équivoque de *son, sa, ses*; parce qu'*icelui* se rapportoit toujours à celui des deux noms d'une phrase, qui n'étoit point

le nominatif du verbe ; c'est à dire qu'il répondoit à l'usage des Latins. Cependant on s'est fort vanté en France , dans tout le dernier siècle, d'avoir perfectionné la Langue Française, & il se trouve qu'en ce point, elle est plus sujette aux équivoques qu'auparavant. C'est, dit l'Auteur en parlant de la beauté des Langues, que les beautés arbitraires , qui ne dépendent que d'une mode & de l'imagination, prévalent souvent dans une Langue sur les beautés réelles, qui se tirent ou de la commodité, ou du besoin.

Le troisième défaut contre la netteté , est l'embarras. Il se rencontre, lors que l'expression n'étant pas tout à fait obscure , ni même ambiguë, il faut néanmoins trop d'attention pour démêler le sens de la phrase.

La facilité du stile suppose la clarté, dit l'Auteur ; mais de plus elle consiste à arranger les mots les uns après les autres , de la manière la plus propre pour se représenter naturellement à l'imagination. Afin d'y réussir , il faut avoir soin que les mots, régis par un autre mot, soient immédiatement à la suite du mot, dont ils sont régis.

Il faut à cette occasion rapporter ce que l'Auteur dit ailleurs, dans la définition de ce terme *regime*; il en donne une idée utile pour l'intelligence des parties de la Grammaire. Il prétend donc que les mots sont régis par un autre mot, quand ils servent à particulariser & à *individuer* le sens de cet autre mot: ainsi dans cette phrase, *la lecture de l'Evangile inspire la pieté*; de *l'Evangile*, est le régime de *la lecture*; parce qu'il particularise & spécifie *la lecture*, dont on veut parler; & ce mot *la pieté* est le régime d'*inspire*, parce qu'il particularise & spécifie le mot *inspire*, énonçant ce qui est inspiré.

Il arrive souvent qu'un mot a deux régimes, & alors il faut, à parler en général, énoncer d'abord le régime le plus court, par rapport à ce qu'il est en soi, ou dans ses dépendances. Ainsi on diroit, *l'Evangile inspire la pieté aux veritables fideles*, & *l'Evangile inspire aux fideles une pieté veritable*; le régime *la pieté*, est mis ici le premier, quand il est le plus court; & il est mis le dernier, quand à raison de l'Adjectif, qui y est attaché, il est devenu le plus long; outre que l'usage autorise cette prati-

que, le P. Buffier en apporte une raison sensible ; mais le soin d'éviter les ambiguïtez doit faire changer quelquefois l'arrangement, dont nous parlons.

La vivacité du stile consiste à employer les expressions les plus concises, qui se puissent, sans obscurité, pour exprimer ce que l'on veut énoncer.

Le stile nombreux est plus difficile à définir. On dit communément que c'est une *harmonie* ; ce sont là de ces mots familiers à certains Savans, pour faire valoir leurs idées obscures & défectueuses : mais nôtre Auteur paroît ne pas vouloir s'en tenir à des termes, qui ne s'entendent point ; quelques consacrez qu'ils soient, par une ignorance autorisée. Il propose une idée particulière de l'Harmonie du stile, & ce qu'il en dit est au moins très-intelligible ; s'il n'est pas conforme à ce que pensent beaucoup de gens de lettres, qu'il a trouvé partagés sur ce point.

Il suppose donc que le nombre consiste dans un nombre de syllabes, dont les phrases & les périodes doivent être composées. Or ce nombre se détermine 1. par rapport à ce qu'on

qu'on peut prononcer ; sans trop forcer la respiration , ou concevoir sans trop s'apliquer : 2. par rapport à une sorte d'égalité qui doit se trouver entre les parties d'une même phrase ou d'une même période. On donne, pour exemple de cette dernière règle, la phrase suivante, qui n'est pas nombreuse : *un homme aussi judicieux à choisir ses amis, que constant :* le stile deviendroit régulier en disant, *aussi judicieux à choisir ses amis, que constant à les cultiver.*

La douceur du stile grammatical consiste à éviter une suite de syllabes, qui ne peuvent se prononcer aisément.

Touchant la pratique de la prononciation & de l'orthographe, on trouve ici des règles souvent opposées aux Grammaires Françaises, qui ont paru jusqu'à présent & en particulier à plusieurs des règles de Mr. l'Abbé Regnier.

Celui-ci enseigne expressément, que le son de l'*u* ne se fait jamais entendre après le *q*, si ce n'est dans le seul mot *aquatique*, dans lequel même il se prononce en *ou*; & le Pere Buffier en met plusieurs autres, qui doivent suivre la même prononcia-

tion d'*aquatique*, tels que *équateur*, *quadrature*, *quadragesime*, *quadragesimaire* &c. sans compter que dans les mots *équestre*, *équiangle*, *quinquagesime*, l'*n* se prononce après le *q* non pas en *ou*, mais avec le son propre de l'*n*.

L'Auteur a fait un article très-utile, sur la différente pratique de l'ancienne & de la nouvelle orthographe, qui sont usitées en France; afin que les Etrangers ne soient point embarrassés, par le mélange de ces deux pratiques, qui sont également usitées; si ce n'est que la nouvelle, à quoi l'Auteur s'attache, sans improuyer l'ancienne, est incomparablement plus commode pour les Etrangers. Outre que cette orthographe s'autorise de jour en jour & se trouve dans plus des deux tiers des livres; le P. *Buffier* nomme même un grand nombre de Messieurs de l'Académie Française, qui en ce point, comme en beaucoup d'autres, suivent une pratique opposée à celle qui a été suivie dans le Dictionnaire même de l'Académie Française. Cette opposition a paru souvent une sorte de mystère, où l'on ne comprenoit rien, le P. *Buffier* p. 25. de son livre, nous le

je développe. Il nous apprend que les expressions du Dictionnaire ont passé à la pluralité des voix, non des quarante Academiciens, mais de ceux qui étoient présents ces jours là aux assemblées de l'Academie & qui souvent n'étoient que le moindre nombre. D'où il résulte une chose assez singuliere, que souvent les ouvrages de l'Academie Française sont faits à l'insû, ou contre le gré du plus grand nombre d'Academiciens. C'est ainsi que l'Academie, dans ses observations sur les Remarques de *Vaugelas*, décide qu'il faut dire *je peux*, *possam* & non pas *je puis*; pendant que la plupart des Ecrivains François & même des Academiciens & *Mr. Regnier* en particulier, qui en est le Secrétaire perpetuel, écrit *je puis* & non pas *je peux*. Cela montre évidemment combien l'usage est partagé en France, sur une grande partie du langage & de l'orthographe.

Le *P. Buffier* a rendu un grand service aux Etrangers, de faire connoître cet usage partagé, & d'avoir marqué en particulier les endroits de la Grammaire dans lesquels il se rencontre; sans quoi ceux, qui étudient la Langue Française, ne peuvent man-
quer

quer d'être embarrassé en une infinité d'occasions. Ce que l'Auteur dit à ce sujet peut être utile aux François même; pour terminer entre eux beaucoup de disputes frivoles, qui s'y élèvent, quand ils disputent de leur Langue sans principes. Souvent deux partis s'échauffent, pour soutenir, chacun de leur côté, une expression ou une orthographe particulière, & ils ont également raison de côté & d'autre; parce que l'usage est partagé sur ce point là même. L'Auteur infinue qu'il méprise fort ces disputes frivoles, sur des expressions, qui n'intéressent en rien la netteté & la beauté du discours.

Dans le traité de la *quantité*, ou, *du temps plus ou moins long que l'on met à prononcer les syllabes*, il avance encore des regles fort opposées à celles qui se trouvent ailleurs. Ainsi Mr. *Hindret*, qui a fait deux volumes exprès, sur *l'art de prononcer la Langue Française*, met parmi les syllabes longues celles qui sont en *an* comme *Antoine*; mais le P. *Buffier* met pour regle générale, que la longueur ou la brieveté des syllabes Françaises, n'a lieu que dans les dernières syllabes, ou dans les pénultièmes, dont la der-

niere

niese renferme un *e* muet. Tout ce qu'il dit, sur ce point, est fort nouveau & sera des plus utiles pour la prononciation, s'il est bien vérifié.

On vient ensuite à diverses figures, autres que les caractères de Lettres, qu'admet l'orthographe. On y relève ici un abus important, où tombent fréquemment des Auteurs même de réputation, & qui est très-pernicieux pour les Etrangers; c'est l'usage de mettre deux points sur une voyele. Il est établi universellement, pour indiquer que cette voyele fait une syllabe différente de la voyele précédente, comme dans *Pirithoüs*, qui se prononce *Piritho-üs* mais plusieurs, malgré cela, mettent ces deux points sur une voyele qui ne fait point une syllabe différente de la précédente. Ainsi ils écrivent *avoüer* ce qui porte les Etrangers à croire qu'il faut prononcer *avo-ü-er* en sorte que l'*u* fasse une syllabe distincte de l'*o*. Il est étonnant que la pratique de plusieurs bons Ecrivains soit encore si défectueuse sur ce point & qu'on ne s'attache pas davantage à suivre des usages, qui au moins ne se contredisent & ne se détruisent pas mutuellement.

Il se trouve encore, dans cette troisième

sième

sième partie, un traité entier de la ponctuation, c'est à dire; de la maniere d'employer divers signes pour distinguer les parties du discours. Ce traité est des plus instructifs, qu'on ait vûs. Il commence par indiquer l'usage certain de la ponctuation, parmi ceux qui écrivent le plus régulièrement ; puis il montre en quoi cet usage peut varier, & quel est le parti le plus sûr à suivre, pour éviter, sur cette matiere, les embarras qui s'y rencontrent.

Il est certain que la virgule semble établie pour distinguer, dans une même période, les diverses phrases & dans une même phrase les divers mots de même construction : soit noms, verbes, ou Adverbes, quand ils ne sont point unis, par une conjonction : comme, *l'esprit, la science, la vertu;* ou *priez, gémissez, travaillez* &c.

Bien qu'on mette communément la virgule devant un verbe précédé d'une phrase *partitive* (c'est à dire, d'une phrase qui fait partie d'une phrase totale plus étendue) on n'en met point quand cette phrase *partitive* est à la suite du verbe ; ainsi on en mettroit ici ; *pour savoir bien commander, il faut savoir obair.* Au lieu

lieu qu'on n'en mettroit point, s'il y avoit : *il faut savoir obeir pour savoir bien commander* ; c'est peut-être, dit l'Auteur, que la seconde proposition étant dans un ordre plus naturel, le sens qui s'en developpe de lui même n'a pas besoin du secours de la virgule.

Le point se place, après que la période est finie; mais il y a de la difficulté à distinguer quand elle est finie. Cette difficulté se rencontre devant certains membres de période surnuméraires; c'est à dire, qui ne se font point attendre, par ce qui a précédé, mais qui suposent néanmoins ce qui a précédé; en voici un exemple : *si un déplaisir aussi grand, que celui d'avoir perdu le meilleur de ses amis, pouvoit laisser place à d'autres chagrins: j'aurois eu une mortification très-sensible de me voir privé de mes livres.* Voilà la période finie; ainsi ce feroit un membre surnuméraire d'ajouter, *mais les plus grandes douleurs étouffent les moindres.* C'est avant ces membres surnuméraires, marquez d'ordinaire par des conjonctions, telles que : *pendant, mais, puisque &c.* qu'on met, ou les deux points, ou le point avec la virgule; presque sans d'au-

d'autre difference, sinon que les deux points marquent un sens plus détaché. Néanmoins il peut y avoir une autre difference, qui regarde les diverses sortes de ponctuations; c'est que quand les parties du discours sont fort courtes, on y met une ponctuation plus foible, que quand elles sont longues. Ainsi on ne met quelquefois qu'une virgule, à cause de la brieveté de la phrase, là où on auroit mis un point & une virgule, si elle eût été plus longue; & là où l'on auroit mis une virgule, on ne met rien, si les deux phrases sont fort courtes.

Les autres traitez de cette troisième partie regardent des bizarreries d'usage, qui se rencontrent dans les différentes parties de la Grammaire Françoisse, & l'usage de plusieurs particules, qui sont les plus importantes à sçavoir, à cause d'un très-grand nombre d'emplois & très-frequens, qu'elles ont dans la Langue Françoisse. La premiere de ces particules est, *que*; & elle se trouve avoir jusqu'à 25 ou 26 emplois, qui font autant de sens differens; c'est une grande importunité dans la Langue Françoisse. En effet le mot *que* se trouve souvent jusqu'à vingt fois, dans une même

même page & jusqu'à deux ou trois fois dans une période & en des usages très-opposés.

C'EST là l'Extrait, qui nous a été envoyé, auquel nous n'avons rien ajouté, ni retranché, que quelques endroits, pour l'abrégé un peu, sans y ôter rien d'essentiel. On auroit pu y joindre quelques remarques, principalement sur ce qu'on appelle l'*Analogie* d'une Langue & sur la *Ponctuation*; mais les livres, dont nous avons à parler dans ce Tome, ne nous l'ont pas permis. Au reste on peut assurer que l'Extrait ne donne pas une fautive idée du livre du P. *Buffier*.

A R T I C L E III.

- I. T. LIVII *Patavini Historiarum, ab Urbe Condita, libri qui supersunt. MSS. Codicum collatione recogniti, adnotationibusque illustrati.* Oxonii, è theatro Sheldoniano, MDCCVIII. en 6 volumes in octavo assez grands.

LES exemplaires des Editions de Tite-Live, revuës par *Jean-Frédéric Gronovius*, qui ont passé, avec
rai-

raison, pour les meilleurs, étant venus à manquer; Mr. *Hearne* a rendu un bon service au Public, en lui donnant cette Edition, qui, quoi qu'elle n'égalé pas la beauté des Editions d'*Elzevier*, ne laisse pas d'être assez jolie & assez correcte.

Outre le Texte de l'Historien Romain, l'Editeur a mis premièrement à cette Edition une préface, où il parle en peu de mots de celles qui l'avoient précédées, après *J. Fr. Gronovius*, qui avoit aussi parlé des Editions de cet Auteur, dans sa préface. En second lieu, on voit sous les pages les varietez, qu'il a pû tirer des Editions précédentes & de six MSS. de *Tite-Live*, qu'il a trouvez dans les Bibliothèques d'Angleterre; outre les conjectures de *Sigonius*, de *Gronovius* & d'autres habiles gens. En troisième lieu, on voit ici, au dessus des marges, les années avant Jesus-Christ & celles de la fondation de la ville de Rome, selon l'*Ere Catonienne*, que *Tite-Live* a suivie, qui differe de deux ans de la *Varronienne*, que l'on suit communément. C'est ce que Mr. *Dodwel* a très-bien montré, dans sa Dissertation X. des Cycles & dans sa Chronologie Dionysienne.

Mr.

Mr. *Hearne* a pris la même peine, pour les argumens des Livres de *Tite-Live*, qu'il a prise pour le texte de l'Auteur, parce que l'Auteur en est ancien. Il les a collationnez avec les anciennes Editions & quelques MSS. & on les trouvera en partie au devant des livres qui restent, & en partie à la fin du Liv. X. & après le Liv. XLV.

Ces diversitez de lecture ne sont pas, à la verité, des choses à lire pour ceux qui lisent *Tite-Live*, pour s'y instruire de l'Histoire Romaine, & pour apprendre en même tems la belle Latinité. Il y a même beaucoup de fautes visibles des anciens Copistes, & des Imprimeurs, qui ne méritent pas d'être nommées diversitez de lecture; parce qu'il est clair que personne n'a jamais lû ainsi, mais que ces fautes se sont glissées ici, par la négligence des Copistes, ou des Compositeurs. Néanmoins comme il y a des endroits obscurs, ou même corrompus, dans le texte de *Tite-Live*, qu'on ne peut restituer qu'en tirant, par conjecture, la véritable maniere de lire, de ces fautes mêmes; ce recueil ne laisse pas d'avoir son utilité. On peut
mê-

même s'assurer par-là que des endroits, qui pourroient être douteux, ne sont pas corrompus; quand on voit que tous les MSS. qui nous restent, & toutes les anciennes Editions, qui ont été faites sur des MSS. s'accordent.

Mais les Lecteurs ne doivent jeter les yeux sur cette variété, que lors qu'il y a quelque chose, qui les arrête; autrement ils s'en dégouteroient bien tôt, & peut-être même que ce dégoût réjailliroit sur l'Auteur; qui n'est néanmoins pas coupable des fautes, que la Posterité a commises dans ses Ecrits, & que l'exactitude des Critiques joint aujourd'hui à ses paroles.

On trouvera à la fin du Tome VI. des notes, qui seront plus agréables à lire. L'Auteur les a recueillies de divers Critiques, qu'il cite avec soin, ou les a composées lui-même. Comme il n'y est pas gêné, par le peu d'espace que l'on a sous chaque page, il s'étend un peu plus, & y joint des choses qui ne regardent pas directement *Tite-Live*. Par exemple, * il montre que la IX. Legion surnommée *la victorieuse*,

riense, avoit demeuré en Angleterre, près d'*York*, par deux inscriptions Romaines, que l'on y a trouvées.

* Il réfute aussi, en peu de mots, la pensée de *Tanegui le Fevre*, sur le Liv. IV. cap. 34. où il a cru que *Tite-Live* s'étoit trompé, dans le sens qu'il a donné à quelques Annales Romaines, qui disoient qu'il y avoit eu un combat près de *Fidene classibus*; ce que *Tite-Live* expliquoit de *flottes*, chose qui lui paroïssoit néanmoins étrange; parce que la riviere n'étoit pas assez large en cet endroit, pour y pouvoir donner un combat naval. Mr. le *Fevre* croyoit que le mot de *classes* avoit signifié, dans ces Annales, des troupes de terre, selon l'ancienne signification de ce mot, & que *Tite-Live* s'y étoit mépris. Mr. *Hearne* dit qu'il s'agit en effet d'un combat naval, & cite *Monsignor Philip-po della Torre*, qui a été du même sentiment, dans ses inscriptions de l'ancien *Antium*. Il me semble néanmoins que ces Messieurs ne sont fondez sur autre chose, que sur ce passage de *Tite-Live*, qui ne con-

Tome XIX.

H

tient

* Pag. 192.

tient que l'explication, que cet Historien donnoit à quelques anciennes Annales. Après avoir rapporté la guerre, que les Romains firent aux Vejentins, par terre, il ajoute: *Classibus quoque ad Fidenas pugnatum cum Vejentibus quidam Annales retulere.* Tite-Live après avoir raconté, sur la foi d'autres Historiens, la guerre que l'on fit par terre aux Vejentins, dit qu'il avoit trouvé, dans quelques Annales, *classibus quoque pugnatum*; ce qui ne veut pas dire que ces Annales parlassent d'un combat par terre & d'un combat sur la riviere. Tite-Live ne fait que rapporter la conséquence, qu'il avoit tirée du mot de *classes* mal entendu; d'où il conjecturoit qu'il y avoit aussi eu, selon ces Annales, un combat naval près de Fidenes. Il est vrai que Mr. *Hearne* remarque de plus, que les Anciens avoient accoutumé de tirer à sec leurs vaisseaux & de les mettre sur le rivage, parmi les Tentes; de sorte qu'il pourroit être arrivé, qu'on se seroit battu là depuis ces vaisseaux tirez à sec. Mais c'est ce qu'on ne sauroit appeler *classibus pugnare*; & il ne pouvoit avoir, selon la remarque de Tite-Live, en cet

cet endroit de la riviere, que de petits bateaux. Mais cela foit dit en passant. Sur l'endroit de *Tite-Live*, où il parle de l'insolence d'un soldat Gaulois, qui comme on pesoit l'or, que les Romains devoient donner pour leur rachat, mit son épée de l'autre côté de la balance; Mr. *Hearne* * rapporte, avec raison, le *clypeum* de fer de Mr. *Woodward*, où cette action est très-bien représentée.

On trouvera † sur le 2. Vol. l'inscription de la colonne *Dualienne*, avec les varietez de lecture. Il semble qu'il ne devoit point avoir de varietez, puis que l'Original subsiste; mais le peu d'attention des Critiques, qui l'ont mal lûe ou mal copiée, ou des Imprimeurs, font cause de ces varietez. Pour moi, je m'en tiendrois à *Ciacconius*, qui a eu devant les yeux l'original, & qui l'a examiné avec soin, pour faire sur cette inscription le Commentaire, qui a été rimprimé dans le recueuil des *Antiquitez Romaines*.

L'Auteur joint à cela ‡ une très-ancienne inscription de *L. Cornelius Scipion*, qu'on déterra à Rome en 1615. Il est vrai que ni l'une, ni

H 2

l'au-

* Pag. 195. † Pag. 204. ‡ Ibid. 207.

l'autre ne sont pas rares, mais elles ne sont pas placées ici hors de propos.

Il y a aussi une dissertation Critique de Mr. *Dodwel*, sur un endroit qui se trouve dans un MS. de *Tite-Live* Liv. XXII. c. 18. & qui n'est pas dans les autres MSS. Après le mot *confedit*, il y a dans un des MSS. donnez à Oxford par l'Archevêque *Laud. Et reparando subgressu, manu baud magna, Alisfæ (Aliffæ) mœnia, quasi palans, perveniens, ex oppido bellua contracta (constrata) armamentis erupit; quam Consul ei captam, trucidatis qui in ea constiterant, reservat ad pugnam. Sed oppidani, sicut quibus curæ pusillum inerat, in diem alteram umbonibus belluatis, paucos fugaces invadunt, elephantemque omine meliori receptant & Allifas, Ruffium quondam vocitatas, ab dextro sequente sinistrum augurio, nomen imponunt accolæ.* Ces paroles donnent lieu à Mr. *Dodwel* de faire paroître son érudition, dans cette petite piece. Il semble d'abord avoir du penchant à croire, qu'il y a quelque chose de *Tite-Live*, dans ce fragment; mais à la fin il juge qu'il n'y a peut-être rien ici, qui soit de *Tite-Live*. Je ne le croi pas non plus. Il semble que

que quelque copiste Italien, qui prétendoit que le nom d'*Allifa* venoit d'*Elephas*, ait fabriqué ces paroles, qui ne signifient rien, & qui sont tout à fait barbares.

Nôtre Auteur * produit une ancienne sculpture, que Mr. *Spon* avoit déjà publiée, dans ses *Miscellanea Erudita Antiquitatis*, & qui semblent concerner Scipion l'Africain. Il y joint une autre sculpture, d'une ancienne pierre, qui se trouve dans le cabinet de Mr. *Woodward*, où l'on voit une autre action de Scipion, dans la même histoire, avec son nom écrit sous ses pieds.

Mr. *Hearne* a mis encore dans † ses notes le fameux décret du Sénat, touchant les *Bacchanales*, dont *Tite-Live* parle Liv. XXXIX, 18. & un autre décret dont parle *Tite-Live* Liv. XLI. c. 9. tiré d'un MS. de Vienne, avec les notes de *Lambecius*. On trouvera, dans ‡ la suite, deux fragmens considérables des anciens Journaux, de ce qui se passoit tous les jours dans Rome. Mr. *Dodwel* a fait un commentaire là-dessus,

H 3

dessus,

* Pag. 226. † *Ibid* 237. ‡ *Ibid*, 250.
 & 256.

174 BIBLIOTHEQUE
dessus, qu'on verra à la fin de ses
Prælectiones Camdenianæ.

Enfin l'on voit ici les supplémens
que Mr. *Doujat* a publiez pour les
lacunes, qui se trouvent dans *Tite-
Live* Liv. XLI. & suivans, avec
ses remarques sur la Loi Voconien-
ne.

Cette Edition est assez correcte,
autant que j'en puis juger, par ce
que j'en ai lû; car je n'y ai pas lû
tout le texte de *Tite-Live*. Mais
on imprime ordinairement mieux à
Oxford, que cette Edition ne l'est.
Le tirage en est fort inégal, mais
c'est-là une faute des Imprimeurs,
& non de Mr. *Hearne*, dont on ne
peut que louer le travail.

II. TITI LIVII *Historiarum quod
exstat, cum integris* JOANNIS
FREINSHEMII *fragmentis emen-
dationibus & suis locis collocatis, Ta-
bulis Geographicis & copioso Indice.*
Recensuit & notulis auxit JOAN.
CLERICUS. En 10. volumes in 8.
A Amsterdam chez Wetstein, & à
Utrecht chez van de Water. 1710.

CETTE Edition paroîtroit il y a
quelques mois, si celui qui avoit
été chargé de faire l'Index n'avoit
pas été cause qu'on a differé de met-
tre

tre en vente les IX. Tomes , qui contiennent le Texte de *Tite-Live* & les Supplémens de *Freinsbemiis*. Comme cet Indice est à présent sous la presse, on a lieu de croire que l'Édition paroîtra presque aussi tôt que ce Volume de la *Bibliothèque Choisie*.

Je n'avois rien vû de l'Édition, dont je viens de parler, lors que les Libraires , aux dépens de qui cette Édition a été faite, me parlerent de l'entreprendre; & elle étoit très-avancée, lors que j'ai vû celle d'Oxford. Comme nous n'avons pas eu tout à fait la même vûe, l'une ne fait rien à l'autre, & on les peut acheter toutes deux , si l'on veut, sans se faire du tort. J'ai marqué l'estime, que j'avois pour le travail de Mr. *Hearne*, & je m'en servirai volontiers dans l'occasion ; avec la reconnoissance, qui lui est due. Il y a de la bassesse & de la lâcheté à dire du mal de ceux, qui courent dans la même carrière que nous; pour élever, s'il est possible, sa réputation sur la ruine de la leur : comme font certains Grammairiens sans honneur & sans probité. Dieu me garde d'imiter une si honteuse conduite, qui rend sou-

vent les Belles-Lettres méprisables, à ceux qui en jugent par les mœurs de ces gens-là. Je dirai en peu de mots ce que l'on a fait à cette Edition, & je rapporterai quelques exemples des remarques.

On a donc eu soin d'abord de donner le texte, aussi correct, que l'on a pû, sur les Editions de *Jean Frideric Gronovius* ; & pour cela on n'en a pas seulement ôté les fautes d'impression, qui y pouvoient être restées, mais encore quelques autres, qu'il n'avoit pas voulu corriger dans le texte, mais qu'il avoit seulement marquées dans ses notes. On a pourtant eu soin de ne le faire, que lors que la faute du Texte étoit manifeste, & que la correction étoit autant conforme aux leçons des MSS. que ce qui étoit dans le Texte, & qui n'étoit souvent que la conjecture de quelcun. Il n'y avoit aucune raison d'arrêter le Lecteur, en lui présentant une mauvaise conjecture, que l'on redresseroit dans une note; quoi que ce soit assez la coûtume des Grammairiens, qui veulent qu'on lise leurs notes sans nécessité. Cependant, on n'a point fait de changemens, de cette sorte, sans en avertir dans une

pe-

petite note ; mais que l'on peut omettre , si l'on veut , parce que le Texte est assez clair.

Pour les autres sortes de notes , on me feroit tort , si l'on s'imaginait que j'ai eu dessein d'expliquer tout ce qu'il y a d'obscur dans *Tite-Live* , pour les jeunes gens , qui commencent à lire cet Auteur. Ce n'a pas été non plus la vuë des Libraires , qui ont souhaité de publier cet Historien , dans une forme portative , avec les remarques que je pourrois avoir toutes prêtes , ou qui se présenteroient à l'esprit , en préparant la Copie , pour la donner aux Imprimeurs. D'ailleurs mes occupations ne me permettoient pas de penser à autre chose , pour le présent. J'ai quelquefois corrigé le Texte , d'autres fois j'ai expliqué des endroits obscurs , ailleurs j'ai marqué la valeur des monnoies Romaines. Il y en a encore quelques notes qui regardent les choses mêmes , où j'ai pris la liberté de reprendre l'Historien Romain ; sans prétendre pour cela diminuer l'honneur qui est dû à l'Antiquité , qui ne doit jamais être opposée aux lumières de la Raïson. Les Anciens ont été soumis , à cet égard , aux

mêmes Lois , que nous , & ne les ont pas moins violées, que l'on fait à présent. On ne le doit reprocher à personne, comme un crime; vû la foiblesse de la Nature Humaine, qui n'a jamais été constante à suivre les lumieres qui l'éclairent. Mais on ne doit aussi donner, pour regle infallible, personne , ni parmi les Anciens, ni parmi nous; mais seulement les lumieres immuables du Bon-sens, qui ne trompent point.

Pour parler d'autre chose , j'ai aussi mis à la marge de chaque page l'année de la fondation de la Ville de Rome , & l'année avant Jesus-Christ; conformément à la même Chronologie , que Mr. *Hearne* a suivie. C'étoit un projet fait , avant que j'eusse oui parler de son Edition ; parce que j'avois vû la *Chronologie Dionysienne*, & les Dissertations sur les Cycles des Anciens, par Mr. *Dodwel*. Au dessus de chaque page , on verra encore les noms des Consuls, ou des autres Magistrats Romains de l'année, dont *T. Live* fait l'Histoire. De plus, on trouvera à côté des pages en très-peu de mots, de quoi il s'agit, dans *Tite-Live*, pour distinguer
la

la peine de ceux qui seront obligez d'y chercher, ce qu'ils y auront lû, sans se souvenir justement de l'endroit. Pour rendre les citations plus exactes & plus faciles à trouver, on ne s'est pas contenté de la division des Chapitres; mais on a encore divisé les Chapitres, en articles, par de petits Chiffres; à l'imitation de *Freinshemius* & d'autres, qui en ont usé ainsi en quelques Auteurs, qu'ils ont publiez.

C'est ce que j'ai fait, à l'égard du Texte de *Tite-Live*. J'ai été d'avis, selon le conseil de plusieurs habiles gens, d'y joindre les Supplémens entiers de *Jean Freinshemius*, & de les mettre en leur place; afin que les Lecteurs, qui souhaitent de s'instruire ou de se divertir, par la lecture de l'Histoire Romaine, pussent la lire tout de suite, sans être obligez d'aller chercher d'autres volumes. Quoi que l'on ne puisse rien composer aujourd'hui, en Latin, qui égale la Latinité de *Tite-Live*, & que nous n'ayons plus les Livres qu'il avoit, pour en former à présent un corps suivi & complet de l'Histoire Romaine; on peut néanmoins assurer que *Freinshemius* s'est

aquité de ce qu'il avoit entrepris, aussi bien, qu'il étoit possible de le faire à présent. On peut parler ainsi de tous les Supplémens de cet habile homme, mais on peut le dire plus particulièrement des Supplémens qui sont contenus dans le 1. Tome de l'Édition de Paris in 4°. que l'Auteur avoit publié pendant sa vie, & qu'il avoit, comme il semble, plus travaillé que les autres. Ils sont en très-bon Latin, & les Harangues, que l'Auteur y fait faire aux Magistrats Romains, & à d'autres, à l'imitation de *Tite-Live*, sont pleines de délicatesse & d'esprit; & pour la matière & la disposition je ne croi pas que *Tite-Live* eût pû mieux faire. Qu'on lise les Supplémens de la Seconde Décade, ou le XI. Livre & les suivans jusqu'au XX. inclusivement, & l'on se convaincra de ce que je viens de dire. Ces Livres sont dans le Volume II. de cette Edition.

Ce qu'il y avoit de fâcheux dans ces Supplémens, c'est qu'ils étoient imprimez, avec un nombre infini de fautes d'impression, qui troubloient entierement le sens; de sorte qu'on étoit obligé, en les lisant, de s'arrêter souvent tout court, & de rêver long-

long-tems sur ce qu'avoit voulu dire l'Auteur , avant que de le pouvoir deviner. Quoi qu'il n'y ait pas de l'honneur à gâgner , à ôter les fautes des Ecrits d'un Auteur Moderne ; j'ai crû néanmoins qu'il falloit se donner cette peine , à l'égard des Supplémens de *Freinsbemi*us , puis qu'on avoit résolu de les joindre à *Tite-Live*. Je puis dire qu'il n'y a guere de feuilles , dont on n'ait ôté deux , ou trois fautes considerables , & capables d'arrêter des Lecteurs , qui ne seroient pas assez versez dans ces sortes de choses. Je n'ai pû en venir à bout , qu'en y apportant assez d'attention , & en cherchant même souvent les Histoires , dans les sources , dans lesquelles *Freinsbemi*us lui même les avoit puisées. J'aurois voulu qu'on eût pû mettre au dessous , ou à côté de la page , les citations de ces Auteurs ; mais outre que la petitesse des volumes ne le permettoit pas , il y a un si grand nombre de fautes d'impression , dans ces citations , & elles sont si mal placées , qu'il est très-difficile de voir à quoi elles se rapportent , & de les trouver dans les Auteurs. Pour remedier à cela , il auroit fallu employer beaucoup de tems , &

publier les Supplémens en une autre forme. D'ailleurs les habiles gens favent bien où trouver ces histoires, & ceux qui ne le favent pas aimeront mieux s'en fier à *Freinsbemiis*, que de feuilleter les Originaux.

A l'égard des Supplémens des Livres XLI, XLIII, XLIV & XLV. & d'autres endroits où il manquoit quelques mots, comme *Freinsbemiis* n'y avoit point travaillé, on les a tirez de l'Édition de Mr. *Doujat*, ou des notes de *Sigonius*, qui avoit suppléé presque toutes les petites lacunes; car les Supplémens plus longs sont de Mr. *Doujat*.

J'avois dessein de joindre à *Tite-Live* des Cartes Geographiques, où il n'y eût que les noms qui se trouvent dans cet Auteur, & de les y mettre tous; mais les difficultez, que l'on verra à la fin de ma Préface, m'en ont détourné. On s'est contenté d'en donner quelques unes, dans le Tome de l'Indice, qui pourront suffire, pour avoir une idée générale des lieux dont il est parlé. On en trouvera quatorze, qui sont très-correctes & très-bien gravées, pour leur petitesse, qui devoit être proportionnée à la grandeur du Volume.

Pour

Pour donner quelque idée des notes, que j'ai faites sur *Tite-Live*, & pour commencer par le Livre I. Ch. I, 5. cet Historien appelle les voyages d'Enée *immensum errorem*, comme s'il avoit fait un chemin immense, après être parti de la Troade, avant que de pouvoir se rendre en Italie. Cependant il ne dit autre chose, sinon qu'il étoit allé premièrement en Macedoine, & de là en Sicile, d'où il étoit venu dans les terres des anciens Laurentins. Ce n'est pas là courir bien du país, & il ne pouvoit pas venir en Italie, par un chemin beaucoup plus court. Quelques Critiques ont soupçonné là-dessus, qu'il pourroit y avoir quelque faute, dans le Texte de nôtre Historien. Mais il n'est nullement besoin de rien changer ici; parce que *Tite-Live* ne fait pas mention de tous les lieux, où avoit été Enée, mais seulement de quelques uns, où il avoit voulu bâtir des villes, & que les mots *immensus error*, se rapportent autant à ce qu'il n'a pas dit, qu'à ce qu'il a dit. On confirme cela, par *Denys d'Halicarnasse* & par *Virgile*.

Sur le Ch. IV, 2. on touche en un mot l'origine de la fable, touchant
la

la naissance de Romulus, & de son frere, qu'on faisoit enfans de Mars; & l'on renvoye le Lecteur aux notes, que l'on a faites sur le vers 940. de la Théogonie d'*Hesiodé*, où l'on découvre la maniere, dont on a pû persuader aux peuples, que les Dieux étoient les peres de quelques jeunes hommes.

Il est étonnant qu'un Historien, qui avoit autant d'esprit & de jugement que *Tite-Live*, & qui écrivoit une Histoire de la ville de Rome, avec tant d'application, n'ait pas mis, en parlant de la fondation de cette ville, l'Olympiade & l'année à laquelle il croyoit qu'on en avoit jetté les fondemens. Il semble que c'est la premiere chose, qui doit tomber dans l'esprit, en commençant à en parler. Cependant nôtre Historien n'en a rien dit Ch. VI, 3. & il a fallu recueillir son sentiment, là-dessus, de quelques autres endroits, où il le dit, comme en passant. Comme il y avoit deux manieres de compter l'année de Rome, l'une selon *Caton*, & l'autre selon *Varron*, qui est plus longue de deux années que la précédente; cela demandoit d'autant plus, que *Tite-Live*

Live dit celle qu'il vouloit suivre , qui étoit l'Ere Catonienne , comme Mr. *Dodwel* l'a très-bien montré.

En parlant du Regne de Romulus , nôtre Historien dit qu'il donna des Lois au peuple Romain , Ch. VIII, 1. sans dire un mot de ces Lois , comme il auroit été à souhaiter. *Denys* d'Halicarnasse a dit néanmoins quantité de choses de Romulus , qui font voir qu'il n'étoit pas moins habile à gouverner l'Etat en dedans , & à faire de bons réglemens pour ses Sujets , qu'à conduire les armées. Mais il semble que *Tite-Live* n'ait pris plaisir qu'à décrire ce qui concernoit la guerre ; parce que les actions militaires sont plus propres à faire paroître la beauté du style de l'Historien. Les Grecs en jugeoient autrement , & d'ailleurs comme leur nation ignoroit beaucoup de coûtumes & d'usages des Romains , en voulant instruire les Grecs , ils nous ont appris beaucoup de choses ; que les Historiens Romains avoient négligées , & qui , sans les Grecs , nous seroient à présent inconnues.

Tite-Live croyoit , comme il le témoigne au Ch. VIII, 5. que les
an-

anciens fondateurs des villes avoient feint que les hommes , qui les avoient peuplées , étoient nez de la terre , parce que c'étoient des gens inconnus & de la populace ; *obscuram. atque humilem conciendo ad se multitudinem, natam è terra sibi prolem ementiebantur.* Il est vrai que les Latins nommoient cette espece de gens, *terra filios* ; mais il n'est nullement vrai-semblable que les anciens fondateurs des villes aient inventé le mensonge , que dit *Tite-Live* ; parce qu'ils n'auroient pû tromper personne de leurs tems , & qu'ils ne pensoient pas encore à en imposer à la Posterité. Ces fables ne semblent être venues , que de ce que , dans l'ancien langage , on appelloit ceux de châque pais , *peuple de la terre* , selon l'usage de la Langue Phénicienne , que la Posterité a mal entendue ; d'où sont nées une infinité de fables , comme on l'a montré ailleurs.

Quelquefois on a expliqué , en un mot , quelques antiquitez , en renvoyant , en suite , à ceux qui en ont parlé plus au long ; comme par exemple , ce que c'étoit *curia* , du tems de Romulus ; après quoi , on a renvoyé

voyé à *Festus* & à *Vossius*, qui en ont traité.

Tite-Live, après avoir raconté ce que *Proculus Julius* avoit dit aux Romains, touchant une révélation de *Romulus*, qui étoit descendu du Ciel, pour lui parler, ajoûte Chap. XVI, 8. *mirum quantum illi viro, nunciandi hæc, fidei fuerit.* C'est ainsi qu'on a imprimé cet endroit, selon le sentiment de *J. F. Gronovius*, au lieu qu'il y avoit *fides*; qu'il avoit néanmoins laissé dans le texte, par je ne sai quel scrupule, quoi que ce soit un véritable solecisme, & que le sens demande *fidei*. Pour appuyer cette correction, on cite un endroit de *Juvenal Sat. III, 143.*

Quantum quisque sua nummorum servat in arca,
Tantum habet & fidei.

Dans le Chap. XVII, 1. où il y a: *nec dum à singulis pervenerant factiones*; pour dire qu'alors parmi les Romains il n'y avoit pas de ces grandes factions. qui dépendoient d'un seul homme, comme il y en eut depuis; on soupçonne qu'au lieu de *pervenerant*, il faut *prevaluerant*. On n'a qu'à

qu'à lire l'endroit, pour voir au moins que c'est là le sens.

Au Ch. XIX, 5. *Tite-Live* rapporte que Numa, pour donner plus d'autorité à ses Lois, feignit d'avoir un commerce nocturne avec la Nymphé Egerie, & qu'il apprenoit d'elle comment il falloit gouverner l'Etat. Si Numa se vanta lui même de ce commerce, c'étoit un imposteur, & non un Prince superstitieux. Il sembleroit que cela se trouve confirmé, par ce que *Tite-Live* raconte des *Mémoires de Numa*, au Liv. XL. c. 29. où il en parle, comme si ces Mémoires eussent été propres à ruiner la Religion. Cela étant, sa prétendue habileté diminueroit de beaucoup, dans l'idée que nous nous en ferions; car il devoit faire au moins une Religion raisonnable, puis qu'il pouvoit inventer ce qu'il vouloit; au lieu qu'il embarrassoit le peuple Romain, de mille superstitions incommodes. Mais apparemment il n'étoit pas plus fin, que le peuple de son tems, en ces matières. Il auroit été aisé de s'étendre là-dessus, si on l'avoit pû faire dans de petites notes mises au dessous des pages. On auroit encore pû faire d'autres remarques, sur la narration
de

de *Tite-Live* , qui d'un côté fait le dévot & de l'autre parle de la Religion de l'Etat, comme de l'invention d'un fourbe : „ Il crut, dit-il, qu'il „ falloit inspirer au Peuple Romain „ la crainte des Dieux , comme la „ chose du monde la plus efficace „ pour conduire la multitude igno- „ rante, & en ce tems-là tout à fait „ grossiere : *omnium primum, rem ad multitudinem imperitam, & illis sæculis rudem, efficacissimam, Deorum metum injiciendum ratus est.* Si *Tite-Live* entendoit bien ce qu'il disoit, il ne pouvoit avoir que très-mauvaise opinion de la Religion des Romains. Mais je ne m'arrête pas à cela.

On dit en deux mots que *solstitialis orbis* , que *Tite-Live* employe, pour marquer l'année solaire , ne signifie que l'espace d'un solstice d'hiver à un autre solstice de la même saison ; parce que l'on a pris garde que de grands Critiques n'ont pas sù ce que cela vouloit dire, faute de savoir un peu d'Astronomie. Quoi que ces savans hommes fussent très-habiles dans les Langues & dans l'Histoire, les Sciences spéculatives n'étoient pas du nombre de leurs connoissances.

Au

Au Chap. XXI, 6. en finissant l'histoire du regne de Numa, *Tite-Live* dit que Romulus avoit regné vint-sept ans. Il est étonnant qu'il n'eût pas dit cela, plutôt à la fin du regne de Romulus. C'étoit-là où il falloit le dire; mais ce grand Historien n'étoit pas exact à marquer ces sortes de choses. Je le lui pardonne volontiers, à cause de la beauté de son stile, & des autres qualitez d'un bon Historien qu'il avoit; mais je ne faurois louer cette espece de négligence.

J'aurois aussi souhaité, comme je le dis sur le Ch. XXII, 4. que *Tite-Live* nous eût appris pourquoi le Royaume d'Albe n'étoit pas dévolu à Romulus, après la mort de son ayeul Numitor, qu'il avoit rétabli; si tant est néanmoins que cela fût connu de son tems. Pour le moins, il auroit fallu dire, qu'on n'en savoit rien.

Au Chap. XXIX, 1. il y avoit dans les Editions de *Gronovius*, *præmissi Albani erant equites*, au lieu d'*Albam*, par une faute d'impression; car le premier sens étoit entièrement faux, & d'autres Editions ont *Albam*. Une faute semblable peut quelquefois trom-

tromper un habile homme, comme on le voit par une autre, qui étoit au Liv. XXXIII. c. 48, 5. où *Tite-Live* raconte qu'Annibal étant arrivé à Cercine, & ne voulant pas que les bâtimens, qu'il avoit rencontrez en cette île, allaient annoncer à Carthage, qu'on l'y avoit vû, feignit de s'y arrêter pour y faire un sacrifice, auquel il fit inviter les maîtres de ces vaisseaux & les marchands qui y étoient. Pour les régaler, il fit aussi emprunter les antennes & les voiles de leurs vaisseaux, pour se couvrir, contre l'ardeur du soleil, en mangeant sur le rivage, afin qu'ils ne pussent pas s'en aller si tôt. Il y a en Latin, *jussit vela cum antennis ex navibus carrogari.* *J. Fr. Gronovius* lisant par mégarde *ex navibus*, cherchoit à y faire un changement, sans nécessité.

On remarque sur le Ch. XXXI, 1. où il est parlé d'une pluye de pierre, qu'il faut entendre de la grêle; ou que des pierres jettées adroitement, avec des frondes, passoient pour une pluye de pierre. Les marchands de bétail & les Sacrificateurs, qui gaignoient dans la multitude des Sacrifices, ne manquoient pas de faire sou-
vent

vent annoncer ce prodige & d'autres semblables. Quand beaucoup de gens ont intérêt, que quelque chose paroisse véritable, ils ne manquent pas de monde qui le soutienne. C'est là la source de tant de prodiges chimeriques, que l'on trouve dans *Tite-Live*; & un exemple sensible d'une fourberie, qui a duré plusieurs siècles, parmi les Grecs & parmi les Romains, quoi que contredite par les Philosophes.

Sur le Chap. XXXII, II. on trouvera un endroit embarrassé, qu'on explique, en suppléant ce qui manque à une maniere de parler défectueuse.

Sur le Ch. XXXIV, 8. où *Tite-Live* raconte comment une aigle vint prendre le bonnet de Tarquin l'Ancien, comme il étoit près de Rome, le tint quelque tems suspendu en l'air, & en suite le lui remit sur la tête; on a trouvé quelques vestiges de vers, ce qui fait croire que cette histoire étoit tirée d'un ancien Poëte. Voici les mots de *Tite-Live*: *Aquila, suspensis demissa leniter alis, pileum aufert; superque carpentum cum magno clangore volitans, rursus velut ministerio divinitus missa, capiti aptè reponit.*
inde

inde sublimis abiit. Il n'est pas difficile d'en former ces vers , sans y changer que peu de chose :

— *Jovis ales*

*Coelo suspensis demissa est leniter alis,
Aufert illa apicem volitans , aptéque
reponit,
Tum sublimis abit.*

En effet, c'est une histoire plus digne d'un Poète, que d'un Historien.

La fable d'*Accius Navius* , qui coupa un caillou , avec son rasoir , comme il est dit au Ch. XXXVI , §. 4. n'est pas plus croyable. Aussi *Tite-Live* , quoi que credule , dit , *discidisse cotem ferunt.* On raporte des paroles de *Cicéron* , qui s'en moque dans son II. Livre de la Divination , & l'on excuse *Tite-Live* , qui , pour représenter ce qu'il trouvoit dans les anciennes Histoires , devoit mettre des fables , aussi bien que des veritez. Pour la Statue d'*Accius* , qu'on avoit dressée au même endroit , avec une pierre à aiguiser , en mémoire du fait ; il y a bien de l'apparence que ce n'a été que la Posterité , qui a dressé ce monument , après que la créance de

cette fable avoit été introduite. Les Augures avoient tant d'intérêt à entretenir de semblables opinions, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils n'ont rien oublié pour cela; & le peuple étoit si grossier, qu'on le trompoit facilement.

Il faut néanmoins avouer, que *Tite-Live* aimoit un peu l'extraordinaire & le merveilleux, qui lui donnoit lieu de faire paroître la beauté de son stile, bien plus que les événemens communs. Telle est la flamme qui sortit de la tête de *Servius Tullius* endormi, Ch. XXXIX, § 1. telle est encore l'histoire de *Porcenna*, qui brûloit sa main, sans le sentir, Liv. II. Ch. II, 13. & telle est enfin celle de la Famille des Fabiens, où il y avoit, dit-il, trois cents & six hommes d'âge à porter les armes, & un seul enfant, comme il l'assure dans le même Livre Ch. L, 11. On en pourroit encore produire d'autres exemples, s'il s'agissoit d'examiner ce grand Historien. Mais cet Extrait seroit trop long.

Tite-Live raconte souvent des choses, qu'on ne peut pas entendre, parce qu'il a omis auparavant quelque

que

que fait, qui étoit nécessaire pour cela. Par exemple, Ch. XLII, 2. il dit que la trêve avec les Vejentins étoit finie, sans avoir dit quand elle avoit commencé; car la trêve, qui leur avoit été accordée sous Romulus, devoit être finie depuis plusieurs années. On pourroit apporter plusieurs autres exemples de semblables omissions.

Sur le Ch. XLIII. on montre, que dans l'estimation du *Cens* des Romains, sous *Servius Tullius*, Mr. *Donjat* a trop augmenté le bien des Romains. Il fait valoir *centum millia aris* 65625. livres Tournois; au lieu que, selon le calcul de *Gassendi*, cette somme ne valoit que 3722. livres Tournois. Le reste est grossi à proportion, & fait paroître les richesses des Romains, en ce tems-là, beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient. Il est vrai qu'on peut défendre, en quelque façon, Mr. *Donjat*, en disant qu'il a crû qu'il s'agit ici de ce qu'on appelloit *as grave*, qui étoit alors en usage. Il est en effet quelquefois difficile, de savoir de quelle sorte de monnoie parle *Tite-Live*; si c'est de l'ancienne, dont l'*as* pesoit douze onces Romaines de cuivre; ou de la

nouvelle, où les *asses* n'étoient que d'une once. Mais il paroît par le calcul de *Denys* d'Halicarnasse, qu'il faut entendre la nouvelle; puis qu'il explique *centum millia aris*, par *cent mines*.

Au même chapitre §. 9. *Tite-Live* dit, que l'on donna à chaque Chevalier, pour acheter un cheval, *dena millia aris*, ce qui fait environ trois cents francs monnaie de Hollande; & qui fait voir que les Chevaux étoient alors chers en Italie, & par conséquent rares. C'est peut-être ce qui faisoit que, dans les armées Romaines, il y avoit si peu de Cavalerie. Ensuite *Tite-Live* dit, que l'on assigna des veuves, qui étoient obligées de leur donner *bina millia aris*, ou soixante francs par an, pour les nourrir. Sur quoi l'on dira, par occasion, que sur Ch. XIII, 8. dans la note, au lieu de *quadraginta quinque*, il faut lire le double, qui est *nonaginta*.

Au Ch. XLIV, 1, *Tite-Live* parle d'une Loi de *Servius Tullius*, touchant ceux, qui n'étoient pas compris dans le *Cens*, de *incensis*, & ne dit point ce que c'est; ce qu'il auroit dû dire, puisque c'étoit la première fois qu'il en parloit. Il seroit aussi beaucoup plus à sou-

souhaiter, pour nous, comme on le remarque sur le Chap. XLV, 5. qu'il eût parlé des Lois de Servius Tullius.

Il dit au Ch. XLVI, 4. en parlant de Tarquin le Jeune, qu'il croit qu'il a été fils de Tarquin l'Ancien, parce qu'il y a plus d'auteurs, qui sont de ce sentiment. Cependant *Denys d'Halicarnasse*, Liv. V. Chap. 6 & 7. montre très-bien qu'il y a beaucoup plus d'apparence qu'il étoit petit-fils de Tarquin l'Ancien. Ainsi on ne sauroit trouver bon, que dans le discours, que *Tite-Live* fait faire à *Tullia*, femme de Tarquin le Jeune, il lui fasse reprocher à son Epoux, qu'il ne se souvenoit pas qu'il étoit fils de Tarquin l'ancien. Elle n'avoit garde de pouvoir parler ainsi, puis qu'elle ne pouvoit pas ignorer que son Epoux étoit petit-fils de ce Tarquin. *Denys*, que j'ai cité, reproche à *Fabius Pictor*, qui étoit du sentiment que *Tite-Live* a suivi, que dans ses histoires, il n'avoit pas voulu se donner la peine de rechercher la vérité.

Tite-Live fait dire, Ch. LIV, 5. à un homme, que Sextus Tarquin envoyoit, à son pere, que les Dieux lui avoient donné d'être seul tout-puissant à Gabies; après avoir raconté qu'il n'étoit par-

venu à cette puissance, que par une fourberie, & ayant à dire qu'il surpasser les principaux des Gabiens, par de fausses accusations, pour remettre la ville entre les mains de son Pere. Si cet homme avoit parlé ainsi, il auroit crû les Dieux aussi méchants que lui.

Sur le Chap. LVI, 6. on remarque que *sortes* signifie bien proprement des forts, comme des dez, ou quelque chose de semblable, à quoi on donnoit certaines significations, pour en tirer des augures, pour l'avenir; mais qu'il signifie aussi métaphoriquement un oracle rendu de vive-voix. On renvoie le Lecteur à Mr. *Van Dale*, dans son traité des Oracles.

Je n'irai pas plus loin. Les Lecteurs pourront voir, en peu de tems, tout ce qu'il y a dans ces Notes, qui sont extrêmement courtes, & qui sont moins fréquentes dans la suite. Il auroit été facile d'en faire davantage, & de plus longues; mais cela auroit trop grossi cet Ouvrage, qui a dix volumes, avec l'*Index*, qui est sous la presse. Ceux qui jetteront les yeux dessus, trouveront cette Edition bien imprimée, &, comme je croi, plus correcte que la plupart des
au-

autres; si on en excepte peut-être les notes, où il s'est glissé quelques fautes; mais que les Lecteurs corrigeront facilement. C'est le sort de presque tout ce qui s'imprime, sur un Manuscrit.

Avant que de finir cet Extrait, il faut encore dire quelque chose des Supplémens des livres de *Tite-Live* depuis le XLVI jusqu'au CXL, car on fait que nous n'avons le texte de ce grand Historien, que jusqu'au Livre XLV. de sorte, qu'en comptant la seconde Decade, *Freinsheinius* a fait cent & cinq Livres, pour suppléer ceux de l'Historien Romain, que nous avons perdu. Pour ne pas redire, ce que j'ai déjà dit de ces Supplémens, il faut avouër que *Freinsheinius* entreprit là un très-grand travail; car il lui fallut lire tous les Auteurs, qui nous restent, & qui ont parlé des tems, dont il lui falloit faire l'histoire, & ramasser de toutes parts ses materiaux, pour ne rien oublier, s'il étoit possible. Il falloit encore travailler tout cela, avec soin, pour rendre la narration uniforme, autant que cela se pouvoit. Ceux qui liront son Ouvrage jugeront, comme moi, qu'il n'y avoit personne de

son tems, qui pût mieux executer ce projet que lui, & lui sauront gré de sa peine.

Jusqu'au XLIV. Chap. du Livre LXII. il parle, autant qu'il le peut, comme auroit pû faire *Tite-Live*, parce que jusques-là il lui sembloit d'avoir assez de matiere pour l'imiter; mais depuis cet endroit, ou depuis l'an DCXXXVII de la ville de Rome & le CXV. avant Jesus-Christ, il ne trouvoit pas dans ses Recueils de quoi faire une Histoire assez complete, au moins de châque année, pour continuer à parler, pour ainsi dire, sous le masque de *Tite-Live*. Du tems de cet Historien, on avoit quantité de livres qui contenoient l'histoire du Peuple Romain, depuis le Consulat de *Scaurus*, qui tomboit sur cette année; & ces livres ne sont plus. On ne peut parler que confusément, & en doutant, de quantité de choses, que *Tite-Live* pouvoit savoir exactement & avec certitude. C'est pourquoi *Freinsbemi*us jette ici le masque, & déclare que dans la suite il représentera son propre personnage. Il prend occasion de là de faire l'éloge de la Reine *Christine* de Suede, qu'il avoit instruite dans les Belles-Lettres, pendant

dant trois-ans & qui l'avoit fait son Historien , sans qu'il eût recherché cet emploi. Il dit aussi en un mot, qu'il écrivoit cette histoire, pour porter les hommes à la Vertu & les détourner du vice ; ce qu'il eseroit de pouvoir mieux faire que les Payens, qui n'en avoient pas des idées justes. C'est en effet là, comme il le dit très-bien, le but de l'Histoire, & l'Historien doit distinguer, avec soin, le bien du mal ; pour prévenir les faux jugemens de ceux qui n'ont pas le goût assez formé, sur ces sortes de choses.

Quelquefois faute d'avoir de quoi faire un Livre, sur la seule matière de l'ancien abrégé de *Tite-Live*, il a été obligé de faire des digressions de tems en tems, des descriptions des pais, dont il commence de parler, & quelquefois des, * harangues & qui sont même assez longues, comme on peut le voir dans l'histoire de la guerre civile de *Silla* & de *Marius*. Cependant on lit tout cela avec plaisir, & j'en indiquerai quelques endroits.

Par exemple, il se moque fort bien. Liv. LXXI, c. 3. & suiv. de la sottise des Payens, dans la foi qu'ils ajoutoient aux Prodiges & aux Augures.

I 5

De

* Voyez le Liv. LXXIX.

Depuis le Ch. 27. du Livre LXXII. on trouvera une description de l'Italie, dont presque tous les peuples se rebellerent, en ce tems-là, contre les Romains.

Au Livre LXXIII, cap. 55. après avoir dit, qu'il ne peut pas raconter en détail la guerre que Sulla fit contre les Marsez, parce que nous avons perdu les Historiens, qui l'avoient décrite ; il se plaint qu'il lui falloit tirer avec peine, ce qu'il pouvoit dire de ce tems-là, d'Auteurs obscurs & embarrassés, & il témoigne qu'il espère qu'à cause de cela les Lecteurs lui pardonneront ; si après avoir commencé à raconter une Histoire, avec assez d'étendue, tout d'un coup la narration devient plus maigre, ou qu'il n'en raconte qu'une partie, avec quelque exactitude. Cela venoit de ce qu'il ne nous que reste des Auteurs, qui ne touchent les choses d'alors, que très-imparfaitement. Au reste il n'avoit rien oublié, pour rechercher de toutes parts, ce qui pouvoit servir à suppléer, ce qui nous manque de *Tite-Live* ; & il croyoit même pouvoir se vanter qu'il avoit épuisé la matière, & que les hommes les plus Savans & les plus habiles, qu'il avoit

CON-

consultez, ne lui avoient pas pu indiquer la moindre circonstance d'un événement, qui lui fût échappé. Je ne doute pas qu'il ne dise la vérité, & à moins que d'y prendre garde à dessein, dans ses lectures, on auroit de la peine à indiquer quelque chose de nouveau, à un homme aussi habile que *Freinsbemi*, qui avoit pris une peine infinie, pour chercher tout ce qui nous reste de l'Histoire Romaine, répandu de toutes parts. J'ai néanmoins rencontré par hazard un fragment de *Tite-Live*, qu'il n'avoit pas vu; autrement il n'auroit pas manqué de l'insérer au Livre CXIV. c. 57. où il parle de la mort de *Caton d'Utique*. On le trouvera à la fin de la Préface du I. Tome. Il est tiré du Prologue du II. Livre des Commentaires de *S. Jérôme* sur *Osée*, où ce Pere dit qu'il voudroit qu'il lui arrivât ce que *Tite-Live* avoit dit de *Caton*: „que personne n'avoit augmenté „ sa gloire, en le louant, ni ne l'avoit „ diminuée en le blâmant; quoi que „ de très-grands génies eussent fait „ l'un & l'autre. *Cujus gloria neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit; cum utrumque summis præditi fecerint ingeniis.*

S. *Jerôme* remarque, que cet Historien entend parler de *Ciceron*, qui avoit loué *Caton*, & de *Cesar*, qui l'avoit blâmé. *Tite-Live* n'auroit pas pu faire l'éloge de *Caton*, en termes plus énergiques; car enfin un homme à qui les louanges de *Ciceron* ne pouvoient pas faire honneur, & cela dans un tems où ces louanges ne pouvoient plus être suspectes; & de qui *Cesar*, aussi grand Orateur que *Capitaine*, n'avoit pas pû flétrir la gloire, par des discours aussi étudiés, que ses *Anticatons*; un homme, dis-je, de cette sorte devoit être un grand homme. C'est aussi ce que l'on peut voir par la vie, que *Plutarque* en a faite, & par tout ce que *Freinshemius* en a recueilli de tous côtez, dans la suite de cette Histoire.

Au Livre LXXXIV, 13. l'Auteur, faute d'avoir assez de matiere, pour remplir ce Livre, fait une digression sur les *Satyres*, à l'occasion de ce que *Plutarque* dit, qu'on avoit amené à *Silla* un Satyre, pris endormi dans le Nymphée, ou lieu consacré aux Nymphes, près de *Dyrrachium*. On y trouvera ici tout ce qu'on peut dire sur cette matiere, & l'Auteur croit que c'étoit une espece de singes,
ou

ou de monstres, que l'on y a mêlé beaucoup de mensonges, & qu'il y a eu peut-être quelques illusions des Demons. Il y a bien de l'apparence que les mensonges, ou les adresses des hommes, y ont eu pour le moins autant de part, que les Démons.

On trouvera une description abrégée des Gaules, au Liv. CIII. c. 136. & suiv. & de la Germanie Liv. CIV, c. 4. & suiv. Mais il est vrai que *Tite-Live* avoit décrit ces païs, dans ces lieux-là, de sorte que *Freinsheimius* devoit en faire autant.

LA lecture de cette Histoire m'a fait venir une pensée, que quelque habile homme pourroit effectuer, & qui seroit très-utile au Public. C'est qu'il seroit à souhaiter que quelcun entreprît d'écrire en François l'Histoire Romaine; mais il faudroit le faire tout autrement, que ne l'ont fait les Anciens, qui écrivoient pour ceux qui vivoient de leur tems, plutôt que pour nous. Premièrement, il faudroit recueillir l'Histoire Romaine de tous ceux qui en ont parlé, ou qui l'ont écrite, comme de *Polybe*, de *Tite-Live*, de *Dennys* d'Halicarnasse, de *Diodore* de Sicile, de *Plutarque* &c. En second lieu

il faudroit expliquer leurs Loix, leurs
 Coûtumes, leurs Usages dans la paix
 & dans la guerre, la premiere fois
 que l'on en parleroit; car l'histoire
 doit renfermer cette sorte de choses,
 autant que les évenemens de la guer-
 re. Les Etats ne subsistent pas moins,
 & ne s'agrandissent pas moins par
 les bonnes Loix, & par les bonnes
 coûtumes, que par les victoires. Ils
 ne sont pas sujets à de moindres
 malheurs, par les desordres du de-
 dans, que par les défaites de leurs
 troupes. Les Romains, qui esti-
 voient pour ceux de leur nation,
 négligeoient ces sortes de choses,
 parce qu'elle les savoit; mais
 les autres peuples, qui ne les
 savent pas, doivent nécessaire-
 ment en être instruits. En troi-
 sième lieu, on devroit examiner la
 vrai-semblance des faits, & se gar-
 der bien de chercher le Merveilleux,
 au lieu du Vrai. En quatrième lieu,
 il faudroit observer à la rigueur les
 Loix inviolables de l'Histoire, blâ-
 mer le mal, & louer le bien, se-
 lon les regles immuables de la bon-
 ne Morale & de la bonne Politique.
 On pourroit, sans risque, exercer
 sur cette matiere, toute la sévérité
 possi-

possible, & réduire en pratique ce qui paroît le plus difficile dans l'Histoire Moderne. Si l'on exécutoit ce plan, comme il faut, cette Histoire seroit très-utile, non seulement pour la Jeunesse, qui s'instrueroit par-là facilement de ce qu'on ne peut apprendre que par le moyen de plusieurs livres Latins, que tous ne peuvent pas lire: mais les personnes même plus avancées, & ceux qui se mêlent du Gouvernement, qui ont encore moins de loisir, pour lire beaucoup de Livres, pourroient en tirer d'excellentes Maximes & de très-beaux exemples. Un Libraire, qui auroit un Livre de cette sorte, pourvu qu'il fût bien fait, gagneroit sans doute beaucoup plus, en le vendant, que sur mille Livres inutiles, que l'on imprime tous les jours.

A R T I C L E IV.

ISAACI CASAUBONI *Epistola*,
insertis ad easdem responsionibus,
quotquot hactenus reperiri potue-
runt, secundum seriem temporis ac-
curatè digestæ. Accedunt huic ter-
tia Editioni, præter trecentas Epif-
tolas,

tolas, Isaaci Casauboni vita, ejusdem Dedications, Præfationes, Prolegomena, Poëmata, fragmentum de Libertate Ecclesiastica; item MERICI CASAUBONI *Epistole, Dedications, Præfationes, Prolegomena & Tractatus quidam rariiores, curante* THEODORO JANSON. AB ALMELOVEEN. A Rotterdam chez Fritsch & Böhm., 1709. in fol. pag. 1212. avec les Préfaces & les Indices.

C'EST ici une nouvelle obligation, que le Public a à Mr. d'*Almeloveen*, à qui la mémoire de plusieurs grands hommes, & en particulier celle des deux *Casaubons* est très-redevable. Il s'étoit déjà donné la peine de publier de nouveau le *Strabon* d'*Isaac Casaubon*, qui étoit devenu rare, & qui méritoit d'être entre les mains de tout le monde. Nous en avons parlé dans le Tome XII. de cette *Bibliothèque Choisie*. Le volume de Lettres & de Traitez, qui étoient encore plus rares, des deux *Casaubons* doivent attirer à Mr. *Almeloveen* les remerciemens de tous ceux, qui se plaisent à lire les Ouvrages de ces deux

deux grands hommes; c'est à dire, de tous ceux, qui aiment les Belles-Lettres. Il les mérite d'autant mieux, que ce recueil & la vie d'*Isaac Casaubon*, qu'il a mise au devant, lui ont coûté beaucoup de tems & de peine. Il a fallu bien des soins & des années, pour ramasser plus de trois-cents nouvelles lettres, & pour les mettre en ordre, & en état d'être imprimées.

Je ne puis pas entreprendre ici de faire un Extrait suivi & exact de ce grand Recueil. Ce qui avoit déjà paru est connu de tous les gens de Lettres, & le reste ne souffre guere que l'on en fasse d'Extrait. Ce sont des Lettres bien écrites, mais la plupart familières & concernant des choses qui regardoient l'Auteur, ou ses Amis. Je m'arrêterai seulement un peu à la vie d'*Isaac Casaubon*, qui est une piece nouvelle de la façon de Mr. d'*Almeloveen*, & j'indiquerai le reste par ordre.

I. ISAAC CASAUBON nâquit, non en France, comme l'avoit dit *Moreri*, mais à Geneve en 1559. le 18. Fevrier, S.A. Il fut fils d'*Arnaud Casaubon*, qui se retira à cause de la Religion, en cette ville, d'un petit bourg
du

210 BIBLIOTHEQUE
du Dauphiné nommé Bourdeaux,
d'où il étoit ; ou peut-être de Gât,
petite ville de la même Province, où
il fut Ministre. Il retourna en suite
en Dauphiné, où son Pere lui apprit
les principes des langues Latine &
Grecque. Il revint à Geneve en
1578. pour y achever ses Etudes, &
y étudia, avec une application extraor-
dinaire, sous *François Portus* de Gar-
dic, la Langue Greque, dans la con-
noissance de laquelle il a depuis ex-
cellé. Il succéda cinq, ou six ans
après à son maître, dans la Profes-
sion de la Langue Greque, & des
Belles-Lettres. Il fit alors son pre-
mier Ouvrage, qui étoit ses remar-
ques sur *Diogene Laërce*, qu'il dédia
à son Pere, sous le nom d'*Isaac
Hortibonus*, & qui parut en 1583.
sous le nom de Mayence ; comme
l'assure *Vincent Placcius* dans son li-
vre de *Pseudonymis*, car je m'imagi-
ne qu'il étoit imprimé à Geneve,
mais qu'on se servit du nom de Ma-
yence. Il n'y a point d'apparence
qu'un jeune Professeur de Geneve,
dans un tems fâcheux pour ceux de
sa Religion, allât chercher un Impri-
meur à Mayence. Pour le nom
d'*Hortibonus*, qu'on lui a reproché
très-

très-injustement, & dont *Metric Casaubon* même n'a pas su la raison, & que Mr. d'*Almeloveen* n'a pu apprendre dans les ouvrages de l'Auteur ; j'ai ouï dire plusieurs fois, que dans cet endroit du Dauphiné, on appelle, dans le patois du país, un jardin *un casan*, comme en Italien *casale* signifie un village, du Latin *casæ*. Voilà pourquoi il se nommoit *Hortibonus*, selon la coûtume d'une infinité de gens de Lettres ; qui ont ainsi traduit leur nom en tout, ou en partie.

L'an 1584. il publia, chez *Eustache Vignon*, ses *lectiones Theocricæ*, qu'il dédia à *Henri Etienne*, dont il épousa ensuite la fille *Fiorence Etienne* le 28 Avril 1586. dont il parle souvent dans ses lettres & de laquelle, comme il paroît, il avoit sujet de se louer. En ce tems-là, il s'attacha à son Commentaire sur *Strabon*, qui parut chez *Vignon* en 1587. à Geneve. L'année suivante 1588. il publia son *Denys d'Halicarnasse*, avec quelques petites notes, qu'il avoit faites sur cet Auteur, étant encore très-jeune. La même année, sur la fin, il publia *Polyen*, avec des notes, & le dédia au fameux *Philippe du Plessis*

Plessis Mornay, qui fut toujours de ses amis.

Mr. *Almeloveen* remarque, que *Casaubon* étudia pendant ce tems-là en Jurisprudence, en Philosophie, & même en Hebreu, comme il le montre par ses Epîtres, où il le dit lui même. Outre cela *Casaubon* étoit obligé de faire tous les jours des leçons, & d'avoir sans doute quelques autres occupations, concernant les affaires de la vie. Des gens, qui ne sont pas accoutumés au travail, & qui n'ont que peu de savoir, & de vivacité d'esprit, auront de la peine à comprendre comment un homme de son âge & nouvellement marié, pouvoit tant travailler. Si *Casaubon*, en ce tems-là, avoit eu dans le voisinage quelque envieux, fainéant & paresseux, mais qui se fût mêlé de faire de tems en tems de méchants petits livres, ou d'imprimer les ouvrages d'autrui; il auroit querrellé cet habile homme, & lui auroit peut-être dit qu'il ne faisoit que copier le *Tbrésor* de la Langue Greque de son Beau-Pere; quoi que ses notes fussent d'une nature, qui ne souffroit pas qu'on fît de semblables accusations. Le savoir de *Casaubon*, & l'estime que l'on faisoit de lui dans le

Le monde, lui attira beaucoup d'adverfaires, dans la fuite du tems, parmi les Théologiens & les Professeurs des Belles-Lettres ; comme on le peut voir dans ce Volume, qui est plein de plaintes & d'Apologies, contre ces gens-là. Mais ce n'étoit pas l'ufage d'attaquer les personnes laborieufes & de méprifer le travail, dont on n'est pas capable. On avoit vû à Geneve les travaux perpetuels de *Calvin*, avec admiration, & on voyoit encore *Beze* extraordinairement occupé, par fes leçons, fes prêches & fes Ecrits. *Henri Etienne* étoit auffi un exemple d'une diligence infinie. *Erafme* avoit aquis auffi auparavant une réputation éternelle, par la multitude, auffi bien que par la beauté de fes Ouvrages. Peu de tems après, on vit les *Scaligers*, les *Cujas*, les *Grotius*, les *Voffius*, & les *Seldenus* parvenir à la plus haute renommée, par leur application; & perfonne n'a encore été affez fou, pour leur reprocher leur attachement à l'étude. Perfonne au contraire ne les auroit eftimez, s'ils s'étoient contentez de publier en longues années quelques bagatelles du leur ; & ne paroître en public que pour accompagner les travaux

vaut des autres. Ce n'est pas que l'on puisse blâmer le soin de publier de nouveau, ce qui mérite de l'être. C'est un soin que j'ai toujours loué, & que je louë encore ; pourvu qu'il soit accompagné d'un esprit doux & modeste, & non d'un fiel satirique, contre ceux qui travaillent à leurs propres Ouvrages, & qui prennent plus de peine, que l'on ne fait soi-même. Cette petite digression étoit nécessaire, & pour l'instruction de certaines gens, qui en ont besoin aujourd'hui, & pour prévenir les jugemens defavantageux de ceux qui pourroient se laisser tromper à quelques Auteurs Satiriques, & se former une fausse idée du génie & des Ecrits de *Casaubon*.

L'an 1590. il publia les Oeuvres d'*Aristote*, en Grec & en Latin, qu'il revit avec grand soin ; & à peine étoit-il sorti de ce travail, qu'il en commença d'autres, qui parurent chacun en leur tems. En 1592. il publia son Commentaire sur *Theophraste*, qu'il revit depuis. On fait que c'est un ouvrage achevé. En 1594. on vit son Commentaire sur l'Apologie d'*Apulée*, où il fit voir qu'il n'étoit pas moins bon Critique en Latin, qu'en

qu'en Grec. Il le dédia même à *Joseph Scaliger*, qui étoit devenu son ami, & qui approuvoit beaucoup ses Ouvrages; quoi qu'il n'eût accoutumé de louer, que fort peu de gens. L'année suivante 1595. il publia son Commentaire sur *Suétone*, qui fut si bien reçu, qu'il fallut le rimprimer l'année d'après. L'Auteur y joignit une addition, qu'il dédia, comme il avoit fait l'édition précédente, à *Philippe de Canaye*, Seigneur du Frêne, Président de la Chambre de l'Edit en Languedoc.

En 1596. il alla à Montpellier, où il fut appelé, par les soins du Président que je viens de nommer, pour enseigner les Belles-Lettres, dans l'Université de cette ville; où on lui offrit des gages plus considérables, qu'on ne pouvoit lui donner à Geneve. Il fut reçu à Montpellier & y commença sa Profession, avec de grands applaudissemens; mais on ne lui tint point parole à l'égard des gages, & il fut obligé dès la première année à penser à se retirer ailleurs. Il fut assez incommodé de fluxions l'année 1597. mais malgré tous ces accidens, il ne laissoit pas de travailler avec assiduité à des Ouvrages, qu'il avoit

avoit entrepris. Comme il n'y avoit à Montpellier, aucun Imprimeur qui eût des caractères Grecs, il s'en alla à Lion au commencement de l'an 1598. pour y faire imprimer ses remarques sur *Athenée*. Il laissa alors sa famille à Montpellier, & logea chez un homme riche & ami des Lettres, nommé *Meric de Vicque*, où il commença alors l'édition de cet Ouvrage, & fit rimprimer ses Caractères de *Theophraste* augmentez. *De Vicque* l'emmena à Paris avec lui, au mois de Septembre, où quelques personnes du premier rang pensoient à le faire appeler; pour lui donner lieu de faire davantage paroître son savoir, & de rendre de plus grands services à la République des Lettres. Les principaux étoient Mrs. les Præsidents de *Harlay* & de *Thou*, qui quoi que Catholiques, ne laissoient pas d'être amis particuliers de *Scaliger* & de *Casaubon*, & d'autres Savans hommes Protestans. Des gens de ce rang & de ce génie se mettoient au dessus des considérations lâches & honteuses des petits Esprits, qui par foiblesse, ou par quelque bas intérêt, se montrent ennemis de ceux qui ne suivent pas tous les mêmes sentimens,

en

en matiere de Religion; ou au moins qui n'oseroient leur faire aucune amitié, ni leur marquer de la faveur, quoi qu'ils le méritent. La vertu & le mérite sont dignes d'être confiderez, en quelque endroit, qu'on les trouve; sur tout quand c'est une vertu singuliere, ou un mérite extraordinaire, comme l'étoit celui de *Casaubon*, en matiere de Belles-Lettres.

Il s'en retourna ensuite en Languedoc, & peu de tems après il y reçut une lettre du Roi *Henri IV.* adressée à lui même; par laquelle il l'appelloit à aller enseigner, dans l'Université de Paris. En même tems, il ordonnoit aux Consuls de la ville de Montpellier de lui donner congé. Cette Lettre étoit dattée du 3. de Janvier de l'an 1599. & *Casaubon* partit de Montpellier sur la fin de Fevrier, pour se rendre à Lion & de là à Paris. Il fut arrêté à Lion, par *De Vicque*, & l'Édition d'*Athènes* y demandoit nécessairement sa présence, quoi qu'elle allât très-lentement. Il fut obligé d'envoyer sa femme à Geneve, à cause d'un procès qu'il y avoit, concernant la part qui revenoit à sa femme

de l'héritage d'*Henri Etienne* son Pere, mort sans testament. Il y alla en suite lui même , pour la même raison. Il se plaint très-souvent & très-amerement , dans ses Lettres, d'un tort insigne, que le Conseil de Geneve fit aux héritiers d'*Henri Etienne*, en faveur des Anciens, directeurs de ce qu'on appelle là *la Bourse Françoise*; mais il n'expose le fait nulle part. Je ne saurois dire s'il avoit tort, ou droit; parce qu'il n'est pas plus vrai-semblable, que le Conseil de la ville de Geneve eût voulu faire une injustice criante; qu'il l'est que *Casaubon*, parloit avec passion de sa propre cause. Si j'avois eu le loisir , j'aurois pû m'en informer , & peut-être que je le ferai encore. *Casaubon*, avec toutes ses bonnes qualitez, étoit d'une humeur un peu impatiente & un peu chagrine; comme il paroît par toutes ses Lettres , pleines de plaintes contre ceux, chez qui il étoit. Il s'est plaint de Geneve, il s'est plaint de Montpellier, il s'est plaint de Paris, il s'est plaint de Londres, & cela en termes assez forts. Il y a bien de l'apparence, qu'il ne savoit pas s'accommoder aux tems & aux lieux, comme il le faut

faut faire , pour vivre avec quelque tranquillité. C'est un foible , que l'on remarque souvent , dans les gens de Cabinet , qui n'ont pas assez d'usage du monde.

Ce qui fait que je croi que *Casaubon* n'en étoit pas exempt , c'est qu'il se plaint injustement d'une chose , dont j'ai souvent oui parler à feu mon Pere , qui n'avoit jamais lû les lettres de *Casaubon* ; & que je dirai ici , en peu de mots , pour éclaircir la Lettre DCV à *Jacques Lect* , Conseiller à Geneve ; que j'ai fournie , si je ne me trompe , à Mr. d'*Ameloveen*. Il faut donc savoir que *Robert Etienne* , en se retirant de Paris à Geneve , au milieu du seizième siecle , y emporta , parmi ses effets , les Poinçons des Matrices des beaux caracteres Grecs , que *François I.* avoit fait faire. Quoi qu'il eût emporté beaucoup de bien à Geneve , & que son fils *Henri Etienne* , en eût pû gagner encore davantage , s'il eût eu de la conduite ; il se trouva , à la mort de ce dernier , qui étoit un homme sans prudence , & qui mourut même en un trouble de cerveau , qui l'empêchoit de pouvoir prendre garde à ses affaires , que les grands biens de

Robert Etienne étoient presque entièrement diffipez. *Henri Etienne* étoit ami de *Nicolas le Clerc*, mon grand Pere, & avoit engagé chez lui les Poinçons dont j'ai parlé, pour la somme de quatre cents écus d'or. On trouva apparemment cela dans les papiers d'*Henri Etienne*, après sa mort, & il arriva, je ne fai comment, que le Roi *Henri IV.* fut que ces Poinçons étoient à Geneve. On prétendit qu'ils n'avoient point appartenu à *Robert Etienne*, mais qu'ils étoient à la Couronne, & le Roi les fit demander au Conseil de cette ville. Celui entre les mains de qui ils étoient demanda, comme il étoit juste, qu'on lui rendît l'argent, qu'il avoit prêté sur ce gage, & Mrs. du Conseil de Geneve jugerent qu'il devoit être payé par l'hoirie d'*Henri Etienne*. C'est à quoi *Casanbon* fait allusion pag. 319. col. 1. où il dit: *nunc expectatam ab illis est, donec ad pignoris liberationem aurei ducenti Clerico essent numerati, par summa alia cogeretur eidem præstanda, nisi à sorore mea (postquam simili equitate viduæ misellæ omnia isthic fuissent adempta) me inscio esset interversa.* Il paroît par là que l'on ne rendit à mon Grand Pere

Pere que deux cents écus d'or ; & c'est auffi ce que j'avois oui dire à mon Pere. Les autres deux cents écus d'or furent perdus pour lui, parce que le Conseil trouva à propos de renvoyer les Poinçons, fans lui rendre le reste de ce qui lui étoit dû, & qu'on le lui fit esperer, mais en vain. Cependant *Casaubon* se plaint, comme si on avoit fait tort à sa femme *Florence Etienne*, de ne pas lui permettre de vendre en Angleterre ces Poinçons, pour cinq cents écus d'or, qu'on lui en offroit. On voit par-là qu'il avoit tort lui même de vouloir vendre une chose, qui ne lui appartenoit pas.

Le Lecteur ne trouvera pas mauvais, que l'on ait fait ici cette petite digression, par où l'on peut comprendre que ce grand homme parloit avec un peu de passion de ses propres interêts. Quoi que ses Amis de Paris souhaitassent de l'y voir, & qu'ils le pressassent d'y aller ; il fut obligé de retourner pour un peu de tems à Geneve, où sa femme accoucha d'un fils, le 14 d'Août, qui fut nommé *Meric*, ou *Emeri* (car *Mericus* & *Emericus* semblent être le même nom) du nom de *De Vicque* ; qui,

quoi que Catholique, fit beaucoup de bien à *Casaubon* & à sa famille.

Il s'en alla en suite à Paris, où il assista à la fameuse conference de Fontaine-bleau, où *Jaques Davy Du Perron*, Evêque d'Evreux, entreprit de montrer à *Philippe du Plessis Mornai*, qu'il avoit cité à faux divers passages des Anciens & des Scholastiques, dans son Livre de l'Eucharistie, contre les sentimens de l'Eglise Romaine. *Casaubon* fut l'un des juges, qui condamnerent *Du Plessis*, sur quelques unes de ces citations, que *Du Perron* produisit. Cette Conference commença le 4. de Mai, S. N. & fut bien-tôt après rompue. *Du Plessis* ne se tira pas bien de cette affaire, comme on le verra par l'Histoire que Mr. d'*Almeloveen* en donne, & qu'il tire de Mr. de *Thou*, de *Botereau* & de *Casaubon* lui même. Depuis ce tems-là, on fit courir le bruit que *Casaubon* vouloit changer de Religion & se faire Catholique, & les Docteurs de ce parti n'oublierent rien, pour le gagner; mais il demeura constant dans la Religion Réformée; quoi qu'il eût quelques sentimens peu conformes à ceux de Geneve, comme on le pour-

ra

ra voir en divers endroits de ses Lettres, & sur tout dans celle, qu'il écrivit en suite au Cardinal *Du Perrou*, au nom de *Jaques I.* Roi de la Grande Bretagne. Sur la fin de Mai *Casaubon* s'en retourna à Lion, où il acheva enfin d'imprimer ses remarques sur *Athenée*, qu'il dédia au Roi *Henri IV.* le dernier jour de Juillet, après quoi il s'en alla enfin avec toute sa famille à Paris. Il ne s'y trouva pas si bien qu'il l'avoit espéré, parce qu'encore que le Roi le reçût très-favorablement, les Courtisans lui étoient très-opposez, comme on le pourra voir dans nôtre Auteur.

De Canaie du Frêne, le grand ami de *Casaubon*, changea en ce tems-là de Religion; ce qui affligea beaucoup ce grand homme & augmenta le bruit, qui couroit, que *Casaubon* en feroit bien-tôt autant. Cela l'obligea d'écrire à divers de ses amis, pour tâcher de dissiper cette calomnie. *Casaubon* cependant tiroit sa pension, quoi qu'avec peine, parce que le Marquis de *Rôny* ne lui étoit pas favorable. Il étoit Professeur honoraire, & il fut ensuite, après la mort d'un certain *Goffelin*, Bibliothecaire du Roi. S'il ne faisoit pas des le-

çons publiques, il ne laissoit pas d'expliquer à des gens, qui se rendoient chez lui, quelques Auteurs anciens, comme *Herodote*, & *Aristophane*. On peut voir comment il expliquoit ce dernier Auteur, par les notes sur la Comedie des *Cavaliers*, qui viennent de paroître dans l'édition de cet Auteur, par Mr. *Kuster*. Mais ce n'est pas là le seul monument de sa diligence, pendant qu'il fut à Paris. Il y publia en 1603. ses remarques sur les Auteurs de l'*Histoire Auguste*; en 1604. sa dissertation sur *Dion Chrysostome*, qui est à la fin de l'édition de cet Auteur chez *Morel*; en 1605. son commentaire sur *Perse*, qu'il dédia à *Achille de Harlay*, premier Président au Parlement de Paris, & son livre de la Poësie Satirique des Grecs, dédié à *Jean de Rieu*, Président au Parlement de Bretagne; en 1606, une Epître de *Gregoire de Nyffe*, qui n'avoit pas encore été imprimée; en 1607. son traité de la Liberté Ecclesiastique, dont je parlerai dans la suite; en 1609. son *Polybe*, qu'il dédia au Roi, & dont la dédicace passe avec raison pour un Chef d'œuvre. Outre cela il traduisit cet Auteur en Latin, & commença à
l'ex-

l'expliquer par un Commentaire, qu'il n'acheva pas. Je ne parlerai pas de quelques Ouvrages de ses Amis, qu'il fit publier, & auxquels il joignit des Préfaces, comme furent les Opuscules de *Joseph Scaliger*, qui parurent en 1610.

On peut voir par là que ce grand homme, distrait par des affaires de la vie, dont personne n'est exempt, & par bien des visites, qu'il ne pouvoit pas éviter, dans Paris, fit en moins de dix-ans plus d'Ouvrages, que plusieurs Professeurs des Belles-Lettres n'en font aujourd'hui, dans toute leur vie; quoi qu'ils s'imaginent que le Public leur en doit de reste, & qu'il n'y a point de récompense & de réputation qu'ils ne méritent. On doit remarquer, outre cela, que ces Ouvrages de *Casaubon*, sont tous extrêmement travaillez, pleins de savoir, de finesse, & de bon goût, & qu'ils font encore l'admiration du Monde Savant. Il n'étoit pas à la vérité infailible, non plus que les autres hommes; mais il y tant à apprendre d'ailleurs, dans ses Ouvrages, qu'on ne doit pas le chicaner sur des bagatelles: comme *Saumaïse* l'a fait quelquefois, dans ses Commentaires sur

l'Histoire Auguste, quoi qu'il ne soit lui même rien moins qu'exempt de fautes. Il faut néanmoins tomber d'accord, que *Casaubon* s'étoit trompé dans l'explication de l'inscription de Regille, qu'il attribuoit à *Herode le grand, Roi de Judée*, au lieu qu'elle est d'*Herode l'Athenien*. Je n'ai pas parlé des notes de *Casaubon*, sur cette inscription, selon l'ordre du tems, parce que je ne le fai pas, & que l'année n'est point dans la préface publiée par *Mr. d'Almeloveen*. Mais ce n'est pas là une chose, qui nous puisse donner une moindre idée de l'érudition de *Casaubon*.

L'an 1610. il arriva de grands chagrins à *Casaubon*, dont l'un fut la mort d'*Henri IV.* assassiné le 14. de Mai, & l'autre le changement de Religion de son fils *Jean Casaubon*, qui se fit Catholique. Ce jeune homme prétendit que c'étoit avec le consentement de son Pere, & les Jesuites ne manquerent pas de le publier par tout. On verra comment *Mr. d'Almeloveen* le défend, dans sa Vie.

Comme il vit que les affaires de ceux de la Religion Réformée pourroient aller, dans la suite, plus mal
en

en France, il résolut de se retirer en Angleterre, & il obtint de la Reine la permission d'y aller pour quelques semaines. Il s'y rendit au mois d'Octobre, dans la compagnie d'*Henri Wotton* Ambassadeur extraordinaire en France, qui retournoit à Londres. Il y fut très-bien reçu, & il pensa à s'y établir entierement, comme il le fit. Le Roi *Jacques I.* qui lui avoit déjà fait l'honneur de lui écrire, n'étant encore que Roi d'Ecosse, lui fit non seulement un très-bon accueil, mais encore lui fit donner deux Prébendes, l'une à Cantorbery & l'autre à Westminster, & lui fit de plus une pension de deux cents livres Sterling. Il avoit assurément sujet d'être content des Anglois, mais on ne laisse pas de trouver des plaintes assez vives, contre cette nation, dans des lettres, qu'il écrivit depuis. On peut comprendre par là, qu'il étoit d'une humeur un peu difficile à contenter.

Il auroit été à souhaiter que le Roi l'eût laissé travailler sur des sujets concernant les Belles-Lettres, & achever ce qu'il avoit commencé sur *Polybe*. Il auroit pû nous donner d'excellentes Editions de divers Auteurs

Grecs, qui n'ont point encore paru dans l'état, où on souhaiteroit de les voir. Mais le Roi avoit de l'inclination pour les matieres de Théologie, & il fallut que *Casaubon* tournât ses études de ce côté, & qu'il écrivit sur des sujets théologiques. Telle est sa Lettre au P. *Fronton le Duc* Jésuite, sur l'Apologetique de la Société écrit par *Bellarmin*. Cette Lettre qui est datée du 2. de Juillet 1611. est ici la DCCXXX, & contient les principaux reproches, que l'on fait aux Jésuites. Quelque moderation, que *Casaubon* veuille garder, cette Lettre ne laisse pas d'être très-forte & très-piquante. Il écrivit encore une autre Lettre théologique, au Cardinal du *Perron*, l'année suivante 1612. au mois de Novembre. Elle est la DCCXXXVIII. & *Casaubon* proteste qu'il n'a été que le simple Secrétaire du Roi, de qui il a exprimé les sentimens, aussi bien que ceux des principaux Evêques d'Angleterre.

Mais le principal Ouvrage de Théologie, que *Casaubon* fit en Angleterre, fut ses Exercitations contre *Baronius*, qu'il acheva le 21. de Janvier 1614. & auquel il avoit employé dix-huit

huit mois. J'ai nommé cet Ouvrage un Ouvrage de Théologie, quoi qu'à proprement parler l'Auteur n'y traite pas des dogmes, comme ont accoûtumé de faire les Théologiens; parce qu'en réfutant les fautes historiques de *Baronius*, il y mêle souvent des choses, qui regardent la Théologie. Personne ne peut douter que cet Ouvrage ne soit plein d'érudition, & qu'il n'y ait beaucoup à profiter; mais il y a trois choses, qui ont fait dire que *Casaubon* avoit entrepris un Ouvrage, au dessus de ses forces, en voulant réfuter *Baronius*. La première est qu'il n'avoit pas assez médité les premiers principes de la Théologie, entre lesquels est, par exemple, celui-ci, qu'il ne faut rien proposer comme de foi, que ce qui est en termes exprès dans l'Écriture Sainte, ou qu'on en peut tirer par une conséquence nécessaire. La seconde, que pour écrire contre *Baronius*, il falloit avoir fait une étude toute particulière de la Chronologie, soit à l'égard des Empereurs & de ce qui regarde l'Empire Romain, soit à l'égard de l'Histoire Ecclesiastique; ce qui demande beaucoup de tems &

un homme tout entier. C'est ce que *Casaubon* n'avoit pas fait. Troisié-
mement , que pour l'examen des
dogmes & des usages Ecclesiastiques,
il faut avoir lû toute l'Antiquité
Chrétienne, & l'avoir luë dans cet-
te vuë , & non à mesure que l'on
en peut avoir besoin. Je ne croi
pas qu'on puisse dire que *Casaubon*
l'eût fait, car il faut pour cela in-
finiment plus de tems & de livres,
qu'il n'en avoit. C'est ce qui m'a-
voit fait dire, dans les *Parrhasiana*,
que ce grand homme avoit entre-
pris une chose, qu'il n'étoit pas en
état de faire ; & dont je suis per-
suadé que tous ceux, qui entendent
la Théologie, & les Antiquitez Ec-
clesiastiques conviendront facile-
ment.

Je ne puis pas produire dans cet
Extrait les exemples , qu'il faudroit
apporter , pour faire voir la vérité
de ces trois remarques. Je dirai
seulement, à l'égard de la premie-
re , qu'on n'a qu'à lire l'Article
XLII. de l'Exercitation XVI. où
Casaubon montre que les Peres, par
une pieuse condescendance , com-
me il le dit , avoient appelé l'Eu-
charistie *un mystere*, & avoient éta-
bli

bli diverses cérémonies , qui y ont du rapport, conformes à celles des Payens dans leurs mysteres. *Casaubon* trouve tout cela fort bon , au lieu qu'il l'auroit dû blâmer. Un bon Théologien Protestant ne reconnoitra jamais, qu'il soit bien de donner des noms tirez de la Religion Payenne , aux cérémonies du Christianisme , de les imiter dans leurs rites , de raisonner là-dessus ; comme si l'on pouvoit tirer des conséquences d'expressions Payennes inconnuës , à cet égard, aux Apôtres ; & enfin se former des idées de ce qui regarde l'Eucharistie, conformément à ces manieres de parler. On ne peut changer les noms des choses, en matieres de Religion, sans beaucoup hazarder ; parce qu'avec ces nouveaux noms on introduit de nouvelles idées, comme il est arrivé sur la matiere de l'Eucharistie. *Casaubon* lui même ne croyoit une sorte de présence réelle, que parce qu'il avoit la tête échauffée de ces expressions des Peres , qui ne sont point justes & qui n'ont aucun fondement dans la premiere institution.

A l'égard de la Chronologie, je ren-

232 BIBLIOTHEQUE
renverrai le Lecteur au Cardinal *Norris*, qui a relevé beaucoup de fautes de *Casaubon*, dans ses remarques sur les *Cenotaphes de Pise*, quoi qu'il reprenne lui même très-souvent *Baronius*. Le P. *Pagi* a aussi redressé *Baronius*, dans sa Critique, tout autrement que n'a fait *Casaubon*.

Par l'exemple que j'ai rapporté du nom de *mystere*, imposé à l'Eucharistie, on peut voir facilement que *Casaubon* n'avoit pas jugé assez sainement de cette matiere. Pour peu, que l'on y prenne garde, on verra que les manieres de parler tirées du Paganisme, n'ont pas été introduites par *condescendance*, par des gens, qui favoient qu'elles n'étoient pas propres; mais par des gens, qui mêloient leurs opinions & leurs pratiques Payennes, avec le Christianisme, sans s'en appercevoir; puis qu'ils en tiroient des conséquences rigoureuses, & qu'ils étoient rigides observateurs de cérémonies fondées sur ces mots. Ces bonnes gens, en voulant rendre la Religion Chrétienne plus venerable & plus auguste, dirent bien des choses que Jesus-Christ & ses Apôtres n'avoient point

point dites, & commencerent, s'il est permis de le dire, à la gâter. Elle est infiniment plus belle & plus respectable, dans sa premiere simplicité, qui n'a rien que de divin, qu'avec toutes les additions des Grecs & des Latins. Mais cette matiere meneroit trop loin.

Ce que j'en dis n'est que pour justifier ce que j'avois dit de *Casaubon*, dans les *Parrhasiana*, & dont il semble que Mr. d'*Almeloveen* n'a pas été satisfait. Du reste ce n'a point été mon dessein de diminuer le prix veritable de l'Ouvrage de *Casaubon*; dont je connois le mérite autant que personne, & dans les Livres duquel je profite tous les jours. Ma maxime a toujours été de ne blâmer, ni ne louer personne absolument; mais de distinguer les foibleffes des grands hommes, de leurs bonnes qualitez; sans grossir le mal, ni diminuer le bien. Ce qu'il y a de louable, dans quelcun, ne doit pas lui faire attribuer des talens qu'il n'a point; ni ce qu'on peut blâmer en lui, faire nier ses bonnes qualitez. *Casaubon* a été un très-grand homme, en matieres de Belles-Lettres, il passera toujours
pour

pour tel; quoi que l'on croye qu'il n'avoit pas assez étudié la Théologie, ni les Antiquitez Ecclesiastiques, pour réfuter *Baronius*, comme il auroit été à souhaiter. Son application infatigable au travail, & toutes ses belles productions, seront toujours dignes d'une immortelle louange.

Cet excellent homme ne survécut pas longtems son dernier ouvrage. Il mourut le 1. de Juillet, S. A. en 1614. âgé de cinquante cinq ans. Son corps ayant été ouvert, on lui trouva une vessie double, & un des reins gâté. On verra la description de sa dernière maladie & de sa cause, par *Raphaël Thorius*, à la fin de sa vie. Il faut présentement passer à autre chose. Mr. d'*Almeloveen* y a ajouté ce qu'il a pû savoir de la vie, & des ouvrages de *Meric Casaubon*, qui est mort Chanoine de Cantorberi en 1671. âgé de soixante & quinze ans.

II. APRES cela, on trouve les Préfaces & les Dédicaces, que *Casaubon* avoit mises devant ses propres Ouvrages & devant quelques uns de ceux de ses Amis. On y a joint ce qu'on a pû ramasser des Poësies de *Casaubon*, qui sont pour la plûpart Greques.

III. MAIS

III. MAIS il ne faut pas oublier qu'avant ces Poësies, il y a un Traité imparfait de *Casaubon*, de la *Liberté Ecclesiastique*, qui fut composé; & mis sous la presse, à l'occasion du démêlé, que les Venitiens avoient avec Paul V. Cependant cette affaire ayant été accommodée, Henry IV. fit arrêter l'édition & supprimer l'Ouvrage. Mais il ne put empêcher que l'on ne sauvât quelques exemplaires de ce qui avoit été imprimé, & *Melchior Goldast* l'inséra dans son 1. Tome de la *Monarchie de l'Empire Romain*. L'Auteur y attaque ce qu'on appelle en Italie *Liberté Ecclesiastique*; c'est à dire, l'indépendance où les gens d'Eglise prétendent d'être, à l'égard des Puissances Séculières.

IV. IL y a, dans cette Edition, MCXI Lettres tant de *Casaubon*, que de ceux qui lui ont écrit, & à la fin cinquante Lettres choisies, qui lui ont été adressées. Mr. d'*Almeloveen* les a toutes rangées, autant qu'il lui a été possible, selon l'ordre du tems, & a souvent marqué en marge, où se trouvoient les réponses aux lettres de *Casaubon*, ou les Lettres auxquelles il répondoit, lors qu'il ne les a pas mises ici; parce qu'elles avoient été
im-

imprimées dans des recueils , qui sont entre les mains de tout le monde.

On aura du plaisir à lire ici les Lettres de *Casaubon* déjà connus, & les trois cents nouvelles, tant de lui, que de ses Amis, qui sont marquées d'une croix ; car les unes servent souvent à éclaircir les autres. Il y a aussi à la marge quelques petites notes de feu Mr. *Colomiez* , qui expliquent quelques endroits obscurs ; outre que l'on a mis à la fin de nouvelles remarques, auxquelles on peut avoir recours.

Quoi que le stile des Lettres de *Casaubon* ne soit pas travaillé, comme celui des Lettres de *Bembe*, de *Sadotet*, de *Manutius*, ou de *Muret*, & que la plûpart aient été écrites à la hâte ; elles ne laissent pas d'être fort agréables à lire ; parce que l'Auteur possédoit la langue Latine à fonds. Il y a un peu de Grec mêlé parmi, mais ceux qui sont en état de se divertir de la lecture de ces Lettres , sont aussi la plûpart en état d'entendre ce Grec. On y voit non seulement une infinité de choses , qui regardent la personne de *Casaubon* & ses affaires, ou ses études ; mais encore quantité de

de gens de Lettres de son tems, leurs desseins litteraires, leurs ouvrages & autres choses de cette nature. Il y en a peu où *Casaubon* traite de quelque point de litterature, ou de quelque autre matiere sérieuse. Les Lettres à *Fronton le Duc* & au Cardinal du *Perron*, sont les principales.

V. ON doit savoir bon gré à Mr. d'*Almeloveen*, d'avoir joint aux Lettres de *Casaubon* le Pere, celles qu'il a pû trouver de son fils, & quelques petits Ouvrages du même, qui étoient rares. Quoi qu'il n'eût pas l'étendue du savoir de son Pere, ni le gout si fin que lui, ni le stile si bon; c'étoit néanmoins un très-savant homme, car on peut être fort savant, sans l'être autant qu'*Isaac Casaubon*. On voit donc ici 1. dix-huit Lettres de son fils: 2. les prefaces & les dédicaces de ses Ouvrages, & des notes de son Pere sur *Polybe* imprimées en 1670. où il rend raison du dessein de son Pere, sur cet Auteur: 3. une défense du même, contre *Gaspar Scioppius*, quelques Jesuites, & d'autres, qui avoient dit du mal de lui, à l'égard des mœurs & de la Religion: 4. une autre contre je ne sai qui, qui avoit publié un livre de *Origine Ido-*
lo-

lolatria , sous le nom de son Pere, où il y a des sentimens tout à fait opposez aux siens: 5. une Dissertation de l'usage des mots & de leur connoissance, où il fait voir que l'on a tort de la négliger, & que par-là on parvient à l'intelligence des choses; ce qu'il montre par des exemples tirez de diverses sciences, à l'occasion de quoi il explique des passages & des expressions difficiles: 6. une Dissertation sur l'édition d'*Homere* , que *Corneille Schrevelius* publia à Leide en 1656. avec les Scholies Greques: 7. une autre sur un passage d'*Homere* , où il semble faire Dieu auteur du mal.

Ces trois dernieres pieces sont les meilleures , parce que l'Auteur y traite de quelque chose d'instructif. Dans celle qui est *de l'usage des mots*, l'Auteur explique au long les paroles de S. Paul Phil. II, 6. ἀπαυμὸν ἡγήσατο , *n'a pas cru rapine* , qu'il entend comme si S. Paul vouloit dire que Jesus-Christ, quoi que Dieu, ne regardoit pas sa Divinité comme *une dépouille*, ou *une proie*, dont il dût faire ostentation. Mais cette explication est très-dure & sans exemple, quoi que *Grotius* l'ait suivie. Il ex-
pli-

plique auffi Matth. XII, 36. ἀργὸν ῥήμα, *parole oiseuse*, de discours simulez, mais il n'apporte aucun passage, où le mot ῥήμα signifie *simulé*. On verra dans l'original les autres exemples, & on ne perdra pas son tems en lisant cette dissertation, où il y a de très-bonnes choses, concernant la nécessité d'entendre les mots. Il censure un peu à la fin *Jean de Croi*, parce que cet habile homme n'avoit pas parlé assez honorablement de son Pere *Isaac Casaubon*.

La dissertation sur l'Edition d'*Homere d'Hackius*, est une censure, que cette Edition avoit bien mérité. Il n'y a rien de bon, que le papier & l'impression. La version Latine est pleine de fautes énormes, comme il le fait voir, les Scholies sont très-peu correctes, & le Texte même d'*Homere* ne l'est pas assez. Ce qu'il y a encore de pire, c'est que *Schrevelius* a mêlé d'impertinentes Scholies Greques de sa façon, aux anciennes, comme on le pourra voir dans l'*Iliade* imprimée à Cambrige en 1689. Mr. *Barnes*, qui fait imprimer *Homere*, dans cette même Academie, ne manquera pas sans doute d'y prendre garde, & de mettre à part ses re-
mar-

marques, sans les mêler avec les anciennes. Au moins c'est là le goût du Public.

La dernière Dissertation est sur Odyss. Σ, 135. où le Poëte dit que *l'esprit des hommes, qui sont sur la terre, est tel qu'est le jour, que le Pere des hommes & des Dieux amène.* C'est comme il faut traduire, selon Casaubon, & non : *est tel que le Pere des hommes & des Dieux le donne tous les jours;* ce qui seroit faire Dieu auteur des vices. Cette explication est fort vrai-semblable, & si l'Auteur avoit toujours réussi de la même maniere, il auroit égalé son Pere, en heureuses explications. Son stile d'ailleurs n'est nullement dégagé, & il a fait une Dissertation d'une chose, que son Pere auroit expédiée en une page.

ARTICLE V.

PHILOSTRATORUM *que supersunt omnia. Vita APOLLONII Libris VIII, Vitæ Sophistarum Libris II, Heroica, Imagines priores atque posteriores & Epistole. Accessere Apollonii Tyänensis Epistole,*

le, EUSEBII liber adversus HIEROCLEM, CALLISTRATI descriptiones statuarum. Omnia ex MSS. Codd. recensuit, notis perpetuis illustravit, versionem totam ferè novam fecit GOTTFRIDUS OLEARIUS. A Leipzig, chez Thom. Fritsch. MDCCIX. in fol. pag. 1039. avec les Préfaces & les Indices.

C'EST ici une très-belle Edition des OEuvres des *Philostates*, & dont le Texte ne le cede point à l'Edition de *Morel* pour la beauté des caractères, & la surpasse de beaucoup, pour ce qui regarde l'exactitude de la correction. On ne sauroit mieux imprimer en Hollande, sinon à l'égard du caractère des notes, dont le tirage n'est pas si bon. Mais il ne laisse pas de surpasser de beaucoup les Editions communes d'Allemagne. Si le Libraire s'étoit acquis de la réputation, par son *Pausanias*, qui étoit bien imprimé; il en acquerra bien davantage, par cette Edition des *Philostates*, qui l'est encore mieux; sur tout dans les exemplaires, qu'il a fait tirer en grand papier.

Tome XIX.

L

Mr.

Mr. *Olearius*, qui est l'Éditeur de ces Ouvrages, & qui les a accompagnés de notes savantes & de bon goût, a rendu un très-bon service à la République des Lettres; qui manquoit encore d'une bonne Edition, de ce qu'il y a dans ce Volume. Car il en est de celle de *Morel*, qui étoit néanmoins très-rare & très-chère, comme de l'*Homere de Schrevelius*; c'est à dire, qu'il n'y a rien de louable que le papier & les caractères. Les autres Editions plus anciennes étoient encore moindres, & ne se trouvoient pas plus facilement.

Comme on voit, dans le titre, que ce Volume ne contient pas les productions d'un seul *Philostate*; il faut commencer par là, & dire que Mr. *Olearius* a montré dans la Préface, qu'il y a eu trois *Philostates*, de la même famille, desquels *Suidas* a fait mention. Le premier est celui qu'il nomme fils de *Verus*, & qui a pu vivre jusqu'à l'empire de *Severe*; mais qu'on ne doit néanmoins pas rapporter à celui de *Neron*, qui en est trop éloigné. Quoique *Suidas* le dise, dans nos éditions, où il y a ἐπὶ Νέρονος ἑγγραφή, il écrit

vit sous Neron ; il y a beaucoup d'apparence qu'il faut lire *in Nipwva*, contre *Neron*, selon la conjecture de *Mr. Olearius* ; c'est à dire, qu'il fit quelque *invective* contre *Neron*, quoi qu'il fût né long-tems après cet Empereur. Le second *Philoftrate* est son fils, qui fréquentoit les Ecoles des *Sophistes*, ou des *Rhétteurs*, au commencement de l'empire de *Severe*, & qui étant plus avancé en âge fut reçu dans l'assemblée des *Savans*, qui se trouvoient chez l'Imperatrice *Julie*. Ce fut alors qu'il écrivit la *Vie d'Apollonius* ; en suite, sous l'empire d'*Alexandre*, il fit le *Dialogue*, qu'il appella *Heroica*, les premières *Images* & ses *Lettres* d'amour. *Mr. Olearius* croit que la *XIII. Lettre*, qui est adressée à *Julie*, est de ce même *Philoftrate* ; mais que la *Lettre* à *Assasius*, est d'un autre. Il avoit aussi fait des *Epigrammes*, mais il ne nous en reste qu'une. Le troisième, du même nom, étoit fils de *Nervien* & d'une sœur du second. Il avoit vingt quatre ans, sous le regne de *Caracalla*, & son Oncle fait mention de lui, dans les vies des *Sophistes*. C'est de lui que sont les

244 BIBLIOTHEQUE
secondes *Images* & l'Épître à *Aspasius*, de la maniere d'écrire les Lettres.

NÔtre Auteur réfute, dans la même Préface, *Meursius* dans sa Dissertation des *Philostrates*, *Jonsius* dans son traité des Auteurs de l'Histoire Philosophique; & Mr. de *Tillemont*, dans sa vie de *Severe*, Art. XXXVIII. où il traite des *Philostrates*, & prétend qu'il y en a eu quatre. Comme Mr. *Olearius* avoit lû avec plus d'attention ces Auteurs, que les savans hommes, que je viens de nommer, il en parle avec plus de fondement, & paroît avoir raison.

On trouvera, dans cette même Préface, la liste & la Critique des Editions précédentes. L'Auteur a eu raison de ne pas s'amuser à redresser les fautes de *Morel*, qui sont en trop grand nombre, & dont la discussion auroit ennuyé les Lecteurs. Il suffit que l'on voye ici un texte infiniment meilleur, & une version beaucoup plus juste, avec les raisons des changemens faits dans le premier; sans qu'il fût besoin que l'on entrât dans le détail d'une infinité de minuties. Il n'y auroit rien de plus facile, que de faire de grandes notes sur les

les anciens Auteurs Grecs, si l'on y vouloit inferer toutes les bévuës des versions peu exactes.

Mr. *Olearius* nous apprend en suite, quels secours il a eus, pour repurger le texte des fautes, qui s'y étoient glissées, & marque sa reconnoissance pour tous ceux, qui lui ont fourni quelque chose. C'est ce que l'on pourra voir dans l'Auteur même. Pour la version Latine, il a été obligé de la refaire entierement, & il a tâché de garder un temperament entre une version trop litterale, qui n'auroit pas été intelligible; & une version trop libre, qui ne sert de rien, pour entendre le Grec. Les notes sont pour rendre raison des corrections du Texte, pour expliquer les endroits obscurs, & pour en illustrer quelques autres. La matiere en est bien choisie, & elles ne sont pas trop longues; quoi que l'Auteur y fasse paroître une grande connoissance de la Langue Greque & une très-vaste lecture de toutes sortes de Livres, où il y avoit quelque chose, qui pouvoit se rapporter à son sujet. Il est encore très-louable, en ce qu'il ne suit pas l'odieuse coûtume de quelques Grammairiens, qui affectent

de reprendre avec aigreur tous ceux qui ne sont pas de leur sentiment, ou qu'ils croient avoir surpris en quelque faute.

Après les témoignages & les jugemens des Anciens & des Modernes, sur les *Philostrates*, on trouvera une Préface particulière sur la vie d'*Apollonius*; avec des tables Chronologiques, où l'on voit les tems de sa naissance, de sa mort, de ses voyages & de quelques faits, dont il est fait mention, dans sa vie.

I. ON lira, dans cette Préface, tout ce qu'on a dit de bien & de mal d'*Apollonius* & de son Historien. Les uns ont traité *Apollonius* d'imposteur & de Magicien; ce qui est peut-être venu des louanges excessives, que *Philostate* & d'autres lui ont données, & des miracles qu'ils lui ont attribuez, pour le faire passer pour un homme envoyé du Ciel. Mais il se pourroit faire, comme l'Auteur le croit, qu'*Apollonius* eût été en effet un homme sage & éclairé. *Ensebe* de Césarée & *Isidore* de Peluse ne parlent pas mal de lui, quoi qu'ils aient eu mauvaise opinion de l'Histoire de *Philostate*. Ils ont jugé que c'étoit une Histoire fabuleuse faite à dessein,

pour

pour opposer à celle de Jesus-Christ, comme il y en a de l'apparence. Au moins est-il certain que quelques Payens en ont fait cet usage, comme on le verra, dans la suite.

L'Historien dit * qu'il a tiré les matériaux de cette Vie, des villes qui avoient aimé *Apollonius*, des Temples qu'il avoit rétablis, des traditions que quelques uns avoient conservées, & de ses propres Lettres. Il ajoute à cela un certain *Damis*, de Ninos, ou Ninive, qui avoit accompagné *Apollonius*, dans ses voyages de l'Orient; mais ce qu'il en dit est propre à faire croire que cet Historien n'est qu'un Auteur supposé. Il dit que *Damis* étant demeuré inconnu, un de ses parens apporta ses livres à l'Imperatrice Julie, femme de Severe; c'est à dire, que ces livres ne parurent qu'environ cent ans après la mort d'*Apollonius*, ce qui les rend fort suspects. *Philostate* ajoute que l'Imperatrice lui commanda de les transcrire & d'avoir soin d'en raccommoder le stile. Il nomme de plus un certain *Maxime* d'Egées, dans la Cilicie, qui avoit écrit tout ce qu'*Apollonius* avoit fait dans

L 4

la

* Cap. III. Lib. I.

la ville d'Egées ; & enfin il cite le testament d'*Apollonius*, par lequel il paroissoit qu'il s'étoit attaché à la Philosophie, par inspiration divine. Il y avoit eu encore un certain *Meragene*, mais *Philostrate* dit qu'il avoit ignoré quantité de choses, qui étoient arrivées à ce Philosophe. D'ailleurs on remarque, dans la Préface, que ce *Meragene* faisoit passer *Apollonius* pour un Magicien ; & c'est de quoi nôtre Historien tâche * de le justifier, pour faire croire que son Heros avoit eu quelque chose de divin ; puis que les miracles, qu'il avoit faits, n'étoient nullement un effet de la Magie. Ces Mémoires, qui viennent si tard, & sur tout la chose même, font bien voir que ce n'est qu'une fable.

Mr. *Olearius* justifie néanmoins l'Historien, à l'égard des fautes de Chronologie, qu'on lui reproche ; & convient pourtant que *Damis*, s'il a écrit ce qu'on lit, en cette Vie, des Indes & de l'Ethiopie, n'a été qu'un menteur. Mais il y a bien de l'apparence que *Philostrate* a débité, à cette occasion, tout ce qu'il avoit lû dans *Ctesias*, dans *Agatharchide*, & dans d'autres Auteurs, pour en gros-
sir

* Voyez Liv. I. c. 2.

sur son Ouvrage. Mr. *Olearius* a aussi raison de juger qu'il vaut mieux nier les faits, qu'on trouve ici, comme fabuleux ; que de dire que c'étoient des effets de la Magie, ou de certains secrets de la nature, qu'*Apollonius* savoit. Le stile sophistique & affecté de *Philostate*, & les sotises, qu'il débite gravement, font assez voir que ce ne sont que des fables, qu'il a inventées, ou au moins fort embellies. Son Heros ne peut passer que pour un Imposteur, ou un homme très-superstitieux ; tels qu'étoient communément les Pythagoriciens, * dont *Porphyre* est un bon exemple.

Je n'entreprendrai pas de faire un Extrait de la vie d'*Apollonius*, dont on a une version † Françoisise il y a long-tems. Quoi qu'elle ne soit pas fort exacte, & fort juste, à cause de l'obscurité du stile de *Philostate*, le fonds des choses s'y trouve, & l'on peut aisément voir, en la lisant, que cet Historien, quoi que Rhéteur de profession, n'étoit pas propre à écrire une Histoire vrai-semblable. Ceux qui la liront, dans cette Edition,

L 5.

l'en-

* Voyez sa vie, par L. Holstenius. † Par Blaise de Vigner.

l'entendront infiniment mieux, soit à cause de la version, qui est meilleure, soit à cause des notes, que l'on voit au dessous, & qui expliquent les passages obscurs; pour ne pas parler des variétez des MSS. & des Editions, qui s'y trouvent.

Au reste, quoi que ce soit une fable, que cette vie d'*Apollonius*; on y peut beaucoup profiter, soit pour la Morale, dont il y a de beaux traits, soit pour les antiquitez & pour la Langue Greque. A l'égard de la Langue, on pourra le voir, en parcourant seulement les notes, ou l'Indice Grec de la fin.

II. APRES la vie d'*Apollonius*, on trouve XCV Lettres, qu'on lui attribue, qui sont très-courtes & qui ne contiennent que quelques sentences, ou quelques moralitez. *Philostate* dit * qu'il en avoit vû un recueil dans la Bibliothèque d'Hadrien à Antium, mais qu'elles n'étoient pas toutes dans ce recueil. Il en avoit ramassé plusieurs autres, à ce qu'il dit. On ne peut savoir d'où est venu le recueil, que nous en avons, mais il est certain que *Philostate* cite quelques Lettres, qui n'y sont point,

* *Lib. VII, c, 20.*

point. Mr. *Olearius* soupçonne, que le recueil, que nous avons aujourd'hui, pourroit bien être semblable à celui de la Bibliothèque d'Antium. A l'occasion de ces Lettres, il traite des Oeuvres d'*Apollonius*, que nous n'avons plus, excepté son Apologie à Domitien, que *Philostate* a insérée toute entière dans son Liv. VIII. cap. 7.

Ceux qui liront les Lettres d'*Apollonius* y trouveront un air extrêmement sophistique & affecté. On pourroit soupçonner que quelque Professeur en Rhétorique les auroit fabriquées; comme en effet cette espece de gens, aussi menteurs que les Poëtes, en ont fabriqué une infinité d'autres. Mais peut-être qu'*Apollonius* lui même tenoit assez du Sophiste, pour faire de semblables Lettres. Il y a néanmoins de bonnes choses, dont on doit profiter sans se mettre en peine de l'esprit, dans lequel elles peuvent avoir été dites. Telle est, par exemple, la première à *Euphrate*, qui étoit un Philosophe Stoïcien ennemi d'*Apollonius*: „ J'entretiens amitié avec les Philosophes, mais pour les Sophistes, pour les * Gram

L 6

mai-

* Il les appelle par mépris *καταμαρτυρητας*.

„ mairiens, & pour toute autre sor-
 „ te de semblables malheureux, je
 „ n'ai point d'amitié avec eux, ni ne
 „ souhaite d'en avoir ci-après. Cela
 „ ne vous regarde point, à moins
 „ que vous ne soiyez de leur nom-
 „ bre. Mais voici des choses, qui
 „ vous concernent : *guerissez vous*
 „ *de vos passions, tâchez d'être Phi-*
 „ *losophe & n'enviez point ceux qui*
 „ *le sont tout de bon ; puisque la*
 „ *vieillesse & la mort ne sont pas é-*
 „ *loignées pour vous.* Apollonius cen-
 sure ce même Philosophe, dans tou-
 tes les Lettres qu'il lui adresse. Quel-
 quefois il n'écrit qu'une seule sen-
 tence, & en très-peu de mots, comme
 lors qu'il écrit * à un certain Macedo-
 nien, qui étoit apparemment sujet à se
 mettre en colere : *la fleur de la co-*
lere est la manie : τὸ ἔξυθυμίας τὸ ἀν-
δρῶμανία; & à un autre : la passion
de la colere, si on ne la guerit, de
vient une maladie naturels : τὸ τὸ ἔξ-
υθῆς πάθος μὴ καθομιλέμενον, μηδὲ διεσπ-
ασόμενον, φυσικὴ νόσος γίνεται.

III. LES Lettres d'Apollonius sont
 suivies des remarques d'Ensebe de Ce-
 sarée sur sa vie, à l'occasion de la com-
 paraison, qu'Hieroclès avoit faite de

ce

* *Let. 86. & suiv.*

ee Philosophe, avec Jesus-Christ. Mr. *Olearius* a mis à la tête les témoignages des Anciens & des Modernes touchant cet *Hieroclès*, qui avoit été juge en Bithynie & à Alexandrie, sous Diocletien. Il avoit persecuté les Chrétiens, & écrit contre eux deux livres, qu'il appelloit *φιλαλήθεις*, ou amis de la vérité. Il ne le faut pas confondre avec le *Hieroclès*, qui a écrit sur les vers d'or de Pythagore, & qui a vécu sous Théodose le Jeune, comme je l'ai déjà remarqué dans le Tome X. de cette *Bibliothèque Choisie*.

Au reste, cet Ouvrage d'*Eusebe* se trouve aussi, après sa Démonstration Evangelique, de l'édition de Paris 1627. & dans celle d'Allemagne de 1688. Il y a quelques petites notes de *Luc Holstenius*, que l'on voit aussi, dans celle-ci, avec celles de Mr. *Olearius*. *Eusebe* oppose de bonnes raisons à *Apollonius*, ou plutôt à *Philostate*; mais il faut avouer qu'on le pourroit aujourd'hui réfuter, avec beaucoup plus de vigueur, si cette fable pouvoit tromper quelcun.

IV. LES deux livres des *Vies des*

L 7

Sor.

• Pag. 200, & suiv.

Sophistes sont d'autant plus considérables, qu'ils nous ont conservé la mémoire de plusieurs Orateurs; dont on ne sauroit presque rien, sans cet Ouvrage. Il y donne d'abord la vie de ceux d'entre les Philosophes, qui ont aussi passé pour Sophistes, ou pour Rhéteurs. Le premier est *Eudoxe* de Cnide, qui vivoit 387. ans avant Jesus-Christ, & le dernier *Favorin*, qui a vécu plus de cent ans après la même Epoque. En suite il commence les vies de ceux, qui ont été purement Rhéteurs, dont le premier est *Gorgias*, qui étoit un peu plus ancien qu'*Eudoxe*; & va jusqu'aux Sophistes, qui ont vécu du tems d'Alexandre Severe, dont le dernier est *Aspasius*. Il divise encore ces Rhéteurs en deux ordres, dont le premier est celui des anciens Sophistes; & le second de ceux qui les ont suivis, à commencer depuis *Eschine*, contemporain & rival de *Demosthene*.

Il semble qu'il auroit plutôt dû ranger *Eschine* parmi les anciens, d'autant plus que depuis cet Orateur, il n'en met aucun de ceux, qui ont vécu jusqu'à Domitien; de sorte qu'il laisse un vuide de plus

de quatre-cents ans. Apparemment il n'avoit pas des mémoires suffisans , pour continuer l'histoire des Rhéteurs, pendant ce tems-là ; sur quoi l'on peut voir le commencement de la Préface de Mr. *Olearius*, sur cette Histoire.

Ces Vies sont courtes & ne renferment aucune critique des Ouvrages des Rhéteurs , dont il parle , mais seulement des faits qui les concernent & des éloges de leur éloquence. Mr. *Olearius* y a mis à la fin des Tables Chronologiques , où l'on peut voir, d'un coup d'œil , quand tous ces Rhéteurs ont vécu.

V. LES *Heroïques* de *Philostate* ne sont autre chose qu'un Dialogue, entre un homme qui cultivoit lui même sa vigne dans la Chersonese de Thrace, & qu'il nomme *Vigneron*, & un *Phénicien*, à qui ce Vigneron fait le portrait des Heros d'*Homere*, & raconte diverses choses autrement que ce Poëte ; sur la foi de l'ombre de *Protefilas* , qui venoit quatre ou cinq fois le mois dans sa metairie, de laquelle le tombeau de ce Heros n'étoit pas fort éloigné.

Mr. *Olearius* juge fort vrai-sembla-

blement que le dessein de *Philoftrate*, dans ce Dialogue, est de censurer quelques endroits de la fiction d'*Homere*, & sur tout de ce que *Palamede*, qui étoit le plus sage des Grecs, ne paroît nullement dans son Poëme, non plus qu'*Hiera*, Reine de Mysie en ce tems-là. Il l'accuse aussi d'avoir dit bien des choses, qui sont non seulement peu vrai-semblables, mais impossibles, & de n'avoir pas eu soin de donner à son invention le degré de vrai-semblance, qu'il pouvoit lui donner, ni des caracteres à ses Heros assez propres à produire l'effet qu'il se proposoit. On verra, dans la Préface de Mr. *Olearius*, des exemples de tout cela.

Nôtre Sophiste semble avoir pris ce tour, pour pouvoir censurer *Homere*, sans s'attirer l'indignation des Grammairiens, zelez défenseurs de ce Poëte; qui leur donnoit le moyen de vivre, en l'explicant à la Jeunesse. Ce n'est pas qu'il ne l'ait repris ailleurs assez ouvertement, dans la vie d'*Apollonius*, & dans ses *Images*, comme l'Editeur le remarque fort bien, au commencement de sa Préface.

Cela lui donne occasion de donner ici la liste de ceux qui ont autrefois parlé

parlé ou écrit contre *Homere*, & de faire quelques remarques sur ce que l'on trouve, touchant ces gens-là, dans l'Antiquité. *Zoile* est le premier, & après lui viennent *Pythagore*, *Heraclite*, *Xenophane*, *Dion Chrysostome*, un certain *Daphidas*, ou *Daphilas*, & enfin *Lucien*, sans compter ceux qui se sont moquez, en passant, de ses fictions.

D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que *Philostate* méprisât *Homere*, qu'il louë quelquefois extrêmement, comme au Chap. XVIII. de ses *Heroïques*. Personne de ceux qui sont capables d'entendre *Homere*, ne sauroit le mépriser à tous égards. Il faut reconnoître que ç'a été un admirable Poëte, que la disposition générale de ses deux Poëmes est très-bonne, que ses vers sont très-beaux & très-cou-lans, que ses descriptions sont très-vives, & qu'il y a mille beaux endroits, dans l'*Iliade* & dans l'*Odyssée*. Mais il ne faut pas pour cela y chercher autant de finesses & d'allegories, que faisoient autrefois les Gram-mairiens. Il ne s'ensuit pas non plus qu'on doive admirer tout ce qu'il dit, ni même qu'on puisse défendre, tout ce que les Anciens & les Modernes

nes ont repris dans ce Poëte. Mr. *Olearius* a raison de convenir que sa Théologie n'est pas tolerable & qu'il n'y a aucun moyen de l'excuser. Tantôt il parle de la Divinité, en termes assez sublimes, selon l'idée que la Raison nous en fournit; tantôt il parle de ses Dieux, comme on parle des hommes, & mêmes d'hommes peu vertueux, selon l'idée que le commun des Grecs en avoit, de son tems; car je ne croi pas que ce soit lui, qui ait inventé tout le mal que l'on en dit, & j'en ai donné les * raisons ailleurs.

VI. PHIDOSTRATE, le neveu du précédent, est l'Auteur de la dernière partie de la piece qui suit & qui est intitulée *les Images*; dont son Oncle avoit déjà fait deux Livres. Ce dernier dit qu'étant logé dans un faubourg de Naples, où il y avoit un Portique embelli de peintures de Heros de la Fable, ou de l'Histoire ancienne, cela lui donna occasion de les expliquer au fils de son hôte; par les discours qui suivent, & dans lesquels il explique trente trois peintures, avec beaucoup de finesse & d'é-

lo-

* Voyez les remarques, sur le vers 211. de la Théogonie d'Hésiode.

loquence. Il y a à profiter dans cet Ouvrage, & dans la Langue Grecque & dans les Antiquitez, qu'il renferme, que Mr. *Olearius* a éclaircies dans ses notes.

Philostate le jeune a aussi expliqué le sujet de dix-sept peintures, semblables aux précédentes, à l'imitation de son Oncle. *Blaise de Vigenere* a autrefois traduit en François les explications de l'Oncle & du Neveu, & y a joint de longs commentaires pour expliquer l'Histoire Fabuleuse, en faveur de ceux qui ne la savent pas; mais comme il n'y a presque rien de Critique, dans ses remarques, & qu'elles ne renferment que des choses, que presque tout le monde fait à présent; Mr. *Olearius* n'en a crû devoir tirer autre chose, que quelques passages, qui peuvent servir à l'intelligence du Texte de l'Auteur. Il y a de fort belles tailles douces, dans *Vigenere*; mais il y a un défaut considerable, qui consiste en ce qu'elles ne sont pas faites sur la seule description des *Philostates*, comme elles le devoient être, mais en grande partie selon le goût de celui qui les a dessinées; ce qui fait qu'elles ne servent pas beaucoup à entendre l'Original.

ginal. Pour la version de *Vigenere*, il y a bien de l'apparence qu'elle n'a été faite que sur la version Latine, qui n'est pas assez exacte.

VII. ON joint communément aux *Philostrates* la description de quatorze statues, par *Callistrate*. Il y a eu plusieurs hommes de ce nom, dans l'Antiquité ; mais il n'est pas facile de savoir auquel on doit donner cet Ouvrage. Mr. *Olearius*, après *Meursius*, a du penchant à croire qu'il appartient à un *Callistrate*, qui avoit enseigné la Rhétorique à *Demosthene*. En effet il ne fait mention, que des plus anciens Statuaires, comme de *Scopas*, de *Praxitele* & de *Lysippe*. Il est vrai qu'il y a un éloge de *Demosthene*, dans la description de la statue d'une Bacchante ; mais il se pourroit faire que le Maître eût loué un disciple, qui lui faisoit autant d'honneur, que ce grand Orateur. Cependant comme cet éloge n'est pas bien lié avec le reste du discours, Mr. *Olearius* aime mieux dire qu'il a été inferé par un autre. La question seroit de savoir, si dès ce tems-là, les Sophistes s'appliquoient à de semblables descriptions ; mais l'histoire de la Rhétorique ne nous est pas assez connue,

que, pour rien décider là-dessus. Ce qui est certain, c'est que le stile de cet Auteur est très-conforme à la simplicité & à l'élegance du stile des anciens Atheniens.

VIII. LA dernière pièce de ce Volume est le recueil des Lettres de *Philostrate*, ou qui porte son nom. Il y en a LXXIV. au lieu qu'il n'y en avoit que LXIII. dans les autres Editions. L'Auteur a tiré ces onze Lettres, ou de l'Edition de *Meursius*, qui en avoit publié quelques unes, après sa Dissertation des *Philostrates*, ou d'un MSS. de la Bibliothèque Vaticane. La première de toutes est, comme on l'a déjà dit, du jeune *Philostrate*, mais il n'est pas sûr que toutes les autres soient de son Oncle. Mr. *Olearius* croit néanmoins que les Lettres d'amour, qui font le plus grand nombre, sont de lui, parce que *Suidas* lui en attribue. Outre cela, on trouvera, dans la Préface, un fragment de quelque discours philosophique de *Philostrate*, où il oppose la nature aux établissemens des hommes, qu'il nomme νόμος, mot qui signifie loi & coutume. *Philostrate* étoit plutôt un Sophiste, ou un Rhéteur, qu'un Philosophe, & sa vie

pa-

paroît avoir été assez licentieufe ; si l'on en juge par les Lettres d'amour, que ses Amis auroient mieux fait de bruler, que de publier.

Il n'y a plus rien à dire de cette Edition, sinon qu'outre les Indices des Auteurs & des Matieres, il y en a un des mots & des expressions Grecques de *Philoftrate*, qui ne se rencontrent pas si communément. Ces Indices font de grande conséquence, pour ceux qui étudient la langue Grecque ; à cause des exemples, dont ils peuvent avoir besoin, pour entendre quelques mots, ou quelques phrases. Mr. *Olearius* se fousient par tout dans ses notes, & y fait paroître beaucoup de savoir, sans ostentation, ni digressions inutiles. Le Public lui doit tenir compte d'une si belle Edition de *Philoftrate*, qui fera prendre envie de lire cet Auteur, à ceux qui ne l'avoient pas encore lû. On m'a dit qu'il travaille présentement à préparer une Edition de *Joseph*, dont nous avons extrêmement besoin. Il pourra travailler sur cet Auteur avec plus de succès, que ceux qui ne se sont appliquez qu'à l'étude du Grec, ou qu'à l'Hebreu ; car il faut posséder également ces deux langues pour y bien réuf-

réussir. Fen Mr. Bernard, Docteur d'Oxford, l'avoit autrefois entrepris, & en avoit déjà fait imprimer bien des feuilles; mais on voit par ses notes, que c'étoit un savant homme dans les langues Orientales, mais peu propre à ce qu'il faisoit.

A R T I C L E V I.

ARISTOPHANIS Comœdiæ XI.
Græcè & Latine, ex Codd. MSS. emendatæ; cum Scholiis antiquis, inter quæ Scholia in Lysistratam ex Cod. Vossiano nunc primùm in lucem produnt. Accedunt novæ virorum doctorum in omnes Comœdias, inter quas nunc primùm edantur. ISAACI CASAUBONI in Equites, Illustriss. EZECHIELIS SPANHEMII in tres priores & RICHARDI BENTLEJI in duas priores Comœdias observationes. Omnia collegit & recensuit notâsq; in novem Comœdias & quatuor Indices in fine adjecit LUDOLPHUS KUSTERUS J. U. D. A Amsterdam aux dépens de Thomas Fritsch, MDCCX, in fol. pag. 1010.
 avec

A PRES ce que j'ai dit de cette Edition d'*Aristophane*, dans l'Article II. du Tome XV. de cette *Bibliothèque Choisie* ; il ne fera pas besoin que je m'étende, autant que je l'aurais fait. Pour ne pas redire ici ce que j'ai déjà dit, je renverrai les Lecteurs à la Préface de *Mr. Kuster*, où ils trouveront plus en détail les secours qu'il a eus, pour donner au Public cette belle Edition d'*Aristophane*.

J'ajouterai seulement, que *Mr. Hemsterhuis*, a fait la version Latine de la Comedie, intitulée les *Oiseaux*, & *Mr. Kuster* celle des *Femmes qui célèbrent la fête de Ceres*, qu'il a trouvée d'autant plus difficile à traduire, que c'est la seule Comedie, sur laquelle il ne nous reste aucunes Scholies anciennes.

Pour les Scholies Greques, outre celles que *Marc Musurus* de Candie avoit recueillies des anciens MSS. Grecs, entre lesquelles il y en a quelques unes des nouveaux Grammairiens, comme de *Tzetzes* & de *Thomas Magister*, & peut-être de *Mu-*

Musurus lui même; on fait que, dans l'Édition de Florence, on en avoit ajouté de nouvelles, tirées d'Auteurs vulgaires. Mr. *Kuster* n'a pas voulu ôter ces dernières, quoi que peu nécessaires, mais il les a distinguées des autres, par une double croix; de peur qu'on ne se plaignît, que cette Edition étoit moins complète, que les autres. C'est encore la même raison, qui lui a fait laisser ici les Scholies Greques de *Biset*, & celles de *Bourdin*, qui valent encore moins; car il y a souvent de bonnes choses dans *Biset*.

Pour parler des Notes Latines, qui sont à la fin du Volume, parce qu'il n'étoit pas possible de les mettre dessous le Texte, à cause des Scholies Greques, qui occupent cette place; nous suivrons l'ordre des Comedies & nous marquerons ce qu'il y a ici, sur chaque piece.

I. SUR le *Plutus* & ses Scholies, il y a les notes de Mr. *Kuster*, dont nous avons donné un Essai, dans le XV. Tome. Elles sont suivies de celles de *Charles Girard*, qui sont pleines d'inutilitez, & dont ceux qui peuvent lire les Scholies Greques n'ont point besoin. La peur néanmoins qu'on

ne dit, qu'il y avoit quelque chose dans l'Edition de Geneve, qui ne seroit pas ici, leur a fait obtenir grace. Si ceux, qui sont plus avancez dans la connoissance de la Langue Greque, ne les lisent pas; elles pourront servir à ceux qui commentent.

On lira avec surprise les notes * de Mr. le Baron de *Spanheim*, Ambassadeur extraordinaire du Roi de Prusse en Angleterre, sur le *Plusus*. Ce grand homme, quoi qu'occupé des soins de son Emploi; & d'études d'autre nature, ayant vu l'essai des notes de Mr. *Kuster*, se résolut de transcrire & de mettre en forme de notes, ce qu'il avoit autrefois écrit aux marges de son *Aristophane*, & de l'envoyer à Mr. *Kuster*. On voit, dans ces remarques, la même connoissance de la Langue Greque & de toute l'Antiquité, la même attention à comparer les passages semblables des Anciens, & la même étendue de lecture, que l'on a admirées dans les remarques sur les Oeuvres de l'Empereur *Julien*, & sur *Callimaque*; pour ne parler que des Auteurs Grecs, qu'il a commentez. J'ai loué dans

l'Ar-

* Pag. 244.

l'Article IV. les travaux d'*Isaac Casaubon*, qui étoit né à Geneve, comme Mr. de *Spanheim*; quoi qu'il eût passé comme lui la plupart de sa vie ailleurs; mais ceux du second n'ont pas demandé moins d'application & de lecture, que ceux du premier, & ne gagneront pas moins les suffrages de la Posterité. Cet éloge n'est qu'une petite partie de ce que je dois à ces grands hommes, non seulement comme leur Compatriote; mais encore à cause de ce que j'apprends, dans leurs Ecrits.

On voit encore ici, sur les *Diogenes*, quelque peu de notes Critiques de Mr. *Bentley*, tirées de quelques Lettres qu'il a écrites à Mr. *Kaſter*. La réputation de l'Auteur, en ces sortes de choses, est seule capable de les faire bien recevoir. On attend depuis long-tems son *Horace* & son *Mamile*, & comme le Public prétend avoir droit, sur ce qu'on lui a promis, il ne doit pas esperer qu'il se relâchera là-dessus. Le Public prétendra même qu'il lui paye les intérêts de ce qu'il croit lui être dû. Bien des gens se hâteroient de payer le capital, de peur que les intérêts n'aug-

M 2. men-

268 BIBLIOTHEQUE
mentent trop avec le tems. Mais
c'est à Mr. Bentley à y penser, &
non à nous de lui rien conseiller.

II. MRS. Spanheim, Bentley & Kof-
zer ont travaillé sur les *Nuées*. On
sait qu'*Elien*, dans ses *Histoires Diverses*
Liv. II. c. 13. & *Eunapius*, dans
la vie d'*Edesius*, ont accusé *Aristo-
phane* d'avoir fait cette Comedie, con-
tre *Socrate*, pour le faire passer pour
un méchant homme & pour un im-
pie, & disposer les Atheniens à écou-
ter l'accusation d'*Anyte*, & de *Me-
lite*, contre ce Philosophe. Mais
Jaques Paumier de Grenteménil, dans
ses remarques sur *Aristophane*, soutient
qu'il n'en est rien; mais que le Poë-
te ne voulut se moquer de *Socrate*,
que parce que les Philosophes étoient
ennemis des Comediens. La raison
de cela est, que cette Comedie a été
faite pendant la vie de *Cleon*, com-
me il paroît par quelques endroits.
Or *Cleon* fut tué la 10. année de la
guerre du Peloponnese, selon le té-
moignage de *Thucydide*, sous la ma-
gistrature d'*Aminias*, la 2. année de
la LXXXIX. Olympiade; & *Socra-
te* fut condamné sous l'Archonte *La-
chès*, la 1. année de la XCV. Olym-
piade, 23 ans après la mort de *Cleon*.

Ainsi

Ainsi la Comedie, qui auroit servi à faire condamner Socrate, auroit été représentée peut-être 24. ou 25 ans avant sa condamnation, ce qui est ridicule.

Il est vrai qu'il est parlé de *Cleon*, comme s'il étoit vivant, dans cette Comedie vers. 581 & 599 & suiv. Mais il faut aussi avouer que, dans cette même Comedie, vers 549 & suiv. il est fait mention de *Cleon*, comme mort, dans une récitation du Chœur, par où il paroît, selon la remarque de *Greteménil* * lui-même, que cette Comedie avoit été d'abord rejetée, & qu'*Aristophane* y ajouta cet endroit, dans le dessein de la faire représenter de nouveau. Cet habile homme croit que ce dessein ne fut point executé, parce qu'un Scholiaste, qui dit le contraire, rapporte la représentation des *secondes Nuées*, comme il parle, à l'année de la Magistrature d'*Aménias*, sous laquelle les *Guêpes* du même Auteur furent représentées; ce qui n'est pas probable. Cela peut être, mais il se peut faire aussi que ce Scholiaste ait mal indiqué l'année

M 3

née

* Voyez la pag. 731. de ses Exercitations.

270 BIBLIOTHEQUE
née & qu'il ait pris celle à laquelle
Aristophane, voulut faire représenter
les premières *Nudes*, pour celle à
laquelle les secondes furent effecti-
vement représentées. Il y a bien de
plus grandes fautes dans les meil-
leurs Scholies Greques. *Grandement*
nil ajoute encore qu'*Elien*, ni *Eu-*
napius n'ont pas dit qu'*Aristopha-*
ne, reproduisit de nouveau cette
Comedie. Mais il ne s'en suit rien
de-là, sinon qu'ils n'ont pas parlé
assez exactement. L'addition d'une
nouvelle récitation, pour le Chœur,
est de plus grand poids, que tout
ce qu'il oppose, sur tout étant sou-
tenu de l'autorité d'*Elien*; qui
avoit tiré de quelque Auteur plus an-
cien que lui, ce qu'il dit de la con-
spiration d'Anyte & de Melite, avec
Aristophane, contre Socrate, com-
me il le marque assez au commence-
ment du Chapitre. Je conçois
donc ainsi la chose. C'est qu'*Aristo-*
phane, à la priere des accusateurs de
Socrate, fit paroître de nouveau sur
la Scene les *Nudes*, qui avoient été
fissées vint trois ans auparavant, &
que cette représentation ayant réussi,
ce fut une disposition à la condam-
nation de ce Philosophe. Il est vrai
qu'*Aristo-*

qu'*Aristophane* avoit composé auparavant cette piece, par la haine qu'il avoit conçue contre *Socrate*; qui méprisoit les Poëtes Comiques de son tems, parce qu'ils faisoient de trop mordantes Satires; & qui n'alloit point les écouter, ce qui lui attira leur inimitié. C'est ce que dit expressément *Elien*, dans l'endroit que l'on en a cité, comme Mr. de *Spanheim* l'a très-bien remarqué, contre *Greteménil*, qui censure *Elien*, sans rien dire de cela. Il me semble, que l'on peut commodément concilier ainsi, ce qu'*Elien* raconte, avec la Comédie d'*Aristophane*.

Mais quoi qu'il en soit, ce Poëte étoit entièrement inexcusable d'avoir fait de son mouvement une si abominable satire, contre le plus sage & le plus vertueux de tous les Citoyens d'Athenes. La calomnie étoit d'autant plus grossiere, qu'il faisoit passer *Socrate*, pour un Sophiste comme *Gorgias* & *Prodicus*, à qui il étoit entièrement opposé; pour un Physicien, quoi qu'il ne s'appliquât qu'à la Morale; & pour un méchant homme & un Athée, quoi qu'il n'y eût rien à redire dans sa conduite, pour la Religion, ni pour les mœurs. Il

exhorte même le peuple à aller mettre le feu à la maison de Socrate. J'ai cet pouvoir faire cette petite digression ici, parce que je ne puis pas rapporter des exemples, qui fassent voir l'utilité & l'érudition des remarques de *Mr. de Spanheim*, *Bentley* & *Kyber*. Il faudroit employer trop de space pour se laire les Lecteurs curieux de ces sortes de choses les lirent plus volontiers dans l'Original. *Mr. de Spanheim* & *Mr. Bentley* Le premier & le dernier de ces Messieurs ont fait des remarques sur les *Grecs*, car *Mr. Bentley* n'est pas allé plus loin, que les *Latins*. Il auroit été à souhaiter qu'ils fussent tous deux allés jusqu'à la fin, mais l'âge & les occupations de *Mr. de Spanheim*, ne permettent pas qu'on exige cela de lui. On sera très-satisfait de sa diligence, quand même il ne penseroit qu'à se reposer. Mais il travaille à son second Tome de l'*Usage des Médailles*. *Mr. Bentley*, qui est dans la fleur de son âge, & qui a plus de tems, obligeroit le Public de continuer, quand il le jugera à propos. On recevra agréablement ses conjectures, quand même on ne conviendroit pas de tout, avec lui.

de *Vallès* sur les Cavaliers, comme je l'ai déjà dit en parlant de *Casaubon*, nous avons les remarques de ce savant homme; où il n'y a pas à la vérité des choses si recherchées, que ses remarques sur *Théophraste*, ou sur *Atténate*; mais qui sont néanmoins très-utiles & très-agréables à lire, pour les jeunes gens, parce qu'il y explique tout, & qu'il s'exprime en peu de mots, & avec beaucoup de clarté & d'élegance. Mr. *Kuster* est redevable de ces notes à Mr. *Rémond*, Conseiller de S. A. R. Mr. le Duc d'Orléans, comme il le dit dans sa Préface. Le Public, qui en profitera, aura aussi de la reconnoissance pour Mr. *Rémond*, qui a donné en cela exemple à tous ceux qui ont, ou qui savent où est quelque piece anecdote des Savans hommes du Siecle passé, & qui doivent, comme lui, les tirer de l'obscurité, si elles le méritent. Mais pour cela il faut avoir le goût aussi bon, & l'ame aussi bien-faite que lui, ce qui n'est pas commun.

Mr. *Kuster* a aussi joint ses notes, sur les Cavaliers; à celles de *Casaubon*.

VI. ELLES sont suivies de celles qu'il

qu'il a faites sur les *Acharnaniens*, sur laquelle Comedie personne n'a travaillé que lui.

VI. POUR ce qui est des *Gupes*, il y a sur cette piece un assez grand commentaire de *Florent Cbrétien*, qui avoit déjà paru dans l'édition de Geneve. Mr. *Kuster*, qui n'a pas écrit sur cette Comedie, a fait suivre les petites remarques de *Gronteménil* sur cette Piece; car pour celle, qu'il a faites sur les autres, il les infere dans ses propres notes, en mettant des Guillemets en marge.

VII. LA *Paix* a aussi été expliquée par le même *Cbrétien*, & illustrée par quelques remarques de *Gronteménil*.

VIII. MR. *Kuster* a travaillé en récompense sur les *Oiseaux*, piece qui méritoit qu'on y joignit quelque éclaircissement. On en trouvera ici de considerables, & en peu de mots, car l'Auteur n'a point de paroles perdues.

IX. POUR les *Femmes assemblées*, quoi que Mr. *le Fevre* les eût expliquées, comme ses notes ne font presque qu'un abrégé des Scholies Greques, Mr. *Kuster* n'a pas laissé d'y joindre les siennes, où il corri-
ge,

ge, explique, ou illustré bien des passages, qui en avoient encore besoin.

X. ON le peut dire avec encore plus de justice de la Comedie intitulée, *les femmes qui célèbrent la fête de Cerès*, sur laquelle il n'y a point d'anciennes Scholies. Comme Mr. *Kuster* l'a traduite, il a été obligé de faire beaucoup d'attention sur tout, ce qui lui a donné lieu de faire sur cette piece de très-bonnes remarques; parmi lesquelles il a mêlé, selon la coûtume, celles de *Grenteménil*, qu'il confirme, ou qu'il réfute, selon qu'il les juge bien, ou mal fondées.

XI. ENFIN sur la *Lysistrate*, qui est la dernière des pieces qui nous restent, il y a des remarques de *Cbrétien*, de *Grenteménil* & de Mr. *Kuster*.

Il ne manquoit plus qu'un Indice des mots & des choses expliquées dans les Notes; mais Mr. *Kuster* n'a pas trouvé à propos d'en faire un, parce qu'il en avoit fait quatre, qui suivent le Texte, & qui pourront suppléer à ce défaut. Le premier est des mots, des noms propres, des expressions & des particules les plus remarquables,

qu'on trouve dans *Aristophane*. Comme il est très-ample & très-exact, on y pourra chercher, ce sur quoi on voudra consulter les Interprètes, & trouver en suite facilement ce qu'ils en disent; parce qu'il se rapporte aux vers de l'Auteur, qui sont marquez au devant de chaque note, aussi bien qu'aux marges du Poëte. Le second est des choses, que l'on trouve dans les Scholies; le troisième est des mots qui y sont expliquez; & il n'y avoit pas d'autre indice, que celui-ci, dans l'Édition de Genève. Le quatrième enfin est des Auteurs citez, dans ces mêmes Scholies, dans lesquelles on trouve quantité de passages, non seulement des Auteurs, que nous avons, mais encore de plusieurs de ceux, que nous n'avons plus.

POUR dire un mot des Comedies d'*Aristophane*, en faveur de ceux qui ne les ont pas luës; il ne faut pas s'attendre à y voir des Comedies formées sur les regles du Théâtre, qui ont été inventées depuis. Ce sont plutôt des especes de *Farces*, mais beaucoup plus fines & plus travaillées, que celles d'aujourd'hui. Comme la Comedie ancienne prenoit la liberté de censurer les Vices, les Opinions

nions mal-fondées du Commun, & mêmes les Personnes, sans épargner leurs noms; on trouvera, dans *Aristophane*, un portrait fort naturel des défauts des Atheniens, de leurs mauvaises coutumes, & de leurs opinions ridicules; & une censure très-forte de leurs Magistrats & de leurs Généraux, sans que le peuple, qui rioit le plus à la représentation de ces Pièces, y soit épargné. Un Comique Moderne a très-bien dit, qu'il n'y a qu'à bien décrire les manières des Spectateurs, pour les faire rire de tout leur cœur, tant l'homme est un animal risible! C'est ce que les Atheniens faisoient à la représentation des Comédies d'*Aristophane*; qui les a plus censurés, que les Philosophes les plus sérieux. Mais comme il le faisoit en riant, on lui souffroit des choses, que l'on n'auroit pas souffertes à un Philosophe. *Socrate* n'a jamais rien dit de si injurieux à la Religion des Atheniens, que ce qu'il y a dans le *Plutus*, touchant * la coutume que l'on avoit d'aller coucher dans le Temple d'*Esculape*, pour y apprendre de lui, en dormant, quelque

M 7

re-

* Vers 667 & suiv.

remede propre à guerir les maladies dont on étoit incommodé. Il y a encore une sanglante raillerie de leur Religion, * en ce qu'il représente tous les Temples abandonnez, & les autres Dieux au defespoir; dès que *Plutus* eut recouvré la vuë & fut en état de favoriser ceux qui le viendroient invoquer, & qui en seroient dignes. Il ne faut pas être fort fin, pour comprendre que le Poëte vouloit dire que les Atheniens préféreroient les richesses à tous les autres dons des Dieux. On pourroit produire d'autres endroits, où il ne paroît pas plus religieux. Mais tout cela est dit si agréablement & d'une maniere si naïve; qu'on ne pouvoit se lasser de l'entendre, comme aujourd'hui on ne se lasse pas de le lire.

Il n'y a que deux choses, dont on puisse principalement se plaindre; l'une ce sont les calomnies qu'il inventa contre Socrate, ou auxquelles il donna au moins le meilleur tour, qu'on leur pût donner, pour irriter le peuple contre ce Philosophe; & l'autre ce sont les saletez infames, qu'il mêla dans

ses

* Vers 124. & suiv. 1098. & suiv.

ses Comedies, excepté dans une ou deux des premières. Tout ce qu'on peut dire en faveur d'*Aristophane*, c'est que ces défauts étoient des vices du tems ; qu'on ne lui peut pas reprocher, plus qu'aux autres Comiques d'alors, qui en usoient de même. Il est néanmoins vrai, que du vivant même d'*Aristophane*, on commença à reprimer l'insolence de ces Poëtes, qui croyoient avoir droit d'attaquer tous ceux qu'ils vouloient, sans même cacher leur nom ; ce qui étoit une licence intolérable, & qui exposoit les plus innocens des citoyens, & ceux qui servoient le mieux l'Etat, dans les charges les plus considerables, à la médiance effrenée de quelques Bouffons. Voyez G. J. *Vossius*, dans ses Institutions Poëtiques Liv. II. c. 27.

Nôtre Poëte, en décrivant les défauts des hommes de son tems, s'est moqué souvent du bien comme du mal, & a fait aussi son propre portrait. C'étoit sans doute un homme d'esprit, mais railleur au dernier point, & à qui le Vrai & le Faux, le Vice & la Vertu paroissent avoir été des choses assez indifferentes, puis qu'il raille tout indifferemment.

Avec

Avec tout cela, il faut avouer qu'il y a dans *Aristophane* des endroits aussi fins & aussi travaillez, qu'ils le pouvoient être ; tel qu'est le Dialogue de *Chremyle* & de la *Panorete*, qui lui prouve très-bien, qu'il est absolument nécessaire, pour le bien de la Société Humaine, qu'il y ait des pauvres, pour s'appliquer aux Arts nécessaires à la vie, quoi que vils & bas. Voyez cet entretien dans le *Plutus*, vers 707 & suiv. La recitation des Chœurs est aussi quelque fois fort élevée & fort noble, comme celle qui est dans les *Nubes*, & dans diverses autres Comédies. Pour les Moralitez, & les Sentences générales, il y en a beaucoup moins dans *Aristophane*, qu'il n'y en avoit dans les Poètes de la seconde Comédie, comme dans *Menandre* & dans *Philemon*. Il y a pourtant quelques endroits de cette espèce, que l'on pourra voir ensemble, dans le recueil qu'en a fait *Grotius*, dans ses Extraits des anciens Comiques Grecs. Il y a aussi des railleries, que l'on peut appliquer à bien d'autres tems, qu'à ceux d'*Aristophane*, & à des gens qui paroissent sur un autre Théâtre, bien différent de celui d'Athènes.

Telle

Telle est la plaisanterie de celui qui veut engager dans les Cavaliers, un Vendeur de Saucisses, à devenir un homme d'Etat, & qui (vers 213 & suiv.) comme cet homme faisoit difficulté d'entreprendre une chose si élevée au dessus de sa capacité lui parle ainsi: C'est une chose très-facile. Le Conduisez vous, comme vous faites présentement; mâlez & soufandez toutes choses; Contrefaites toujours l'homme populaire, en adoucissant votre discours, par quelques pesets mots de Cousine. Vous avez d'ailleurs tout ce qu'il faut pour faire un Orateur public. Vous avez le voix éprouvée, vous êtes malicieux, & vous êtes toujours dans la place publique. Vous avez tout ce qu'il faut, pour gouverner l'Etat. Je le mettrai en Grec, pour ceux qui l'entendent:

Φιλόζωται ἔργον ταῦθ' ἄπειρ ποῖς πρός,
 Τάσσειε κ' χόρδιν' ὀμῆ τὸ πρόγματ' ἄ
 Ἄπαιε, κ' τ' δῆμον εἰσι σπασοῖε,
 Ὑπερυλαίον ἰσηματίας μαγειρικῆς.
 Τὰ δ' ἄλλα σοι εἰσείει δημαγωγικῶ,
 Φωνὴν ἄκακον, γίνουσι κακῶς, ἀγροτικῶν εἰ,
 Ἐπισητὸν τὸν εἰσὶν εἰσὶν καλλιτείας καὶ δει-

On ne peut rien dire de plus joli que ce

ce qu'il y a dans *les Guêpes*, touchant un mot, que le Poëte attribue à Esope vers 1390 & suiv. *Un soir qu'Esope venoit de souper de dehors, une méchante chienne de femme, qui avoit trop bu, se mit à aboyer contre lui; à quoi il lui répondit: Par Jupiter, quoi que tu ne sois qu'une chienne, si tu gagnes ta vie à crier de la sorte, tu n'es point folle.*

Αἰσῶποι δὲ δειπνῶν βαδίζοντ' ἐπιείρας
 Θυσσεΐα κ' ἠμύσην εἰς ὑλάκτῃ κύνῳ,
 Κάπετ' ἑκὼν εἶπεν, ᾧ κύνῳ, κύνῳ,
 Βίη δ' ἄπειρ' ἀπὸ καυῆς γλώττης πόθῳ
 Πρῶτ' ἠείατο, σὺ φρονεῖς ἂν μὴ δοκεῖς.

Il y a encore aujourd'hui des gens, qui font recompensez parce qu'ils disent des injures aux autres; & qui n'ont d'autres talens que ceux du Vendeur de Saucisses, dont je viens de parler. Ces gens-là ne sont pas si fots assurément, que ceux qui les payent. Mais je n'en dirai pas davantage, parce qu'il me semble que j'entens quelcun qui crie: *Cave, Cave canem.*

Au reste, tous ceux qui aiment l'Antiquité Greque sont obligen au Libraire de Leipsig, qui a fait très-bien imprimer cet Ouvrage à ses dépens,

pends, après *Pausanias* & *Philostrate*, dont nous avons parlé, & qui en pourra publier encore d'autres; si le Public s'y interesse, comme il le doit, & comme je suis persuadé qu'il le fera, quand cette belle Edition sera répandue par tout.

ARTICLE VII.

MENANDRI & PHILEMONIS

Reliquia, quotquot reperiri poterunt, Græcè & Latine, cum notis HUG. GROTII & JOAN. CLERICI, qui etiam novam omnium Versionem adornavit, indices que, adjecit. A Amsterdam chez Lombrail MDCCIX. in 8. pag. 414. avec les Préfaces & les Indices.

Il seroit bien à souhaiter que l'on eût au moins autant de Comedies de *Méandre* & de *Philemon*, qu'il en reste d'*Aristophane*; mais les bons Moines, qui nous ont copié fidelement tant d'obscenitez, de ce dernier, ne nous ont pas fait la grace de faire assez de copies de ces deux Poètes, pour conserver au moins quelques unes

284 BIBLIOTHEQUE
 unes de leurs Comedies à la Posteri-
 té ; quoi que , selon le rapport de
Plutarque , dans sa Comparaison de
Menandre & d'*Aristophane* , il n'y eût
 rien qui pût faire rougir. *Pierre Al-*
cyonius , dans son *Medices Legatus*
prior , introduit * *Jean de Medicis* , qui
 fut depuis *Leon X.* disant qu'il avoit
 ouï dire que les Prêtres Grecs avoient
 brûlé à Constantinople quantité de
 Poëmes , où il étoit parlé d'amour ,
 & qu'ainsi les Poësies de *Menandre* ,
 de *Diphile* , d'*Apollodore* , de *Pbilemon* ,
 d'*Alexis* , & de plusieurs autres peri-
 rent. Si cela est vrai , on n'a pas
 sujet de vouloir du bien à la mémoire
 de ces zelez indiscrets ; dont peut-
 être les livres de Théologie , ont
 plus fait de mal au monde , que
 n'en ont jamais fait tous les Poëtes
 ensemble. On fait , par l'expérience
 qu'on en fait tous les jours , que la
 lecture de *Terence* , ne débauche point
 les jeunes gens & je ne croi pas que
Menandre & les autres Poëtes , que
 j'ai nommez , fussent plus dangereux.
 Mais des livres de Théologie pleins
 de mensonges , & d'absurditez , que
 l'on fait passer pour des révélations
 divines ; pleins de fiel & d'anathemes

* *Ed. Lips. p. 69.*

contre ceux qui ont peut-être raison, ou au moins qui ne sont que dans des erreurs innocentes; pleins enfin de fables ou de dévotions ridicules, dont on repaît le peuple parmi les Orientaux; des livres, dis-je, de cette sorte ont fait un mal au monde, qu'on ne sauroit exprimer.

Les Grecs, qui savent que les Occidentaux souhaiteroient passionnément d'avoir quelques Comedies de *Menandre*, ont souvent dit, quand ils étoient dans notre Occident, que ses Comedies se trouvoient encore à Constantinople. Un Moine Grec me le dit à moi même, il y a trois, ou quatre ans, & me faisoit esperer de me les faire avoir. *G. J. Vossius* dans son traité des Poètes Grecs Ch. VI. dit avoir lû dans *Michel Neander*. (sans nommer le livre) que dans les Bibliothèques de Constantinople il y avoit vint-quatre Comedies de *Menandre*, avec les explications de *Michel Psellus*. *Leon Allazzi* en fait aussi mention, dans son traité de *Psellis*. Mais j'ai peur, ajoute *Vossius*, que quelque imposteur n'en ait fait accroire à *Neander*. On m'a dit aussi qu'on en avoit une Paraphrase en Grec Vulgaire; mais je n'y ajoute pas

pas plus de foi, qu'au reste.

En attendant qu'on pût recouvrer les Ouvrages de *Méandre*, auxquels il faut joindre ceux de *Philemon*, plusieurs Gens de Lettres ont crû rendre service au Public, en recueillant les sentences Morales, qui nous en restent, sur tout dans *Stobée*. *Jacques Hertelius* les publia à Bâle en 1560, dans le recueil intitulé: *Bibliotheca Quinquaginta Vetusissimorum Comicorum, quorum Opera integra non exstant &c.* *Morel* en a fait aussi à Paris une Edition, que je n'ai pas vuë; mais *Hugues Grotius*, témoigne dans la Préface de son recueil des Tragiques & des Comiques, que ces deux Editions sont pleines de fautes; & je ne doute pas qu'il ne dise vrai, parce que l'Edition d'*Hertelius*, que j'ai, en est couverte. Outre cela ce recueil est très-mal rangé. Des fragmens tout differens sont mis de suite, comme s'ils avoient été dans le même discours; & rangez selon l'ordre de l'Alphabet, conformément à la première lettre du nom de la chose dont il s'agit. Pour le recueil de *Morel*, je ne l'ai pas lu, mais je m'en fie assez à *Grotius*.

J'en ai un autre, qui est celui
d'*Hen-*

d'*Henri Etienne*, qui a mis les fragmens de ces deux Poètes dans un petit livre, dont voici le titre : *Comitorum Græcorum sententia*, id est, *γῶμαι Latinis versibus ab Henr. Stephano reddita & adnotationibus illustrata*. Quoi qu'il y ait des sentences d'autres Comiques, celles de *Ménandre* & de *Philemon* remplissent la plus grande partie de ce Volume, qui est en 16. & qui parut en 1569. *Henri Etienne* s'est diverti à traduire en vers ces fragmens, mais comme il n'étoit point Poète, quoi qu'il fût beaucoup de vers, sa traduction est plate & désagréable. Ses remarques sont du même caractère, & ne renferment que très-peu de corrections & d'explications Critiques. C'est ce qui a fait que je n'ai pas jugé à propos de les insérer ici. A l'égard de l'ordre, *H. Etienne* a imité *Hertelius* & a rangé les fragmens de ces Poètes, par lieux communs, en les rapportant à certains chefs. Ni l'un, ni l'autre n'a eu égard aux Comédies, & ils ont joint tous deux aux fragmens de *Ménandre*, plusieurs sentences comprises dans un seul vers jambique; quoi qu'on ne soit nullement assuré qu'elles sont de lui, mais qu'on dise seulement

ment qu'il y en a plusieurs de *Méandre* parmi. Je n'ai pas cru le devoir joindre à cet Auteur, parce que je n'ai voulu mettre ici, comme de lui, que ce qui est cité sous son nom, & qu'ils peuvent avoir été pris de tout autre Poëte Comique, que lui. En cela, comme en diverses autres choses, j'ai suivi le goût de *Grotius*, qui étoit un excellent juge sur cette matière.

Nicolas Rigaut ayant trouvé, dans la Bibliothèque du Roi de France, une *Comparaison de Méandre & de Phylistian*, qui consiste en quelques passages de *Méandre* & de *Philemon* sur les mêmes sujets, & que les Lecteurs peuvent comparer les uns avec les autres; il la publia, mais je n'en fai pas l'année; parce que je ne l'ai pas vue. Je n'en fai que ce que *Jean Rutgersius* en dit, dans ses *Varia Lectiones* Liv. IV. c. 12. imprimées en 1618. où il donne cette même Comparaison plus complète & plus correcte, avec ses remarques & celles de *Dan. Heinsius*.

Enfin le fameux *Grotius*, après avoir publié à Paris les passages des Poëtes, qui se trouvent dans *Stobée*, avec

avec la version & les notes, en 1623. donna au Public trois ans après, dans la même ville, son recueil intitulé : *Excepta ex Tragædiis & Comædiis Græcis, tum quæ exstant, tum quæ perierunt.* On fait que la plus part des fragmens, les plus considérables, de *Méandre* & de *Philémon*, se trouvent dans *Stobée*. Ainsi *Grævius*, en publiant les citations des Poëtes, qui se trouvent dans cet Auteur, les avoit aussi publiez. Comme *Stobée*, n'avoit pas été imprimé fort correctement par *Courard Gesner*, & par *Guillaume Canter*, *Grævius* se servit pour le corriger, de quelques MSS. qui sont dans la Bibliothèque du Louvre. Il consulta aussi quelque fois *Saumaise*, qui étoit alors à Paris, & comme il avoit lui même une très-grande lecture des Poëtes Grecs, & qu'il étoit un excellent Critique, il corrigea quantité d'endroits, par des conjectures si faciles & si heureuses, qu'on ne peut pas douter de leur vérité. Il avoit aussi recueilli les plus beaux endroits des Poëtes Grecs Tragiques & Comiques de toutes parts, & pour cela il avoit lû tous les Auteurs Grecs, où il croyoit en pouvoir trouver quelques uns, & avoit

employé aussi tout son esprit à remettre ces fragmens en bon état. Il a rendu raison de tous les changemens, qu'il y a faits, dans de petites notes, qui sont à la fin des Volumes, dont nous avons parlé. Outre cela il a rangé ces fragmens, selon l'ordre des Comédies & des Tragedies, & fait répéter ce qui avoit paru dans *Stobée*, si s'est contenté d'indiquer ces passages par des chiffres, en ajoutant seulement tout au long ceux qui n'étoient pas dans cet Auteur. Pour les fragmens, qui avoient été cités, sans le nom des Pièces où ils étoient tirés, il les a mis à la fin des autres. Il avoit traduit les uns & les autres, en autant de vers Latins, qui sont quelquefois très-heureux; mais qui sont aussi souvent un peu obscurs, à cause de la gêne de la version.

Je ne dois pas oublier, à l'égard des Comiques & des Tragiques Grecs, que ce grand homme avoit eu la communication d'un recueil semblable à celui, qu'il avoit entrepris; fait par *Theodore Canter*; pour en tirer ce qu'il pourroit avoir omis, s'il le trouvoit à propos.

Grotius nous apprend tout cela, dans les Préfaces de *Stobée*, & du recueil

supplément des beaux endroits des Tragi-
ques & des Comiques; à quoi il ajoû-
te, qu'il avoit omis à dessein divers
endroits trop sales, & tous les petits
fragmens, qui ne concernoient
que la Grammaire.

Le fonds principal de mon recueil
des fragmens de *Menandre* & de
Philemon, est celui de *Grotius*, que
j'ai suivi par tout, excepté lors que
je croyois avoir de bonnes raisons de
m'en éloigner. Mais voici ce que
j'ai fait de plus. Outre les passages
qui sont dans *Stobée*, que j'ai rangés
avec soin sous le nom de chaque Co-
medie, quand elle étoit nommée;
j'ai marqué les Auteurs, qui les
avoient citez, ou qui y avoient fait
allusion; & je les ai citez avec exac-
titude, en marquant les Livres, les
pages, les vers, ou les Chapitres.
C'est ce que *Grotius*, n'avoit presque
jamais fait. *Thomas Gataker*, qui
étoit un savant homme, & qui esti-
moit d'ailleurs *Grotius*, autant qu'il
le méritoit, s'en étoit plaint, au Ch.
X. de ses *Adversaria Postuma*; où il
dit qu'il avoit tâché d'y suppléer, &
qu'il n'y avoit que peu de passages,
où il n'eût marqué, dans son exem-
plaire, d'où ils étoient tirez. Je puis

dire la même chose, touchant les fragmens des deux Poëtes Comiques que l'on trouve ici.

Outre cela j'ai ramassé tous ceux qu'il m'a été possible de trouver, en cherchant les endroits de *Menandre* indiquez par *Jean Meursus*, dans sa *Bibliothèque Attique*; & tous ceux que j'ai pû trouver de citez, dans tous les Indices des Auteurs profanes & des Scholiastes, qui me sont tombez entre les mains; sans parler de ceux que j'avois remarquez, en lisant quelques Peres Grecs, comme *Justin*, *Clement d'Alexandrie*, *Eusebe* dans la préparation Evangelique & d'autres.

Je n'ai pas seulement ramassé les passages qui formoient quelque sens, mais encore les mots & les expressions de nos deux Comiques, que l'on trouve dans les anciens Grammairiens Grecs & Latins. Ayant appris qu'il y en avoit quelques uns de citez, dans un *Lexicon* Manuscrit de *Photius*, qui est à Oxford; je priai un habile homme, qui y étoit, de me transcrire les endroits, où il trouveroit *Menandre* & *Philemon* citez, ce qu'il fit, comme je l'ai dit dans ma Préface. Quand j'ai trouvé

le

le nom de la Comedie, où ces fragmens se lisoient ; je les ai toujours mis sous le titre de cette piece ; mais quand je ne l'ai pû savoir , j'ai mis ces fragmens à la fin, dans l'indice des mots Grecs ; & j'ai ajouté les explications de *Photius* aux mots, qu'il a citez, parce que cet Auteur n'est pas encore imprimé.

On verra, en feuilletant ce recueil, qu'il y a quelques endroits moraux, que *Grotius* avoit omis, quoi qu'il les eût recueilli la plupart. Comme il lui est arrivé d'en omettre quelques uns, je ne doute pas que la même chose ne me soit arrivée ; & ceux qui voudront bien m'en avertir m'obligeront. Il n'est pas possible qu'on n'omette d'abord quelque chose, dans un semblable recueil ; mais on le peut perfectionner, avec le tems.

On verra ici divers fragmens, sur tout de ceux qui regardent la Grammaire, comme plusieurs de ceux qui ont été tirez d'*Athenee* ; & de quelques autres Grammairiens, où l'on ne trouvera pas le nombre des pieds, qui doivent être dans les vers Jambiques ; parce qu'encore qu'il ne fût pas difficile d'en faire des vers, en y

ajoutant, ou retranchant quelque chose, comme *Grotius* l'a fait en divers endroits des vers moraux; j'ai cru qu'il falloit les laisser comme ils étoient, pour ne pas débiter mes propres conjectures, au lieu des paroles du Poëte. Ainsi quoi qu'ils soient disposez en forme de vers, comme ils l'étoient dans les Auteurs dont je me suis servi, ce n'en sont pas toujours. J'ai suivi au reste les corrections de *Grotius*, de *Casaubon* & d'autres sçavans hommes, lors qu'elles ne m'ont pas paru trop hardies.

Comme *Grotius* rend raison de ces changemens, dans les petites notes, que l'on voit à la fin de son *Stobée* & de ses Recueils des Tragiques & des Comiques, j'ai mis ici toutes les notes avec son nom; car celles, qui sont sans nom, sont de moi. J'avois d'abord eu dessein de faire des remarques beaucoup plus amples, & de ramasser de toute l'Antiquité les passages que je trouverois semblables aux moralitez de *Menandre* & de *Philemon*; mais d'autres études m'ont détourné de cette entreprise. Il y avoit long-tems, que j'avois copié & mis en ordre la plupart de ces Fragmens, & je n'avois pu achever le
tout

tout qu'à plusieurs reprises; de sorte
 que je craignois que ce petit recueuil
 ne demeurât imparfait, si je tarfois
 davantage, & que je me résolus de le
 donner au Public, avec des notes
 beaucoup plus courtes. On y verra
 que je me suis servi des lumieres des
 plus habiles Critiques, qui avoient
 redressé ou expliqué quelques en-
 droits de nos deux Poëtes. Je les ai
 toujours citez, avec exactitude, pour
 leur faire honneur de cé qui leur ap-
 partenoit. J'avouë que j'aurois pu
 mettre ici les notes de *Jean Rutgers*
 & de *Dan. Heinsius*, sur les pas-
 sages, qui sont dans la Comparaison
 de *Menandre* & de *Philemon*, & je
 l'avois d'abord résolu; mais en les
 comparant avec celles de *Grotius*, sur
 les même vers, j'ai vû que ce grand
 homme en avoit tiré ce qu'il y avoit
 de bon, & qu'il les avoit même citez
 avec soin. Ainsi je ne crus pas de-
 voir mettre ici leurs notes. J'ai pris au
 reste la liberté d'examiner les pensées
 des habiles gens, que j'ai citez, & de
 les approuver, ou de les rejeter,
 comme il me sembloit que je le de-
 vois faire; sans en excepter celles de
Grotius, pour lequel j'avouë que j'ai
 d'ailleurs une très-grande déference.

Quoi que l'on croye avoir découvert que quelcun s'est trompé, en quelque chose, & qu'on le dise; il ne s'enfuit pas que l'on ait, pour lui, moins d'estime qu'auparavant. Il faut avoir très-peu étudié, pour ne savoir pas que les plus grands hommes se font souvent trompés, & ne savoir ce que c'est qu'honêteté, pour insulter quelcun, à cause qu'il s'est trompé en quelque chose, lors que d'ailleurs il a utilement travaillé pour le Public, & qu'il a donné des marques incontestables de son savoir. Mais il faut être aussi tout à fait ridicule, pour trouver mauvais que l'on remarque les fautes des habiles gens, d'une maniere douce & civile; sur tout après leur mort, que leur réputation est tout à fait établie, & que cela ne peut faire aucun tort à leur personne, qui n'a plus besoin des égards, que l'on doit avoir pour les vivans.

C'est ce qui a fait que j'ai cru devoir omettre la version de *Grotius*, qui est, comme je l'ai dit, un peu obscure, sur tout pour la Jeunesse, & en faire une nouvelle en prose. Il est même assez difficile de bien exprimer en une prose courte, toute la pensée d'un Poëte Grec, quoi qu'on la

la comprene très-bien ; à cause de l'énergie particulière & du tour heureux de la Langue Greque. Il ne faut qu'essayer de traduire quelque chose d'un Poëte Grec, pour en convenir. Cela nous doit rendre indulgens envers ceux, qui font de semblables travaux, & leur faire même pardonner les fautes qu'ils peuvent commettre, contre le sens de l'Auteur, sur tout lors qu'il n'est pas assez clair. On verra, en feuilletant ce recueil, quelques exemples remarquables de ce que je dis. Je ne m'arrêterai pas d'avantage à cela ; je dirai seulement que je prie les Lecteurs de ne me pas attribuer quelques fautes d'impression, qui se sont glissées dans le texte, ni quelques mots omis dans la version, dont je me suis apperçu depuis. Ceux qui savent, ce que c'est que d'imprimer ces sortes d'Ouvrages, sur une copie manuscrite, & de les corriger, pendant que l'on est occupé à d'autres travaux, pardonneront facilement cette espece d'inadvertence, dont on trouve par tout des exemples. Mais il faudroit, dira quelque Lecteur chagrin, prendre assez de tems & de peine,

pour donner des Editions tout à fait exactes. Ceux qui raisonnent de la sorte devraient , avant que de se fâcher , considerer si les Editeurs sont en état d'employer tant de tems aux moindres bagatelles , & , s'ils le pouvoient , leur en donner le moyen ; sans quoi , ils n'ont pas droit de se plaindre. Ils devroient aussi avoir remarqué , dans leurs lectures , que les plus excellens ouvrages sont pleins de semblables fautes. Si les *Scaligers*, les *Grotius* , par exemple , les *Casaubois* , les *Saumaïses* , & tous les plus habiles gens n'avoient rien voulu publier ; que lors qu'ils auroient trouvé le moyen de le faire , sans fautes d'impression & d'inadvertence ; leurs plus beaux Ouvrages seroient demeurez dans les ténèbres , & nous ne profiterions pas , comme nous faisons , de leurs lumières.

Après avoir dit cela , pour prévenir la malignité de certaines gens ; il ne sera pas mal de traduire ici , en François , quelques endroits de nos Poètes ; en faveur de ceux qui ne les peuvent pas lire , ou qui ne se plaisent pas en des discussions purement grammaticales. Je pourrois
ren-

renvoyer les Lecteurs aux éloges, que les Anciens & les Modernes ont donnez à *Menandre* & à *Philemon*, dont j'ai mis quelque peu au devant de cette Edition, & auxquels j'en aurois pu ajouter deux fois autant, si j'avois voulu. Ils verroient par-là la haute estime, dans laquelle ils ont été parmi les habiles gens, depuis tant de siècles; mais il vaut mieux qu'ils lisent ce qui nous reste de ces Poëtes, pour en mieux juger. J'en produirai ici quelques morceaux.

Dans les *Adelphes*, que *Terence* a traduits, voici comme *Menandre* parle du soin, qu'on doit prendre de protéger l'innocence: „ Si chacun,
 „ dit-il, d'entre nous repoussoit,
 „ sans se faire prier, ceux qui font
 „ tort à un autre, & prenoient avec
 „ vigueur le parti de celui qu'on at-
 „ taque injustement; comme si l'in-
 „ justice, que l'on veut faire, regardoit
 „ leur propre personne; le mal que
 „ les méchants font ne seroit pas ve-
 „ nu à cet excès. Comme on les
 „ observeroit & qu'ils seroient pu-
 „ nis, comme ils le mériteroient, il
 „ y en auroit fort peu, ou même
 „ point du tout. On a confirmé cet-
 „ te belle maxime par de semblables

avis de *Solon*, de *Pythagore* & d'*Heracleite*, qui recommandent la même chose en termes très-forts. Le dernier dit „ qu'il faut éteindre une injustice (c'est-à-dire, faire en sorte qu'elle soit réparée) comme un incendie, & que les peuples doivent défendre leurs loix, comme les murailles de leurs villes.

Dans la même Comedie, après avoir introduit quelqu'un, qui disoit que les anciennes Loix, ou les anciens usages nous ordonnent de respecter les Magistrats, il lui fait répondre par un autre: „ il ne faut pas tout souffrir des méchants, mais leur résister; autrement toute la vie humaine seroit, sans qu'on y prît garde, sans dessus dessous. C'est une vérité indubitable, & sans quoi le Vrai & le Faux, la Vertu & le Vice dépendroient entièrement des plus forts; qui ne sont jamais destituez de ministres, pour executer ce qu'ils veulent, & qui ne manquent pas d'avoir mille mauvais desseins, ou d'eux mêmes, ou par l'inspiration des autres, dès qu'ils croient que personne ne leur résistera. C'est ce que l'on a vu en Europe, en Afrique, & en Asie, depuis un grand nombre de
 sie-

Yrodes, à l'égard de la Religion, dans les lieux, où il n'a pas été permis d'examiner les décisions de ceux qui croyoient devoir apprendre aux autres, sans contradiction, ce qu'il faut croire & ce qu'il faut faire. On remarque la même chose, dans les pays, où la volonté du Prince sert de Loi, comme en Turquie, en Moscovie, & ailleurs; où il n'y a ni Science, ni Vertu, parce que tout y dépend du caprice de ceux qui commandent.

Dans le *Bouclier*, Menandre dit très-bien, „ que celui qui ne voit „ & qui n'attend que ce qu'il veut „ est un mauvais juge de la Verité. Tels sont ceux, qui ne croient que ce qui leur est avantageux. Voyez ce qu'on a dit dans la remarque sur cette maxime.

Dans la *Béotienne*, ou la *Béotie* (car le mot Grec est équivoque) il y a une très-bonne leçon, pour supporter les incommoditez de la vie: „ Vous trouverez par tout, dit-il, „ beaucoup de choses fâcheuses; „ mais si le nombre des choses a- „ vantageuses est plus grand, c'est „ ce qu'il faut considérer.

On ne peut rien dire de plus sa-

ge , que ce qui est dans le *Labou-
reur* , touchant le plus haut degré
de la vertu. „ Celui , dit *Mélan-
dre* , qui fait le mieux souffrir
„ une injure , est le plus excellent
„ des hommes. On fait que ç'a
été la doctrine de *Platon* , comme
on le montre dans la note sur ces
paroles.

Nôtre Poète étoit ennemi de la
superstition , comme il paroît par
plusieurs fragmens , & je ne doute
pas qu'on ne le vît encore mieux ,
par sa Comédie intitulée *le Supersti-
tieux* , si nous l'avions toute entie-
re. Il y introduisoit un superstitieux ,
qui parloit de la sorte ; „ ô Dieux !
„ gardez moi de malheur ; en met-
„ tant mon foulier droit , j'en ai
„ rompu la courroie ; sur quoi un au-
tre lui répond , avec beaucoup de
raison : „ Cela n'est pas étrange ,
„ Clinias , car elle étoit pourrie ;
„ mais vous êtes un avare de n'en
„ avoir pas voulu acheter une nou-
„ velle. Les Grecs & les Romains
prenoient cela , pour un mauvais
augure , & avoient d'autres supersti-
tions , dont on se moque dans la
note.

Sur le *Diphile* , on pourra voir
de

de quelle conséquence il étoit de citer ici exactement les Auteurs, de qui ces fragmens sont tirez.

Dans l'*Ennauque*, que *Terence* a traduit, il y a cette belle sentence: „ ne combattez pas, contre la Di-
 „ vinité; n'exécutez pas dans votre
 „ affaire de nouvelles tempêtes, &
 „ souffrez paisiblement ce qui ne dé-
 „ pend pas de vous.

La *Thais* étoit sans doute une belle pièce, puis que *Alexandre* y décrivait les mœurs d'une Courtisane, & qu'il excelloit dans cette sorte de portraits; ce qui fait que *Grotius* le préfère, à cet égard, à *Theophraste*. Il y avoit dans le Prologue une invocation à la Muse, qui présidoit sur le stile Comique, qui commençoit ainsi: „ chantez
 „ moi, Déesse, une femme qui est
 „ rude, belle, & persuasive en mé-
 „ me tems; qui maltraite ses à-
 „ mans, qui les chasse de chez el-
 „ le, qui leur demande fréquem-
 „ ment, qui n'a égard à personne,
 „ & qui feint toujours. Telle étoit
Thais, qui fut une fameuse Cour-
 tisane.

C'est de cette Comédie, que *S. Paul* a cité ces paroles: *les mau-
 vaises*

vaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.

Dans le *Thrasyleon*, on trouve cette pensée, qui paroît être un paradoxe, mais qui est très- véritable : „ On peut dire à plusieurs égards „ que, *connoissez-vous vous même*, „ n'est pas un avertissement si juste „ que l'on croit. Il étoit plus utile „ de dire : *connoissez les autres*. Il est certain que l'on est plus souvent trompé, pour ne pas connoître les autres, que pour ne se pas connoître soi-même. Ce n'est pas que *Ménandre* ne fît grand cas du premier de ces avis, dont on verra l'explication dans le *Calomniateur*.

Dans le *Joueur de Guitarre*, on lit ces mots : „ Le chagrin & la vie „ ont une grande liaison ensemble ; il „ se trouve dans une vie pleine de délits „ ces, il ne manque pas d'être chez „ ceux qui vivent dans l'éclat, & vieillit „ avec ceux qui sont dans la pauvreté.

Le Poëte se moque fort bien d'un superstitieux, qui croyoit avoir besoin de la purification de quelque charlatan de *Prêtre de la Mere des Dieux*. C'est ainsi qu'une des Comedies de *Ménandre* étoit intitulée. „ Si vous „ aviez, dit-il, quelque mal réel, *Phidias*, „ dias,

72 dias, il faudroit vous chercher un
 72 remede réel ; mais comme vous
 72 n'en avez point, j'ai trouvé un
 72 vain remede, pour une maladie
 72 vaine. Imaginez-vous qu'il vous
 72 fera du bien. Faites vous envi-
 72 ronner par quelques femmes, qui
 72 mettent autour de vous de l'eau de
 72 trois fontaines. Faites vous en
 72 jeter dessus, après y avoir mis
 72 du sel & des lentilles. Mais ce-
 72 lui, à qui la conscience ne reproche
 72 rien, est assez pur. On diroit au-
 72 jourd'hui qu'un homme de bien n'a
 que faire d'eau bénite.

J'ai rapporté à une Comedie de
Menandre, qui s'appelle le *Legisla-*
teur, cinq vers citez dans la Compa-
 raison de ce Poëte, avec *Philemon* ;
 quoi que cette piece n'y soit pas
 nommée, parce qu'ils me sembloient
 y convenir parfaitement bien. Mais
 je souhaiterois qu'on me pût montrer
 que je me trompe, en produisant
 cette Comedie entiere. Je les effa-
 cerois d'ici sans peine, & je dis la
 même chose de tous les autres en-
 droits que j'ai rapportez à certaines
 Comedies, par conjecture ; mais ils
 ne sont pas en grand nombre. Les
 fragmens que j'ai mis sous le titre
 du

du Législateur sont ceux-ci : „ I. La
 „ Loi observée n'est autre chose
 „ qu'une Loi, mais lors qu'elle n'est
 „ pas observée c'est en même tems
 „ une Loi & un Bourreau. II. Si
 „ vous craignez la Loi, elle ne vous
 „ fera point de mal. III. Gardez
 „ vous bien de vous exposer à la pei-
 „ ne de la Loi, avant que de la sa-
 „ voir; mais avant que d'y être sou-
 „ mis, prevenez-la, par la crainte.
 On m'avouëra, que le sens de ces
 fragmens a un grand rapport, avec le
 titre d'une Comedie intitulée *le Le-
 gislateur*.

Il y a de beaux fragmens du *Ple-
 cium*, ou du *Collier*, & celui-ci n'est
 pas des moindres : „ O Parmenon,
 „ le bien que nous avons dans la vie
 „ n'est pas produit par une racine,
 „ qui ne produise que lui seul. Le
 „ mal en sort d'un autre côté, &
 „ quelque fois la nature fait sortir le
 „ bien du mal.

„ Eloignez toujours de votre vie,
 „ disoit quelcun dans la même Pie-
 „ ce, tout ce qui chagrine; nous ne
 „ vivons, faute de cela, qu'une par-
 „ tie du tems, que nous avons à vivre.
Jean Rutgersius, * qui étoit un
 ha-

* *Var. Lett. Lib. IV. c. 17.*

habile homme, a cru que *Senèque* avoit fait allusion à cet endroit, dans son Livre de la Breveté de la Vie, ch. II. „ Il y a des gens, dit-il, qui „ ne se proposent aucun but dans „ leur vie, mais que les destinées „ surprennent dans l'oïiveté & dans „ le sommeil; de sorte que je ne „ doute pas que ce qui a été dit par „ le plus grand des Poètes, en forme d'oracle, ne soit vrai: nous ne vivons qu'une partie du temps, que nous avons à vivre. Le reste de l'espace, qui s'écoule, n'est pas une vie, c'est un tems: *Quibusdam nihil, quâ cursum dirigant, placet, sed marcentes oscitantisque fata deprehendunt; adeo ut, quod apud maximum Poëtarum more oraculi dictum est, verum esse non dubitem:*

Exigua pars est vitæ, quam nos vivimus. Ceterum quidem omne spatium, non vita, sed tempus est. *Méandre*, le plus moral de tous les Comiques, ne pouvoit pas manquer de plaire à *Senèque*, & il l'a pu appeler à cause de cela le plus grand des Poètes. J'ai néanmoins soupçonné qu'après le mot de *Poëtarum*, les Copistes pouvoient avoir omis *Comisorum*; ce qui peut être arrivé, à cause de

la terminaison semblable de ces deux mots. C'est une faute, qui est très-commune, dans les Ecrits des Anciens, & parmi les bévuës de nos Imprimeurs.

On trouvera parmi les * fragmens des Comedies, qui ne sont pas conques, quelques paroles, qu'on auroit rapportées à la Piece qu'on a nommée, si l'on n'avoit pas été trompé, par l'Index de *Grotius*: „ Comme „ dans les Chœurs, dit *Menandre*, „ tous ne chantent pas, mais qu'il y „ a toujours deux ou trois personna- „ ges muets, qui sont derriere tous „ les autres, pour faire nombre : il „ en est de même dans la vie, où „ nous occupons une place, mais où „ ceux-là seulement, qui ont de quoi „ vivre, vivent.

Si l'on se donne la peine de lire les fragmens, qui sont sans nom de Comedies, comme ils sont tirez pour la plupart de *Stobée*, qui n'a recueilli que des moralitez, on y verra de suite un plus grand nombre de jolies & même de belles pensées. J'en mettrois ici volontiers bon nombre, si je n'avois besoin de la place qui m'est restée, pour d'autres livres. Il faut se

* *Fragm. LXXX.*

réduire à quelques unes.

„ Si* nous nous aidions toujours
 „ les uns les autres, personne n'auroit
 „ besoin de la Fortune. En effet la
 „ plupart de ceux , que l'on appelle
 „ heureux dans le monde, doivent leur
 „ bonheur plutôt au hazard qu'à des bien-
 „ faits qu'ils aient mérités, & qu'ils
 „ aient reçus des autres hommes.

„ Ne cherchez † pas du gain en
 „ tout, ayez honte d'être riche in-
 „ justement. Le malheureux, qui,
 „ par avarice, s'est attiré une haine
 „ plus grande que n'est le bien qu'il
 „ a, a tout sujet de craindre. Il faut
 „ joindre à ce fragment ‡ un autre du
 „ même Poëte, qui dit: „ quand vous
 „ avez gagné à une méchante affai-
 „ re, soyez assuré que vous avez
 „ reçu des arrés de quelque malheur
 „ qui vous attend.

„ Vous me tuez, en parlant de la
 „ noblesse de ma race, † disoit un
 „ fils à sa mere; ne parlez pas, si
 „ vous m'aimez, à tout moment, de
 „ mon extraction. Ceux qui n'ont
 „ aucunes bonnes qualitez ont re-
 „ cours à cela; ils montrent les mo-
 „ numens de leurs ancêtres, & comp-
 „ tent

* *Fragm. IX.* † *Fragm. XLII.* ‡ *Fragm.*
XLIII. a *Fragm. CCXLVIII.*

77 tent leurs yeux. Vous ne sauriez
 77 nommer personne, qui n'ait eu
 77 des ancêtres; car comment seroit-
 77 il venu au monde? Ceux qui ne
 77 les peuvent pas nommer, parce
 77 qu'ils ont changé de demeure, ou
 77 qu'ils n'ont pas des amis, ne sont
 77 pas moins nobles, que ceux qui
 77 les nomment. Ceux qui ont un
 77 naturel porté au bien sont tous no-
 77 bles, quand ce seroient des Negres.
 77 Il y a des Scythes, qui ne valent
 77 rien (Où, qu'y a-t-il de plus mé-
 77 chant qu'un Scythe?) cependant
 77 Anacharsis étoit Scythe.

77 *Epicurisme* * (ancien Poète Co-
 77 mique & Philosophe en même-
 77 tems) disoit un autre, a dit que
 77 les vents, l'eau, la terre, le so-
 77 leil, le feu, les étoiles sont des
 77 Dieux. Mais pour moi je tiens
 77 qu'il n'y a de Dieux, qui nous fas-
 77 sent du bien, que l'or & l'argent.
 77 Dès que vous les aurez placez dans
 77 votre maison, souhaitez ce que
 77 vous voudrez, & vous l'aurez; des
 77 métairies, des maisons, des esclaves,
 77 de la vaisselle d'argent, des
 77 amis, des juges, de faux témoins;
 77 donnez seulement, & vous aurez

* *Fragm. 151.*

les Dieux même pour vous. On doit regarder cela, comme une censûre que le Poëte fait des mœurs de son tems, & non comme ses sentimens.

Voici quelques pensées un peu outrées sur le malheur des hommes, mais qui sont très-bien exprimées & qui ne laissent pas d'être vraies, à divers égards. „ Tous les autres animaux, dit *Ménandre*, sont plus heureux & ont beaucoup plus d'esprit, que l'homme. Voyez moi cet âne; il est malheureux, selon l'aveu de tout le monde; mais il n'a point de mal, qui lui soit arrivé par sa faute; il n'a que ceux, que la nature lui a donnez. Nous, au contraire, outre les maux nécessaires, nous nous en attirons nous mêmes d'autres. Nous avons du chagrin, † si quelqu'un étourdit; nous nous mettons en colere, si l'on dit du mal de nous. L'un est épouvanté d'un songe, qu'il a eu; l'autre a peur, parce qu'une chouëte a crié. Nos inquietudes, nos opinions, nôtre ambition, nos

„ Lois;

Fragm. CLXI. † C'étoit un mauvais augure, en certaines occasions. Voyez les remarques.

Lois ; tout cela font des maux,
que nous avons ajoutés à la nature.

Je mettrai ici un * fragment semblable de *Philemon*, dans lequel il parle ainsi : „ Que toutes les bêtes
sont heureuses, elles qui ne se mettent point en peine de tout ce qui nous inquiète, que personne ne prend, & qui ne s'attirent aucun mal, par leur faute ; mais qui n'ont d'autre loi que leur propre nature ! Pour nous autres hommes, notre manière de vivre n'est pas supportable. Après avoir inventé les Lois, nous sommes esclaves de nos propres opinions. Ni nos prédécesseurs, ni nous, n'avons pu éviter ce mal, & nous ne manquons jamais d'occasions d'y être exposés. Si l'on entend ces paroles de *Méandre*, & de *Philemon*, des Lois & des coutumes, qui ne sont point conformes à la nature, & à la Raison ; on ne peut guere douter que ce qu'ils disent du malheur, que les hommes s'attirent volontairement, ne soit véritable.

Voici encore une autre comparaison, des malheurs des Hommes, avec

* *Fragm. XLII.*

le bonheur des Bêtes , par *Mem-
mable* : * „ Si quelque Dieu me ve-
 „ noit dire : *Craton* , après que
 „ vous aurez été mort vous revien-
 „ drez en vie , & vous ferez ce qu'il
 „ vous plaira , chien , brebis , bouc ,
 „ homme , cheval ; les Destinées
 „ vous donnent une seconde vie ,
 „ choisissez ce que vous voulez être ;
 „ je répondrois , sans hésiter , faites
 „ moi plutôt toute autre chose
 „ qu'homme. Il n'y a que cet ani-
 „ mal , qui soit heureux & malheu-
 „ reux injustement. On a plus de
 „ soin d'un bon cheval ; que d'un
 „ autre ; un bon chien est beaucoup
 „ plus estimé , qu'un méchant ; un
 „ coq courageux est mieux nourri
 „ qu'un autre , & ceux qui n'ont pas
 „ du courage ont peur de lui. Mais
 „ pour un homme , s'il a de la bon-
 „ té , de la noblesse & de la généro-
 „ sité , cela ne lui sert de rien parmi
 „ les gens d'aujourd'hui. Celui qui
 „ fait le mieux ses affaires est le fla-
 „ teur , après lui le calomniateur , &
 „ enfin les gens malins. Il vaut
 „ mieux être âne , que de voir ceux
 „ qui ne nous valent pas vivre dans un
 „ plus grand éclat que nous.

Tome XIX.

O

Phi-

* *Fragm. XLII.*

Philemon a aussi représenté la misère des hommes , * avec beaucoup de vivacité , & sur tout celle des laboureurs , en ces termes : „ L'Homme „ me, dit-il, est le plus malheureux „ de tous les animaux , si l'on exa- „ mine bien la chose. Il est distrait „ par une infinité de curiositez (ou „ d'occupations superflues) & jusqu'à „ la fin de sa vie, il est dans l'indi- „ gence & dans la peine. La terre „ donne d'elle même, aux autres Bê- „ tes, la nourriture dont elles ont be- „ soin, tous les jours ; & elle la leur „ fournit, sans avoir rien reçu d'eux. „ Mais à nous elle nous paye com- „ me une dette , avec beaucoup de „ peine, nôtre capital , ou le grain „ que nous avons semé ; & elle trou- „ ve toujours des prétextes, pour ne „ nous payer aucuns intérêts, com- „ me la chaleur, ou la blanche ge- „ lée ; & c'est peut-être parce que „ nous seuls la tourmentons , en la „ renversant sens dessus dessous, „ qu'elle nous punit de la for- „ te.

Je n'ajouterais plus qu'une pensée du même Poëte , touchant le plus haut degré de vertu , qu'on puisse con-

* *Fragm. XLIII.*

CONCEVOIR : * „ On doit regarder ,
 „ comme un homme de bien ; non
 „ celui , qui ne fait tort à personne ;
 „ mais celui , qui lors qu'il peut fai-
 „ re tort impunément , ne le fait
 „ point : ni celui qui s'abstient de se
 „ saisir injustement de choses de peu
 „ de prix , mais celui qui ne se saisit
 „ pas de choses de grand prix , lors
 „ qu'il les peut retenir , sans risque :
 „ ni celui qui observe seulement tout
 „ ce que je viens de dire , mais celui
 „ qui a l'ame sans tromperie & fran-
 „ che , & qui veut être homme de
 „ bien & non le paroître.

On pourroit faire là-dessus un beau
 commentaire de Morale ; mais il
 faut finir. Si je puis juger du goût
 des autres , par le mien , on ne s'en-
 nuiera pas de lire ces belles maximes,
 & ces jolies pensées , sur tout dans
 l'Original ; que je lis & relis encore,
 avec un plaisir que je ne saurois dé-
 crire. Ceux qui entendent un peu de
 Grec s'appercevront bien , que je n'ai
 pû exprimer en François la simplici-
 té , la finesse du tour , la vivacité , &
 l'énergie des expressions de ces deux
 Poètes ; & plus ils les liront , plus
 ils en feront de cas. Je les ai publiez,
 O 2 en

* *Fragm. X.*

en partie pour servir à la Jeunesse, qui veut apprendre le Grec, & qui ne sauroit rien lire de plus utile & de plus joli.

On ne doit pas s'imaginer que j'ai mis ici tout ce qu'il y avoit de beau, & que je n'ai laissé que des fragmens peu considerables. On verra tout le contraire, en les lisant. Il est vrai que je n'ai pas produit les fragmens grammaticaux, parce qu'on ne les pouvoit pas mettre en François, & que souvent on n'en sauroit bien deviner le sens. J'ai néanmoins cru les devoir ramasser avec soin, à cause qu'ils peuvent quelquefois servir à entendre les autres, & peut-être même à faire reconnoître, dans les Anciens, quelques fragmens cachez de ces Poëtes, où l'on trouvera les mots citez ailleurs sous leur nom. Les Indices, que j'ai mis à la fin, pourront beaucoup servir à trouver ces mots, & les autres fragmens, qu'on ne sauroit autrement où prendre.

ADISQVI IMP...
 ...
 ...
 ...
 ...

A R-

ARTICLE VIII.

LIVRES DE DROIT.

I. GERARDI NOODT *Juriscō-
sultus & Antecessoris, de forma
emendandi doli mali, in contraben-
des negotiis admissi apud Veteres,
Liber.* A Leide chez Vander Lin-
den in 4. MDCCIX. pagg. 140.

NOUS avons parlé plusieurs fois
des Ouvrages de Mr. Noodt, &
témoigné la satisfaction, que nous
avons eu à les lire; quoi qu'ils re-
gardent une Science, que peu de gens
étudient, parmi ceux qui n'en font
pas profession. Mais ils sont écrits
avec tant de netteté & de politesse,
& ils sont si utiles pour entendre les
meilleurs Auteurs de l'Antiquité Ro-
maine, qu'il y a à profiter même
pour ceux, qui ne se sont pas atta-
chez à la Jurisprudence.

Celui-ci, qui traite des *Contracts de
mauvaise foi*, question, qui regarde
autant la Morale, que la Jurispru-
dence, ne mérite pas moins d'être

Ité, que les autres. * Les Romains appelloient la mauvaife foi *dolus malus*, parce que *dolus* se prenoit quelquefois en bonne part, pour signifier une tromperie innocente ; comme sont celles, que l'on employe pour l'avantage de ceux que l'on trompe.

Gallus Aquilius †, Jurisconsulte du temps de *Cicéron*, avoit défini la mauvaife foi, *cum aliud agitur, aliud simulatur*. *Servius* ajoutoit quelque chose à cela, puis qu'il définissoit la même chose ainsi : *esse machinationem quandam alterius decipiendi causâ, cum aliud simulatur & aliud agitur*. *Labeo*, comme le rapporte *Ulpian* l. 1. §. 2. *D. de Dolo malo*, trouvoit quelque chose à redire en cette définition, qui n'est pas en effet, selon toutes les regles de la Logique. Mais dans le fonds tous ces Jurisconsultes étoient du même sentiment, comme nôtre Auteur le fait voir.

Les ‡ Jurisconsultes croient communément que les contractz *stricti juris*, ou faits selon la rigueur du Droit, sont valides, quoi qu'on y découvre de la fraude ; & qu'on les fait casser, en montrant qu'il y a eu de la

* *Cap. I.* † *Cap. II.* ‡ *Cap. III.*

mauvaise foi ; mais que dans les contrats de bonne foi , il importe de favoir si une mauvaise foi en a été la cause , ou si elle tombe sur le contract ; qu'au premier cas le contract est nul de droit , & qu'au second , on le peut faire corriger , en prouvant la mauvaise foi. Mr. *Noodt* rejette cette seconde distinction , comme sans fondement dans l'ancienne Jurisprudence & contraire à la justice , qui suppose toujours que , de quelque maniere qu'on entende la chose , l'équité demande que l'on ait égard à la bonne foi dans les contracts , *bonam fidem in contractionibus considerari æquum esse* , comme *Diocletien* & *Maximien* l'ont décidé l. 4. C. de obligationibus & actionibus.

La premiere distinction même , entre les contracts *stricti juris* , * & les contracts de bonne foi , est plus fondée sur une subtilité de Droit Romain , que sur le Droit des Gens , qui suppose que tous les actes sont de bonne foi.

Cicéron marque , en plus d'un endroit , qu'*Aquilius Gallus* , fut le premier qui établit le droit de recourir à la justice , pour se faire relever

Ov4

sur

* Cap. IV.

sur ce qu'on pouvoit avoir passé con-
tre la bonne foi, ce qu'on nomme
judicium de dolo malo, que cet Ora-
teur appelle très-bien *evetriculum ma-
litiarum omnium*. * Mr. Noodt ex-
plique & confirme cela par l'autorité
des anciens Jurisconsultes.

Il y a un endroit obscur dans †
Varron au liv. V. de la Langue Lar-
tine, où il dit qu'un homme qui s'en-
gageroit en badinant ne pourroit pas
être tiré en justice *ex sponsu*, & con-
traint à tenir sa parole. Mais il dis-
tingue entre le *ius pratorium*, qui
étoit à la rigueur & selon les termes
de la Loi, & le *judicium Censorium*,
qui avoit égard à l'équité. C'est se-
lon ce second droit, qu'on pouvoit
être relevé de ce qu'on avoit promis,
en se moquant. Nôtre Auteur ex-
plique cet endroit plus au long, &
assurément il avoit besoin d'une sem-
blable explication. C'est ce qu'un
simple Critique, qui n'auroit eu au-
cune connoissance de l'ancien Droit
Romain, n'auroit pû expliquer; &
il y a bien des passages de cette sorte
dans l'Antiquité, & sur tout dans les
Ecrits de *Ciceron*.

Mr. Noodt le fait † assez voir dans
le

* *Cap. V. † Cap. VI. ‡ Cap. VII.*

18 Chapitre suivant, où il montre, conformément à un passage de cet Orateur, que tout contract de mauvaise foi étoit nul; non en vertu d'une Loi écrite, mais par un Droit non écrit, qui obligeoit les Juges à empêcher que la mauvaise foi ne prévailût, en aucune occasion. Cela donne lieu à notre Auteur d'expliquer & de corriger quelques Loix, sur cette même manière.

On verra dans la suite * la manière d'empêcher que la mauvaise foi n'ait lieu, par le Droit même; sur quoi Mr. Noodt explique divers cas remarquables de plusieurs Loix, autrement qu'on n'a accoutumé de faire. Il m'est impossible de m'y arrêter, sans m'étendre trop, à cause des Livres dont j'ai encore à parler. Ceux qui liront cet Ouvrage verront partout, le Bon-Sens, & le raisonnement fondé sur le Droit Naturel joints à une exacte connoissance de l'ancien Droit Romain; & à une fine Critique, appuyée sur toutes les regles de l'Art.

On montre ensuite † que quand, en parlant d'un contract, on se sert des termes de *rescindi*, *resolvi*, *inim-*

O 5

te-

* Cap. VIII. ad XIV. † Cap. XV.

rogam restitui, irritum, nullum, & non nullius in momenti esse, il faut toujours ajouter, ou suppléer, en vertu de quel Droit, un Acte est cassé, & celui qui s'en plaint est relevé de ce qu'il a fait.

Un Acte de bonne foi * a toujours été nul, par le Droit Civil; si Pon a pu montrer qu'il avoit été contracté par la peur. Il n'en étoit pas de même d'un contract *stricti juris*; mais il y avoit divers moyens de remédier au mal, qui pouvoit s'en ensuivre.

H. CORNELIVAN BYNKERSHOEK, *Jurisperituli & Senatoris, Observationum Juris Romani, Libri IV. in quibus plurima Juris Civilis, aliorumque Auctorum loca explicantur & emendantur.* A Leide chez le même en MDCCX. in 4°. page 510. avec les Indices & les Préfaces.

VOICI un autre Ouvrage de Droit, dans lequel Mr. de *Bynkershoek*, Conseiller au Haut Conseil, travaille, sur les mêmes principes, que le Jurisconsulte dont je viens de parler, à l'éclaircissement de

l'an-
* *Cap. XVI.*

l'ancien Droit Romain, & à la restitution de quantité d'endroits des Lois Romaines, corrompus par la négligence des Copistes, ou par la longueur du tems. On y voit une profonde étude du Droit, une très-grande lecture des meilleurs Jurisconsultes, une exacte connoissance des regles de la bonne Critique, beaucoup d'érudition, & un Bon-Sens exquis, qui se rencontrent rarement ensemble. On peut dire, à la louange de l'Auteur, & de ceux qui lui ressemblent, qu'ils font voir quel est l'usage de la Critique & des Belles-Lettres, dans les Sciences les plus graves & les plus sérieuses, quand on fait s'en servir comme il faut. C'est là la véritable voie de les faire estimer, dans le monde; au lieu qu'elles tombent dans le mépris, quand on ne les emploie qu'en des bagatelles, comme font certains Modernes; qui s'imaginent vainement, que l'étude des mots doit être préférée, à celle des choses. Comme ces gens-là n'ont travaillé qu'à remplir leur mémoire de mots, & qu'ils n'ont jamais pensé aux choses; ils se font d'autant plus mépriser, qu'ils paroissent s'estimer davantage; parce que tous ceux,

324 BIBLIOTHEQUE
 qui se mêlent des affaires de conséquence, estiment avec raison infiniment plus les choses, que les mots. Par l'étude des choses, on apprend à avoir de la justice, de l'équité & de la douceur, qui font que l'on supporte facilement ceux qui n'entrent pas dans tous les sentimens que l'on a, sans s'imposer jamais contre eux; & par l'étude des mots, détachée de celle des choses, on contracte un sot orgueil, qui fait que l'on se remplit de soi-même, & qu'on n'observe plus envers les autres de règles de justice ni de civilité.

„ Il importe au bien public, dit très-bien Mr. de Bykershoek, qu'on n'employe pas dans l'administration des affaires publiques des gens, qui attaquent, avec des termes mal-honnêtes & des injures, les sentimens des autres, & dès qu'ils sont différens des leurs; sans avoir aucun sujet de se fâcher, contre eux, sinon qu'ils sont d'une autre opinion; comme s'ils étoient les Dictateurs perpetuels de la République des Lettres. La race des Grammairiens a toujours été diffamée, à cause de cela, comme une sorte

„ de

* Dans sa Dédicace;

« Legend. éloignez de toute humani-
 « té, quoiqu'ils soient attachés à
 « l'étude des *humanitez*. *Hoc nomi-*
ne semper habita fuit infamis natio
Grammaticorum, ab humanitate alie-
ni, dum humanitatis studia tractant.
 Notre Auteur leur joint encore une
 espèce de gens, qui ne sont pas plus
 retenus à condamner ceux qui n'en-
 trent pas dans toutes leurs pensées.
 Il a raison de les blâmer, & de louer
 la modestie des anciens Jurisconsul-
 tes, dans la manière dont ils propo-
 sent leurs sentimens, & dont ils ré-
 futoient ceux des autres, ou retraient
 même les leurs, après avoir reconnu
 qu'ils étoient faux. Cette leçon étoit
 trop importante & trop utile, pour
 l'omettre.

Notre Auteur se plaint aussi, avec
 beaucoup de raison, du mépris que
 l'on fait trop communément de l'é-
 tude du *Droit Romain*; comme si
 l'on pouvoit être bon Juge, sans en
 avoir aucune connoissance; quoi que
 dans les cas, dont les Lois de cha-
 que Province n'ont rien décidé, &
 qui sont en très-grand nombre, les
 Lois Romaines aient lieu. On dit à
 la vérité, que l'on suit l'*Equité*, mais

O 7

il

* Dans sa Préface.

il se mêle souvent des passions dans les affaires des hommes, qui les empêchent de voir l'Équité; dans un cas un peu embarrassé, il n'est pas toujours si facile de savoir ce qui y est conforme; & c'est pour cela que l'on a fait des Lois, afin qu'on ne s'y trompât point, de peur que tout ne devînt arbitraire, sous prétexte de juger selon l'Équité. Ceux qui entreprennent de faire comprendre aux Juges, ce qui est juste & ce qui ne l'est pas, doivent aussi étudier ce Droit avec soin; sans quoi ils courent risque de confondre tout, dans l'envie qu'ils ont de défendre toutes sortes de causes, & d'attaquer indifféremment ce qu'on oppose à ceux dont ils ont entrepris la défense, sans savoir s'ils ont droit, ou non.

Mr. de *Bynkershoek*, fait beaucoup d'honneur ici à la *Critique*, dont il montre l'étendue, la difficulté & l'importance; lors qu'il s'agit de savoir si les anciens Copistes n'ont point corrompus les Livres des Anciens. On ne peut pas douter, selon lui, qu'ils ne l'aient fait très-souvent, même dans les Lois; qui auroient dû être copiées avec toute l'exactitude possible, & c'est aussi le sentiment de tous ceux

ceux qui ont quelque étude de l'Antiquité. Il ne faut que jeter les yeux sur les plus anciens & les meilleurs MSS. comme sur celui des Pandectes de Florence, qui n'en est nullement exempt. Il faut redresser ces fautes, avant que de pouvoir se servir heureusement des livres ; puis qu'on ne peut entendre le sens des Lois, sans savoir de quelle maniere elles étoient conçues. Ceux qui en ont fait les premières Editions ont tâché de le faire, mais ils ont souvent commis de nouvelles fautes, & en ont laissé beaucoup à corriger.

Quoi que notre Auteur estime fort la Critique, il n'approuve nullement cette Critique hardie, qui sans avoir égard à aucunes regles change tout ce qu'elle n'entend pas ; défaut que l'on remarque dans *Antoine Fabry*, célèbre Jurisconsulte. Il faut que la correction, que l'on propose, soit nécessaire & modeste ; c'est-à-dire, qu'il faut que l'on ne puisse trouver aucun sens raisonnable dans les paroles qu'on veut changer, selon l'usage de la Langue, ou selon les sentimens de l'Auteur ; que le changement, qu'on veut faire, ne soit pas trop grand ; & qu'il soit conforme à la Langue, &

& à la chose même. Les corrections trop hardies sont propres à gâter tout & à nous faire lire des chimeres, au lieu des paroles & des sentimens des Anciens.

Mais dans le fonds on ne peut donner, en cette occasion, que des Lois générales, sans entrer en aucun détail. Personne ne sauroit prescrire des Regles particulières, comme s'il n'y avoit point de correction à faire, qui ne fût appuyée de quelques unes de ces Lois. Les fautes des Copistes peuvent être arrivées, par mille accidens qu'on ne sauroit deviner, & dont il n'est pas possible de rendre toujours des raisons probables. Quelquefois même on a sujet de douter des Regles, & personne n'est obligé de les recevoir malgré lui, & de s'y conformer contre ses propres lumières.

Après tout, la difficulté ne roule, pour l'ordinaire, pas tant sur la vérité de la Regle, considérée en général; mais sur l'application, dans laquelle il n'y a rien qui soit si clair, que l'on n'en puisse pas douter. Il ne s'agit pas ici de démonstrations mathématiques, mais seulement de conjectures probables. C'est un espece de fait,

fait, dont il s'agit, lors que l'on recherche si un Auteur a écrit certaine chose d'une certaine maniere. On s'y peut facilement tromper, & le plus sûr est de parler toujours modestement de ses conjectures. On peut encore dire qu'il y a en cela une sorte de bonheur, ou un tour d'esprit particulier, qui fait que des gens, qui ne sont quelquefois pas si savans, que ceux, qui ont voulu corriger un passage avant eux, y réussissent beaucoup mieux.

Au reste l'Auteur a pris garde de ne produire point, comme les propres conjectures, la maniere de lire les MSS. connus, ou les diverses leçons des Editions du Corps de Droit; comme il est arrivé à quelques autres, & même à *Cujas*. Il a aussi tâché de ne rien dire, qui eût été dit par d'autres, au moins qu'il eût lus, sans les citer, & s'est abstenu de faire passer pour sien ce qu'on avoit dit avant lui. Il n'y a personne, qui ne doive le louer de cela; mais comme tous n'ont pas lû tous les Auteurs, qui ont parlé des matieres, dont ils traitent; ni n'ont pas d'assez grandes Bibliothèques, pour s'affurer si d'autres n'ont point déjà dit

dit, ce qui leur est venu dans l'esprit ; ou n'ont pas même le tems de le chercher , ou ne savent pas le trouver ; il ne seroit pas toujours juste de les accuser de plagiat.

Je ne m'arrêterai pas davantage, à la Préface de Mr. de *Bynkershoek*, qui mérite d'être luë avec soin ; par tous ceux qui se mêlent de Critique ; ce qui a fait que je m'y suis plus étendu, que je n'ai accoutumé de le faire.

Ces quatre livres sont composez de Chapitres, qui contiennent presque tous des matieres, qui n'ont point de rapport avec celles qui précédent, ni avec celles qui suivent. L'Auteur a trouvé à propos de communiquer de cette sorte au Public ses remarques, parce que cela est plus commode pour un homme occupé comme lui ; à qui sa Charge ne permet pas de faire de gros traitez, sur une seule matiere.

La grande variété des choses qui sont ici, soit pour l'intelligence de diverses Lois obscures, soit pour la correction des passages corrompus, soit pour l'explication des matieres de Droit, ou pour l'illustration de l'Antiquité, font qu'on ne peut pas même in-
di-

diquer toutes les matieres, bien loin d'en pouvoir faire un Extrait suivi.

Je mettrai seulement ici quelques exemples, par où l'on pourra juger du reste, & par où l'on verra que ce ne sont pas les seuls Jurisconsultes, mais tous ceux qui étudient les Antiquitez Romaines, qui peuvent profiter des Remarques dont il est composé.

On verra, avec plaisir, dès le Chap. I. du I. Livre, une explication d'une Loi des XII. Tables, par laquelle on a crû qu'il étoit permis aux Créanciers d'un homme, qui n'avoit pas de quoi payer ses dettes, & qui avoit été condamné, de le couper en morceaux, & de se le partager entre eux. Voici les termes de la Loi : *tertius mundinis partes secanto, si plus, minusve secuerint, se* (c'est à dire, *sine*) *fraude esto.* Elle se trouve dans *Antiquitez Liv. XX. c. 1.* On voit, par cet Auteur, que *Favorin* & *Cassius* prenoient cette Loi à la rigueur, comme s'il eût été permis aux Créanciers de couper leur débiteur par morceaux, & d'en emporter chacun le sien. C'est ainsi encore que *Quintilien* a expliqué cette Loi, dans son Institution Oratoire Liv. III. c. 6. &

Ter-

Tertullien, dans son *Apologétique*
c. IV.

Cependant la cruauté de cette Loi, sur tout dans un peuple libre, ne semble pas être conforme à la sagesse des *Dix Hommes illustres*, qui ont fait ces *Loix Romaines*; & le peuple Romain ne paroît pas avoir été d'habitude de souffrir que l'on mît en usage un supplice de cette sorte, contre un malheureux. D'ailleurs, les Créanciers n'en tirant aucun avantage; quelle apparence qu'ils voulussent s'attirer la haine, ou plutôt l'horreur du peuple, par une exécution de cette sorte? C'est ce qui a fait que notre Auteur y a cherché un autre sens.

Les Jurisconsultes expliquoient cette Loi, comme si un Débiteur, condamné à payer une dette, avoit eu trente jours pour cela, après lesquels il pouvoit être pris & retenu lié pendant trois *Nundines*, comme on parloit, ou vingt-sept jours; & dès lors *capitis poenas dabat*, mots qui peuvent signifier qu'il étoit puni de mort, ou qu'il commençoit à être obligé à payer les intérêts de l'argent qu'il devoit, échus depuis sa condamnation; car *capus* signifie quelquefois le *capital*,

ant, & prend les interêts que l'on est obligé de payer, faute d'avoir payé le capital en son tems ; ce qu'on peut regarder comme une sorte de punition. Voyez là-dessus la Loi 40. ff. *de rebus creditis.* & l'explication que notre Auteur en a donnée, dans le livre qu'il a composé sur cette Loi.

L'Auteur préfère cette seconde explication ; & il remarque que si le Créancier ne pouvoit pas être satisfait de sa dette, par le travail de son Débiteur, qu'il retenoit dans les fers, & qu'il ne vouloit pas le garder, il pouvoit le faire transporter au delà du Tibre & le vendre là, aussi cher qu'il pouvoit. Que s'il y avoit plusieurs Créanciers, la Loi s'exprimoit ainsi : *tertius venditis partes secanto, si plus secuerint sine fraude esto.* C'est, comme on l'a dit, de ces paroles, qu'on recueilloit qu'il étoit permis de couper le Débiteur par morceaux.

Mais cela ne vouloit dire autre chose, sinon qu'il leur étoit permis de le vendre, & d'en tirer le plus qu'ils pourroient ; & comme cette vente se faisoit en public, on ne pouvoit pas se plaindre d'eux, s'ils le vendoient plus, ou moins, qu'il ne leur étoit dû. Le verbe *secare* signifie ici, non

non couper le corps du Débiteur par morceaux, mais vendre cet homme dans une auçtion publique, que l'on nommoit *sectio*; parce que l'on partageoit l'argent qui provenoit de cette vente entre les Créanciers. C'est pour la même raison que *distrabere* signifie aussi quelquefois vendre, & non déchirer en pieces. Quelques Jurisconsultes, comme *Didier Herant* & *Anne Robert*, avoient bien senti l'absurdité qu'il y a à expliquer cette Loi, comme on faisoit communément; mais ils n'avoient pas bien compris ce que c'étoit, en cette occasion, que *capitis poenas dare*, & que *secare*. On verra, dans nôtre Auteur, comment il confirme chaque partie de son explication, & quelques autres raisons qu'il en donne. Ce Chapitre mérite d'être lû, avec soin, comme tout le reste du Livre.

On peut voir par-là, que la connoissance de l'ancien droit Romain est tout-à-fait nécessaire, pour bien entendre les anciens Auteurs. Un simple Grammairien ne se seroit jamais bien tiré de cette Loi des XII. Tables, & ceux qui ont écrit de si gros commentaires sur *Aulu-Gelle*, n'ont

n'ont pas été en état d'éclaircir les difficultez de cette ancienne Loi.

Les Sciences ont une si grande liaison l'une avec l'autre, sur tout depuis qu'on a employé dans chaque Science toute l'Antiquité pour l'éclaircir; que les plus Savans hommes ont besoin réciproquement des lumieres, qui sont dans ceux qui font profession d'une Science, qu'ils n'ont pas pu si fort approfondir, que celle dont ils font profession. Mr. de *Bynkershoek* * en traitant la question si les † *Cénotaphes* étoient des lieux religieux, comme parlent les Jurisconsultes, aussi bien que les tombeaux, où l'on avoit enseveli des morts, cite *Suidas*, qui définit *Κενόταφια* en cette sorte *τινά ἦσαν ἐλισσόμενα ὡς τόποι νεκρῶν μὴ ἔχοντα νεκρῶν*, je ne sai quelles choses enveloppées comme en forme d'un mort, mais qui ne contenoient point de mort. Comme un sepulcre n'est pas la véritable forme d'un mort, un *Cénotaphe*
ne

* Chap. V. † *Sépulcres vuides*, que l'on faisoit en l'honneur des morts, sans contenir leurs corps, ou par honneur, ou parce qu'on ne les avoit pas pu trouver. Voyez *Kirchman de Fun. Rom. Liv. III. c. 17.*

ne peut pas être *comme la forme d'un mort*. C'est ainsi que raisonne notre Auteur, & avec raison, dans la supposition que *Κενόταφος* se prend pour ce qu'il signifie ordinairement dans les Auteurs Grecs. C'est ce qui fait qu'il corrige *ἐν τάφῳ*, ou *ἐν τάφῳ*, *comme le lieu*, ou *le sépulcre d'un mort*. Mais les mots précédens *τινὰ ἐλιωσέρμα*, je ne sais quelles choses enveloppées, ne conviennent pas bien à cette correction; car ces mots n'ont aucun rapport avec ce qu'on appelle des *Cénotaphes*, pris pour des sépulcres vuides. Autrement la correction paroît d'abord heureuse.

La vérité est que *Suidas*, a tiré ce mot de la version des Septante I. Sam. XIX, 13, 16. où ces Interpretes ont nommé *Cénotaphes*, une figure d'homme enveloppé sous une couverture, comme s'il dormoit, ou s'il étoit mort. Peut-être qu'on parloit ainsi à Alexandrie, du tems que cette version a été faite. Ainsi je ne croi pas qu'il faille rien changer en cet endroit.

Je ne puis pas facilement rapporter des corrections de Loix, sans m'étendre ici plus que je ne puis, parce

car il faudroit rapporter la Loi, l'expliquer, & produire la correction; ce qui ne se peut pas faire en peu de mots, si l'on veut se faire entendre à ceux qui ne sont pas Jurisconsultes de profession. Je me contenterai donc d'indiquer quelques peu d'endroits, que l'on pourra entendre plus facilement.

Dans le Chap. XXV. il défend la Latinité des Jurisconsultes, contre un Jurisconsulte, qui publia à Paris en 1576. leur défense contre Laurent Vallæ, qui l'avoit critiquée, & qui ne laisse pas lui-même de trouver à redire à quelques mots, dont ils se servent. On prouve donc ici, contre lui, ou contre d'autres, la bonne Latinité de *de virginare*, dépuceler; de *arbitrari*, dans un sens passif; de *curreax*, coureur; de cette construction, *argentum vane & supellectilem quodcumque habeo*; de *peculiaris*; de *tollit*, pour *tuli*; d'*idonor*, plus propre; de *redactus*, revenu; de *gutturifus*, goitreux; & de *questuaria*, femme de mauvaise vie. Il seroit à souhaiter qu'on fit néanmoins rimprimer ce petit livre, & que l'on y joignît quelques notes, pour le réfuter, ou pour con-

338 BIBLIOTHEQUE
firmer ce qu'il y a de bon. J'ai
toujours crû que l'on faisoit tort à
la Langue Latine, lors que l'on en
bannissoit tous les termes; que l'on
ne trouve pas dans le peu d'Orateurs,
d'Historiens & de Poëtes,
qui nous restent du siecle d'Auguste.
Ce seroit ruiner la Langue
Françoise, que de la vouloir renfermer
dans le double d'Auteurs, de la même
sorte, qui ont écrit depuis cinquante
ou soixante ans, ou sous le regne de
Louis XIV. qui est à peu près le tems
auquel on a le mieux écrit. Les termes
des Sciences & des Arts, qui ne se
trouvent presque jamais dans cette
sorte d'Auteurs, ne sont pas moins
Français que les autres; quoi qu'ignorez
par ceux, qui n'ont pas étudié ces
Sciences & ces Arts. Les termes de
Droit, par exemple, ou empruntez des
autres Langues, ou tirez de la Françoise,
ne sont pas moins Français, que ceux
que l'on employe dans les Lettres & dans
les complimens. On doit juger, de la
même maniere, de toutes les Langues.
Ainsi je ne ferois aucune difficulté de
tirer, des anciens Jurisconsultes, les
mots nécessaires &

com-

commodes, qui ne se trouvent pas ailleurs. Je ne suis point du goût de ceux qui prennent *Petrone*, qui, selon toutes les apparences, a vécu sur la fin du troisième Siècle, pour un modèle de la bonne Latinité, & les Jurisconsultes pour des gens, qu'on ne peut pas imiter.

Il y a même dans les versions Grecques du Droit Romain, des mots qui ne se trouvent pas dans d'autres Auteurs, & qui ne laissent pas d'avoir été en usage. J'en ai remarqué un, par hazard, dans une citation des Basiliques par *Cujas*, que Mr. * de *Bynkershoek* produit. *Cujas* dit que dans une Loi *viaticum*, signifie non seulement la dépense du voyage, mais aussi ἰδὲ μίσθον, ou la récompense pour avoir entrepris un voyage. Ce mot est fort suspect & paroît fautif à Mr. de *Bynkershoek*, qui n'ose néanmoins pas lui substituer un autre mot; en quoi il a raison, car peut-être que ce mot a été usité, puis qu'on trouve dans *Hesychius* μισῶ expliqué par μισῶ, qui signifie je récompense.

Au Liv. II. c. 20, & 21. notre Auteur fait quelques remarques sur ceux, que l'on nommoit *Procuratores Casaris*,

P 2

ris,

* Lib. II. c. 9.

rii, & sur *Ponce Pilace* en particulier, qui méritent d'être luës. Il fait voir, par des passages des anciens Jurisconsultes: 1. que les *Procurateurs*, ou Intendants des Empereurs, n'avoient par leur charge, droit de juger d'autres causes, que de celles qui concer- noient le Fisc; à moins qu'ils ne fussent en même tems Gouverneurs de la Province, faite d'autre, ou *vice Præsidis*; auquel cas ils avoient le pou- voir des Gouverneurs, & pouvoient juger des causes civiles: 2. qu'ils se nommoient non seulement *Procuratores Cæsaris*, mais aussi *Curatores & Rationales Cæsaris*; quoi qu'il y ait eu d'hâbles gens, qui n'ont pas sù que *Curator & Procurator*, se con- fondoient en cette occasion.

Callistrate, dans la l. 3. pr. ff. de *Offic. Procur. Cæsaris vel Rationalis*, dit: *Curatores Cæsaris jus depor- tandi non habent, quia hujus potestatis constituendæ jus non habent*. Il n'y a rien que de clair, dans le commence- ment de ces paroles; puis qu'il est certain que les simples Intendants n'a- voient pas le droit de releguer. Mais le mot *hujus*, paroît d'abord super- flus, parce que *Callistrate*, pour fai- re voir que les Intendants des Cæsars n'a-

n'avoient pas ce droit-là, n'a qu'à dire en général, qu'ils n'avoient le droit d'infliger aucune peine. Aussi quelques Jurisconsultes ont-ils crû, qu'il falloit effacer cet *hujus*, qui n'est pas en effet dans quelques MSS. Cependant comme ce mot se trouve dans les Pandectes Florentines, Mr. de Bynkershoek, soupçonnoit d'abord qu'on pourroit lire, en retenant une partie du mot: *quia* *Hi pena constituenda jus non habent*, ou *alicujus pena* en reprenant l'A de *quia*, & changeant *HUJUS* en *LICUJUS*. Voila des corrections, qui ont d'abord beaucoup d'apparence, & auxquelles on pourroit facilement se laisser prendre; parce que dans le fonds elles ne font rien dire à *Callistrate*, qui ne soit très-veritable, & qui ne soit bien exprimé; mais notre Auteur ne s'est pas laissé éblouir à cette apparence trompeuse, comme auroit fait un Critique trop décisif, & qui se seroit précipité. En cette occasion, il faut aller, comme l'on dit, bride en main, & ne rien changer qu'après une longue & meure délibération. Notre Auteur juge donc que l'on peut laisser cet endroit, tel qu'il est; parce que ce qui ne regard

doit pas l'administration de ce que l'on appelloit le *Patrimoine Sacré*, ou des revenus de l'Empereur, ne dépendoit pas de son Intendant, à moins qu'il n'en fût chargé par un ordre exprès ; comme il arrivoit quelquefois, ainsi qu'on le fait voir par l'exemple d'un Intendant dont parle *Ulpien*, dans un passage cité dans la *Comparaison des Loix Mosaiques avec les Romaines, Tit. XIV. Calistrata* a donc voulu dire, que le droit de releguer n'appartenoit pas aux Intendans, parce qu'il ne leur étoit pas donné particulièrement ; ne leur ayant point été accordé, par une Loi, ou par une Constitution, qui étoit néanmoins nécessaire pour cela, puis que ce pouvoir excédoit de beaucoup celui des Intendans des Empereurs. L'Auteur fait même voir, que si ces Intendans avoient eu ce qu'on appelle *merum Imperium*, ils n'avoient pourtant pas le droit de releguer, à moins qu'il ne leur fût accordé expressément. On verra en suite une correction, qu'il fait dans les paroles d'*Ulpien* ; qui se trouvent dans le livre dont j'ai parlé.

Au reste, ce qu'il dit de la limitation du droit des Intendans, qui ne
fai-

faisoient pas en même tems les fonctions de Gouverneurs, n'empêche pas qu'il n'y en eût, qui prenoient plus d'autorité, qu'on ne leur en donnoit; mais il s'agit ici du Droit, & non d'une autorité usurpée. Par ceux qui faisoient les fonctions de Gouverneurs, ou qui étoient employez *vice Præsidis*; on entend ceux que les Empereurs envoyoient ordinairement dans les petites Provinces, non seulement pour les affaires du Fisc, mais encore pour juger des affaires civiles & criminelles, conformément au pouvoir que les Empereurs leur en donnoient par écrit. *Cujas*, *Lipsius* & *Bachovius* ont recueilli les noms des Intendans, que l'Antiquité nous apprend avoir été revêtus de cette autorité. *Cujas* a crû que *Ponce Pilate*, avoit été de ce nombre, & prétend qu'il avoit eu l'Intendance de Syrie, avec le pouvoir de Gouverneur; & *Jean Robert* même le fait Gouverneur (*Præses*) de ce pais-là. Mais *Cujas* avoit raison de dire qu'il n'étoit proprement qu'Intendant, *cum potestate Præsiduali*, comme nôtre Auteur le montre par *Tacite*, *Tertullien*, *Eusebe* & *Joséph*. Il s'est trompé néanmoins, en ce qu'il a dit

que *Pilate*, avoit eu la même étendue de pouvoir en Syrie & en Judée; au lieu qu'il n'avoit, dans la première de ces Provinces, que le pouvoir d'Intendant, & nullement celui de Gouverneur; puis qu'il y a eu de son tems d'autres Gouverneurs en Syrie, qui avoient même une grande autorité en Judée. Notre Auteur prouve tout ce qu'il dit, par de bonnes autorités.

On ne doit pas être surpris, au reste, qu'il dise, que *Pilate*, étoit Intendant de l'Empereur en Judée & en Syrie, en même tems; quoi qu'il n'eût l'autorité de Gouverneur, que dans la seule Judée. L'Auteur fait voir, par l'exemple d'un certain *Cæculus*, qui vivoit du tems de *Constantin*, & par d'autres, qu'un seul homme pouvoit être Intendant, en plusieurs Provinces à la fois.

On voit par-là comment *Pilate*, quoi qu'Intendant, ou *Procurator Cesaris*, en Judée, put condamner *Jésus-Christ* à la mort. Mais on pourroit douter qu'il ait été Intendant de Syrie, parce que cela n'est fondé que sur une expression de *Tertullien*, qui n'est pas un Auteur fort exact. Quoi qu'il en soit, on peut voir

voir par là, que cet Ouvrage de Mr. de Bynkershoek est un livre, qui peut être lu, avec fruit, par tous ceux qui étudient l'Antiquité.

On ne peut pas toujours, comme je l'ai dit, rendre raison de la manière dont les Copistes ont gâté les endroits, qui sont visiblement corrompus; & il y a des corrections très-assertées, quoi qu'on ne les puisse pas appuyer, en montrant comment un passage a été gâté. Mais j'avoue qu'il y a du plaisir à voir comment cela est arrivé, quand il est possible de le découvrir. Je finirai cet Extrait, par un exemple remarquable de cela:

* *Ulpian l. un. ff. de bonorum possessio-
ne ex testam. milit.* s'exprime ainsi
dans le MS. de Florence. *Non du-
bium est, quin debeant ratio volunta-
tas esse eorum, qui in HOSTICULO
suprema judicia sua quocumque modo or-
dinassent, ibidemque diem suum obis-
sent.* Il y a encore un peu plus bas:
si in hosticolo deprehendantur. Com-
me *hosticolo* n'est pas un mot Latin,
la plupart des Editeurs ont mis *in
hostili loco*, mais *Haloander* a cru de-
voir mettre: *in hostico*, selon l'usa-
ge de la Langue Latine, pour dire

P 5

en

* *Lib. IV. c. 12.*

en païs ennemi. On voit bien que c'est le sens du passage, mais la question est de savoir pourquoi le Copiste a mis *hosticolo*. *Elbert Leonin*, Jurisconsulte, a crû qu'il falloit faire valoir ici la regle du redoublement de la syllabe, & qu'il falloit lire *hostico loco*. On fait que celui, qui a écrit les Pandectes de Florence, a ordinairement, pour abrèger, écrit une seule fois une syllabe, qui devoit être répétée immédiatement après. Mais cette remarque ne vaut rien ici, parce que la syllabe CO n'est pas la dernière du mot, mais la pénultième, de sorte qu'il ne la faut pas seulement répéter, mais encore transposer; puisque pour *hosticolo*, on lit *hostico loco*, au lieu que, selon la regle du redoublement, on ne pourroit lire ici qu'*hosticocolo*, en redoublant la pénultième syllabe, ou *hosticololo*, si l'on redoubloit la dernière; & ces mots ne sont point Latins. Mr. de *Bynkershoek* rejette encore, avec raison, le redoublement retrograde; parce qu'il se pourroit faire que quelcun voudroit dire, qu'il faut répéter ici *loco*, en prenant d'abord la dernière syllabe, & ensuite la pénultième. Si cela étoit permis, on trouveroit ce
qu'on

qu'on voudroit dans les Anciens, & de TIBI l'on feroit IBIT & AMOR de ROMA &c.

Nôtre Auteur croit bien que, pour *hosticolo*, il faut lire *hostico loco*; mais sur d'autres fondemens, qui sont beaucoup plus solides. Il faut lire, selon lui, dans les Pandectes Florentines, séparément *hostico lo*, & expliquer *lo* par *loco*; parce qu'il est certain que l'on écrivit L. LO. & LOC. pro LOCO, comme il le fait voir, par l'autorité de ceux qui ont écrit des abréviations anciennes. C'est ainsi que *Lipse*, dans ses *Electa* Liv. I. c. 15. a expliqué, dans un fragment d'une ancienne Loi, touchant la division des champs, *quo in lo*, par *quo in loco*. Voici les mots: *quo in lo terminus non stabit, in eo loco his, cujus SS. (supra scriptus) ager erit, terminum restituumdum curato*. Il y a aussi une Loi, où on lit dans quelques exemplaires *solo*, & dans d'autres *suo loco*, comme dans les Basiliques τῶν ἰδίων τόπων. C'est la l. 61. §. 8. ff. de *furt.*

Je n'en dirai pas davantage, il vaut beaucoup mieux que les Lecteurs voyent, dans l'Ouvrage même

348 BIBLIOTHEQUE
de Mr. de Bynkershoek, la variété
& l'utilité des remarques que l'on
y trouve, que de s'en fier à ce
qu'on en pourroit dire.

III. MISCELLANEA *Decisionum,*
seu Resolutionum, quæ ex variis
partibus Juris tam Civilis, quam
Canonici, & ex magis adprobatis
& receptis auctoribus, juxta eorum
recentiorem, & magis adprobatam
communem Opinionem, selectæ fue-
re, & ad usum forensensem magis ad-
commodatæ in gratiam omnium
Practificantium & eorum utilitatem
hic redactæ; Auctore STEPH.
RANCHINO, Jurium Publico
Professore, in Univers. Monspeliensi
& in Suprema Generalium Curia
Senatore; noviter editæ & variis
mendis repurgatæ, & ordine al-
phabeticò secundùm materias Ju-
ris digestæ, utilissimis adnotationi-
bus & dissertationibus illustratæ,
plurimis in locis ad Constitutiones
Regis Ludovici M. & ad usum
qui in foro & praxi hodie receptus
est, restitutæ & novis Juris Quæs-
tionibus, & Decisionibus ex Neo-
tericis Auctoribus & Arrestogra-
phis collectis locupletatæ, opera
&

*Studio PHILIPPI BORNERII,
Regis Consiliarii & in Praefectura
& curia Praesidiali Mompeliensi
Propratoris honorarii. A Geneve
MDCCIX. chez Fabri & Baril-
lot, in folio, pagg. 692. avec les
Préfaces & les Indices.*

MR. *Bornier* le fils, Conseiller du Prince d'Anspach, & Directeur de l'Academie d'Erlang, a si bien formé le titre de cet Ouvrage, qu'il n'est pas besoin de dire ce qu'il y a. Le Texte des Décisions est de *Philippe Ranskin*, fameux Professeur en Droit à Montpellier, & les remarques de Mr. *Bornier* son Pere, Conseiller du Roi, & Lieutenant Particulier Honoraire, dans la même ville. On voit à la tête un Indice des matieres, qui sont rangées dans le livre même par Alphabeth ; de sorte que l'usage n'en sauroit être plus facile pour les Praticiens, qui pourront en avoir besoin.

Les mêmes Libraires de Geneve, ont imprimé en deux Tomes in 8. les Sermons Postumes de Mr. *Boutin*, jeune homme d'une très grande esperance, & qui commençoit à produire d'excellens fruits, lors que la

mort l'a enlevé, dans un âge peu avancé. Ceux qui les liront avec soin verront que le parentage, qui étoit entre lui & moi, n'est pas la raison pour laquelle j'en ai si bonne opinion. Les Libraires, que j'ai nommez, ont aussi publié un Ouvrage de lui, intitulé *la Vie de Jesus-Christ*; qui servira encore à confirmer ce que je viens d'en dire. Je ne l'ai pas vu, mais je crois ne rien hasarder, en parlant de la sorte.

ARTICLE IX.

T. PETRONII ARBITRI *Satyricon quæ supersunt, cum integris virorum Doctorum Commentariis & notis* NICOL. HEINSII & GUL. GOESII *nunc primum editis. Accedunt Jani Douzæ Præsidanea, D. Jos. Ant. Gonsali de Salas Commenta, Variæ Dissertationes & Præfationes, quarum Index post Præfationem exhibetur; curante* PET. BURMANNO.
A Utrecht chez Van de Water in 4. MDCCIX. en 2 voll.

J E

JE ne mets pas ici cette Edition, pour en rendre compte au Public. Il n'y a rien, qui mérite son attention. Les nouvelles notes de Mrs. *Heinsius & Goefius*, qui étoient de très-habiles gens, sont des opuscules postumes, que les Auteurs n'ont pû perfectionner, & le peu de remarques inutiles, que Mr. *Burman* y a ajoutées, ne peuvent pas faire valoir cette nouvelle Edition du plus obscene Auteur, qui nous soit resté de toute l'Antiquité. Les autres notes, qui avoient déjà été imprimées, sont assez connues; & ceux qui ont jetté les yeux dessus, savent que c'est un amas immense d'érudition mal-employée, pour éclaircir un Auteur; qui ne méritoit assurément pas qu'on se donnât la peine d'expliquer, ou d'illustrer des Romans aussi sales, & aussi infames, que ceux qu'il débite. Si ses interprètes avoient choisi de meilleurs Auteurs, pour faire paroître leur savoir, ils auroient plus sagement fait; car enfin il valoit beaucoup mieux, qu'on n'entendît point quelques endroits de *Petrone*, & qu'on ne sût point qu'ils étoient si savans, en de semblables ordures.

Pour

Pour les notes, où il ne s'agit de rien de sale, ils auroient eu assez d'occasion de les publier, par forme de digression, ou autrement, sur d'autres Auteurs. Mr. *Burman* trouvera ces avis trop sévères ; mais s'il n'a pas honte de ce qui fait rougir tout le monde ; ce n'est pas ma faute. On ne changera pas, pour lui, les regles de la Pudéur & de l'Honnêteté ; par la grace de Dieu, nôtre Siecle n'en est pas encore venu à cet excès.

On avoit crû que *Petrone*, l'Auteur de ce livre, étoit un Courtisan de Neron, dont *Tacite* a parlé dans le Liv. XVI. de ses Annales, & que *Petrone* décrit ici les débauches secrètes de la Cour de Neron. Mais *Marin Statilius*, qui a publié le fragment du souper de Trimalchion, * a fort bien remarqué, dans son Apologie, que l'Auteur de cette Satire ne peut avoir vécu, que peu avant le tems de *Constantin* ; parce qu'il introduit quelques uns de ses Personnages se plaignants, que l'art de la peinture étoit entierement perdu ; au lieu qu'il est constant que, sous le regne de Neron, & même jusqu'au tems

* Tom. 2. pag. 248. col. 2. & seq.
† Capp. II. & LXXXVIII.

de Commodé cet art étoit encore florissant, comme les statues & les sculptures de ce tems-là le montrent. Il n'est pas possible que l'on sût faire de si belles statues, & de bas-reliefs si excellens, & que l'on ne sût pas peindre.

On ne peut pas objecter, à cette conjecture, le stile de *Petrone*, qui ressemble plutôt à celui du tems de Trajan, qu'aux Auteurs du tems de Diocletien; parce que rien n'empêche qu'il n'ait mieux écrit, qu'on ne faisoit de son tems. *Lactance* en est une très-bonne preuve, lui qui a si bien imité *Cicéron*, que s'il avoit écrit sur une matière d'Histoire, ou de Philosophie, & qu'on n'eût rien trouvé de lui dans les Auteurs Chrétiens, on auroit crû qu'il auroit vécu dans un bien meilleur tems. On peut ajoûter à cela les Lois & les Rescripts des Empereurs, qui ont vécu au troisième siècle, & les Ecrits de plusieurs Jurisconsultes de ce tems-là, dont on voit les fragmens dans les Pandectes, & dont le style vaut bien celui de *Petrone*; quoi que la différence des matières, dont ils parlent, ne permette pas qu'on en fasse en tout une juste comparaison.

On

On fait qu'autre est le stile d'un homme, qui écrit gravement & de choses sérieuses, comme ont fait les Jurisconsultes du troisième siècle, & *Lactance*; & autre est celui d'un Sophiste, qui n'écrit que pour faire ostentation de son esprit & de son stile.

C'est donc en vain, que l'on objecte au sentiment de *Statilius*, ou de celui qui a écrit sous son nom, qu'il n'y a point d'Auteur, qui écrivît aussi bien que *Petron*, dans le tems auquel il le place. On pourroit même ajouter que *Justin*, qui a abrégé *Trogue Pompée*, & qui vivoit sous les Antonins, & *Cassiodore* qui a vécu sous les *Gordiens*, n'ont point mal écrit, & qu'ils avoient assez de savoir, pour écrire des Romains, aussi bien que *Petron*, s'ils l'avoient voulu faire. Il est vrai qu'ils ont vécu avant lui, selon la supposition de *Statilius*; mais la différence n'est pas si grande. On ne doit pas juger de tous les Auteurs de ce siècle-là, par les Auteurs de l'*Histoire Auguste*, & s'imaginer là-dessus que personne ne pouvoit mieux écrire qu'eux.

Mais on objecte encore que l'un *
des

* *Cap. II.*

des personnages de *Petrone*, parlant de la corruption de l'éloquence, dit que „ depuis-peu (*nuper*) un énorme babil étoit venu d'Asie à Athènes; au lieu que l'on fait qu'au troisième siècle, il y avoit long-tems, que cela s'étoit fait. Mais ce *depuis-peu* se dit, pour faire comprendre que ce n'avoit point été le goût des Anciens, & qu'il n'y avoit pas *si long-tems*, que l'éloquence avoit changé de forme. Ces termes-là ne se prennent pas si fort à la rigueur, dans les discours des Orateurs. Ce ne sont que des mots *relatifs*, qu'il faut expliquer par rapport aux choses dont on parle. Si l'on comparoit l'éloquence des Auteurs du premier siècle, depuis Jésus-Christ, parmi les Grecs, avec celle du tems de *Thucydide*, de *Platon*, de *Hyperide* & de *Démosthène*, dont *Petrone* parle en cet endroit; on pouvoit dire, au troisième siècle; que l'éloquence du premier étoit moderne: *Nuper ventosa isthac & enormis loquacitas Athenas ex Asia commigravit*. C'est ainsi que *Cicéron* introduit son frere, disant dans le I. Livre de la Divination, c. 39. que la Philosophie avoit été inventée de-

356 BIBLIOTHEQUE
depuis peu : *Neque, ante Philosophiam patefactam, que NUPER inventa est, hac de re communis vicia dubitavit.* Quintus Cicéron dit cela, par rapport à l'antiquité de l'opinion, qu'on avoit eu de tous tems, touchant la manière, dont la Divinité faisoit connoître l'avenir.

Je conclus de là que le raisonnement de *Statilius*, pour prouver que *Petron*e a écrit vers la fin du troisième siècle, est meilleur que celui de l'Éditeur de *Petron*e ; quoi qu'il s'imagine d'être un excellent Critique, & un de ceux qui empêchent que les Lettres ne s'enfuyent de ces Provinces. *Petron*e a pû employer le mot *nuper*, dans le sens, auquel *Cicéron* l'a employé ; mais s'il y avoit d'excellens sculpteurs & statuaires de son tems, il n'a pas pû dire, qu'il ne restoit pas alors la moindre trace de la peinture, *Picturam ne minimum quidem sui vestigium reliquisset.* On doit encore remarquer, en passant, que cela étant ainsi, *Petron*e n'a pas vécu, pour parler à la mode de *Scioppius*, sous l'âge d'argent, mais sous l'âge de sure, ou même de fer des Autours Latins.

Si

Si l'on me demande ce que c'est que j'ai entendu par le mot de *Roman*, en disant que *Petrone*, n'a écrit que de sales *Romans*; je dirai, que je croi que ce que nous en avons n'est qu'un *Roman* fait par un homme débauché, qui se plaisoit à écrire des ordures. Ce sont ici proprement des aventures, qu'il feint être arrivées à deux maîtres de Rhétorique, ou, comme on parle aujourd'hui, à deux Professeurs aux Belles-Lettres, débauchez & fripons au dernier point, & à un Poète, aussi mal-honête homme qu'eux. On nomme les Rhétoriciens *Encolpius*, & *Afolyte*, & le Poète *Eumolpe*. Les maîtres des Belles-Lettres mennoient avec eux un jeune garçon, nommé *Giton*, dont ils abusoient. *Petrone* introduit *Encolpius*, racontant les aventures, qui lui étoient arrivées, avec ces autres coquins, dont les principales sont 1. la vie horrible, qu'ils firent dans un lieu infame; 2. le souper que leur donna *Trimalcion*, vieux affranchi extrêmement riche, mais aussi ignorant qu'opulent, qui dit cent sottises, avec une troupe de foux semblables à lui; en mauvais Latin, tel que

que pouvoit être le langage de la plus vile canaille; & qui fait cependant servir un repas auffi ridicule, que fomptueux: 3. les querelles d'*Escolpius* avec *Ascyte*, leur féparation, la rencontre que le premier fait d'*Eumolpe*, & les démêlez qu'ils eurent au fujet de *Giton*: 4. un voyage qu'ils font par mer, où ils tombent entre les mains d'un marchand, au fervice duquel ils avoient été, & de la peur de qui un naufrage les délivre: 5. le voyage qu'ils font à *Crotone*, où *Eumolpe* fait le vieillard riche & fans enfans, pour tromper ceux de ce lieu-là, & où les autres font la débauche, auffi bien que lui. Comme il y a de grandes lacunes, dans cette piece, & qu'il n'y a même ni commencement, ni fin; on ne peut pas bien favoir l'économie, ni le dénouement de toute cette intrigue. Mais c'est auffi ce qui nous importe très-peu. On voit par tout, tant par l'extravagance des aventures imprévues & extraordinaires, que par les discours des personnages, que c'est une histoire auffi véritable que les aventures de *D. Quixotte de la Manche*, ou de *Gusman d'Alfarache*. Il n'y a rien, qui refente la vérité,

té, ni qui puisse regarder la vie de Neron.

Il paroît par le titre de *Satiricon*, ou *Satirica*, comme il semble qu'il faut écrire, selon le sentiment d'*Isaac Casaubon*; * il paroît, dis-je, par ce titre, que l'Auteur avoit voulu écrire des Satires, ou un amas d'avantures ridicules & surprenantes, pour se moquer en passant des sottises, & des débauches des hommes. Mais le stile travaillé, qu'il employe, & le détail horrible des saletez, qu'il dit, font bien voir qu'il ne valloit guere mieux que les Heros de son Roman. Il ne faut point avoir de goût, pour en douter un moment. Quoi qu'il n'y ait pas justement des expressions, qui nomment les choses par les noms, qui étoient bannis de l'usage des honnêtes gens; les plus horribles actions, & les plus scandaleuses débauches y sont décrites si clairement, & même avec tant d'art & d'ornemens; que ceux qui ne s'apperçoivent pas, qu'il se plaisoit à dire des ordures, n'ont point du tout de nez, ou n'en sont pas choquez,

com-

* Dans son livre de *Satyrice Græcorum Poësi &c.*

comme le doivent être d'honnêtes gens.

Je ne sai duquel des deux notre Editeur aime mieux être accusé, mais il est sûr qu'il s'est exposé à cette censure ; en disant dans sa Préface qu'il croit „ que *Petrone* a été un „ homme très-saint, (*Sanctissimum virum*, ce qui marque un homme „ dont les mœurs sont séveres) qui „ étant parvenu par le chemin, „ qu'il décrit au commencement de „ son livre, à ce qu'une étude sé- „ vere se propose, & ayant atteint „ le faite suprême de l'éloquence, „ ne pouvoit souffrir les Déclama- „ teurs fâcheux de son tems, ni les „ Poètes ridicules ; un homme, qui „ étant de mœurs réglées, par une „ exacte frugalité, ne cessoit de se „ fâcher contre la débauche & l'insolence, qui s'augmentoient. On voit bien que *Petrone* s'est moqué de beaucoup de vices de son tems, mais à l'égard de la débauche des femmes, & de celle des garçons, il n'a point pris le chemin qu'il fa- loit, pour en donner de l'aversion. Il ne censure nullement ses Profes- seurs aux Belles-Lettres & son Poëte, pour leur vie scandaleuse ; il ne fait

fait qu'en rire, & il en fait un portrait si vif & si burlesque; qu'on voit bien qu'il a dessein de divertir ceux, qui se plaisent à ces ordures, & nullement d'instruire. Un Peintre, qui a de la pudeur & de l'honêteté, n'entreprend pas de peindre, avec toute la délicatesse possible, les postures de l'*Arétin*; pour donner de l'horreur, pour le vice. On feroit passer, à ce compte là, l'Italien qui a fait les Dialogues d'*Arétin*, comme on les nomme, & l'Auteur François des *Amours des Gaulois*; pour des gens extrêmement sévères, & qui n'auroient eu en vuë, que de corriger la débauche, par les livres qu'on vient de nommer. Mais ceux qui prennent une Vertu pour un Vice, peuvent bien prendre le Vice pour la Vertu. A la fin, on perd toute sorte de goût.

C'est ce qui paroît, par les paroles suivantes, où l'on dit „ que la „ perpetuelle pureté du langage de „ *Petrone*, quoi qu'il décrive les „ plus impures débauches de son tems, „ fait voir sa bonne intention; car „ on ne sauroit trouver, dit l'Edi- „ teur, dans tout cet Écrit aucun „ mot Sotadique (c'est à dire, tout „ à fait obscene) & sale de sa pre- „
Tome XIX. Q „ mie-

„ miere origine; mais il se sert tou-
 „ jours de mots métaphoriques &
 „ très-honêtes , avec beaucoup de
 „ pudeur , pour exprimer de vilaines
 „ actions. Il oppose à cela le stile
 de *Martial* , de *Catulle* & d'autres,
 qui usent de mots sales. Personne
 ne peut excuser des manieres de par-
 ler , tirées des lieux les plus infames ;
 mais ceux qui inventent des Romans,
 pleins des plus horribles vilénies , &
 qui leur donnent le plus d'agrément,
 qu'il leur est possible , comme fait
saint Petrone (non le patron de Bo-
 logne , mais le nouveau *saint* de l'Al-
 manach de Mr. *Burman*) ne sont
 pas moins gâtez , que ceux qui par-
 lent plus grossièrement ; & ne sont
 pas moins propres à salir l'imagina-
 tion de ceux qui les lisent , & qui ne
 sont pas assez affermis , dans l'hor-
 reur qu'on doit avoir de ces saletez
 abominables. C'est ce que l'Avocat
 de ces obscenitez reconnoît assez, sans
 y penser , lors qu'il parle ainsi , dans
 la même Préface , quelques pages
 auparavant. Je mettrai ses paroles
 en Latin , car l'honêteté ne permet
 pas de les traduire en François : *Cum*
soli ferè essent Monachi, apud quos ul-
la adhuc eruditionis vestigia supere-
rant ,

rans, quis non credat PRURIEN-
 TES illos nebulones, qui in publico
 magnam pietatis speciem mentiebantur,
 intra claustra sua lascivissimum quem-
 que scriptorem assidue versasse? — Ho-
 rum otiosorum turpi diligentia adscri-
 bendam puto, quod non integer ad nos
 Petronius pervenerit, sed ille tantum
 partes, quæ Monachis FENTIGINE
 ruptis, lascivia & libidinosa protervia
 manifestissimis argumentis blandieban-
 tur. On voit par là que Mr. Bur-
 man, a beaucoup profité dans la
 lecture de Petrone, & qu'il est très-
 éloigné (car en cela il lui faut ren-
 dre justice) de l'hypocrisie des Moi-
 nes. Il ne fait point l'honête hom-
 me, il défend ouvertement ce dont
 tout le monde a honte. On peut
 voir quelle est sa délicatesse, en ces
 matieres, par les promesses qu'il fait
 au Public, à la pénultième page de sa
 Préface, où il dit „ qu'il a dessein,
 „ SI DIEU LUI DONNE VIE,
 „ ET DES FORCES pour cela,
 „ de publier en un volume à part, non
 „ seulement ce qui a été publié (des
 „ vers attribuez à Petrone) mais en-
 „ core d'augmenter les Catalectes de
 „ Pithou & de Scaliger, &c. *Quod*
nobis consilium sit, SI DEUS ÆTA-

TEM ET VIRES DEDERIT, *singulari volumine illa non modo edere que publicata sunt, sed ipsa Catalecta Pitboei & Scaligeri &c.* On fait que les Priapées font une partie de ces Catalectes. Il déclare encore, à la fin de cette Préface, qu'il n'abandonnera pas ce dessein, parce qu'il y a beaucoup de vers lascifs; & se moque de ceux, qui desapprouvent cette conduite. Encore un coup, il n'y a aucune hypocrisie là-dedans, & je suis persuadé qu'il parle le plus naturellement du monde; mais je laisse à penser, si c'est là la conduite d'un homme qui a quelque pudeur, & si la Religion permet d'employer le saint nom de Dieu; en disant que, malgré le jugement des plus honnêtes gens, on veut publier & commenter d'horribles vilénies. Si cela se faisoit sans réflexion, & par une sorte de débauche d'esprit, on pourroit en parler avec moins d'indignation; mais croire que *Dieu donne de la vie & des forces*, pour en abuser de la sorte, & contre les avertissemens de tout le monde, c'est avoir une étrange idée de la Religion. Ce sont les discours d'un Sacrificateur de Priape, & dignes d'*Encolpius*, & de ses camarades,

des ; & non d'un Professeur dans une Academie Chrétienne , où il doit servir d'exemple à la Jeunesse & non travailler à la débaucher. Je ne parlerai pas de l'imprudence qu'il y a à parler ainsi , pendant un procès , où une fille l'accuse de l'avoir débauchée. Cela le regarde , & non pas moi , ni le Public.

Mais comme Mr. *Burman* m'a attaqué , sans que je lui eusse jamais rien fait , par une Satire infame , & dans la Préface de ce *Petrone* , avec une hardiesse , qui n'a pas de semblable ; je n'ai pas crû devoir dissimuler ce que j'en pensois. Ce n'est pas que j'aie peur que les mensonges , & les impertinences , qu'il dit de moi , me puissent nuire ; j'ose me flatter que j'ai l'honneur d'être trop bien connu d'une infinité d'honnêtes gens , pour avoir rien à craindre ; & que les Ouvrages , que j'ai donnez au Public sont suffisans , pour faire mépriser ceux qui les attaqueront de la sorte. Je pourrois ne répondre autre chose que ce qu'on vient de lire , mais j'ai crû devoir ajoûter ici en peu de mots la réfutation de ces injures ; premierement , afin que la Jeunesse apprenne à se garder d'une si honteuse

le conduite , qu'elle pourroit peut-être imiter, parce qu'un Professeur s'y abandonne sans pudeur ; secondement, en faveur des Belles-Lettres, que les *Encolpins* & les *Eumolpes* modernes rendent tout à fait méprisables. Quelques uns de ceux, qui en font profession, entre lesquels un des principaux est *egregius ille pereunsiuum litterarum scator ac vindex Pet. Burmannus*, ont les manieres si grossieres & si mal-honêtes; qu'on s'imagine quelquefois, que l'étude des Humanitez éteint tout ce qu'on appelle civilité & politesse, dans ceux qui s'y appliquent, & les change en crocheurs & en laquais; par rapport à la conduite qu'ils font paroître, quand ils ont le moindre démêlé. Il vaudroit en effet mille fois mieux n'avoir point du tout d'étude, que d'en abuser de la sorte. Mais ce ne sont point les Lettres, qui produisent cet effet, ce n'est que le mauvais naturel, & peut-être la mauvaise éducation de quelques Grammairiens; qui font qu'ils ignorent les principes de l'honnêteté la plus commune, ou qu'ils dédaignent de suivre, en cela, l'usage de tous ceux qui ont quelque politesse. Au lieu de profiter d'une infinité

ré d'excellens endroits de Morale, que l'on trouve dans les Auteurs Grecs & Latins; ils n'imitent quelques anciens Payens, qu'en ce qu'ils ont de condamnable; ils se proposent pour modele les endroits les plus emportez & les plus mal-honêtes.

On se moquoit déjà autrefois de l'humeur bilieuse des Grammairiens, comme il paroît par diverses * Epigrammes de l'*Anthologie* Greque: mais on ne laissoit pas d'estimer cet art autant qu'il le méritoit. C'est ce que l'on doit encore faire aujourd'hui, sans avoir aucun égard aux mœurs de ceux qui en font profession. On fait par tout, & particulièrement en ces Provinces, le bel usage qu'*Erasme* & *Grotius*, firent autrefois des Belles-Lettres. C'est d'eux & de ceux qui leur ressemblent, de qui il faut apprendre ce à quoi elles peuvent servir; & non de nos *Encolpius* & de nos *Eumolpes*, qui les deshonnorent, par leur mauvaise conduite.

Je voudrois que ceci pût aussi servir à Mr. *Burman*, pour le faire revenir à lui même, & l'obliger à vivre

Q 4

* *Lib. I. c. 13.*

vre & à écrire autrement; mais il y a peu d'apparence, qu'il fasse un bon usage de ce que je pourrois lui dire, après avoir méprisé la voix publique. Il y a déjà quelques mois que son *Petronne* paroît, & que tout ce qu'il y a d'honêtes gens, en ces Provinces, qui ont jetté les yeux sur sa Préface, ont condamné la maniere dont il en a usé envers moi, de qui il avoit sujet de se louer. On en a parié à plusieurs de ses Collegues, qui ont témoigné, qu'ils desapprouvoient entièrement sa conduite. Des gens d'honneur le lui ont dit à lui même, & d'autres lui en ont écrit. Il m'est revenu de toutes parts, que tout le monde marquoit de l'indignation, contre son procedé. Quelque mine, qu'il puisse faire, sa propre conscience le condamne aussi, & me rend assez justice des mal-honêtetez, qu'il a dites de moi, & de ceux qui me touchent le plus près; sans avoir jamais reçu de moi, que des civilitéz. S'il ne se rend ni aux sentimens du Public, ni à la voix de sa conscience, qui demanderoit qu'il fit une réparation publique des mensonges qu'il a débités, avec tant de confiance; on ne peut le regarder desormais que

que comme un homme incurable, & tout à fait indigne de la moindre réponse. J'ai néanmoins voulu hazarder celle-ci; mais si je lui repliquois ci-après, ce ne seroit qu'en faveur de ceux, qui pourroient peut-être tirer quelque usage de ce que j'aurois à dire.

I. JE parlerai ici d'abord, de ce que Mr. *Burman* a dit de personnel contre moi, après quoi j'examinerai ce qu'il m'objecte, à l'égard de mes Ouvrages. Je mêlerai ce qu'il dit dans une Satire, qu'il fit il y a six ans contre moi, & ce qu'il y a ajouté dans sa Préface sur *Petrone*. Il ne peut pas s'en plaindre, car il me renvoie lui-même, à la fin de sa Préface, au *Dialogue de Spudaus & de Gorallus*, (c'est-là le titre de cette Satire) & tout le monde sait que c'est lui qui en est l'Auteur, quoi qu'il l'ait nié. Feu Mr. *Broekbuysse*, l'avoua à feu Mr. *Brandt*, & les Jésuites de Paris l'ont même publié, dans les nouvelles de leurs *Mémoires des Arts & des Sciences*, qui s'impriment à *Tre-voux*.

Je n'ai répondu à cette infame Satire, qui parut en MDCCIII. qu'en très-peu de paroles, qui sont dans la

Préface du Tome II. de la *Bibliothèque Choisie* ; & je n'ai nommé personne, dans la pensée que Mr. *Burman* pourroit en revenir. Depuis je l'ai vû deux fois, chez des Amis communs, sans en rien témoigner. J'ai plus fait, j'ai parlé, dans le IV. Volume de cette même *Bibliothèque*, très-civilement du soin, qu'il a eu de publier le *Phedre* de *Gudius*, l'*Horace* de *Rutgersius*, & le *Valerius Flaccus* de *Nic. Heinsius* ; & dans le XIV. Volume, de ce qu'il a fait dans l'édition des *Inscriptions Romaines* de *Gruter*.

Depuis je n'ai parlé de lui, ni en bien, ni en mal. Malgré cette retenue, je n'ai pû éviter sa colere, pour avoir dit quelque chose du *Tibulle* de Mr. *Broekhuysse* ; mais qui ne regarde point l'honneur de ce Poëte moderne, où Mr. *Burman*, n'étoit point mêlé, & qui est si vrai, qu'il n'en doute pas lui même. S'il avoit eu un peu d'équité, d'honêteté, ou de modestie, il se seroit tû & auroit approuvé ma conduite ; après ce qui s'étoit passé, entre lui & moi. Il a fait tout le contraire, & il a vomî des torrens de bile contre moi, dans son *Petrone* ; mais il se trompe fort s'il

s'il s'imagine de m'effrayer par là.

1. Il commence par m'accuser, de tâcher *par une bouche sacrilege*, car c'est ainsi qu'il parle, de diminuer les obligations que la République des Lettres a à feu Mr. *Grævius*, & d'avoir dit qu'il n'avoit rien fait de mémorable, que de ramasser de petits livres rares, faits par d'autres, en y mettant des Dédicaces, pour y gagner. Je n'ai jamais parlé mal des Écrits de Mr. *Grævius*; au contraire, j'en ai peut-être trop dit de bien, Nôtre Auteur me fait parler ici tout autrement, que je n'ai fait de lui au Tome XIV. de cette *Bibliothèque Choisie* p. 55. où je dis, *qu'il auroit fallu que cet habile homme eût pensé plus jeune*, à publier de nouveau les Inscriptions de *Gruter*; parce que cela demandoit plus de travail, *qu'il n'en pouvoit prendre sur ses vieux jours & plus de tems qu'il n'y pouvoit mettre alors*, qu'il étoit trop distrait par ses Amis, & par les Etrangers qui le voyoient. Il n'y a rien là de desobligeant, pour Mr. *Grævius*; & la chose est si claire, que personne n'en peut douter. A l'égard des distractions, que ce Savant Homme

avoit, j'en prens à témoin toute la ville d'Utrecht ; où elles sont plus connues qu'ailleurs. J'en fais juges tous ceux, qui ont eu quelque commerce avec lui, & qui savent tous le peu de tems, qu'il avoit pour travailler. Tous les Libraires de ces Provinces, qui ont imprimé quelque chose pour lui, savent aussi combien de tems il les faisoit attendre, pour des bagatelles. Mais il n'y a point de reproches à lui faire là-dessus, & je ne lui en ai point fait.

2. J'ai dit au même lieu, qu'en ce tems-là Mr. Grævius se contentoit de remettre entre les mains des gens de lettres des livres, qui n'y étoient plus & qui méritoient néanmoins d'y être ; en les faisant rimprimer avec une Préface, & une Dédicace de sa façon ; & qu'on lui en devoit être obligé, puis qu'il a rendu communes beaucoup de pieces, qui étoient rares, & porté les gens de lettres à lire, ce qu'ils ne lisoient plus, par négligence, ou faute de l'avoir. J'ajoute enfin que ceux qui auront de l'équité ne manqueront pas de rendre cette justice à cet habile homme. C'est là tout ce que j'ai dit, & je demande premierement aux Lecteurs, s'il y a le

Le moindre mensonge en cela , & si ce n'est pas même une chose de notoriété publique ? Personne ne l'ignore, & son *Tbrefor des Antiquitez Romaines*, son *Syntagma Dissertationum Rariorum* en sont des preuves indubitables. On fait encore le projet, qu'il avoit fait de publier les *Antiquitez d'Italie*, en plusieurs volumes *in folio*, avec des Préfaces & des Dédicaces. Je demande, en second lieu, si ce que j'ai dit n'est pas plutôt une Apologie, pour feu Mr. *Grævius*, qu'une Censure. J'ai qui cent fois de très-honnêtes gens, se plaindre de ce que cet habile homme employoit son tems, comme il faisoit, à publier les Ouvrages des autres, au lieu de nous donner quelque chose de sa façon ; & j'ai voulu prendre son parti & le défendre. Il est vrai que je lui ai préféré, dans ce même Extrait, *Joseph Scaliger* & *Jean Gruter* ; le premier, pour son érudition infinie & ses travaux immenses ; & le second, pour la peine qu'il a prise, dont on peut voir les monumens à la fin de sa vie. Personne ne peut leur comparer, à ces égards, Mr. *Grævius* : sans se faire moquer de tous

les gens de Lettres , qui ont quelque connoissance des Ouvrages de ces Savans Hommes. Mr. *Burman* lui même , qui feint d'en faire son Idole , & qui ne l'imite nullement en ce qu'il avoit de bon , n'en feroit disconvenir. Ce que Mr. *Grævius* a fait sur *Hésiode* , sur *Florus* , sur *Justin* & sur *Cicéron* , avec toutes ses Préfaces & ses Dédicaces , n'approche des travaux ni de l'un , ni de l'autre ; & est fort au dessous , pour l'érudition , de ce que *Scaliger* a fait. Si c'est parler en sacrilege , que de dire une vérité , dont personne ne doute ; c'est parler en dévot Grammairien , que de dire des mensonges grossiers. D'ailleurs je ne prétens nullement diminuer le mérite réel de feu Mr. *Grævius* ; que j'ai honoré , pendant sa vie , comme un habile homme dans son espece , & que je respecte , sur le même pied , après sa mort.

3. Cependant , c'est là-dessus que Mr. *Burman* , m'appelle un mercenaire des Libraires , & qui doit tout ce dont il vit à un travail , qui n'est pas d'un bonête homme. Il ne connoît ni les Libraires de Hollande , ni moi. Ils ne sont nullement en état de faire

faire subsister un honête homme en ce pais ; & c'est ce dont il n'y a pas un d'eux , qui ne convienne , & que l'on pourroit prouver mathématiquement , si on vouloit l'entreprendre. Cependant il me représente , dans sa Satire , comme un homme , qui gagneroit beaucoup avec eux. Je ne suis d'ailleurs nullement propre à marchander avec les Libraires , comme tous ceux avec qui j'ai eu affaire le savent , & comme ils le peuvent témoigner. J'ai donné quantité d'ouvrages pour rien , quoi qu'ils m'eussent coûté beaucoup de peine , & la petite reconnoissance , que j'ai eue pour quelques autres , feroit rougir les plus acharnez calomniateurs , si je la disois. Feu Mr. *Grævius* , sur ses vieux jours , ne faisoit rien pour rien , & même pour le peu qu'il a fait dans les Inscriptions Romanes , dont il n'a revû que la moitié , il a eu quinze cent quarante francs du Sr. *Halma* ; qui lui ceda une obligation de cette somme , qu'il lui devoit , pour entreprendre la révision de ce recueil de *Gruter*. Je n'ai garde de trouver à redire à cela , il étoit juste qu'il fût payé de sa peine. Qu'y auroit-il de plus ridicule

Ie

le que de travailler pour les autres, sans en rien tirer ? Pourquoi toutes les professions auroient-elles des gages attachez , & donneroient-elles quelque douceur à ceux qui les exercent ; pendant que celle de ceux , qui écrivent pour l'usage du Public , ne leur rendroit rien du tout ? Mr. *Burman* fait-il des leçons publiques & particulieres, pour rien ? Donne-t-il même pour rien les rapsodies qu'il ajoute aux travaux des autres ? Tout le monde fait le contraire , & il n'oseroit se vanter de ne rien prendre de ses peines. Mais, comme je l'ai dit, ce que les Gens de Lettres peuvent gagner ici est si peu de chose, que je ne le lui reproche point ; à condition qu'il ne le reproche lui même à personne.

4. C'est un grossier mensonge, que de dire que je fais cette *Bibliothèque Choisie* , pour aquerir de la réputation , aux dépends des habiles gens, comme il le dit. Je n'y ai attaqué personne, & je ne m'y suis pas même toujours défendu, comme j'aurois pû le faire très-commodément. Elle est pleine de loüanges des habiles gens, qui m'ont donné occasion de parler de leurs Ouvrages. J'ai dit du

du bien d'Auteurs Anglois, François, Italiens, Allemands & de ceux de ces Provinces. On n'a qu'à la feuilleter un peu, pour le voir. J'y ai même parlé avec éloge de quelques Auteurs, comme lui, qui en avoient mal usé envers moi, lors que j'ai crû le pouvoir faire honêtement, & Mr. *Burman*, lui même en est un exemple. Je n'ai rien dit de désavantageux à personne, qu'après en avoir été violemment outragé ; & je défie que l'on me nomme un seul homme, qui se puisse plaindre, que je l'aye attaqué le premier, dans cet Ouvrage. Si j'ai remarqué, ce que l'on pouvoit changer ou ajoûter à quelques Livres publiez de nouveau, que j'avois loüez, ç'a toujours été avec de très-grands ménagemens, & Mr. *Burman* n'a pas sujet de s'en plaindre.

Je puis dire au contraire, qu'il ya peut-être bien des Ouvrages, qui doivent à la *Bibliothèque Choisie* une partie de la réputation qu'ils ont. J'ai reçu là-dessus quantité de remerciemens, qui m'ont bien fait connoître que la maniere, dont j'en avois parlé, n'avoit pas été indifferente à leurs Auteurs. Mais je ne veux pas dire du bien de gens, qui, quoi que ravis d'être

d'être traité civilement, ne laissent pas, par une lâche politique, de me déchirer en particulier.

5. Il craint, & il a raison, qu'on ne trouve mauvaise la manière brutale, dont il me traite dans la Préface de son *Petrone*. Il faudroit avoir perdu tout sentiment d'honneur & d'équité, pour n'en être pas scandalisé. Mais, pour moi, je m'en moque ; notre Déclamateur Satirique, fait paroître trop de passion, sans sujet, & dit trop de mensonges palpables, pour me pouvoir nuire.

6. Il me traite ridiculement de *Gallus*, puis qu'outre que je ne suis pas François, quand je le serois je n'aurois point sujet d'en rougir. Il traite de même feu Mr. *Chevreau*, qui avoit assurément plus d'esprit & de lecture que lui ; pour ne pas parler de ses autres bonnes qualitez. Il y a d'honnêtes gens & de mal-honnêtes gens, parmi toutes les nations, & elles n'ont pas beaucoup à se reprocher les unes aux autres. Si on lui reprochoit, dans un livre imprimé en France, *une grossiereté de Batave* ; il s'en plaindroit, & il auroit raison, parce que s'il y a des gens grossiers dans ces Provinces, il y a aussi une in-

infinité de gens, qui ont de la politesse, & qui ne lui ressemblent nullement ; outre qu'il ne manque pas de gens grossiers en France. S'il falloit trouver d'habiles gens, en matiere de Belles-Lettres, dans ma Patrie, je n'aurois qu'à lui nommer ceux dont j'ai parlé dans ce Volume, les *Casaubons*, Pere & Fils, & Mr. le Baron de *Spanheim* ; auxquels je pourrois ajouter *Jaques Godefroi*, qu'il nomme lui même, dans une de ses notes sur *Petrone*, *doctissimum Jurisconsultorum*. Je lui donnerois bien du tems, pour trouver, dans la ville où il est né, des gens de la même force. Les *Scaligers*, & les *Saxmaises*, que Mrs. les Etats de Hollande appellerent autrefois, & à qui ils accorderent de grosses pensions, pour honorer de leur présence leur Académie de Leide, étoient aussi de *petits François* ; auprès desquels le *gros Mr. Burman*, n'est qu'un très-petit Pygmée.

Mais il nous apprend, dans sa Préface, que les Muses se préparent à s'enfuir de France. Où se retireront-elles les pauvres filles ? Elles se garderont bien d'aller dans le cabinet de l'Editeur de *Petrone*, séjour des Sa-
ti-

380 BIBLIOTHEQUE
tires & des Priapes ; dont il fait si grand cas , qu'il a conseillé au Sr. *Halma* d'embellir les Inscriptions Romaines de ces infames figures. Il n'y a chez lui d'autres Muses , que celles que *Boëce* , a si bien nommées de petites courtisanes de théâtre , *scenicas meretriculas*.

Il me seroit fort aisé de faire voir que les Sciences sont autant cultivées en France , qu'ici ; & même beaucoup plus , à divers égards. L'Etude des Antiquitez & de l'Histoire Ecclesiastiques, est très-cultivée en France, & tout à fait négligée ici ; quoi qu'elle soit infiniment plus importante, que l'étude des Auteurs Profanes. L'étude des Mathematiques, de la Physique, & de tout ce qui en dépend, est florissante en France, par la liberalité du Roi, qu'on ne sauroit trop louer en cela , & par les soins d'un homme incomparable, qui semble être envoyé du Ciel, pour protéger & exciter les Savans à travailler. Je veux dire Mr. l'*Abbé Bignon* , dont le mérite est au dessus de toutes mes loüanges. Mais je laisse aux gens de Lettres François , à vanger l'honneur de leur nation , & à faire voir que les Muses ne sont pas chez eux , telles que

que chez l'Editeur de *Petrone*.

7. Ce sont les Muses Petroniennes, qui lui ont appris tant de mensonges ; le mal est qu'elles ne lui ont pas appris à leur donner de la vraisemblance. Il me reproche qu'après avoir profité de la *liberalité des Bataves*, je les mors & je les déchire. Il devoit nommer ces illustres Bataves, qui m'ont fait sentir leur liberalité, & envers qui j'ai été ingrat. J'ai toujours demeuré à Amsterdam, depuis que je suis en Hollande, & j'y ai exercé une Profession, parmi les Rémontrans, dont les gages ne peuvent pas être nommez *munificentia*, comme tout le monde le fait assez. J'ai dit du bien & de la République, & des particuliers, & je n'y ai jamais attaqué personne. J'ose encore dire qu'aucun de ceux, qui se mêlent d'écrire en ce pais, & qui y sont même nez, n'a tant fait d'honneur à l'Etat & à la ville d'Amsterdam, dans ses Ecrits, que moi, & n'en a donné une meilleure idée dans les pais étrangers, où l'on n'en avoit pas auparavant si bonne opinion ; sans que j'aye été engagé à cela par aucune liberalité de l'Etat, ou de la Ville, ni par aucune esperance d'avancement.

S'il

S'il m'étoit arrivé quelque chose de semblable, je le reconnoîtros ici, ou ailleurs, à la premiere occasion. Mr. *Barman*, qui est fils d'un Pere, qui a été élevé, par la charité publique, en se retirant en Hollande, devroit rougir de toucher à de semblables choses, lors qu'il n'a aucune occasion d'en parler.

Si j'ai quelques Amis, dans ces Provinces, je puis dire qu'ils sont devenus mes Amis, parce qu'ils ont crû que je n'étois pas indigne de leur amitié, ou que mes Ouvrages n'étoient pas inutiles au Public. C'est ce que tous ceux, de qui j'ai l'honneur d'être connu, savent très-bien, & ce qu'ils peuvent témoigner. Peut-être même se trouvera-t-il des gens assez généreux, pour reconnoître que, si l'on donnoit des récompenses à tous ceux, qui ont rendu par leurs Ouvrages quelque service à la Religion, ou aux Belles-Lettres, ou qui ont bien parlé de l'Etat, à proportion de leurs peines, & de leur zele; j'aurois eu, depuis long-tems, sujet de me louer de *la liberalité Batave*, plus que bien d'autres, qui croient que tout leur est dû. Mais je ne suis point venu ici, pour y chercher de
la

la fortune & du bon tems; & si j'a-
vois eu quelque semblable pensée,
j'en aurois été bien-tôt desabusé. Il
y auroit long-tems, que j'aurois
quitté ce pais, où j'ai pris des pei-
nes infinies; sans autre récompense,
que la satisfaction d'avoir fait mon
devoir, & de n'être pas desapprou-
vé des gens de bon goût, soit ici,
soit ailleurs. Je me suis char-
gé de tout ce travail, par des princi-
pes, qui sont inconnus à Mr. *Bur-*
man, & à ceux de sa sorte.

8. Cet homme, qui dit tout ce
qui lui vient dans la tête, sans se
mettre en peine s'il dit la verité, ou
non, m'accuse d'avoir *abjuré la Re-*
ligion de mon pere; par un mensonge
grossier, & dont la fausseté est con-
nuë de tous ceux, qui savent comment
on en use parmi les Rémonstrans.
Après avoir étudié en Théologie, &
lû les Oeuvres d'*Etienne de Courcel-*
les, oncle maternel de mon Pere;
j'ai crû qu'ils avoient la verité de leur
côté, dans les matieres qui les dis-
tinguent des autres Protestans, & je
me suis joint à eux, pour n'être pas
obligé de dissimuler, ou de parler
contre ma conscience. Du reste je
n'ai

n'ai jamais rien abjuré, ni même rien signé, contre les sentimens des autres. Les Rémonstrans n'exigent cela de personne; mais seulement qu'on reconnoisse l'Écriture Sainte, pour la seule règle de sa foi; qu'on vive Chrétiennement; qu'on ne soit point idolatre, & qu'on ne veuille persécuter personne. Ils ne damnent nullement ceux qui ne sont pas de leur sentiment, dans des choses de spéculation; mais ils croient devoir suivre les lumières de leurs propres consciences, & laissent les autres au jugement de Dieu. Il est très-faux, qu'ils reçoivent presque tout le monde, comme on vient de le voir, parce que j'ai dit, qu'ils répètent dans tous leurs Sermons. Un adultere, par exemple, ou un persécuteur ne seroit nullement reçu à leur Communion.

9. Quand Mr. *Burman*, dit que j'ai publié des choses *absurdes & impies* touchant la Religion, il fait voir qu'il n'y entend rien du tout. Personne ne l'a jamais accusé d'entendre la Théologie, non plus que la Morale, ni pour la spéculation, ni pour la pratique. Si j'avois copié
mot

mot pour mot * *Spinoza*, & dit que toute la nature n'est qu'un seul Etre, comme a fait Mr. *Burman* le Pere, dans son Systeme de Théologie; il auroit raison de faire cette accusation, contre moi. Mais je me moque des discours d'un homme, qui parle de choses, qu'il n'entend point. Il est accoûtumé à en user de même, en matieres de Morale; comme quand il attaque, à la fin de sa Satire, l'honneur d'une femme qu'il ne connoît pas, & dont la chasteté n'a jamais été soupçonnée, par qui que ce soit au monde, & ne l'a jamais pû être par personne, qui fût en son bon sens. S'il avoit tant soit peu de pieté & d'honneur, il devroit demander pardon à Dieu, & aux hommes d'une semblable calomnie. On demandera peut-être ce qui l'a engagé à faire de telles accusations, dans une querelle, qu'il me faisoit de gayeté de cœur, sur des matieres de littérature? On n'en peut deviner aucune, que l'envie de rendre méprisable celui qu'il attaquoit. En cela, il a encore pis fait, que feu Mr. *Broek-*

Tome XIX. R buyse,

* *Voyez Phil. à Limborch defensio contra Joan. Van der Wayen.*

buysse, qui pour se vanger d'un Professeur, qui lui avoit dit quelque injure Petronienne, fit une violente Epigramme contre son Epouse, où il la traite comme la plus infame Courtisane; quoi que ce soit une femme tout à fait irréprochable. C'est ainsi que le Panegyriste de *Petron* a suivi l'Interprete de *Properce* & de *Tibulle*.

10. Il m'accuse, avec la même vérité, que je flattois Mrs. *Gravins* & *Broekhuysse*, pendant leur vie. Je n'ai vû ce dernier, chez lui, que trois fois dans l'espace de près de vint quatre ans, & de ces trois fois, il y en a eu deux, auxquelles j'y ai mené un homme de Lettres Etranger. Je l'ai vû aussi rarement ailleurs, & je n'avois rien à craindre de lui, ni à en attendre. La maniere, dont il vivoit, n'avoit point de rapport à ma maniere de vivre. Pour Mr. *Gravins*, je l'ai vû un peu plus souvent, lors qu'il venoit à Amsterdam, où il m'est venu voir quelquefois. Je lui ai donné quelques uns de mes Ouvrages, & il m'en a donné des siens. Mais je n'ai jamais fait de bassesse, pour gagner une amitié, qui ne me pouvoit servir

vir de rien ; parce qu'il ne demeu-
roit pas ici , & que nos Etudes
étoient très-differentes. Je n'ai point
dit de mal de l'un , ni de l'autre , a-
près leur mort , comme nôtre Dé-
clamateur Petronien le fait enten-
dre , en termes tragiques. Que les
Lecteurs prennent la peine de lire
l'Article IX. du XV Tome. de la
Bibliothèque Choisie , où est l'Extrait
du *Tibulle* de Mr. *Broekhuysse* , &
qu'ils jugent s'il y a un mot , qui
touche son honneur. J'ai défendu
une maniere de lire d'un endroit de
Pedo Albinovanus contre lui , mais
sans aucune aigreur. J'ai remarqué
en badinant qu'il étoit trop prodi-
gic de louanges , envers ceux ,
qui lui faisoient leur cour , qu'il
louoit avec des hyperboles poéti-
ques ; * mais ce n'est pas là un
crime , & Mr. *Burman* est persua-
dé de la verité du fait , aussi bien
que moi. S'il n'est pas permis de
dire une semblable verité d'un Poë-
te mort , sans laisser aucune poste-
rité ; quand sera-t-il permis de par-
ler de quelcun ? Il a bien mis dans
son *Indice* mon nom , parmi ceux
des Auteurs critiquez , *qui notantur* ;

R 2 sans

* *Bib. Ch. Tom. XV. p. 379.*

ans se mettre en peine de ce que j'en dirois. Mais s'il n'est pas permis de dire une vérité claire, des livres de Mr. *Broekbuyse*, après sa mort; notre Déclamateur croit-il qu'il soit permis de me dire toutes les injures possibles, pendant que je suis plein de vie, & de tâcher, comme il fait, d'exciter la haine de tout le monde contre moi? Il faut que j'avouë que nos Docteurs Petroniens ont une étrange Morale. Dire qu'un Poëte mort louoit trop les gens est, selon eux, un crime: mais il n'y a point de mal de dire mille faussetez d'un honête homme vivant.

II. Mais ce qui a choqué Mr. *Burman*, c'est qu'encore que je n'aye nommé personne de ceux, que Mr. *Broekbuyse* a trop louëz, & qu'il n'y ait aucune allusion qui le regarde plus qu'un autre, il s'est appliqué ce que j'en ai dit. Je ne pensois alors à personne en particulier, mais puis que Mr. *Burman*, qui sent en sa conscience que j'ai raison, veut qu'on le lui dise; l'une des louanges les plus ridicules, qu'ait prodiguées l'Interprete de *Tibulle*, c'est celle qu'il lui donne, en le nommant:

nant : *egregius ille pereuntium litterarum stator ac vindex* ; car il n'est propre qu'à faire mépriser & haïr les Lettres , dont il entreprendra de se mêler , par sa mauvaise conduite. Si Mr. *Broekhuysse* l'avoit loué modestement , ses louanges auroient été de poids , & il n'auroit pû s'appliquer ce qu'on en a dit. Quelles sont ces *Lettres* , auxquelles l'Editeur de *Petrone* conserve la vie , dans ces Provinces ? Ce n'est assurément aucune Science , qui concerne les choses ; car il ne fait profession d'aucune , & on ne l'a jamais soupçonné de s'y être appliqué. Ce n'est pas non plus des Langues Orientales que cela s'entend , car il n'en fait rien du tout ; c'est à de petits François , comme à *Scaliger* , *Casaubon* & *Saumaïse* , de joindre de semblables études à la lecture de l'Antiquité Greque & Romaine , & non au grand Interprete du Roman d'*Encolpius*. Ce n'est pas non plus à la Langue Greque , car il n'en fait pas plus , que son défunt Ami. Qu'est-ce donc ? La connoissance de quelques mots & de quelques expressions Latines , ou tout au plus de quelques coûtumes & de quelques opinions des Romains. Je ne

prétends pas blâmer cette étude, elle est louable; mais elle ne mérite pas de si grands éloges, & si l'on en demeure là, on n'empêchera pas les Lettres de perir. D'ailleurs Mr. *Burman* n'a encore presque fait autre chose, que publier les travaux des autres, sur quelques Auteurs Latins, en y joignant un petit nombre de notes de sa façon; qui sont de très-petite conséquence, & par où l'on ne voit pas qu'il ait fait de grands progrès dans les *Lettres*, dont il fait profession. Quand il aura fait la dixième partie des Ouvrages, qu'a faits *Casaubon*, on verra quelle louange il aura méritée; mais jusqu'à présent il a bien plus besoin de l'indulgence de ses Lecteurs, qu'il ne mérite leurs éloges.

II. I. IL m'objecte & dans sa Satire, & dans sa Préface, plusieurs fois, que toute ma science est tirée des Dictionnaires; sous prétexte que j'ai renvoyé quelquefois le Lecteur à *Robert Etienne*. C'est aux Lecteurs à juger de cela, en lisant ce que j'ai fait. Mais en attendant il souffrira que je lui dise que la maigre science de mots, d'opinions & de coutumes, dont il fait profession, & qu'il n'a pas

pas poussée fort loin, est une véritable science de Dictionnaire. Il n'en a aucune autre, & l'on voit bien qu'il pêche dans les Indices, lorsqu'il cite *Cujas*, *Godefroi* & d'autres Auteurs, qu'il n'entend pas, & dont il a seulement consulté les Indices. Il cite aussi le *Glossaire de Du Cange*, qui ne vaut pas tant, dans son espece, que le *Thésor de Robert Estienne*, dans la sienne.

Mais il faut que je lui dise, que comme ceux qui n'auroient d'autre secours, pour illustrer l'Antiquité Grecque & Latine, que les *Thésors des Estiennes*, ne seroient pas en état de s'en acquiter comme il faut; ceux qui ne les consultent jamais, soit en écrivant, soit en travaillant sur l'Antiquité, ne savent ce que c'est que d'écrire, ou d'éclaircir les Anciens. Il n'y a personne, qui ait lu tous les Auteurs citez dans ces Dictionnaires, avec assez d'attention pour tous les mots, & pour toutes les expressions & qui s'en souviennent assez bien; pour n'avoir pas besoin de tems, en tems, de consulter les Dictionnaires ou les Indices des Auteurs (car c'est la même chose) pour trouver, où sont les passages qu'il a oubliez, ou dont il

392 BIBLIOTHEQUE
ne se souvient pas distinctement. Il n'y
a même personne, qui n'ait des dou-
tes sur les mots & sur les expressions;
dont il ne peut sortir commodément,
que par le même moyen. Quand je
dirai que je- fai beaucoup mieux le
François , que Mr. *Burman* ne fait
le Latin , je croi qu'il n'y aura rien
là, que l'on ne croye facilement. Ce-
pendant je puis assurer, qu'en écrivant
en François, j'ai très-souvent des dou-
tes, qui me rendent les Dictionnaires
de *Richelet* & de l'*Academie François-
se* nécessaires. C'est pour cela qu'ils
ont été faits, aussi bien que le Dic-
tionnaire de *la Crusca*; qui est autant
pour l'usage des Italiens, qui posse-
dent leur Langue, que pour ceux
qui l'apprennent. Il n'y a que des
gens, qui n'étudient point, & qui
n'écrivent rien, qui n'ont point be-
soin de cette espece de Livres. C'est
une vanité ridicule, que de les mé-
priser. Mais il ne faut pas s'imagi-
ner que Mr. *Burman* les méprise
sérieusement; la plupart de ses no-
tes, qui ne roulent que sur des mots,
& des passages paralleles, ne sont,
comme je l'ai dit, tirées que des In-
dices. Il perd trop de tems à se di-
vertir, pour pouvoir beaucoup lire;
&

& on ne voit que très-peu d'érudition dans ses notes , quoi qu'il ait employé des années à les faire. Les seuls Dictionnaires, que je croi qu'il a peu consultez, sont ceux de la Langue Greque , qu'il n'a pas daigné étudier.

2. Il me reproche , dans sa Satire, d'avoir pillé *Bochart*, dans mon Commentaire sur le Pentateuque; quoi que je n'aye jamais rien pris de lui , sans le citer , & que je l'aye même souvent réfuté. Mais comme il n'en parle, que par oui dire; qu'il n'a lû ni les Ouvrages de Bochart, ni les miens , & qu'il n'est pas même en état de les entendre; ce n'est pas la peine de m'arrêter à cela. Il n'y a que ceux, qui les ont lus, qui en puissent juger.

3. Il me reproche encore, que je n'ai rien fait qui vaille sur *Pedo Albinovanus* & sur *Cornelius Severus*; mais quand il aura produit quelque chose de semblable , on verra ce qu'on jugera de ses productions. On n'a encore vû de lui, que de petites additions aux Commentaires d'autrui. Les Jesuites de Paris, qui font les Mémoires de Trevoux , & qui assurément ne font point de

mes amis, en ont parlé avec éloge ; parce qu'ils ne savoient pas que j'étois l'Auteur de ce petit Ouvrage. Il y a des gens, parmi ces Jésuites, qui sont meilleurs Humanistes, que le Professeur d'Utrecht. L'Abbé *Faidit* en a aussi parlé fort avantageusement, dans le même tems, qu'il méprisoit l'Extrait, que j'en avois donné dans la *Bibliothèque Choisie* ; parce qu'il croyoit que je parlois de l'Ouvrage d'un autre. Cet Abbé n'est pas ignorant, comme l'on fait, dans les Belles-Lettres, quoi que sa conduite ne soit nullement louable. Voilà des témoignages, qui ne sont pas suspects.

Je ne savois pas alors, que Mr. *Burman* eût envie de publier les *Catalectes*, dans lesquelles ces Poèmes se trouvent ; mais je vois à présent d'où vient son chagrin. Il vouloit les publier seul, & il a été fâché d'avoir été prévenu. Je m'apperçois, depuis long-tems, que lui & les gens de sa trempe brulent d'envie, de voir que le Public lit mes Ouvrages, & croit qu'ils sont utiles. Vous diriez qu'ils ont un Privilege d'écrire seuls, sur les matieres de Belles-Lettres ; ce qui est du dernier ridicule.

utile. Si mes Ouvrages ne valent rien, qu'ils les laissent là ; ils tomberont assez deux mêmes, & on ne lira que les leurs, qui sont privilégiés.

Ce n'est pas contre moi seul, qu'ils ont cette honteuse passion. Ils s'en vient entre eux mortellement & de tems en tems on voit des guerres grammaticales, où il s'épargnent aussi peu, qu'ils m'ont épargné. C'est dans ces guerres civiles de ces honnêtes gens, que paroissent plumes contre plumes, des ferules égales des deux côtez, & des injures qui se menacent réciproquement :

———— *infestaque obvia penna*
Penna, pares ferula, probrisque
minantia probra.

Etant de cette humeur entre eux, il n'y a pas de quoi s'étonner qu'ils écrivent contre moi si aigrement. Comme ce sont des braves, ils croient qu'ils peuvent me mal-traiter impunément, parce qu'ils sont du gros parti ; sans penser qu'à deux pas d'ici, ils seroient du plus petit, & qu'ils y sont traités de *Grammairiens Hérétiques*, & regardez com-

R. 6

me

me des gens dangereux. Quelques uns mêmes sont assez lâches, pour faire par-là leur cour à quelques Théologiens zelez, qui croient que c'est une marque d'Orthodoxie, que de parler mal de tout ce que font les Rémontrans. Peut-être que certains Humanistes prétendent couvrir, par cette basse complaisance, une multitude de pechez, & en obtenir le pardon, en considération de leur zele. Au moins ils donnent sujet de les soupçonner de cette lâcheté. Mais qu'ils fassent ce qu'ils pourront, *veritas magna est & prevalebit*. Le Public est suffisamment instruit de ce que je puis faire, & les Editions réitérées d'une partie de ce que j'ai publié me mettent à couvert de leurs calomnies. Je tiens les procès, qu'ils me font, pour assez instruits de ma part ; sans qu'il soit besoin que je m'étendes beaucoup à me défendre. Ainsi je serai plus court, dans le détail de quelques objections, que Mr. *Burman* m'a faites.

4. Comme j'ai publié *Pedo Albinovanus & Cornelius Severus*, en faveur de ceux qui commencent à étudier les Poètes, cela a fait que j'ai

j'ai expliqué des choses, qui ne peuvent faire aucune peine à ceux qui ont quelque étude. C'est ainsi que *Servius & Donat*, qui savoient mieux l'art d'expliquer les Anciens, que le Professeur d'Utrecht, font perpétuellement; comme on le peut voir, à l'ouverture de leurs remarques sur *Virgile & sur Terence*. Ainsi j'ai expliqué au second vers *miserabile carmen*, qui donne de la pitié, & j'ai cité un vers de *Virgile*, où cette expression se trouve. Là-dessus nôtre Satirique me reproche que je l'ai pris de *Robert Etienne*, qui le cite dans son *Thresor*. J'ai déjà répondu à cela au Tome IV. de cette *Bibl. Choisie* p. 251 & suiv.

5. Sur le vers 5. du même Poëte, après avoir défini le mot de *pietas*, par des paroles de *Cicéron*, je dis que le mot *pius* vient du Grec $\pi\acute{\iota}\omicron\varsigma$, & *pietas*, du mot $\eta\pi\acute{\iota}\omicron\tau\alpha\varsigma$, comme les Eoliens exprimoient cette terminaison. Mr. *Burman*, dit que la définition de *pietas* se trouve dans les Dictionnaires. Mais avant que de dire quelque chose, faudrait-il chercher si elle se trouve dans les Dictionnaires, pour ne la point dire, si elle y est? Voilà un nouvel

usage des Dictionnaires, que l'on ne favoit pas. Mais à ce compte, il faudroit effacer une très-grande partie des notes mêmes de Mr. *Broekhuysse*, que le terrible Professeur d'Utrecht a pris sous sa protection; car assurément on trouveroit, dans *Robert Etienne*, une partie très-considérable des passages des Poëtes, qu'il cite en grand nombre sur des choses très-communes. Mr. *Burman*, ajoute que *Vossius*, dans son *Etymologicon*, avoit déjà soupçonné que *pius* vient d' $\pi\iota\sigma$. Mais il n'y a rien de plus faux. *Vossius*, le Pere, avouë en termes exprès, qu'il n'a pas encore trouvé d'où vient ce mot, *pius unde sit nondum reperi*; & *Vossius*, le fils, le dérive violemment du mot $\pi\iota\sigma$, *bon*, en mettant un π au devant, ou de $\psi\iota\sigma$, qu'*Hesychius* explique *benheureux*. C'est une bagatelle, que la découverte de cette Etymologie; mais ni les *Vossius*, ni *Matthias Martinus*, ni *Chrétien Beeman*, ne l'ayant pas suë, il n'étoit pas inutile de la marquer.

6. J'ai expliqué, en peu de mots, *distendit amore*, qui est au vers 5. Cette expression, qui n'est pas fort commune, avoit besoin d'exemple. J'en.

J'en ai cité un de *Tite-Live* ; mais parce qu'il se trouve dans *R. Etienne*, il falloit l'omettre. Qu'y a-t-il de plus ridicule ? *Mr. Burman*, qui sur le Ch. XVIII. * de *Peirone*, apprend non pas aux jeunes gens, (car un si habile homme n'écrit pas pour eux) mais aux doctes, que les Poëtes disent communément que les peignes ont des dents, cite là-dessus des exemples de *Claudien* & d'*Ovide*; que l'on trouvera dans *Rob. Etienne*, aux mots *dens*, ou au mot *pecten*. Par ses mauvaises manieres, il a donné droit aux Lecteurs de le siffler là-dessus, & de lui dire qu'il n'avoit que faire de piller *Etienne*, pour prouver que les peignes avoient des dents. Comment auroit-on pû se peigner, sans cela ? Si j'avois le loisir, je lui montrerois bien d'autres endroits, qui se trouvent également, dans ses notes & dans ce Dictionnaire. S'il continue à en user aussi mal-honêtement, qu'il l'a fait; il faudra se donner cette peine, & le montrer avec plus d'étendue, que je ne puis le faire ici. Un des artifices de nôtre Satirique, c'est d'accuser odieusement les autres, de ce qu'il fait lui même,

afin

* *Pag. 62. col. 2.*

afin qu'on croye qu'il est bien éloigné de le faire ; car quelle apparence qu'il fît ce qu'il condamne, avec hauteur, dans les autres ? Mais cet artifice étant découvert, il ne trompera plus personne.

7. Sur le vers 7. j'ai dit que la particule ET, signifie *Et c.* après cela, cela étant ainsi, & que d'habiles gens avoient fait cette remarque sur un endroit de *Virgile*, que je cite. J'avois en vuë *Frid. Taubman*, qu'on peut consulter. Nôtre Professeur m'accuse d'avoir pris cela de l'Index de *Gifanius* sur *Lucrece*, où il n'y en a rien du tout. Il y a seulement, qu'on a souvent joint mal à propos *Et quantus*, & *Et quis*, pour en faire *ecquantus* & *ecquis*. J'ai fait à la verité la même remarque, sur les vers que j'ai citez, mais qui ne sont point dans *Gifanius*, que je n'avois pas regardé. Ce n'est pas une remarque si difficile à faire.

8. Sur le vers 9. j'ai remarqué en un mot, que l'on dit du deuil, *contingit aliquem*, comme on dit *ad finitatem contingere aliquem* ; non comme une chose rare, mais comme une chose nécessaire pour la Jeunesse, qui autrement n'entendrait pas

pas cette expression. Peut-être néanmoins que des gens, qui font les fiers, n'en savoient rien.

9. La particule *scilicet*, en un sens ironique a été remarquée en faveur des mêmes, après *Domst*, auquel je renvoye. Que nôtre Satirique se moque, s'il veut, de cet illustre *Grammairien*.

10. Il fait l'agréable sur le mot *clades*, dont j'ai remarqué la propriété, en l'employant de la perte d'un fils; sur quoi j'ai renvoyé à *Rob. Etienne*, qui avoit remarqué l'origine de ce mot, avant *Vossius*. Quoi qu'il fasse l'habile, je ne crois point qu'il l'ait sue. Il cite ici un endroit d'*Ovide*, où *clades* signifie simplement *perte*, *Metam. III, 515.* où il y a *cladem lucis ademtae*, pour la perte de la vue. Ce n'est pas de quoi il s'agit, non plus que de savoir si κλάδος μεταίω, signifie un chien de *Malte*, ce qui est fort douteux; car peut-être que le mot κλάδος, qui ne se trouve nulle part pour signifier un chien, est corrompu, comme *Casaubon* l'a remarqué. Il s'agit de remarquer que *clades* est très-bien dit, de la perte d'un fils.

11. J'ai tiré sur le vers 13. *venere-*

ror de *ἐπιπέδον*, année dont on a pû faire *ἐπιπέδον ανωστος* ; sur quoi nôtre homme , qui ne fait ce que c'est qu'étymologies Greques, m'objecte que le mot *ἐπιπέδον*, ne se trouve pas dans les Auteurs Grecs, comme si j'avois dit qu'il s'y trouve ! Il me suffit que ce mot soit analogique, comme je l'ai montré. Ceux, qui ont tant soit peu feuilleté l'*Etymologicorum Magnam*, ont pû remarquer mille endroits , où l'on trouve de semblables mots ; dont on se sert seulement, pour montrer par quels degrez un mot a pû venir d'un autre. Mais il n'a jamais mis le nez dans ce livre, qu'il n'entendrait pas. Il est honteux qu'il se donne là , pour un homme qui a lû avec soin l'Antiquité , & qu'il ne sâche pas les choses les plus vulgaires. A-t-il crû que sur ses rodomontades, on s'imagineroit qu'il est un homme fort studieux ? Il ne l'a encore persuadé à personne, dans la ville d'Utrecht ; qui le connoit trop bien , pour prendre le change. Les pais étrangers n'ont encore rien vû de lui, que des Préfaces, & ses misérables rapsodies sur *Petrone*, sur quoi on ne se formera pas une grande idée de lui.

12. Il se moque de ce que j'ai remarqué que dans le vers 16. *italus* se prend, selon sa signification primitive, pour *honor*. Mais il trouvera bon qu'on croie qu'il n'en savoit rien lui même, qui trouve mauvais qu'on l'enseigne à la Jeunesse. Je n'ai point fait passer cela, pour une rareté, mais Mr. *Burman* ignore bien des choses communes; & il a si peu lû, qu'on peut facilement se persuader qu'il n'en savoit rien. Ceux qui ont travaillé autrefois au Trésor de *Rob. Etienne*, l'auroient pû enseigner bien longtems avant qu'il en sût autant qu'eux, lui qui feint de ne le consulter point.

13. Il méprise ce que j'ai dit des *Sueves* & des *Sycambres*, comme si j'avois dit simplement que c'étoient des peuples d'Allemagne, ce qui est connu à tout le monde. On n'a qu'à lire ma remarque sur le vers 17. pour voir si j'ai parlé ainsi.

14. *Novæ terra*, dans le même Poëte, au vers 20. a été expliqué des terres, où les Romains n'avoient pas encore été. Il fait le plaisant là-dessus, comme si l'on avoit voulu dire que ce n'étoit pas un

un païs créé de nouveau. Et moi je lui dis que tout Interprete , qui ne vouloit rien laisser d'obscur , ne devoit pas manquer de remarquer , à une semblable occasion , que les Romains, n'y avoient pénétré qu'au tems de Drusus , & de le prouver par l'Histoire. La chose est visible & nôtre homme, qui crie contre moi chaque fois que je cite *Dion*, pour rapporter quelque circonstance de l'histoire de Drusus, à laquelle *Pedo Albinovanus* fait allusion, montre par-là qu'il ne fait ce que c'est qu'expliquer exactement un Auteur. Il n'y a rien de si facile , que d'écrire sur l'Antiquité; quand on ne fait que rapporter quelques varietez de lectures, quelques conjectures, ou quelques remarques qui se présentent par hazard à l'esprit; sans d'ailleurs s'engager à expliquer tout. Le Commentaire d'*Isaac Casaubon* sur *Perse*; où il explique tout; & ceux de *Lipse* sur *Senèque* & *Tacite*, où il ne laisse presque rien passer, sans marquer en peu de mots , où l'on en peut trouver l'explication, & ce qu'il en pense, sont infiniment au dessus de la portée des Critiques , comme Mr. *Burman*.

15. Je ne change point de sentiment,

ment , touchant la conjecture sur la signification de *Gradivus* , pour *latrocinans* , dont j'ai parlé sur le vers 23. L'exemple de Minerve , qui est nommée chez les Grecs *Ἀθηνᾶ* & *Ἀργεῖα* , qui signifie la même chose , est rapporté très-à propos ; parce que tout le monde fait , excepté ceux qui n'ont point étudié la Langue Greque , que la Religion des Romains est une imitation de celle des Grecs. Ce n'est pas une démonstration , mais un exemple qui rend la chose très-probable. On ne peut pas d'ailleurs appliquer le mot de *gradi* , pour *marcher* , aux soldats plutôt qu'aux autres. C'est une chimere que de s'imaginer , que parce qu'on voit quelquefois Mars , dans les médailles des Empereurs , dans l'attitude d'un homme qui marche , comme pour leur offrir son secours , il s'ensuive de là qu'on le dût appeler *Gradivus* , comme le croit nôtre Satirique. D'ailleurs il étoit nommé ainsi , avant qu'il y eût des Empereurs à Rome. Il est ridicule d'objecter que l'étymologie de *venerabilis* est tirée du sens propre , & celle de *Gradivus* du sens métaphorique ; comme s'il n'y avoit point de mots ,
qui

qui soient dérivez d'autres pris dans un sens métaphorique. Notre Professeur, qui ne se sert point de Dictionnaires, n'a qu'à ouvrir les Dictionnaires Etymologiques de *Becman*, de *Vossius*, ou de *Martinus*, pour en trouver des exemples. Mais, dit-il, je n'ai pas prouvé par un exemple, que *gradi*, se prenne pour *grassari*. Si ce dernier n'étoit pas un fréquentatif de l'autre, ma conjecture pourroit paroître forcée; mais est-ce conjecturer trop hardiment, que de conjecturer que le mot primitif ait eu la même signification, que le fréquentatif? Est-ce une chose fort rare, que cela? Les Enfans ne savent-ils pas qu'il n'y a ordinairement point de différence entre ces verbes, si non que le fréquentatif signifie une réiteration.

16. Que le Lecteur compare ce que je dis sur le *jus*, *piumque* du vers 24. avec ce que Mr. *Burman* en dit, & il verra si ce qu'il dit vaut mieux que ce que j'ai remarqué, & contient rien qui serve à entendre le Poëte. Je m'ennuye de réfuter ces pauvretés.

17. Ce qu'il y a d'impertinent dans notre Auteur, c'est qu'il me fait un crime odieux; d'avoir dit de certaines

nes

nés choses , que la Jeunesse ne fait point , & renvoyé aux Auteurs , qui en ont traité plus au long , comme si c'étoit là les piller. Il n'y a qu'un homme comme lui , qui puisse douter , qu'il ne faille instruire la Jeunesse de la sorte ; afin qu'elle apprenne à connoître les bons Auteurs , mieux qu'il ne fait lui , qui est assez ignorant dans l'Histoire Litteraire , pour prendre le Jeurite François , nommé *Jules Cesar Boulenger* , pour un Théologien de Zurich , qui se nommoit *Henri Bullinger*.

18. Sur le vers 29. j'ai dû donner un exemple de *precipere gaudium* ; parce que celui de *Scaliger* , qui rapporte un passage de *Virgile* , où il y a *precipere astum* , n'est pas assez propre. Je ne sai si *Rob. Etienne* l'a rapporté , ou non ; ce n'est pas de quoi je me mets en peine.

19. Il est faux que j'aye dissimulé une conjecture de *Nic. Heinsius* sur le vers 34. puis que je l'ai imprimée dans les *Curae secunda* , qui sont à la tête. Mais j'ai eu raison de dire qu'il auroit dû mettre cette conjecture dans le texte. Je respecte ces *Mrs.* & sur tout *Scaliger* , comme je dois ; mais s'enfuit-il qu'ils n'aient rien

rien laissé à faire à ceux qui viennent après eux ? Nôtre Docteur en Satires , dont l'érudition Latine n'est que très-médiocre , ne conjecture-t-il pas quelquefois dans son *Petrone* , tout autrement qu'*Heinsius* ?

19. Il me fait une grosse querelle, sur ce que dans le vers 38. *Desine de nato lata referre tuo* , j'ai expliqué *referre* par *narrare* , comme si j'avois voulu remarquer une chose rare. S'il avoit autant de finesse , que de malice , il devoit plutôt dire que *narrare* n'est pas tout à fait propre en cet endroit ; où il falloit plutôt mettre *dicere* , parce qu'il ne s'agit pas tant de *raconter* , que de *dire*.

21. Sur le vers 40. j'ai expliqué *indignas comas* de cheveux qui ne méritoient pas d'être détachés , pour une occasion si funeste ; ce qui veut dire que Livie n'avoit pas mérité , selon le Poëte , de perdre son fils Drusus. Il débite là-dessus je ne sai quel galimathias , que je n'entends pas , & qu'il n'entendoit pas lui même. C'est ainsi que font ceux , qui veulent reprendre sans raison.

22. Sur le vers précédent , j'ai expliqué , dans ma Paraphrase , *Cæsaris opus* , que le Poëte dit de *Drusus* ,

sus, de l'éducation de *Drusus* par Auguste. Comme c'est après *Scaliger*, il n'ose pas la rejeter ; mais il me dit que cela ne s'accorde pas , avec ma note, où je cite *Suetone*, qui dit qu'on soupçonnoit que *Drusus* étoit fils d'Auguste ; mais cela n'empêche nullement que je n'explique les paroles d'*Albinovanus* de l'éducation qu'Auguste avoit donnée à *Drusus*. J'ai rapporté ce passage à l'occasion de *Brutus*, que ce même Poëte appelle *opus Cesaris*, que l'on croyoit être fils de *Jules-Cesar*, qui avoit servi sous lui, dans les Gaules, & qui par conséquent s'étoit formé sous lui. La ressemblance, qu'il y avoit à ces deux égards, entre *Brutus* & *Drusus*, & la même expression, que le Poëte a employée pour tous deux, ont été l'occasion de ma remarque. Si le Poëte fit bien, ou mal sa cour, en parlant ainsi, c'est ce que je n'ai pas examiné.

23. Sur l'*omne ævum* du vers 42. je remarque que c'est toute la vie, & que les Grecs ont employé *aiav* de même, sans en donner aucun exemple ; parce que c'est une chose commune, quoi que le fier Gram-

410 BIBLIOTHEQUE
sût peut-être rien de cet usage du mot
Grec.

24. J'ai corrigé le vers 43. où il y avoit : *Quidve pudicitia tantum inviolata bonorum*, ce qui ne signifie rien du tout, comme on en convient; en mettant *pudicitia turba*, à quoi j'ai donné ce sens : : à quoi vous a servi une vie si chaste & quel avantage votre chasteté a-t-elle tiré d'une foule de vertus, auxquelles vous avez été inviolablement attachée? Le Poëte veut dire, que la chasteté de Livie, auroit dû obtenir des Dieux une longue vie à son fils Drusus; d'autant plus que cette chasteté étoit accompagnée de toutes les autres vertus. Voilà le sens, que nôtre Critique n'a pas sù entendre. Il me demande un exemple de *turba inviolata bonorum*, en ce sens-là. Mais premierement au vers 79. il y a *turba bonorum*, dans le même sens. Il ne reste donc que le mot *inviolata* joint à une vertu. Il avoüe qu'on pourroit dire *inviolata pudicitia*, mais il demande qu'on lui en donne un, où il y ait *inviolata turba bonorum*. Il suffit que l'adjectif se puisse mettre devant le nom d'une vertu, pour justifier cette
cette

cette phrase, qui n'a rien que de régulier. C'est ainsi que *Ciceron* a dit, *inviolata amicitia*, & *Q. Curse*, *inviolata fides*. Mais parce que ces passages ne se trouvent pas dans *Robert Etienne*, notre homme a crû qu'on n'en pourroit point trouver.

25. Il est faux que sur le vers 49. je me fois étendu, sur les *Comices* des Romains. Je n'en ai dit, que ce qu'il falloit en dire, pour faire entendre ce que le Poëte dit de la moderation de *Livie* à cet égard ; & j'ai tiré ce que j'ai dit de *Suetone*, & d'aucun autre endroit. *Mr. Burman* voudroit persuader au monde, que je n'ai jamais lû aucun Auteur Latin, pas même les plus communs, comme *Virgile*, *Ovide*, *Tite-Live*, *Ciceron* &c. ou que je n'ai pas assez de mémoire, pour en citer le moindre passage, que le Dictionnaire à la main. Pour lui, il ne consulte ni Dictionnaire, ni Index d'Auteur (car chercher dans un Dictionnaire, ou dans un Index, c'est la même chose) il les fait tous parcourir, ou les a mis dans ses recueils, en sorte qu'il trouve tout sans *Index*. Il n'y a, selon lui, que des ignorans, qui fassent autrement.

C'est de quoi les Lecteurs jugeront, par les notes sur *Petrone*, qui sont son premier Ouvrage. Pour moi, j'avouë que j'y trouve un recueil particulier de saleté, que personne sans doute n'avoit fait avant lui. On n'a qu'à parcourir dans l'Index des Notes les mots, qui y sont expliqués, (où l'on a eu soin, selon les ordres de Mr. *Burman*, de marquer ceux, qui se prennent dans un sens *obscene*;) & qu'à les chercher ensuite dans les Notes; & l'on verra qu'il a fait de grandes découvertes dans le langage des personnes débauchées, & des lieux infâmes de Rome: ou qu'il a confirmé, par de nouveaux exemples, ce que d'autres en avoient dit auparavant. On n'a qu'à voir ce qu'il dit sur *arma, equites, fricare, motus* &c. Je n'oserois répéter ces infamies. C'est à quoi l'on s'engage, en expliquant un Auteur, dont * *Saumaïse* a dit, avec raison, „ qu'il a „ égalé, en ce qui nous en reste, „ l'excès d'impudence & de saleté „ des maqueraux mêmes. *Ista nullo modo, vel ipsis lenonibus usurpanda, reliquam faciunt.* C'est-là le caractère

* *In Pref. ad L. Ampelium.*

tere de ce qui nous reste du *très-Saint Petrone* ; & le soin que Mr. *Burman* a pris , à expliquer les mots les plus sales , ne mérite pas que l'on en parle autrement.

26. Il me querelle encore dans sa Préface , de ce que j'ai entendu le mot *comes* au vers 295. de la même Elegie , de ceux qui accompagnoient le corps de *Drusus* ; au lieu que les enfans savent que ceux qui sont nommez *comites* , quand il est question des Magistrats Romains , sont les amis qu'ils menotent avec eux dans leurs Provinces. Je conviens de cette signification du mot *comes* , qui est si commune , qu'il faudroit n'avoir rien lû du tout , pour l'ignorer. Mais comme il s'agit ici des funeraillles , j'ai eu sujet de croire que le Poëte vouloit parler d'une personne *que comitabatur funus* , car c'est ainsi que les Latins parloient , comme on le trouvera dans *Jean Kirchman* , des funeraillles des Romains Liv. II. c. 10. Je pourrois , si je voulois imiter ce stile de nôtre Satirique emporté , lui reprocher une ignorance très-crasse de cette expression Latine.

27. Je n'ai jamais douté s'il fal-

414 BIBLIOTHEQUE
loit mettre dans la II. Elegie d'*Albi-*
novanus :

Illam piscosi viderunt vada Pelori ;
puisque j'ai imprimé *saxa Pelori*.
J'ai soupçonné seulement, que dans
l'édition de *Jean Henri Meibom*, où
il y a *fata Pelori*, il avoit peut-être
voulu mettre *vada* ; parce que les
Allemands prononcent ces mots,
presque de la même manière ; mais
je n'ai pas dit, ni pensé qu'on pût li-
re avec raison *vada*, quoi que je
n'aye pas parlé de la quantité du
mot.

28. Sur le vers 280. de l'*Etna*,
où il y a dans le texte, *multo fœ-*
dere, j'ai dit qu'on pourroit peut-
être lire *inito fœdere* ; mais comme
je ne voulois rien changer, je n'exa-
minai pas assez scrupuleusement la
quantité du participe *initus*, dont la
seconde est breve. Si je me servois
si souvent de Dictionnaire, que Mr.
Burman voudroit le faire croire ; je
n'aurois pas manqué de m'apperce-
voir que je me trompois dans la quan-
tité de ce mot, qui n'est pas fort
commun. Le participe *ambitus* com-
posé du même *verbe*, dont la secon-
de syllabe est longue, m'a trompé.
Je

Je laisse à juger aux Lecteurs, s'il y avoit sujet de faire là-dessus le bruit, qu'il fait, dans son invective contre moi. Il me seroit facile de produire des exemples de gens très-versez dans la lecture des Poëtes, qui se sont trompez dans la quantité de quelques mots, & qui ne se sont pas pour cela attiré des injures de ceux de leur tems. *Gerard Jean Vossius* * m'en fourniroit assez. Pour le mot *uti*, dont la dernière est courte au vers 350. où le sens me l'a fait mettre pour *ubi*; les exemples où elle se trouve longue, ne prouvent pas qu'elle ne puisse aussi être breve, comme la dernière dans *ubi* & *ibi*, qui est commune. Il semble que c'est, à cause de cela, qu'elle est longue dans *veluti*, & breve dans *sicuti* & *utique*: Mais supposé que je me trompasse encore en cela, faudroit-il en conclurre que je n'ai jamais lû *Virgile*, ou que je ne suis pas capable d'expliquer un Poëte, comme fait notre Docteur *Petronien*? Si *Vossius* avoit été de cette humeur, il auroit dit que *Politien*, *Erythraeus*, *Giffanius*, *Muret* & d'autres habiles gens n'avoient pas lû les anciens Poëtes, & qu'ils n'étoient pas capables

S. 4

de

* *Lib. II. Artis Grammaticæ.*

de les expliquer. Il auroit encore été du nombre des Poëtes *Buchanan*, & *Aurat*, après avoir montré, comme il l'a fait, qu'ils avoient manqué dans la quantité de certains mots. Mais *Vossius* étoit trop raisonnable & trop sage, pour s'emporter de cette sorte. Son exemple & celui de *Jean Scheffer*, dans le démêlé qu'il a eu avec *Tanegui le Fevre*, font bien voir qu'on peut être excellent Grammairien, sans être colérique & emporté, & que c'est la faute des Grammairiens, qui le font, & non de l'art qu'ils professent. Ce sont là les exemples, qu'il faut suivre & non ceux de *Gaspar Scioppius*, de *Jean Gruter*, & d'autres semblables esprits aigres, que *Mr. Burman* semble s'être proposés pour modèles. Si nôtre Satirique étoit un peu moins échauffé, il ne m'objecteroit pas ici la peine que je prends, en s'exprimant en ces termes: *catenati, in ergastulo tuo, labores*. Quand on n'a point de principes fixes de Morale & d'Honêteté, on objecte le bien, comme un mal; & l'on se fait honneur de ce qui est blâmable. Nôtre homme a loué la *Paresse* & a fait voir, par sa conduite, qu'il l'estimoit en effet, plus que la

la diligence ; car enfin il doit avoir près de cinquante ans , comme on le peut voir , par le *Factum* de la fille qui l'a accusé ; & cependant il n'a rien encore produit , que ses chetives notes sur *Petrone* , dans un âge où *Isaac Casaubon* & *Gerard Jean Vossius* , avoient plus fait de volumes , qu'il n'en a lu. Le Cabinet est un *orgastulum* , pour ceux qui ne pensent qu'à aller boire avec leurs amis ; mais non pas pour ceux , qui sont tant soit peu studieux. La peine qu'ils prennent est récompensée sur le champ d'un plaisir , qu'on ne trouve pas à boire , & en suite de l'approbation même du Public.

29. Nôtre Satirique me censure , avec son aigreur & sa hauteur ordinaires , de ce que j'ai dit après *Lactance* , que *Virgile* , qui représente son *Enée* si doux & si clement , & lui fait égorger de sang froid douze jeunes hommes autour du tombeau de *Pallas* , étoit blâmable en cela. Il me répond là-dessus , que c'étoit la coutume des Payens , & qu'on doit avoir égard aux coutumes des nations. Mais il faut remarquer , avec sa permission , qu'*Enée* est un Heros , en grande partie purement imaginaire , &

de la façon du Poëte, qui en vouloit faire un modele de vertu. Je soutiens donc que * *Virgile* n'auroit pas dû représenter Enée, abusant de cette sorte de la victoire; & cela est d'autant plus vrai, que du tems de *Virgile*, la clemence passoit autant pour une vertu, que parmi nous, & que ce Poëte avoit étudié la Philosophie. J'ai dit encore qu'il avoit imité en cela *Homere*, mais que ce dernier Poëte étoit plus excusable que *Virgile*; parce que le Heros de l'*Illiade* est un enragé, & que celui de l'*Eneide* est un homme moderé. Il ne s'agit pas ici de suivre des coutumes, mais de représenter un Heros parfait, qui est une idée. Ce n'est pas un homme du peuple, qui a fait l'*Eneide*, c'est un Philosophe, c'est le plus sage de tous les mortels, après les *Ecrivains Sacrez*, selon *Mr. Broekhuysse*; & par consequent on a sujet d'attendre de lui une idée plus parfaite de la vertu d'un Heros, qu'on ne l'exigeroit d'un autre. Là-dessus nôtre Professeur *Petronien* me dit qu'Enée n'a rien commis de cruel, ni de barbare, dans la persuasion des Payens. Oui, selon l'idée

* *Aeneid. XI, 82.*

dée de la populace, ou des Tirans; mais non pas, selon les idées des gens sages. Mais si cela est, dit-il, Alexandre aura commis une action barbare, en tuant des gens, autour du tombeau de son Pere, & Auguste aura fait encore pis, lui qui tua trois cens de ceux qui s'étoient rendus, autour d'un autel de Jules-Cesar. Qui en doute? Alexandre vouloit, à son ordinaire, imiter Achille; & Auguste voulut épouvanter, par cet exemple, ceux, qui autrement voudroient peut-être s'élever contre lui. Il ne faut pas douter que l'un & l'autre ne parût en cela très-barbare aux gens sages & moderez. Auguste ne fut clement, que quand il fut maître de tout, & quand il crut que la clemence lui seroit plus avantageuse, que la rigueur. Notre homme n'a qu'à lire là-dessus les livres de la *Clemence de Senèque*. Mais il faut lui citer un Auteur, ou deux sur cette matiere, dont l'autorité sera peut-être de plus grand poids, que la Raison. Ce sont *Homere*, & *Daniel Heinsius*. Le premier dans le Livre 4 de l'*Iliade*, vers 176. où il parle de l'action d'Achille, la nomme *une méchante conduite*, κτ' ἵ φρεσὶ μῆδετο ἔργα, ma-

la opera animo agitabat. Virgile, auroit très-bien fait d'en dire autant de l'action d'Enée, & * *Dan. Heinsius* a censuré avec raison *Nonnus*, qui au commencement de son XXXVII. Livre, fait commettre la même chose à Asterius, & y trouve je ne sais quel ornement des funérailles d'Ophelte. *Heinsius* remarque, que les Interpretes d'*Homere* n'ont pas manqué de dire que le Poète a marqué par là l'aversion, qu'il avoit pour une action, qui en effet étoit d'une bête feroce, & d'un barbare; „ & avec raison, „ ajoute *Heinsius*, car il n'y a rien, „ dans toute l'Antiquité, de plus „ éloigné de l'Humanité, de plus „ barbare, & de plus approchant des „ bêtes farouches. *Nihil magis ab humanitate alienum, nihil magis barbarum in tota antiquitate, aut ferinum.* Notre Satirique n'a qu'à reprocher à *Heinsius*, ce qu'il me reproche, qu'il ne savoit pas une chose connue aux enfans, touchant l'usage des Romains dans leurs triomphes, après lesquels ils faisoient mourir de sang froid les prisonniers. Il faut que je lui réponde qu'*Heinsius* avoit infiniment plus lû, & avoit infiniment plus de savoir,

* *Dissert. in Nonnum p. 188.*

voir, que l'interprete de *Petronie*; mais qu'il savoit aussi que l'action d'Achille ne pouvoit être excusée, par les lumieres de la Nature, qui condamnent toutes sortes d'inhumanitez. Ainsi ce savant homme n'auroit pas manqué de condamner les Romains, par le même principe, & ne pouvoit, sans se contredire, approuver dans *Virgile*, ce qu'il avoit repris dans *Nonnus*. Pour moi, pour montrer que j'ai su le mauvais usage, que les Romains faisoient à certains égards de leurs victoires, après leurs triomphes; je n'ai qu'à renvoyer le Lecteur à ce que j'en ai dit sur les 278 & 280. vers de la I. Elegie de *Pedo Albinovanus*. Mais je soutiens que les Romains, quoi qu'ils suivissent en cela l'ancienne barbarie, peut-être pour épouvanter les peuples voisins, étoient trop polis pour approuver cette cruauté, dans un Heros en idée, comme celui de *Virgile*.

Il n'est donc pas besoin que Mr. *Burman* prouve, par mille exemples, *millibus exemplis*, comme il parle, contre *Heinsius* & moi, ce que nous n'ignorons pas, & il pouvoit s'épargner tant de paroles perdues.

30. Dans la même Préface Satirique,

que, il me reproche que j'ai dit en expliquant Matth. VIII, 12. que l'on soupoit autrefois de nuit, & que de là est prise la maniere de parler *jetter dans les ténèbres de dehors*. Il souhaite de voir des preuves de cela, & je m'en vai le satisfaire. Il s'agit d'un festin, & sur tout d'un souper solennel, & je dis que ces festins se faisoient, parmi les Juifs, de nuit, au moins en grande partie. Le souper Paschal en est une preuve très-claire. On en trouve encore une autre, dans la Parabole des Vierges sages & folles Matth. XXV. où l'on voit qu'un festin nuptial ne commençoit qu'assez tard dans la nuit. Parmi les Romains, qui soupoient à la neuvième, ou dixième heure, ou même plus tard; c'est à dire deux heures, ou une heure, ou encore moins avant le coucher du soleil; on ne laissoit pas, dans un festin, de demeurer à table assez avant dans la nuit. On peut consulter là-dessus *Fulvius Ursinus*; dans son Appendix au livre de *Pierre Giacconius*, de *triclinio*, *Juste Lipse*, dans sa Digression sur le XIV. livre des Annales de *Tacite*, & *Claude de Sannaisse*, sur le Florien de *Flavins Vopiscus*,

cus, à la fin. Ce n'étoit pas seulement, dans des festins solennels, que l'on demeuroid à table jusques dans la nuit ; les plus honêtes gens le faisoient, lors qu'ils n'étoient pas occupez, comme le témoigne Caton dans le livre de la vieillesse, où il dit : * *Quæ quidem in Sabinis persequi soleo, conviviumque vicinorum quotidie compleo, quod ad multam noctem quam maxime possumus, vario sermone producimur.* On voit par-là qu'un homme, qui est mis dehors d'un repas, peut être dit mis dans les ténèbres du dehors. Voyez Matth. XXII, 13.

JE m'ennuye de réfuter tant de pauvretes & de fadaïses, & je croi que le Lecteur s'en ennuye, aussi bien que moi. Je m'arrêterai donc ici, après avoir dit seulement que j'ai répondu dans le Tom. III. de cette *Bibliothèque Choisie*, à l'accusation qu'il fait contre moi d'avoir querelle, avec tous les plus habiles gens de l'Europe. Il fait bien que j'ai entièrement ruiné cette objection ; mais, comme il paroît par sa Dédicace & par sa Préface, qu'il passe à Utrecht pour le plus querelleux de tous les hommes ; il me décrit de la même manière,

• Cap. XIV.

re , de peur qu'on ne lui demande pourquoi il a cherché cette querelle avec moi, qui ne lui avois rien fait. Le Public ne prend pas le change si facilement qu'il croit, mais juge des choses, par les choses mêmes. Les Satires anonymes en vers & en prose, qu'on lui attribue, font assez voir de quelle humeur il est. Il m'importe peu au reste de savoir ce qu'il fera à l'avenir; je crains aussi peu ses menaces, que je fais peu de cas de ses promesses. Je me défendrai, comme je le trouverai à propos, & comme mes Amis me le conseilleroient. Mais je n'imiterai pas ses emportemens, & ses mauvaises manières; comme je ne croi pas les avoir imitées ici. C'est de quoi je laisse le jugement à ceux qui auront lû seulement sa Préface, ou la Satire, dont j'ai parlé. S'ils trouvent qu'en me défendant (quoi que les droits de ceux qui se défendent s'étendent bien plus loin que ceux des agresseurs) je l'aie traité comme il m'a traité, en m'attaquant; je consens qu'ils jettent au feu cette Défense, & qu'ils ne lisent jamais aucun de mes Ecrits. Mais il n'est pas juste que l'on me condamne, sans avoir au moins lû sa

Pré-

Préface; qui est la plus emportée & la plus violente piece, que j'aye lû depuis long-tems.

Ce n'est pas seulement contre moi, qu'il s'y échauffe; il s'emporte contre quelques uns de ses Collegues, & contre quelques uns de ceux qui instruisent la Jeunesse, d'une maniere terrible, & parle mal de quantité d'autres personnes, que je ne connois pas. Dans ses notes même, il attaque Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, & tout ce qu'il trouve en son chemin, avec la même violence. Il méprise des nations entieres amies & ennemies, & les François, les Espagnols & les Allemands y font mal traiter tour à tour; avec une hauteur grammaticale, qui fait rire. Il ne perd non plus aucune occasion de m'y déchirer; mais je ne m'y arrêterai pas.

Je ne cacherai pas néanmoins que j'avois dessein de mettre ici une Dissertation Latine, où j'ai montré que nôtre Satirique, n'a sù ni expliquer, ni illustrer divers passages de *Petronne*; faute de lecture des Auteurs Grecs. Mais je la garderai, pour une autre fois; en cas qu'il soit à propos de la faire paroître. S'il veut faire comme
font

font certaines gens , que l'on peut décrire en ces termes Latins : *homines qui capitales inimicitias ; propter res nibili , suscipiunt , nec eas unquam deponunt* ; il aura une bonne partie du chagrin, qu'il veut faire aux autres. C'est dequoi il peut s'affurer ; car enfin il ne fera jamais en état d'établir ici une *Inquisition Grammaticale* , & de faire chasser de l'Etat ceux qui se défendront contre ses insultes. Dans peu on verroit ces Provinces desertes, & sur tout la Ville d'Utrecht ; où il s'est fait , par son humeur satirique, autant d'ennemis qu'il a de cheveux en tête. C'est ce qui a fait pleuvoir sur lui les vers Latins & Flammands, depuis quelque tems. On lui peut très-bien appliquer une partie d'une Epigramme de *Senèque* , par laquelle je finirai :

*Nemo tuos fugiat , nec vir , nec femina
dentes ,*

*Hand puer , hand atas undique tata
senis.*

*Utque furens totas immittit saxa per
urbes ,*

*In populum : sic tu verba undigna
jasis.*

*Sed solet insanos populus compefcere
sanus ,*

E

*Et repetant motum saxa remissa
caput.*

*In te nunc stringis nullus non carmina
vates,*

*Inque tuam rabiem publica Musa
furit.*

ARTICLE X.

LIVRES ANGLOIS.

- I. *A Letter concerning ENTHU-
SIASM, to My Lord * * *. A
Londres MDCCVII. in 8. pagg.
84. & à la Haïe en François chez
Johnson.*

QUoi que cette Lettre ait déjà pa-
ru en François, depuis quelques
mois , & que l'on ait pu voir ce
qu'elle contient, je ne laisserai pas d'en
dire quelque chose ; parce qu'après
l'avoir relue en Anglois, je me suis
apperçu qu'on pourroit donner un
mauvais sens à quelques endroits ,
qu'ils n'ont pas, si l'on y prend gar-
de de près. Ce n'est pas qu'elle ne
soit bien traduite , mais les oreilles
ne sont pas les mêmes, en toutes les
Langues , & ce qui paroîtra étrange
aux

aux François , ou aux Hollandois , qui n'entendent pas la Langue Angloise , ni ne sont pas accoutumés à lire les livres Anglois , ne le paroît pas tant dans l'Original , qui est très-bien écrit.

Ceux qui l'ont lue ont pû voir en général , que l'Auteur ne s'y est pas proposé un certain plan , pour traiter sa matiere méthodiquement ; parce que c'est une Lettre , & non un Traité. Mais on doit prendre garde , que l'Auteur , en écrivant à un Seigneur d'Angleterre , se propose de dire , en un stile assez particulier , plusieurs choses très-utiles , si l'on entre bien dans sa pensée. On traite ordinairement des choses sérieuses , comme sont , par exemple , les matieres de Religion , avec un air , qui ne marque pas un esprit assez calme ; mais une imagination frappée de je ne sais quelle peur , comme si on parloit devant une puissance tyrannique ; qui bien loin de vouloir qu'on cherchât la Verité , dresseroit des embuches à la Nature Humaine , pour la surprendre ; en sorte que si par foiblesse , & par ignorance , on ne parloit pas bien , ou que l'on se trompât dans la moindre chose , elle se fâcheroit contre les pau-

peuvres mortels, d'une maniere à n'en revenir jamais. Cette frayeur produit un triste & sombre Enthoufiame, qui s'oppose à tout examen & à toute lumiere ; comme si on étoit plus en fureté de n'examiner rien, & plus agréable à Dieu, en vertu de cette humeur noire ; que si l'on demeure dans une disposition calme & tranquille, plus portée à la joie, qu'à la mélancholie. Cet Enthoufiame fait encore plus de mal, car il change les hommes en bêtes feroces, & les porte à persécuter leurs semblables, s'il arrive qu'ils ne soient pas de leurs sentimens en tout.

L'Auteur n'a pas tort de demander que l'on soit dans une situation d'esprit plus gaie & plus calme, & il ne faut pas s'imaginer qu'il parle d'une joie de goinfres, ou de gens qui boivent ensemble ; mais de la joie intérieure, qui naît de l'amour de la Verité, & du sentiment que l'on a que l'on fait ce que l'on peut, pour la connoître, & qu'on la suit, autant que la fragilité humaine le permet.

Il montre dans tout le Livre, que dans tout ce que nous faisons, il se mêle un certain Enthoufiame, qui augmen-

augmente la passion , qui nous occupe , & qui fait changer de face aux objets , qui nous environnent , ou qui se présentent à notre Esprit. Il paroît qu'il nomme *Entbouffisme* tous les mouvemens extraordinaires de l'Imagination ; soit qu'ils soient fondez en raison , ou non. Quand le Bon-sens les conduit , ils ne sont pas inutiles , pour porter les hommes à la Vertu ; mais quand ils entraînent la Raison , ils sont très-nuisibles. De là sont nées les persecutions les plus cruelles & les plus honteuses à la Nature Humaine. De là est venu cet air chagrin & emporté , qui ne souffre pas la moindre raillerie contre ce que l'on a une fois embrassé , sur quelque fondement que ce soit , & qui aimeroit mieux entendre des injures , que de voir rire. Cependant il est certain que la Verité & le Bon-sens sont à l'épreuve de toutes les railleries ; dont ceux qui sont convaincus de quelque chose , par lumiere , se moquent facilement. Mais s'il arrive que ce que l'on soutient est faux , il est vrai aussi que le tourner en ridicule , c'est le détruire , sans ressource. Il n'est nullement besoin de persecution ,
pour

pour détruire de faux sentimens ; livre-
 rez les seulement à la raillerie , &
 ils seront méprifés , pour toujours.
 Au contraire , la Verité n'a rien à
 craindre de la raillerie , qu'elle peut
 repouffer tranquillement , par les plus
 pures lumieres du Bon-fens. Si les
 Dogmes de la Morale , que Mr. *Paf-*
cal a attaquée , dans fes *Provincia-*
les , euffent été vrais , on fe feroit
 moqué de lui même & il n'y auroit
 gagné que du mépris ; mais comme
 ils étoient faux ; l'Auteur des Let-
 tres Provinciales leur a plus nui , en
 s'en moquant , que n'ont fait les
 plus véhémentes réfutations.

Je ne puis pas m'arrêter d'avan-
 tage , fur le fujet de ce livre , qui
 étant bien entendu peut être de gran-
 de utilité. Je n'en connois point
 l'Auteur , mais qui que ce foit c'est
 un homme d'efprit , qui poffede très-
 bien fa matiere , & qui écrit en An-
 glois , avec beaucoup de délicatelfe
 & de vivacité. Le livre mérite d'être
 lu avec attention , pour ne pas lui
 donner un fens & un but , qu'il n'a
 point.

II. THE MORALISTS, a philofo-
phical Rhapsody, being a recital of cer-
tain

tain Conversations, upon natural and moral subjects. A Londres in 8. 1709. pagg. 256.

JE ne mets pas ce Livre après le précédent, comme si je savois qu'il est du même Auteur. C'est une chose, qui m'est inconnue, mais ils ont quelque rapport l'un avec l'autre, quoi que le dessein en soit différent. Le précédent montre le ridicule de ceux qui agissent, par un Enthousiasme violent & destitué de raison; & celui-ci introduit un Enthousiaste raisonnable, qui ramène peu à peu un Pyrrhonien, sans se mettre le moins du monde en colere. Ce second livre est aussi extrêmement bien écrit, & plein d'expressions nobles & vives; mais il seroit très-difficile de le traduire en François, à cause des discours figurez, que celui, qui fait le personnage d'un Enthousiaste, y tient. Ce sont des Dialogues, que l'on pourroit dire être une sorte d'imitation de ceux de Platon; si les Dialogues Anglois n'étoient pas plus nets, plus serrez & même tout autrement animez, que ceux de ce Philosophe.

Pour en faire un Extrait, il faudroit

droit avoir plus de place que nous n'en avons ici. Ils sont divisez en trois parties, dont la premiere est comme l'introduction. *Philoclès*, qui étoit Pyrrhonien, commence à y raconter à *Palemon*, qu'il avoit été converti par *Theoclès* Gentil-homme de la Campagne, qui est l'Enthoufiaste raisonnable, dont j'ai parlé. La seconde Partie contient beaucoup de difficultez, dont on ne voit la pleine solution que dans la troisiéme. Comme l'Auteur n'a point diminué la force des difficultez, en les proposant mal & d'une maniere fade & desagrecable; mais qu'il leur a donné tout le poids, qu'elles peuvent avoir & pour la matiere, & pour la forme; il pourroit arriver que quelcun qui liroit ces Dialogues, & qui s'arrêteroit à la seconde partie, s'imagineroit que l'Auteur a plutôt dessein de détruire, que de bâtir. Mais il se tromperoit, car dans la troisiéme partie, il établit très-solide-ment ce principe général de la Religion, qu'il y a un Dieu, qui gouverne le monde, & qu'il est la cause de tout l'ordre que l'on y voit. Il y a dans cette partie des méditations de *Theoclès*, sur l'excellence de la Nature Divine, sur la beauté de

l'Univers, & sur la Beauté en général, qui sont conçus en un stile poétique; à peu près comme celui de *Telemaque*, autant que la différence des matieres permet de comparer ces deux Ouvrages.

Je voudrois pouvoir rapporter quelque morceau de cet Ouvrage en François, sans lui faire rien perdre de sa beauté; mais c'est de quoi je desespere, parce que le stile de ces Dialogues est d'un Anglois si pur & si énergique, que la Langue Française ne fait que languir, en comparaison. J'en mettrai néanmoins un endroit ici, qui m'a paru des plus fins, dans lequel *Theoclès*, ou l'Enthouusiast raisonnable, représente ainsi les sentimens de *Philoclès*, qui est le Pyrrhonien converti.

„ Il n'y a rien, qui
 „ soit estimable, ni qui soit aimable,
 „ par soi même; ni rien d'odieux, ni
 „ de honteux, considéré en soi. Tout
 „ est Opinion. C'est l'Opinion, qui
 „ fait & qui défait la Beauté. L'A-
 „ grément & le Desagrément, le
 „ *Decorum* & son contraire, l'Ai-
 „ mable & ce qui ne l'est pas. Le Vi-
 „ ce, la Vertu, l'Honneur, la Hon-
 „ te, tout n'est fondé que sur la seule
 „ Opinion. L'Opinion est la Loi & la
 „ me-

„ mesure de tout ; & l'Opinion
 „ n'a point de regle, que le Hazard.
 „ Elle varie , selon la varieté des
 „ Coûtumes, & elle fait que l'on re-
 „ garde tantôt une chose, & tantôt
 „ une autre, comme estimable, con-
 „ formément à l'Usage reçu & à la
 „ force de l'Education.

„ Que dirons nous (continue
 „ Theoclès, pour réfuter ces prin-
 „ cipes Pyrrhoniens) à un homme
 „ qui parle de la sorte ? Comment
 „ lui représenter l'extravagance & la
 „ fausseté de ses pensées ? Comment
 „ ferons-nous *honte* à un homme, qui
 „ ne reconnoît rien de honteux ? Né-
 „ anmoins il se moque de ce que nous
 „ difons & le traite de *ridicule*. Mais
 „ par quel droit en use-t-il ainsi ? En
 „ quoi sommes nous donc *ridicules* ?
 „ Qu'est-ce qui est *ridicule* , selon
 „ *Phileclès*, est-ce tout ? Ou n'est-ce
 „ rien ? Mais il a raison de parler de
 „ *ridicule* , & la notion que nous
 „ avons du *honteux* & du *ridicule* ,
 „ que nous voyons dans les choses
 „ mêmes, est veritable.

Il pousse ensuite sa pensée & mon-
 tre très-bien, qu'il y a des idées in-
 variables de *Beauté* & de *Laidéur*, en
 matieres de Morale. Mais je ne puis

pas le suivre ici. Je me contenterai de dire en général que plus on lira ces Dialogues, plus on y trouvera de finesse, & de beauté, & que même dans les discours du Pyrrhonien, qui se moque de tout, il y a d'importantes veritez.

III. *Sensus Communis*, an *Essay on the Freedom of Wit and Humour*, in a *Letter to a Friend*. A Londres MDCCIX. in 8. pagg. 120. & en François, à la Haie, chez Scheurleer, sous ce titre: *Essai sur l'usage de la RAILLERIE, & de l'ENJOUMENT dans les Conversations, qui roulent sur les matieres les plus importantes.*

JE ne fai pas non plus de quelle main vient ce livre; mais je sai qu'il est aussi parfaitement bien écrit en Anglois, & que l'Auteur y attaque les Pyrrhoniens, qui ont été attaquez dans le précédent. L'Original Anglois n'est pas divisé en parties, mais le Traducteur François l'a partagé en quatre, & cela sert en effet à mieux suivre les pensées de l'Auteur.

Dans la premiere, il montre qu'on ne doit pas se fâcher de ce que les Pyrrho-

rhoniens, dont il s'agit, révoquent en doute tous les Dogmes, pendant qu'ils en ignorent les véritables fondemens; ni même qu'ils les mettent à l'épreuve de la raillerie. Mais après les avoir laissé rire, autant qu'il leur a plû, il rit aussi à leurs dépens; & il me semble que c'est la plus grande vengeance, que la Verité puisse prendre de l'Erreur, & qu'elle est infiniment plus digne d'elle, que la colere & l'emportement. Dans la seconde partie, il attaque les sentimens de *Hobbes*, touchant les principes de la Société; qu'il n'établissoit que sur la peur & sur l'intérêt; sans reconnoître, dans les hommes, aucun amour naturel qu'ils aient les uns pour les autres. L'Auteur montre le contraire & prouve que ni *Hobbes*, ni ses Sectateurs n'ont pû se dépouiller eux mêmes des sentimens de la Nature. Dans la troisième, il fait voir que l'état naturel des hommes, auquel *Hobbes* les décrit comme des bêtes farouches, est chimerique. Ils s'aiment en effet naturellement eux mêmes, mais cet amour ne peut être satisfait que dans la Société, & dans la jouissance des douceurs, que l'on y trouve, en pratiquant les regles de la Vertu la plus exacte.

exacte. Enfin il montre que la Vertu a naturellement des beautez, dont tout le monde est charmé.

Je ne puis pas en dire davantage, & il vaut mieux que je renvoye les Lecteurs à l'Original Anglois, s'ils peuvent l'entendre; ou au moins à la version Françoisé, qui est fidele & exacte, autant que la difference des Langues l'a pû permettre.

J'ai mis ces trois petits livres ensemble, non que je sâche qu'ils sont du même Auteur; mais parce qu'il y a quelque rapport, entre les matieres & la maniere dont elles sont traitées. On y verra également je ne sai quoi d'original, de libre & de dégagé, qui plaira d'autant plus qu'on pénétrera le fonds des matieres, & qu'on entrera dans l'esprit, & dans les manieres de l'Auteur.

ARTICLE X.

FRANCISCI VAVASSORIS, &
Societate Jesu, Opera Omnia antehac edita, Theologica & Philologica, nunc primum in unum volumen collecta; ad quæ accesserunt inedita & sub ficto nomine emissæ,
cùm

*exim Latina, tum Gallica, quorum
Catalogum Præfatio suppeditabit. A
Amsterdam chez Humbert MDCCLXIX.
in folio pagg. 736.*

IL n'y a peut-être personne, qui se soit appliqué sérieusement à l'étude des Belles-Lettres, qui n'ait oui parler des Oeuvres du P. *Vavasseur* Jesuite, où qui n'en ait quelques unes; mais il n'y en a que peu, ou point, qui les ait toutes vuës, avant cette Edition. On fait que c'est un des meilleurs Ecrivains, pour la pureté & l'élegance du stile, qu'il y ait eu, dans la Societé des Jesuites; où il y a eu de très-habiles gens, dans cette forte d'érudition. Aussi recherchoit-on ses Ouvrages, avec empressement. Feu Mr. *Grævius*, a beaucoup loué le P. *Vavassor*, dans ses notes sur *Hesiode*, & avoit accoûtumé de le recommander à ses Disciples. Plus on fait de Latin, plus on est satisfait de son stile; qui est aussi clair que beau, pour ceux qui entendent bien cette Langue. Outre cela, il y a mille choses à apprendre dans ses Ouvrages, que l'on ne trouve pas ailleurs de cette maniere.

Ceux qui ont donné un petit abre-

gé de la vie, que l'on a mis aussi dans cette Edition, nous ont appris qu'il étoit né dans cette partie du Duché de Bourgogne, qu'on nomme le *Charolois*; qu'il entra dans la Société des Jésuites, le 25. d'Octobre MDCXXI. âgé de seize ans; & qu'il y enseigna les Humanitez pendant deux ans, la Rhétorique cinq ans & trente-six ans la Théologie *positive*, comme l'on parle. Il mourut à Paris le 14. de Decembre MDCLXXII. Ses Ouvrages sont une preuve de son attachement à l'étude, & de son savoir; mais ils sont aussi voir que c'étoit un Critique un peu chagrin. Cela fit peut-être quelque peine autrefois à ses Confreres, & à quelques uns de ceux qu'il a attaquez. Aujourd'hui rien n'empêche que nous ne nous en divertissions, parce que ses démêlez ne sont plus de tort à personne.

Comme peu de gens ont vu toutes ses Oeuvres, avant cette Edition, & que depuis même qu'elle est en vente, le Libraire a recouvré deux petites pieces qui sont à la fin, il ne serapas mal d'en donner ici la liste.

Le premier Traité est celui de *la dicra dictione*, ou du stile burlesque,
que

que l'Auteur publia au milieu du siècle passé, pour s'opposer à un mauvais goût, qu'il y avoit alors en France; où l'on se divertissoit à lire les Ecrits de *Scarron* & de *Daffouci*, Poètes burlesques, plutôt bouffons, qu'agreables & délicats. Mr. de *Balzac*, qui étoit ennemi de ce stile, engagea le P. *Vavassor* à écrire contre. C'est ce qu'il fit, en montrant, comme il croyoit, qu'aucun Auteur Grec, ou Latin, qui avoit écrit de matieres divertissantes, ne s'étoit servi du stile burlesque; que personne n'avoit donné des regles de cette maniere d'écrire; qu'il n'y a point de raison de l'employer, & qu'il y en a plusieurs de ne l'employer point. Cela lui donne occasion de faire diverses remarques savantes & judicieuses sur les anciens Auteurs, qu'il fait passer en revue. Je ne sai néanmoins si on ne peut point dire, contre son sentiment, qu'*Aristophane* est quelquefois plus burlesque, que poli. L'espace, qui me reste, ne me permet pas de m'étendre là-dessus.

Son livre de l'*Epigramme*, où il en donne les regles, a toujours été très-estimé, & pour son principal sujet & pour les doctes digressions, que l'on y trouve; comme celle, où il traite de

442 BIBLIOTHEQUE
l'Antibologie des Epigrammes Greques.

Le recueil de la force & de l'usage de certains mots, & de certaines expressions de la Langue Latine, fait voir l'application avec laquelle il avoit lû les meilleurs Auteurs Latins, & sa délicatesse dans le choix des mots; mais qui ne paroît pas moins dans son stile.

Ses harangues sur des sujets profanes & sacrez sont aussi fort jolies, & si les pensées n'en sont pas si recherchées, le stile ne sauroit en être meilleur.

Son livre touchant la beauté de *Jesus-Christ*, est aussi judicieux & agreable à lire; mais ceux, qui se plaisent aux controverses Janseniennes & à la satire, trouveront mieux leur compte dans les traitez suivans, où l'Auteur entreprend de montrer que *Jansenius* devoit être suspect de Calvinisme; que Mr. de *Godeau* n'étoit pas propre à faire l'éloge de *Petrus Aurelius*, ou de l'Abbé de *S. Cyran*; & qu'il n'étoit pas non plus fort bon poëte; qu'on avoit eu tort d'attribuer je ne sai quel livre à nôtre Auteur. Le livre contre Mr. de *Godeau*, ne porte pas son nom, mais on ne doute point qu'il ne fût de lui. Le stile le fait assez connoître, &

ç'a

ç'a toujours été le sentiment des Savans de Paris.

Job mis en vers, avec de petites notes au dessous, est très-digne de l'Auteur; quoi qu'il se soit trompé à l'égard de *Moyse Maimonide*, comme on le remarque dans la Préface, & qu'il n'y fasse pas paroître une grande érudition Hebraïque. On peut dire la même chose du Commentaire sur le Propheete Osée, qui n'avoit jamais paru, quoi que l'Auteur n'y ait pas mis la dernière main. Il y parle de *S. Jérôme*, comme on en doit parler, quoi qu'il lui porte d'ailleurs beaucoup de respect.

Ses Poësies sur les Miracles de Jesus-Christ, ses Elegies, ses vers Heroïques & ses Epigrammes font voir le talent qu'il avoit pour la Poësie Latine, bien plus que sa Paraphrase sur *Job*; où il étoit trop gêné, par le texte, qu'il vouloit suivre. Ses Epigrammes sur tout montrent qu'il étoit aussi habile dans la pratique, que dans la connoissance des regles. On doit avertir ici le Lecteur, que les deux dernières Epigrammes n'avoient jamais été imprimées. L'une est du *P. Vavassor*, contre feu *Mr. Bourdelot*, & l'autre est une réponse de ce dernier, qui n'a pas moins de sel, que la précédente.

444 BIBLIOTHEQUE
te. Le Libraire les ayant reçues d'un
deses Amis de Paris, a bien fait de les
ajoûter à la fin.

On trouvera ensuite les Remarques, que le P. *Vavassor*, publia sans nom, contre les Réflexions sur la Poétique par le P. *Rapin*, de la même Societé. Elles étoient fort rares, & elles font connoître le génie de notre Auteur porté à critiquer. La réponse du P. *Rapin* étoit encore plus rare, & quoi qu'on l'eût cherchée par tout, on ne l'avoit pas pu trouver. Enfin le Libraire l'a recouvrée, après l'édition achevée, & même mise en vente. Il lui est aussi tombé, entre les mains, une petite piece fugitive du P. *Vavassor*; qui est une Lettre Latine à Mr. le *Dauphin*, lors qu'il étoit encore au Berceau. Il a cru devoir joindre ces pieces au reste, & comme elles ne tiennent que six feuilles *in folio*, ceux qui ont déjà l'édition des Oeuvres du P. *Vavassor*, cousue, ou reliée, les pourront facilement faire ajoûter à la fin de leurs exemplaires.

Le P. *Vavassor*, est un Auteur si distingué, parmi les Modernes, en matière de belle Latinité, qu'on a très-bien fait de n'oublier rien pour
ren-

rendre ses Oeuvres complètes. Ceux qui aiment les Belles-Lettres ne feroient guere se passer de ce Recueil.

A R T I C L E X I I .

Traité du JEU, où l'on examine les principales questions de Droit Naturel & de Morale, qui ont du rapport à cette matiere; par JEAN BARBEYRAC. A Amsterdam, chez Humbert en 2 voll. qui ont 738 pagg. avec la Préface & l'Indice.

SI ce n'étoit pas ici un de ces Livres, dont la lecture est nécessaire à une infinité de gens, qui jouent trop, ou qui veulent savoir jusqu'à quel point le jeu est permis, ou qui censurent le jeu, avec trop de rigueur; j'aurois crû être obligé d'en faire un Extrait. La matiere ne fauroit être plus utile, ni mieux traitée, selon les vuës, que l'Auteur s'est proposées; mais il faut lire l'Original & non un Extrait. Le Livre est en François, & se trouvera désormais répandu dans une bonne partie

446 BIBLIOTHEQUE
partie de l'Europe; de sorte que ~~ce~~
sera assez d'en recommander la lec-
ture, si tant est qu'il ait besoin de re-
commandation, ce que je ne croi
pas.

A V E R T I S S E M E N T.

*On avertit le Public que le Dic-
tionnaire François-Latin de l'Abbé
Danet, est achevé d'imprimer ici &
que le Latin-François, va être sous la
presse. L'Histoire de l'Empire Ot-
toman de Ricaut, augmentée d'un
volume vient de paroître. On en par-
lera dans le Volume suivant.*

F I N.

T A-

T A B L E

Des principales Matieres contenues dans le XIX. Tome.

| | |
|--|---------------------|
| A <i>Cicero Navius</i> , augure. | 193 |
| <i>Agitateurs</i> . | 38 |
| <i>Angleterre</i> ne peut former une seule Republique avec les Provinces Unies. 94. guerre qu'il y eut entre eux. <i>Ibid.</i> & <i>Suiv.</i> 100. paix. 101. | |
| <i>Anglois</i> ne peuvent pas être accusez d'avoir fait mourir le Roi. | 68. 70. |
| <i>Apollonius</i> de Tyane. 247. ses Lettres. | 251 |
| <i>Aristophane</i> , Edition de cet Auteur. 264. remarques sur ses Nuées. 268. & <i>suiv.</i> sur ses Comedies en général. 276. & <i>suiv.</i> Passages agreables de cet Auteur. | 281. & <i>suiv.</i> |
| <i>Armée Angloise</i> en quoi oposée au Parlement. 37 ses deliberations. 38. & <i>suiv.</i> s'approche de Londres. 43. prend ses quartiers autour de Westminster. 63. fait arrêter des Membres du Parlement. <i>Ibid.</i> fait dresser une accusation de Haute Trahison contre le Roi, 64. ses procédures 65. & <i>suiv.</i> divisée en deux Partis. | 69 |
| <i>Argyle</i> (Marquis de) sa conduite envers Charles II. 80. & <i>suiv.</i> | 87 |
| <i>Asham</i> , Agent du Parlement d'Angleterre tué à Madrid. | 92. |
| <i>Astley</i> , (Lord) fait prisonnier. | 18 |
| B. | |
| B <i>Amfield</i> se retire avec le Duc d'York. | 56 |
| <i>Bellievre</i> (President de) sa conduite, en Angleterre. | 27. |
| <i>Bristol</i> , rendu par le Prince Robert. | 13 |
| <i>Burman</i> (Pierre) refuté au long. 361. & <i>suiv.</i> | |
| C. | |
| C <i>Allistrate</i> , ses tableaux. | 260 |
| <i>Capel</i> (Lord,) condamné à mort. | 76 |
| | Car- |

- Carnarvon** (Comte de) empêche le Roi de charger la Cavalerie ennemie. 9
- Casaubon** (Isaac) abrégé de sa vie. 209. & suiv. ses ouvrages. 211. 214. 224. 228.
- Chagrin** ne vaut rien dans la recherche de la Verité. 429
- Charles I.** ne veut pas entendre parler de Paix. 13. envoie un secours en Ecosse. 14. va à Oxford. 17. batra de tous côtez. 18. exhorte le Prince de Galles à persévérer dans sa Religion. 20. traite avec les Ecossois. 22. se rend à leur Armées. 23. refuse de détruire l'Episcopat. 26. & suiv. conduit à Holmby. 30. gardé de près. 30. enlevé par Joyce. 41. & suiv. conduit à Hamptoncourt. 44. il y voit ses Enfants. 45
- Charles I.** se fuyve d'Hamptoncourt. 48. trahi. 49. refuse de signer des Actes du Parlement. 51. accusé de Haute Trahison. 64. remis à *Harrison*. 65. condamné 66.
- Charles II.** Proclamé Roi en Ecosse. 78. accepte le *Covenant* & arrive en Ecosse. 80. comment traité. 81. 87. s'enfuit. 93.
- Charles II.** son état & sa conduite en France. 105. en sort. 107. s'adresse au Pape, pour être secouru d'argent. 106. 108
- Clarendon** (Comte de) Chancelier d'Angleterre. 119.
- Classe**, que *Tite-Live* s'est trompé dans le sens qu'il donne à ce mot. 169
- Cromwel**, garde son Emploi à l'armée. 5. anime les Fanatiques contre le Parlement. 31. se retire à l'armée. 40. 41. fait résoudre de faire le procès au Roi. 52. bat les Ecossois. 58. & suiv. bien reçu à Edimbourg. 60.
- Cromwel** ses exploits en Ecosse. 84. & suiv. 88. & suiv. bat les Ecossois en Angleterre. 92
- Cromwel** se rend maître du Parlement. 96. & suiv. le dissout. 98. en convoque un autre 99. Capitaine General. 100. convoque un Parlement. 103. 112. 117. Protecteur. 104. 114. & suiv. *Crom.*

Cromwel fait alliance avec la France. 111. veut en vain être Roi. 113. & *suiv.* ses fils appellés à la Cour. 116. chicané par le Parlement. 118. sa mort. 122. son caractère. *Ibid.*

D.

Débiteurs insolvables, si on les coupoit par morceaux, chez les Romains. 331. & *suiv.*

Dictionnaires, leur usage. 391

Digby (Lord) fait Général. 14. peu propre à Commander une Armée. 15. battu. 16

Digby défait. 15. son caractère. 16

Digby négocie avec le Cardinal. 21. touche six mille pistoles. 22. veut persuader le Prince de Galles de se retirer en France. 22

Dolus malus, sa définition, & diverses remarques là-dessus. 318. & *suiv.*

Dorostaur, Envoyé du Parlement, tué à la Haie. 32

Dudley Wyatt. 18

Dunkerke prise par les François & remise à Cromwel. 120. vendue aux mêmes, par Charles II. *Ibid.*

E.

E*Cossois* avertissent le Parlement d'Angleterre qu'ils ont le Roi entre leurs Mains. 23. leur traité avec le Roi. 53. ils prennent les Armes en sa faveur. 57. battus. *Ibid.* & *suiv.*

Enthousiasme ce que c'est. 429

Error immensus ce que c'est au commencement de *Tite-Live*. 183

Essex (Comte de) sa mort favorable à Cromwel. 37

F.

F*airfax* (Thomas) fait Général. 4. bat l'Armée du Roi. 6. & *suiv.* met en déroute celle de *Goring*. 11. fait sommer le Prince de Galles de se rendre. 19. bat les *Ecossois*. 57

Fanatiques oposed au Parlement. 31. leur maniere de prêcher. 32

Fanatisme, son Origine. 33. & *suiv.*

François gens de Lettres défendus contre Mr. *Burman*. 378 *Frein*.

Freinshemius (Jean) éloge de ses supplémens de
Tite-Live. 179. & *suiv.* 199. & *suiv.*

G.

G Alles (Prince de) attend inutilement du se-
cours. 19. sommé de se rendre. *Ibid.* se
retire à Gersey. 20. va en France. 28. en
Hollande. 56

Gradivus d'où vient ce mot. 405

Grammairiens, gens querelleux. 324. 366. 395.

Grammsire ne doit pas être accusée des défauts
des Grammairiens. 367

Gronovius (J. Fr.) se trompe par accident sur un
passage de *Tite-Live*. 191

H.

H Amilton (Duc d') prend les Armes pour le
Roi. 57. battu & fait prisonnier. 58. 59.
condamné à la mort. 76

Hamilton (Duc de) Chef de l'armée Ecoissoise. 84

Haute Court de Justice établie pour juger le Roi.
65

Holland (Comte de) prisonnier. 60. condamné
à la mort. 76

Hommes plus malheureux à certains égards que
les bêtes. 311. & *suiv.*

Hopton (Lord) battu par *Fairfax*. 17

Hoficolo, ce que veut dire ce mot dans les *Pan-*
dictes de Florence. 345

I.

J Amaique prise par les Anglois. 110

Indépendans, leur crédit dans le Parlement.
54

Indépendans leur procédures après la mort du Roi.
72. & *suiv.* 76.

Joyce. (Cornet) son Action hardie contre le Roi.
41. 42

Jurifconsultes, leur Latinité. 137

L.

L Angue Française, remarques sur cette Lan-
gue, par le P. *Buffier*. 134

Lefley (David) Général de l'armée royale en E-
cosse,

| | |
|--|----|
| coffe. 88. en a mauvaise opinion. 88. est dé- fait. | 92 |
| Levellers ou égaliseurs. | 47 |
| Hammond , trahit le Roi. | 49 |

M.

| | |
|--|-----|
| M <i>Mauvaise foi , voyez dolus malus.</i> | |
| Maxime d'Egées , historien. | 247 |
| Maxarin , blâmé. 28. 74. justifié. | 29 |
| Menandre , remarques sur ce Poète. 184. & suiv. ses fragmens. 291. & suiv. endroits remar- quables. 299. & suiv. | |
| Meragene , historien. | 248 |
| Μηροισι pour recompense , dans les Basiliques. | 339 |
| Montrose (Marquis de) chef du parti Roial en Ecosse. 14. executé à mort. | 79 |

N.

| | |
|---|-----|
| N <i>Euward , rendu aux Ecossois par ordre du Roi.</i> | 24 |
| Newport , choisi pour le lieu du traité entre le Roi & le Parlement. | 61 |
| Norwich (Comte de) condamné à mort. | 76 |
| Numa superstitieux ou fourbe. | 188 |
| Nuper mot équivoque. 355. & suiv. | |

O.

| | |
|------------------------------|----|
| Owen (Jean) condamné à mort. | 76 |
|------------------------------|----|

P.

| | |
|---|-----|
| P <i>Arlement d'Angleterre demande qu'on lui remette le Roy. 25. 30. veut arrêter Crom- wel. 40. presente des Actes au Roi. 50. 51. consent de traiter avec lui. 61. ses demandes.</i> | 62 |
| <i>Petrone qu'il a vècu peu de tems avant Constan- tin. 352. & suiv. abregé de son Roman. 357. homme débauché. 359. & suiv.</i> | |
| <i>Philemon remarques sur ce poète. 284. & suiv. ses fragmens. 291. & suiv. endroits remar- quables.</i> | 312 |
| <i>Philostrates , trois Sophistes de ce nom. 242. & suiv. auteur fabuleux. 247. ses vies des So- phistes.</i> | |

| | |
|---|----------|
| <i>Philistes</i> , 254. ses Heroïques. 255. ses tableaux. | |
| 259. ses lettres. | 261 |
| <i>Pilate</i> , Procureur, ou Intendant de Judée. | 343 |
| <i>Pius</i> d'où vient ce mot. | 397 |
| <i>Procurator Caesaris</i> , remarques sur cet emploi. | 340. |
| Prodiges inventez. | 191 |
| <i>Pyrrhonisme</i> réfuté. | 434 |
| R. | |
| R Aillerie, n'est pas à craindre pour la Vérité. | 436 |
| <i>Renoncement à soi-même</i> , Acte, passé dans la Chambre haute. | 4 |
| <i>Robert</i> (Prince) se retire à Bristol. 11. il rend cette ville au Parlement d'Angleterre. 13. va en Irlande avec une Flotte. | 61 |
| S. | |
| S <i>Enaques</i> expliqué. | 207 |
| Sermons, matière qu'on y traitoit en Angleterre sous Charles I. | 24. 25. |
| <i>Solstitialis orbis</i> une année. | 189 |
| <i>Suidas</i> expliqué. | 335 |
| T. | |
| T <i>Erra filii</i> quelles gens c'étoient. | 186 |
| <i>Tite-Live</i> , omissions de cet Historien. | 184. |
| | 190. 194 |
| <i>Tite-Live</i> corrigé. | 187 |
| <i>Tite-Live</i> , ses variations. | 189 |
| <i>Tite-Live</i> , aimoit l'extraordinaire & le merveilleux. 194. se trompe dans l'histoire de <i>Tarquain</i> le superbe. | 197 |
| V. | |
| <i>Venerabilis</i> , d'où vient ce mot. | 401 |

F I N du XIX Volume.





